



VIC-LE-FESQ

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

OC'TÉHA
À Rodez :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tel: 05 65 73 65 76
À Mende :
10 Bd. Lucien Arnault
48000 Mende
Tél: 04 66 31 13 33



ELABORATION

Arrêté le :

5 juillet 2018

Approuvé le :

29 mai 2019

Exécutoire le :

Modifications - Révisions - Mises à jour

VISA

Date : 3 juin 2019



Le Maire,
José MONEL

Assainissement

6.5.2

Plan Local D'Urbanisme Commune de Vic-le-Fesq

Annexes Sanitaires – Assainissement

RESEAU D'EAUX PLUVIALES

La commune n'est pas dotée d'un système de gestion des eaux pluviales. Au-delà du risque d'inondation (cf. paragraphe B.1.7.1), le principal problème rencontré sur le territoire communal est celui du ruissellement des eaux de pluie lors des épisodes de fortes précipitations. Le risque d'inondation est nourri par ce phénomène de ruissellement.

Le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) qui impacte la commune a été approuvé le 03 juillet 2008 et modifié le 19 octobre 2016. Il est de nouvelle génération et impose, dans un délai de 5 ans après son approbation, la réalisation d'un zonage d'assainissement pluvial.

Cette procédure est en cours de réalisation. Une présentation des résultats de l'étude aux élus doit avoir lieu dans le courant de l'année 2019.

Par ailleurs, le Conseil Départemental précise que les ouvrages hydrauliques, et plus particulièrement les fossés, qui jouxtent les routes départementales, sont destinés et calibrés pour drainer les eaux de ruissellement issues de la plate-forme routière.

Aussi l'utilisation de ces fossés pour évacuer les eaux de ruissellement en provenance de zones ouvertes à l'urbanisation ou de voiries autres que départementales, ne pourra se faire qu'après étude hydraulique et, si nécessaire, aménagement visant à ne pas aggraver la situation actuelle.

RESEAU D'EAUX USEES

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, la commune de Vic-le-Fesq a décidé de définir les grandes orientations techniques nécessaires à son assainissement afin de préserver ses ressources, son milieu naturel et la salubrité publique. La commune est dotée d'un Schéma Directeur d'Assainissement en janvier 2015.

La compétence assainissement est une compétence intercommunale.

1. L'assainissement collectif

Le réseau d'assainissement collectif est un réseau séparatif sur l'ensemble du territoire.

Observations du diagnostic préalable au Schéma directeur en 2015 :

➤ **Station d'épuration :**

Mise en service en 2003, la station d'épuration (STEP) est exploitée en régie par la commune. Elle est implantée à environ 800 mètres au Sud-Ouest du village à proximité du Vidourle et est située en zone inondable (PPRI du Moyen Vidourle). Elle épure les effluents d'assainissement selon un procédé de filtres plantés de roseaux. La capacité nominale de la STEP est de 400 équivalents habitants (eqh).

En 2016, la charge reçue à la station d'épuration était de 62,5% (soit 250 eqh). A l'heure actuelle, la station d'épuration de Vic-le-Fesq est donc en capacité d'assurer la gestion efficace des eaux usées collectées et de permettre le développement de la commune. Toutefois, afin d'anticiper une future saturation de la STEP, une réflexion doit être engagée pour envisager l'extension de celle-ci. En cas de saturation, le développement de la commune serait freiné.

➤ **Système de collecte :**

Le réseau collecte les effluents de 188 abonnés (470 habitants environ), soit environ Le poste de relevage de la station est situé en entrée de STEP (en lieu et place de l'ancienne STEP (cf. schéma ci-contre). La charge hydraulique moyenne reçue (en temps sec) est de l'ordre de 63 à 68 m³/j soit 75% à 85% de sa capacité nominale. Des surcharges hydrauliques sont régulièrement observées.

Ainsi, suite à ce diagnostic, il apparaît que la station d'épuration de Vic-le-Fesq est en surcharge face aux effluents collectés par les réseaux, notamment en termes de charges polluantes DCO et DBO5 (24 kg DBO5/j pour une charge maximale autorisée de 25 kg DBO5/j).

L'un des enjeux principaux du schéma directeur est le devenir de cette station sur le court terme (extension) et sur le long terme (création d'une nouvelle STEP). A cette fin, la commune est déjà propriétaire des terrains situés à proximité de la STEP actuelle.

Au 31 décembre 2015, d'après les données du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, la station d'épuration est conforme en équipement et en performance.

Dans une réflexion globale, la municipalité prendra en compte ces éléments pour l'élaboration de son document d'urbanisme.

2. L'assainissement individuel

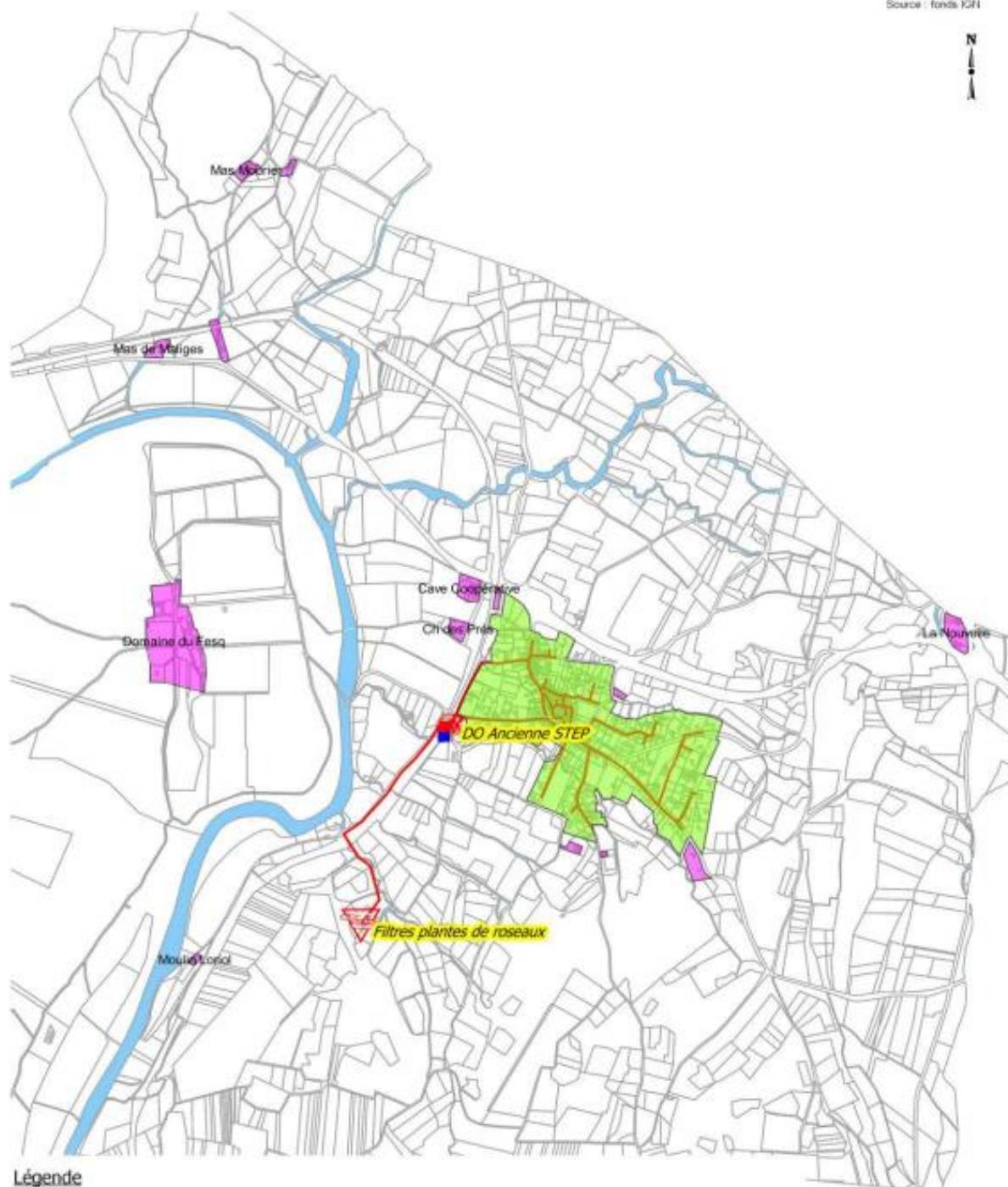
Conformément à la loi sur l'eau du 03/01/1992, la commune de Vic-le-Fesq adhère au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes du Piémont cévenol.

Créé le 17 janvier 2013, celui-ci a pour mission l'assistance aux particuliers et le contrôle de la dépollution des eaux usées des installations individuelles.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2006, le contrôle de ces installations non-raccordées au tout-à-l'égout est obligatoire et doit être effectué par un SPANC. Ce contrôle est très important car, en cas de non-conformité, ces installations peuvent provoquer des problèmes environnementaux et sanitaires importants par une pollution diffuse des sols.

Sur la commune de Vic-le-Fesq, 17 installations sont concernées par ce type de dispositifs. Leur contrôle a été annoncé pour le mois de janvier 2017 et est toujours en cours.

Par ailleurs, l'article L.1331-10 du Code de la Santé publique soumet à autorisation du Maire ou du Président de la structure intercommunale compétente les rejets d'eaux usées non domestiques. Cette autorisation peut donner lieu à la mise en place d'un prétraitement spécifique.



Légende

— Réseaux d'assainissement Ouvrages d'assainissement Zonage d'assainissement



Poste de relevage



Ouvrage de délestage



Station d'épuration

Zone urbanisée d'assainissement collectif

Zone urbanisée d'assainissement non collectif

1:22 500



Au-delà de la loi sur l'Eau évoquée précédemment, plusieurs textes réglementaires fixent les obligations à respecter en matière d'assainissement non collectif. Il est possible de citer :

- L'arrêté interministériel du 7 septembre 2009 (modifié par l'arrêté du 7 mars 2012) fixe les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif de moins de 20 EH.
- L'arrêté préfectoral du 17 octobre 2013 *« relatif aux conditions de mise en œuvre des systèmes d'assainissement collectif »*.

Les principes à respecter sont, par ordre de priorité :

- Pour des perméabilités de sol supérieures ou égales à 10 mm/h : traitement et évacuation par le sol ou (soumis à conditions) par irrigation souterraine de végétaux (**le rejet vers le milieu hydraulique ne peut pas être envisagé dans ce cas**) ;
- Pour des perméabilités de sol inférieures à 10 mm/h : rejet *« vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du propriétaire, qu'aucune solution d'évacuation n'est envisageable »* ; solution qui ne doit générer ni nuisance, ni pollution d'une ressource en eau, d'un usage (AEP ou baignade) ou risque de prolifération du moustique-tigre.

Mesures relatives à la prévention du chikungunya et de la dengue

Le Gard est classé au niveau 1 du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue (*aedes albopictus* implanté et actif), après un passage temporaire au niveau 3 (*aedes albopictus* implanté et actif et présence d'un foyer humain de cas autochtones confirmés de transmission vectorielle de chikungunya ou de dengue) suite à 6 cas autochtones confirmés et 1 cas compatible probable mais non confirmé en août et en septembre 2015 dans le Département du Gard.

Ainsi, dans le cadre du PLU, il convient de relever que l'arrêté préfectoral n°2013 290-0004 du 17 octobre 2013 « relatif aux conditions de mises en œuvre des systèmes d'assainissement non collectif » limite les rejets d'eaux usées traités dans le milieu (cf. annexe 6.5.2 du présent dossier de PLU).



PREFET DU GARD

Agence Régionale
de Santé
du Languedoc-Roussillon

Délégation Territoriale
du Gard

Nîmes, le 17 OCT. 2013

ARRETE N° 2013 290 - 0004

Relatif aux conditions de mise en œuvre des systèmes d'assainissement non collectif

Le Préfet du Gard
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la directive n° 2000-60 du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2212-1, L2212-2, L 2224-8, L 2224-10, R 2224-7 à R 2224-9, R 2224-17 et R 2224-22,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L 211-1, L.214-1 à L.214-6, L 215-17 et R 214-6 à R 214-56,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L 1311-1 à L1311-10, L 1321-1, L1331-1 à L 1331-11,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L 111-4, L 271-4 à L 271-6 et R 111-3,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhône Méditerranée approuvé par le Préfet coordinateur de bassin le 20 décembre 2009,

Vu l'arrêté du 22 juin 2007 (NOR : DEVO0754085A) relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5 (20 équivalents habitants),

Vu l'arrêté du 7 septembre 2009 (NOR : DEVO0809422A) fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 (20 équivalents habitants), modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 (NOR : DEVL1205608A),

Vu l'arrêté du 27 avril 2012 (NOR : DEVL1205609A) relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-00071 du 1^{er} février 2005, portant réglementation des conditions de mise en œuvre, d'entretien et de mise hors service des systèmes d'assainissement non collectifs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013168-0075 du 17 juin 2013 relatif aux modalités de mise en œuvre du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue dans le département du Gard,

CONSIDERANT le Document Technique Unifié NF DTU 64.1 publié par l'AFNOR en août 2013 et portant sur les dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales,

CONSIDERANT que les conditions particulières liées à la nature du sol et du sous sol ainsi qu'aux régimes hydrauliques des cours d'eau du département du Gard nécessitent que soient explicitées ou renforcées les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif,

CONSIDERANT que les objectifs environnementaux imposés par la Directive cadre sur l'eau à l'horizon 2015, sauf dérogation de délai, et fixés dans le SDAGE (en particulier l'atteinte du bon état et la non dégradation), nécessitent un encadrement des rejets des eaux usées traitées dans le milieu superficiel,

CONSIDERANT que le rejet d'eaux usées traitées à proximité de captages d'eau destinés à la consommation humaine ou à proximité de sites de baignade peut être de nature à compromettre la salubrité publique et la sécurité des personnes, et qu'il y a lieu de respecter une distance minimale entre le rejet et ces installations,

CONSIDERANT le classement de l'ensemble du territoire du Gard au niveau 1 du risque vectoriel lié à la présence du moustique *Aedes albopictus*,

CONSIDERANT que l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2005 est intervenu suite aux arrêtés interministériels du 6 mai 1996 relatifs aux systèmes d'assainissement non collectif dont les dispositions ont été modifiées ou abrogées par les arrêtés interministériels du 7 septembre 2009 susvisés,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,

ARRETE

Article 1 : Abrogation

L'arrêté préfectoral n° 2005-00071 du 1^{er} février 2005 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 : Principes généraux

Les installations d'assainissement non collectif ne doivent pas porter atteinte:

à la salubrité publique
à la qualité du milieu récepteur
à la sécurité des personnes

Salubrité publique et sécurité des personnes.

Ces installations ne doivent pas présenter de risques pour la santé publique, notamment pour les captages publics ou privés d'eau destinée à la consommation humaine, ou pour les zones de baignade. Ces installations ne doivent également pas favoriser le développement de gîtes à moustiques susceptibles de transmettre des maladies vectorielles ou engendrer de nuisances olfactives.

Le dispositif d'assainissement est conçu de façon à assurer la sécurité des personnes et éviter tout contact accidentel avec les eaux usées.

Qualité du milieu récepteur.

Les installations d'assainissement non collectif ne doivent pas créer de risques de pollution des eaux superficielles et souterraines. Elles doivent présenter des niveaux de rejets compatibles avec les objectifs environnementaux fixés pour la masse d'eau concernée et les masses d'eau aval. En outre, l'ouvrage devra être compatible avec le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), s'il existe.

Dispositions obligatoires

Article 3: distance minimale par rapport aux captages d'eau destinée à la consommation humaine.

3-1 Distance minimale par rapport à un captage public d'eau destinée à la consommation humaine

Le dispositif d'assainissement devra respecter les distances minimales ou les interdictions figurant dans l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). En absence de DUP, ou en absence de prescriptions spécifiques dans la DUP, le dispositif d'assainissement devra respecter les préconisations figurant dans le Rapport de l'Hydrogéologue Agréé en matière d'hygiène publique par le ministère de la santé.

En absence de DUP et de rapport hydrogéologique, l'implantation d'un dispositif d'assainissement ne peut être autorisée à moins de 35 m des limites de la parcelle où est situé le captage public d'eau destinée à la consommation humaine.

3-2 Distance minimale par rapport à un captage privé d'eau destinée à la consommation humaine dans les zones où les habitations ne sont pas raccordables au réseau public d'eau potable

Pour les constructions neuves :

Les installations d'assainissement non collectif sont interdites à moins de 35 mètres des captages d'eau destinés à la consommation humaine (déclarés ou non déclarés).

Pour vérifier si les habitations sont raccordables au réseau public d'eau potable, le propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif ou le SPANC pourra demander une attestation du service gestionnaire de ce réseau.

Pour les réhabilitations :

En cas d'impossibilité technique, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pourra accepter, une distance inférieure à 35 mètres sur la base d'une étude hydrogéologique pouvant garantir que l'installation n'a pas d'impact sur la qualité de l'eau du captage, et aucun impact notable sur la ressource souterraine en eau.

Article 4 : Choix du mode d'évacuation des eaux usées traitées

Conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 7 septembre 2009 modifié (NOR : DEVO0809422A) fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif de moins de 20 équivalents habitants, et notamment de celles figurant en annexe 1, le choix du mode d'évacuation des eaux usées traitées doit se faire par ordre de priorité suivante:

- Par infiltration dans le sol en place au niveau de la parcelle de l'immeuble ou, sous réserve d'absence de stagnation en surface ou de ruissellement des eaux usées traitées, par réutilisation pour l'irrigation souterraine de végétaux non destinés à la consommation humaine, si la perméabilité du sol est comprise entre 10 et 500 mm/h.
- Par infiltration au travers d'un filtre à sable vertical non drainé qui assure une fonction de filtration et d'épuration, si la perméabilité du sol en place est supérieure à 500 mm/h. Ce dispositif devra être composé d'une couche de gravier superficielle permettant d'assurer la répartition des eaux usées et d'une couche de sable siliceux lavé sur une épaisseur minimum de 70 cm.
- Par rejet direct vers le milieu hydraulique superficiel, si la perméabilité du sol est inférieure à 10 mm/h. Le rejet direct devra respecter les dispositions de l'arrêté interministériel susvisé, et ne pas être l'origine de la formation de zones d'eaux stagnantes favorable au développement du moustique *Aedes albopictus* (moustique tigre).

Préconisations

Article 5 : distance minimale par rapport aux limites de propriété.

Les filières d'assainissement non collectif sont implantées, vis-à-vis des limites de propriété, selon le Document Technique Unifié NF DTU 64.1 publié par l'AFNOR en août 2013 ou de tout autre document le remplaçant.

Article 6 : Étude préalable en vue du choix de la filière de traitement.

En absence de zonage d'assainissement, récent et suffisamment précis au regard des obligations de l'arrêté interministériel susvisé, le SPANC peut demander au pétitionnaire de conduire une étude qui permet de vérifier que les conditions suivantes sont respectées:

Perméabilité des sols. (articles n°6-d et 11 de l'arrêté interministériel susvisé) ;
L'étude analysera l'aptitude des sols à l'infiltration des eaux suivant l'approche hydraulique de l'annexe B du DTU 64.1 P1-1.

Hydromorphie. (article n° 6 – e de l'arrêté interministériel susvisé) ;
L'étude doit s'assurer de l'absence d'un toit de nappe aquifère, hors niveau exceptionnel de hautes eaux, à moins d'un mètre du fonds de fouille ;

Impacts environnementaux et de salubrité publique. (article n° 6 de l'arrêté susvisé) ;
L'étude est destinée à analyser l'aptitude du terrain à recevoir l'installation d'assainissement non collectif et l'impact du rejet en vérifiant:

- que la parcelle ne se trouve pas en zone inondable, sauf de manière exceptionnelle,
- que la pente du terrain est adaptée,
- que la superficie du terrain est adaptée à la filière de traitement retenue.

Irrigation souterraine : dans le cas où ce mode d'évacuation est envisagé, l'étude doit analyser les possibilités d'irrigation souterraine des végétaux, notamment les risques de stagnation en surface ou de ruissellement des eaux.

Impact du rejet : en cas de rejet des eaux usées traitées dans le milieu hydraulique superficiel (si l'infiltration est techniquement impossible), l'étude doit analyser les impacts environnementaux et de salubrité publique du rejet, sous réserve des conditions figurant aux articles suivants.

Cette étude peut utilement s'appuyer sur l'annexe B « conception d'une filière d'assainissement – Méthodologie à suivre » du Document Technique Unifié NF DTU 64.1 d'août 2013, ou tout autre document le remplaçant.

Article 7 : Autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur.

En cas de rejet des eaux usées traitées dans le milieu hydraulique superficiel, l'autorisation visée à l'article n°12 de l'arrêté interministériel susvisé, peut être demandée sous forme de servitude notariée à inscrire sur le fond servant, pour l'ensemble des propriétaires ou des gestionnaires des parcelles concernées par le rejet.

On entend par parcelle concernée par le rejet, la parcelle située en face du point de rejet ainsi que l'ensemble des parcelles situées à moins de 35 mètres en aval hydraulique du point de rejet.

Article n° 8 : Cumul des rejets.

Il est recommandé au SPANC de vérifier que le cumul de plusieurs rejets dans un même milieu hydraulique superficiel ne porte pas atteinte à la salubrité publique, à la sécurité des personnes ou à la qualité du milieu récepteur. Ce cumul de rejet ne devra pas être à l'origine de la formation de zones d'eaux stagnantes favorable au développement du moustique *Aedes albopictus* (moustique tigre). Une demande de rejet peut être refusée si son impact, cumulé avec celui des rejets déjà existants dans le même milieu récepteur, s'avère trop important au regard des objectifs environnementaux et sanitaires recherchés.

Dans le cas général et en absence d'étude d'impact précise, il est souhaitable de limiter à 20 équivalents habitants, le niveau de rejet qui peut être accepté pour un même milieu.

Article 9 : Zones de baignades.

Afin de limiter le risque de pollution, le SPANC peut interdire un rejet situé à moins de 500 mètres en amont d'un lieu de baignade fréquenté, sauf éléments contraires contenus dans le " profil baignade ".

On entend par lieu de baignade fréquenté toute partie des eaux de surface dans laquelle un usage baignade existe et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de façon permanente.

Il est recommandé d'éloigner le rejet de plus de 500 m en amont d'un tronçon de cours d'eau pour lequel un objectif de reconquête de la qualité des eaux, en vue de la baignade, a été identifié dans le cadre d'un SAGE ou d'un contrat de rivière.

Article 10: Affichage et information des tiers.

En vue de l'information des tiers, le présent arrêté sera :
publié au recueil des actes administratifs.

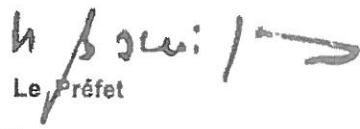
notifié à l'ensemble des communes du département du Gard.

notifié aux SPANC compétents sur le territoire du département du Gard.

Il sera consultable sur le site internet de la préfecture du Gard.

Article 11: Ampliation - exécution.

Le délégué territorial du Gard de l'Agence Régionale Santé, le chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard, les maires et les présidents de Service Public d'Assainissement Non Collectif, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.


Le Préfet

Hugues BOUSIGES

Voies et délais de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif compétent, à compter de sa publication au recueil des actes administratifs dans un délai de deux mois par le pétitionnaire et dans un délai d'un an par les tiers dans les conditions des articles L.514-6 et R 514-3-1 du code de l'environnement.

Commune de Vic-le-Fesq



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Etat des lieux
Version finale

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Vic-le-Fesq

OBJET DE L'ETUDE

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

N° D'AFFAIRE	M15005
--------------	--------

INTITULE DU RAPPORT

Etat des lieux

V1	Novembre 2015	MDE	MRO	
N° de version	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions

TABLE DES MATIERES

A. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX.....	2
A.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	3
A.II CONTEXTE GENERAL	3
A.III HYDROGRAPHIE ET MILIEUX NATURELS	15
A.IV USAGES DE L'EAU	25
B. URBANISME ET DEMOGRAPHIE	29
B.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	30
B.II DOCUMENTS D'URBANISME	30
B.III ANALYSE DEMOGRAPHIQUE	31
B.IV POPULATION SAISONNIERE	36
B.V BILAN DES POPULATIONS ACTUELLES ET FUTURES	37
B.VI ACTIVITE INDUSTRIELLE- ETABLISSEMENTS POLLUANTS	38
B.VII ROLE DE L'EAU ET POPULATION RACCORDEE.....	39
C. ASPECTS QUALITATIFS OUVRAGES ET EQUIPEMENTS	41
C.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	42
C.II BILAN DES INVENTAIRES	43
D. ASPECTS QUANTITATIFS BILAN DES FLUX CAMPAGNE DE MESURES	54
D.I OBJECTIF ET METHODOLOGIE.....	55
D.II CAMPAGNE DE MESURE - RECHERCHE DES EAUX CLAIRES PARASITES	55
D.III RESULTATS DES MESURES ET INTERPRETATIONS	60
D.IV SYNTHESE DE LA RECHERCHE DES EAUX PARASITES	73
E. QUALITE DU TRAITEMENT DES EAUX USEES	74
E.I OBJECTIF ET METHODOLOGIE.....	75
E.II DESCRIPTIF ET CAPACITE DES OUVRAGES	75
E.III ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	78
E.IV SYNTHESE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA STEP.....	83
F. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT	84
F.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	85
F.II DEFINITIONS ET CARACTERE REGLEMENTAIRE.....	86

F.III INVENTAIRE ET ETAT DES LIEUX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANT	90
F.IV APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	92
G. ETUDE DES SOLUTIONS ENVISAGEABLES.....	98
H. BILAN BESOINS / CAPACITE DE TRAITEMENT	100
H.I PERSPECTIVE D'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	101
H.II VARIATION SAISONNIERE	101
H.III DEFINITION DES CHARGES SUPPLEMENTAIRES	101
H.IV BILAN BESOINS / CAPACITE DE TRAITEMENT	102
H.V BILAN BESOINS / CAPACITE DE TRAITEMENT	104

LISTE DES PLANCHES ET ANNEXES

➤ Cf. Planche n°1 : Localisation géographique	3
➤ Cf. Planche n°2 : Contexte géologique.....	9
➤ Cf. Planche n°3 : Contexte hydrologique	15
➤ Cf. Planche n°4 : Patrimoine naturel	22
➤ Cf. Planche n°5 : Périmètres de protection des captages.....	25
➤ Cf. Planche : Synoptique altimétrique des réseaux & Plan des réseaux d'assainissement.....	43
➤ Cf. Annexe n°1 : Synthèse des défauts sur les regards de visite	46
➤ Cf. Fichier des regards de visite	46
➤ Cf. Annexe n°2 : Fiche Poste de refoulement	50
➤ Cf. Annexe n°3 : Fiches Ouvrages de délestage.....	51
➤ Cf. Annexe n°5 : Fiche de la station d'épuration.....	53
➤ Cf. Annexes n°6 : Fiches de la campagne de mesures	60
➤ Cf. Annexe n°7 : Fiches exploitations des inspections caméra des collecteurs EU	65
➤ Cf. Rapports d'inspection télévisée par la SAUR	65
➤ Cf. Annexes n°8 : Fiches de la campagne de mesures	68
➤ Cf. Annexes: Synthèse des tests à la fumée & Fichier des anomalies aux tests à la fumée	70
➤ Cf. Planche n°7 : Zonage actuel de l'assainissement collectif	90
➤ Cf Planche n°8 : Carte d'aptitude à l'assainissement non collectif	94
➤ Cf. Planche n°7 : Zonage actuel de l'assainissement collectif	99

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Evolution de la pluviométrie depuis 1990 (Station Météofrance de Villevielle.....	7
Tableau n°3 : Echéance de l'obtention du bon état des masses d'eau souterraines recensées sur le territoire communal.	14
Tableau n°7 : Caractéristique des masses d'eau superficielles.....	20
Tableau n°8 : Echéance de l'obtention du bon état des masses d'eau superficielles	20
Tableau n°9 : Caractéristiques des zones ZNIEFF	22
Tableau n°11 : Historique démographique de la commune.....	31
Tableau n°13: Capacité d'accueil des dents creuses de Vic-le-Fesq.....	33
Tableau n°14 : Perspectives d'évolution démographique	34
Tableau n°15 : Structures d'accueil touristique.....	36
Tableau n°16 : Nombre d'abonnés et volume facturés en assainissement et eau potable.....	39
Tableau n°17 : Répartition des réseaux d'assainissement selon le type d'écoulement	43
Tableau n°18 : Répartition des réseaux d'assainissement selon nature et diamètre.....	45
Tableau n°19 : Répartition des regards de visite en fonction des défauts constatés.....	47
Tableau n°20 : Typologie des anomalies sur les équipements des réseaux.....	48
Tableau n°21 : Caractéristiques du poste de refoulement	50
Tableau n°22 : Caractéristique des ouvrages de délestage	52
Tableau n°23 : Synthèse des débits mesurés	60
Tableau n°24: Liste des tronçons vulnérables aux entrées d'ECP permanentes	64
Tableau n°25: Liste des tronçons vulnérables aux entrées d'ECP permanentes	67
Tableau n°26: synthèse de la campagne de mesure.....	68
Tableau n°27: synthèse des anomalies détectées lors des test à la fumé	70
Tableau n°28 : Niveau de rejet (anciennement D4 NK1).....	76
Tableau n°29 : Synthèse sur la capacité réelle de la station	77
Tableau n°30 : Synthèse des charges reçues par la station.....	79
Tableau n°31 : Synthèse des charges reçues par la station.....	80
Tableau n°32 : Ratio spécifique de production.....	81
Tableau n°33 : Synthèse de la qualité des effluents traités et rendements épuratoires.....	82
Tableau n°34 : Incidence du zonage sur la station d'épuration	103
Tableau n°35 : Définitions des types d'eaux claires parasites.....	107

Tableau n°36 : Hiérarchisation des infiltrations d'ECPP	110
---	-----

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration n°1 : Vue en relief du territoire communale	5
Tableau n°4 : Résultat de Qualité d'eau à la station de suivi de qualité n°06178026 sur le Vidourle à Vic-le-Fesq.....	19
Tableau n°5 : Résultat de Qualité d'eau à la station de suivi de qualité n°06178027 sur le Vidourle à Salinelles1 dit « le Pigeonnier »	19
Tableau n°6 : Résultat de Qualité d'eau à la station de suivi de qualité n°06178600 sur le Vidourle à Salinelles 2 dit « Gué du moulin de Rounel »	19
Tableau n°12 : Typologie de l'habitat de la commune (INSEE 2011).....	32
Illustration n°2 : Carte des dents creuses de Vic-le-Fesq	33
Illustration n°3 : Cunette défectueuse dans RV n°16, Grand'Rue à Vic-le-Fesq.....	49
Illustration n°4 : Cunette défectueuse dans RV n°98, Chemin des Jardins à Vic-le-Fesq	49
Illustration n°5 : Infiltrations d'ECP par virole dans RV n°112, Grand'Rue à Vic-le-Fesq	49
Illustration n°6 : Vue sur le deuxième étage de la station à filtres plantés de roseaux à Vic-le-Fesq.....	53
Illustration n°7 : Localisation des points de mesure et répartition des bassins versants respectifs	56
Illustration n°8 : Pluviométrie enregistrée durant la campagne de mesure de février à mai	58
Illustration n°9 : Critère d'évaluation de la sensibilité des réseaux aux infiltrations d'eau claires parasites.....	63
Illustration n°10 : Collecteurs ayant fait l'objet d'inspections vidéo	65
Illustration n°11 : Résultat de la campagne de mesure du déversoir d'orage en amont du PR Ancienne STEP de Vic le Fesq de février à avril 2015	69
Illustration n°12 : Carte des principaux défauts mis en évidence avec les tests aux fumigènes	71
Illustration n°13: Mise en évidence des eaux parasites permanentes	109
Illustration n°14 : Mise en évidence des eaux parasites météoriques.....	111

ORGANISATION DES RAPPORTS

Pièce n°1	Schéma directeur d'assainissement - Synthèse de l'état des lieux - Propositions d'aménagement - Programme des travaux
Pièce n°2	Dossier des annexes (Dossier unique commun aux pièces n°1 et n°3)
Pièce n°3	Rapport d'état des lieux exhaustif
Pièce n°4	- Carnet de regards de visite - Plan des réseaux EU

A. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

A.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Le système d'assainissement de la commune interagit avec le milieu naturel, de manière plus ou moins directe et ponctuelle :

- De manière diffuse, au niveau de l'implantation des réseaux et ouvrages d'assainissement : infiltration d'ECP, pollution des nappes (ANC et/ou exfiltration d'effluents), impact paysager et environnemental (faune et flore), etc.
- De manière directe et ponctuelle, par les rejets du système d'assainissement au milieu récepteur : impact sur les captages AEP et/ou les baignades en aval.

Les enjeux environnementaux peuvent imposer des contraintes au développement du système d'assainissement communal. Les documents règlementaires tels que la DCE, les DUP de captages d'eau potable, les contrats de rivières et bien d'autres imposent des prescriptions pour la réalisation des réseaux et ouvrages d'assainissement, pouvant aller jusqu'à l'interdiction de certains ouvrages.

Il est donc primordial de référencer tous les enjeux environnementaux locaux afin de bien cibler les contraintes sur le système d'assainissement communal.

A.II CONTEXTE GENERAL

A.II.1 Zone d'étude

➤ Cf. Planche n°1 : Localisation géographique

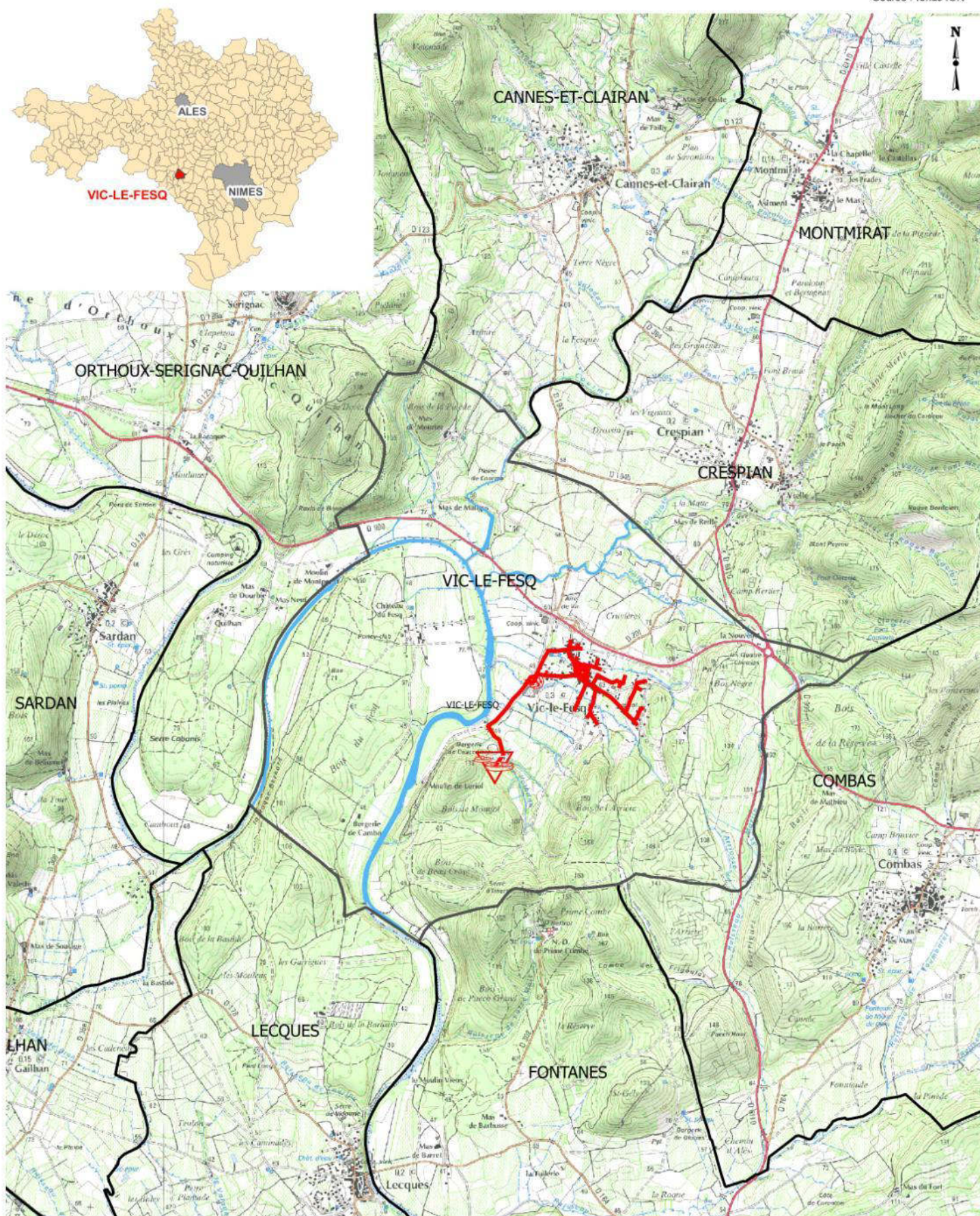
A.II.1.1 Situation géographique et administrative

La commune de Vic le Fesq se situe au sud ouest du département du Gard, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Nîmes et une dizaine de kilomètre à l'est de Quissac.

Administrativement, Vic le Fesq est rattachée au canton de Quissac et à la Communauté de Communes du Piémont cévenol.

Le territoire communal est implanté dans le bassin versant du Vidourle, plus précisément en rive gauche du Vidourle. Le village est construit au pied du Bois de Lens, en zone agricole à forte dominance viticole.

L'accès routier se fait par la route Départementale D999, reliant Quissac à Nîmes.



LEGENDE

- Limite communale
- Réseau hydrographique
- C_Troncons_EU
- C_Ouvrages_EU
- STEP

1:50 000

0 250 500 m



A.II.1.2 Topographie

Le territoire communal présente une superficie de 10 km². Le relief est peu marqué à une altitude moyenne de 60m NGF, excepté sur l'extrémité nord et au sud où les points culminants atteignent respectivement 146 et 163m NGF. Quatre grandes entités composent le territoire :

- La vallée du Vidourle sur environ 40% du territoire,
- Le Bois de la Pinède au Nord du territoire
- Le Bois du Fesq à l'Ouest du territoire
- Le Bois de l'Arrière, Montjol, Beau de Crose au Sud du territoire

Les altitudes s'échelonnent de 35 mNGF en bordure du Vidourle à 163 mNGF au sud. Le cœur du village est implanté à une altitude moyenne de 60 m NGF.

Le village de Vic-le-Fesq est situé en bordure éloignée du Vidourle, les nouveaux quartiers sont à l'est du centre-village vers le Bos Nègre d'altitude plus élevé. Cette configuration topographique est favorable à l'établissement d'une collecte gravitaire des effluents vers une station de reprise en bordure du Vidourle, où l'altimétrie est faible.

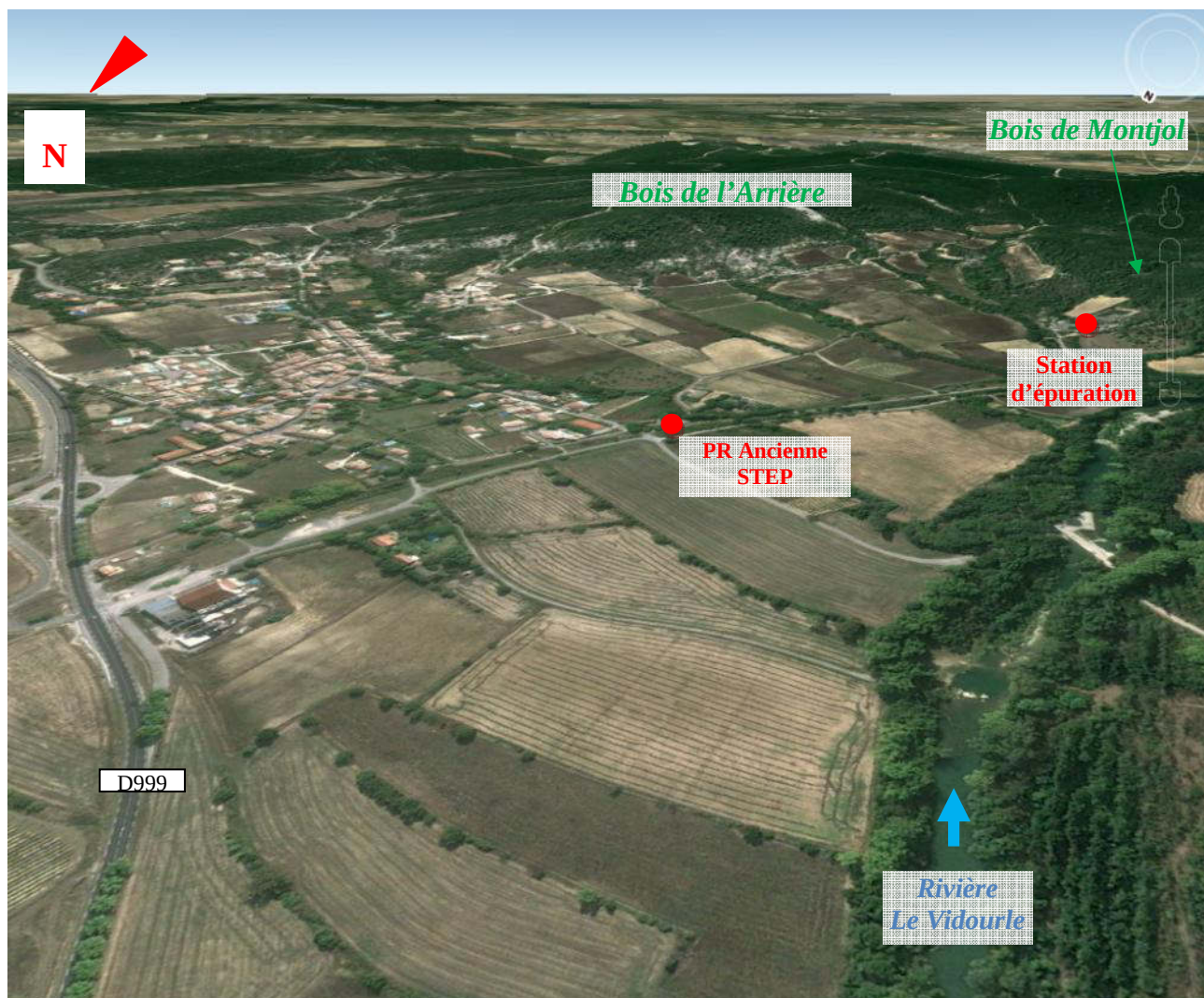


Illustration n°1 : Vue en relief du territoire communale

A.II.1.3 Typologie de l'habitat

La grande majorité des secteurs urbanisés de Vic-le-Fesq est concentrée sur le centre-village et les quelques quartiers périphériques.

L'habitat du centre-bourg est dense et essentiellement composé de bâtis anciens.

Sur les quartiers périphériques récents, l'habitat est plus ouvert de type pavillonnaire et résidentiel.

A l'extérieur du village, quelques mas sont également éparpillés sur le territoire au milieu des vignes.

A.II.2 Contexte météorologique

A.II.2.1 Climatologie

La commune est sous influence d'un climat méditerranéen :

- Un été très chaud, avec de longues périodes sèches ;
- Un automne et un printemps marqués par des précipitations localisées et abondantes;
- Un hiver sec et doux. La neige est exceptionnelle.

Les précipitations annuelles sont de 776 mm par an en moyenne depuis 1990 (contre 2 000 mm au Mont Aigoual). Les pluies présentent une forte saisonnalité.

A.II.2.2 Pluviométrie

L'analyse de la pluviométrie est pertinente dans le cadre de l'étude, de manière à engager les recherches d'eaux parasites en période pluvieuse. Le tableau ci-dessous illustre les tendances mensuelles moyennes depuis 1990, ainsi que les valeurs des deux dernières années. Les données sont extraites de la station Météofrance de Villevielle, située à une dizaine de kilomètres au sud.

Evolution de la pluviométrie mensuelle de Villevielle depuis 1990													
Pluviométrie (mm)	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Annuelle
Moyenne 1990 à 2014	59	43	45	67	52	38	25	45	121	111	96	73	776
2014	130	74	15	38	25	64	85	35	283	99	244	43	1 136
2015	72	30	42	121	4	60	2						330
Bilan 2015 par rapport à la moyenne	13	-13	-3	53	-49	0	-23						

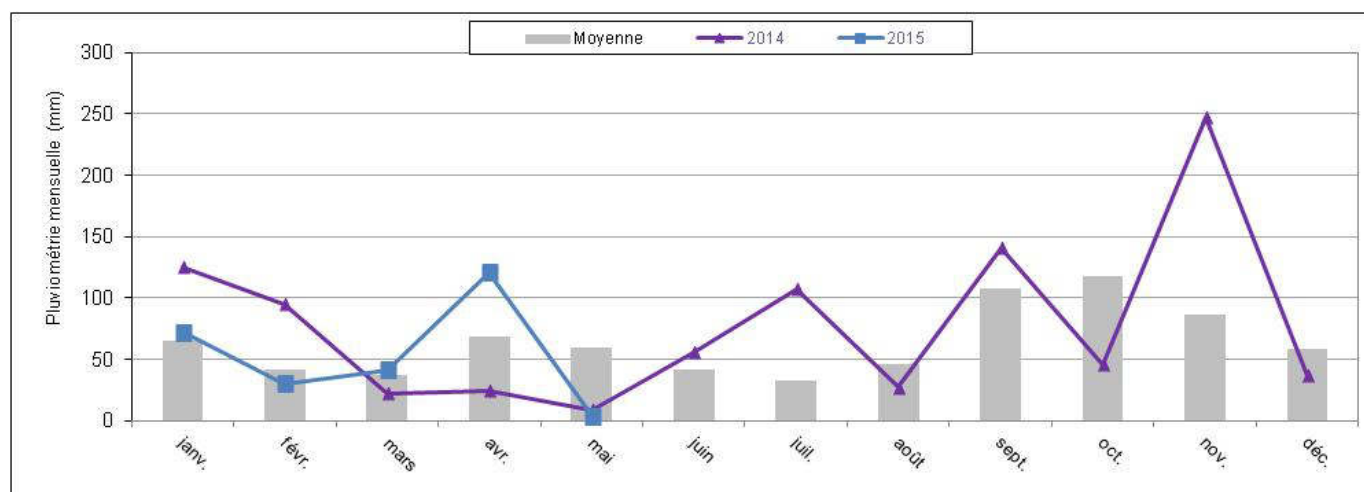


Tableau n°1 : Evolution de la pluviométrie depuis 1990 (Station Météofrance de Villevielle)

La campagne de mesures, qui s'est déroulée de mars à mai 2015, a été réalisée suite à période météorologique pluvieuse ayant permis une recharge importante des nappes entre septembre et novembre 2014.

Les pluies d'Avril ont permis d'apprécier le fonctionnement des réseaux en période pluvieuse.

La sectorisation nocturne a été réalisée durant cette période, dans un contexte de ressuyage des sols, donc favorable à la recherche d'eaux parasites permanentes

A.II.3 Contexte géologique et hydrogéologique

➤ *Cf. Planche n°2 : Contexte géologique*

A.II.3.1 Géologie

La commune est implantée sur des formations du crétacé inférieur, plus précisément du Valanginien et de l'Hauterivien, constitués ici de calcaire argileux et de marnes.

Les calcaires forment des bancs pluridécimétriques à interlits marneux. Ils affleurent principalement sur le versant Nord de la colline du Bois de l'arrière, au sud du village et également sur la partie haute du domaine du Fesq.

Un grand secteur Ouest de la commune est traversée par le Vidourle qui a déposé de part et d'autres de son lit, des alluvions diverses.

Le village de Vic-le-Fesq, ainsi que les réseaux et ouvrages d'assainissement, sont implantés sur des terrains du Valangien indifférencié : marnes et calcaires argileux.

Ce type de terrain argileux et marneux présente une faible perméabilité, plutôt défavorable à l'assainissement non collectif.

Les réseaux et ouvrages d'assainissement du village reposent également sur ces terrains composés de marnes et de calcaires argileux.

Ce type de physionomie est favorable aux entrées d'eaux claires parasites sur les réseaux : collines calcaires en surplomb d'une cuvette argileuse dans laquelle baignent les réseaux. Tout défaut d'étanchéité sur les réseaux est source d'entrées d'eaux claires extérieures.

Enfin, des terrains argileux sont mouvants (gonflements avec les pluies), ce qui occasionnent des mouvements de terrains et des tensions fortes sur les réseaux, pouvant alors favoriser leur dégradation : fissuration des réseaux en fibro-ciment, déboitement, ovalisation...

A.II.3.2 Hydrogéologie

Quatres masses d'eau souterraines sont recensées sur le territoire communal :

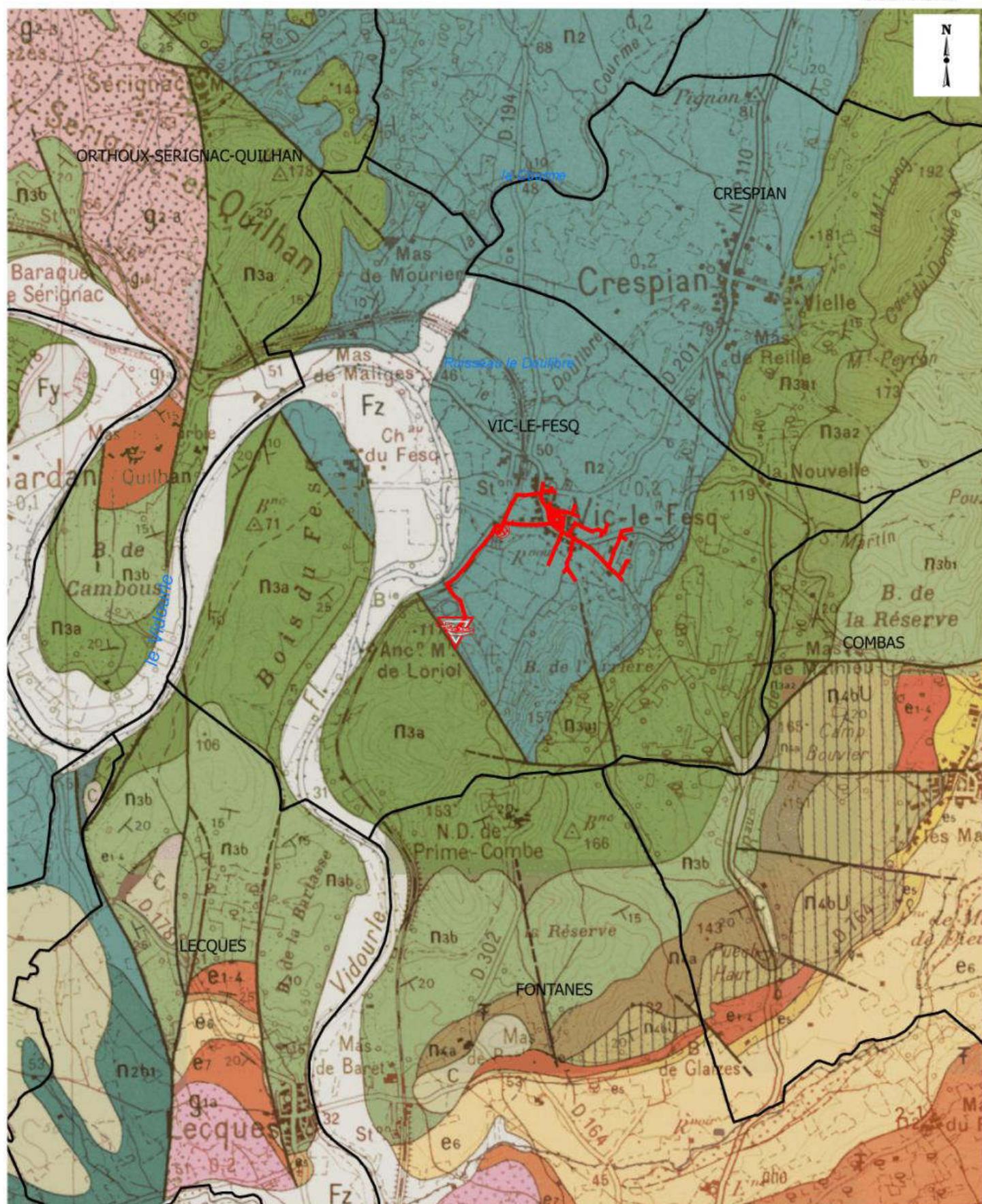
- Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-Montpelliéraines-système Lez (DG 113),
- Calcaires urgoniens des garrigues du Gard (DG 128),
- Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières (DG 223)
- Marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan (DG 519)

Aucun captage d'alimentation en eau potable public n'est localisé sur le territoire communal.

La commune de Vic-le-Fesq est alimentée par le captage intercommunal du syndicat du Vidourle, situé sur le territoire de la commune voisine de Combas.

Contexte géologique

Source : fonds IGN



LEGENDE



Limite communale



Réseaux d'assainissement



STEP

1:30 000

0 250 500 m



FORMATIONS FLUVIATILES

Fz	Alluvions récentes : limons, sables, graviers et galets
Fy	Alluvions anciennes indifférenciées : sables, graviers et galets
Fx	Alluvions rissiennes du Vidourle : sables, graviers et galets
Fv	Alluvions "villafraanchiennes" du Gardon; formations détritiques des Costières : sables, graviers et galets rubéfiés

TERTIAIRE

mbj	Burdigalien supérieur : calcaires molassiques
mbj2	Burdigalien moyen : marnes bleues sableuses
mbj1	Burdigalien inférieur : molasse calcaréo-gréseuse
g3d	Oligocène supérieur du bassin de Salinelles g3d – Cailloutis de la plaine de Campagne g3c – Calcaires de Salinelles g3b – Marnes et grès de la Benovie g3a – Calcaires de Pondres ou de Montrédon g3c3 – Conglomérats g3c2 – Stampien et Oligocène supérieur indifférenciés : marnes bariolées avec intercalations de poudingues (1), de brèches (2) et de calcaires grumeleux (3)

g3b	Oligocène inférieur : marnes blanchâtres; 1 – bancs calcaires
g3e	Oligocène inférieur : grès de Célas ou de Sauzet; 1 – conglomérats de Saint Drézéry
e7	Ludien : calcaires lacustres; 1 – niveau de marnes sableuses
e6	Bartonien inférieur et moyen : marnes saumonées ou jaunes; 1 – grès et conglomérats
e5	Lutétien : calcaires lacustres
e1-4	Paléocène et Eocène inférieur : sables rouges, grès, marnes rutilantes

SECONDAIRE

C6-7	Sénonien supérieur (Valdo-Rognacien) : affleurement de "Champ Garimond"
n4b1	n4b1 – Barrémien supérieur faciès urgonien : calcaire cristallin blanc Barrémien inférieur n4a – Calcaires argileux n4a1 – Faciès urgonien : calcaires à silex clairs n4a2 – Calcaire "barutélien" n4a3 – Marnes et calcaires argileux
n3b2	Hauterivien supérieur n3b – Hauterivien supérieur indifférencié : calcaires en bancs épais n3b1 – Marnes et calcaires beiges n3b0 – Marno-calcaires gris n3bC – Calcaires à entroques
n3a2	Hauterivien inférieur n3a – Hauterivien inférieur indifférencié : calcaires et marnes n3a2 – Calcaires grisâtres à interlits de marnes feuilletées n3a1 – Calcaires bicolores et marnes
n2	n2 – Valanginien indifférencié : marnes et calcaires argileux Valanginien supérieur n2b – Marnes n2b1 – Marno-calcaires n2bC – "Calcaires miroitants" bioclastiques Valanginien inférieur n2a – Calcaires et marnes avec intercalations de bancs de calcaires bioclastiques (1)
j9	j9 – Berriasien indifférencié : calcaires argileux j9b – Berriasien supérieur : calcaires graveleux et microconglomérats j9a – Berriasien inférieur : calcaires argileux, noduleux
j9	Tithonique (Portlandien) : calcaires massifs, gris clair
j8	Kimméridgien supérieur : calcaires gris bleu
j7	Kimméridgien inférieur : calcaires argileux lités
j6	Oxfordien supérieur : calcaires bruns
j5	Oxfordien moyen : marnes et calcaires

A.II.4 Contexte réglementaire

A.II.4.1 Directive Cadre Européenne et Etat des masses d'eau souterraines

L'état des masses d'eau souterraines est défini par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) du bassin Rhône Méditerranée et Corse. Le SDAGE 2010-2015 est entré en vigueur le 17 décembre 2009. Il fixe pour une période de 6 ans les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Le SDAGE intègre les obligations définies par la Directive Cadre Européenne sur l'eau, ainsi que les orientations du Grenelle de l'environnement pour un bon état des eaux d'ici 2015 (2/3 des masses d'eaux en bon état).

Sur le territoire de Vic-le-Fesq, 4 masses d'eaux souterraines sont référencées au titre de la DCE :

- **calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-Montpelliéraines-système Lez (DG 113)**
- **calcaires urgoniens des garrigues du Gard (DG 128)**
- **calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières (DG 223)**
- **des marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan (DG 519)**

-La masse d'eau **des calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-Montpelliéraines-système Lez (DG 113)** présente un bon état chimique, malgré une problématique de pesticides. Cette masse d'eau ou ce secteur nécessite des mesures complémentaires au titre du programme de mesures 2010-2015. Du point de vue quantitatif, cette masse d'eau présente un état médiocre. Cependant, l'échéance de l'obtention du bon état est toujours fixée à 2015.

-La masse d'eau **des calcaires urgoniens des garrigues du Gard (DG 128) est en bon état qualitatif et quantitatif**. Cette masse d'eau est toutefois touchée par les pollutions aux pesticides mais également par la problématique des nitrates ; et nécessite des mesures complémentaires au titre du programme de mesures 2010-2015. L'échéance de l'obtention du bon état est toujours fixée à 2015.

-La masse d'eau **des calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières (DG 223) est particulièrement touchée par les pollutions aux pesticides** (Triazines : Simazine, Atrazine). L'état chimique de cette masse d'eau est médiocre. Du point de vue quantitatif, cette masse d'eau est en bon état. L'objectif d'obtention du bon état est reporté à 2021 du fait de cette pollution chimique.

-La masse d'eau **des marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan (DG 519)** présente un bon état quantitatif et chimique. L'échéance de l'obtention du bon état est toujours fixée à 2015.

Malgré des **problèmes liés aux pesticides** pour la plupart des masses d'eaux souterraines recensées sur le territoire de Vic-le-Fesq ainsi que le déséquilibre quantitatif pour certaines d'entre elles, **le risque de non atteinte de l'objectif de bon état est repoussée pour une seule masse d'eau souterraine** : Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières pour laquelle l'échéance est reportée à 2021 pour une pollution trop importante par les pesticides (Simazine – Triazines).

D'une manière générale, ces masses d'eau souterraines présentent une **problématique en pesticides non négligeables**. Le rechargement de ces masses d'eaux est, pour une part, le résultat de la percolation des précipitations sur les étendues viticoles, fortement sujettes à l'amendement et au désherbage chimique.

Une réflexion de fond est menée actuellement de façon à faire évoluer les comportements et réduire l'utilisation des pesticides (limitation du désherbage ou techniques alternatives).

Les tableaux n°2 et 3 ci-dessous indiquent l'état des masses d'eau souterraine présentes sur le territoire de la commune de Vic-le-Fesq ainsi que l'échéance fixée par la DCE pour l'obtention d'un bon état de l'eau.

Code de la masse d'eau	Libellé de la masse d'eau	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs	Aspects qualitatifs					
						Erat Nitrates	Etat Pesticides	Etats solvants chlorés	Etat chlorures	Etat amonium	Etat autres polluants
FR DG 113	Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-montpelliéraines - système du Lez	Peu de risque	Risque faible	Risque faible	Médiocre	bon	bon (surveillance)	bon	bon	bon	bon
FR DG 128	Calcaires urgoniens des garrigues du Gard BV du Gardon	Peu de risque	Peu de risque	Peu de risque	bon	bon (surveillance)	bon (surveillance)	bon	bon	bon	bon
FR DG 223	Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières	Risque élevé	Peu de risque	Risque élevé - Report à 2021	bon	bon	médiocre (Triazines)	bon	bon	bon	bon
FR DG 519	Marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan	Peu de risque	Peu de risque	Peu de risque	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon

Tableau n°2 : Caractéristiques des masses d'eau recensées sur le territoire communal.

Code de la masse d'eau	Libellé de la masse d'eau	Objectif Etat Quantitatif		Objectif Etat Chimique		Objectif Global de Bon Etat	
		Etat	Échéance	Etat	Échéance	Échéance	
FR DG 113	Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-montpelliéraines - système du Lez	Médiocre	2015	Bon	2015	2015	
FR DG 128	Calcaires urgoniens des garrigues du Gard BV du Gardon	Bon	2015	Bon	2015	2015	
FR DG 223	Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières	Bon	2015	Médiocre	2021	2021	
FR DG 519	Marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan	Bon	2015	Bon	2015	2015	

Tableau n°3 : Échéance de l'obtention du bon état des masses d'eau souterraines recensées sur le territoire communal.

A.III HYDROGRAPHIE ET MILIEUX NATURELS

A.III.1 Hydrographie

➤ *Cf. Planche n°3 : Contexte hydrologique*

A.III.1.1 Réseau hydrographique

Vic-le-Fesq est située sur le bassin versant (BV) du Vidourle.

Le BV du Vidourle est souvent décomposé en 3 régions (Haut, Moyen et Bas Vidourle). La commune est implantée sur la partie centrale : le moyen Vidourle.

La commune est drainée par le réseau hydrographique du Vidourle: **le ruisseau du la Courme, du Doulibre et la Clastre sont les principaux affluents du Vidourle sur le territoire communal de Vic-le-Fesq.**

D'autres petits ruisseaux et valats, comme par exemple le ruisseau du Valadas, viennent complétés le réseau hydrographique de Vic-le-Fesq.

Le ruisseau du Valadas constitue le milieu récepteur du rejet de la station d'épuration communale. Ce valat se jette dans le Vidourle à environ 300 mètres en aval du point de rejet de la STEP.

A.III.1.2 Inondabilité

Vic-le-Fesq est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRi) du Moyen Vidourle, approuvé le 3 juillet 2008.

Ce PPRi concerne 22 de communes depuis Orthoux-Sérignac-Quilhan à Sommières.

La zone inondable du Moyen Vidourle intègre les parties basses de la commune, situées le long des cours d'eau et ruisseau.

Le PPRi intègre aussi des affluents du Vidourle situés sur le territoire communal : la Courme, Le Doulibre et la Clastre.

Le ruisseau la Clastre est situé au sud du centre-village, il traverse la commune de Vic-le-Fesq d'Est en Ouest pour rejoindre le Vidourle. Les zones inondables liées à ce ruisseau, sous influence du Vidourle, intègrent une petite partie des réseaux en aléa fort et modéré (N-U et F-U). Le poste de relevage de l'ancienne STEP est intégré au PPRi en aléa résiduel en zone naturelle (R-NU)

De la même manière, sous l'influence du Vidourle, une zone inondable du PPRi est associée au ruisseau le Valadas. Il intègre une partie de la station d'épuration de Vic-le-Fesq : le deuxième étage du filtre plantés de roseaux, en zone à aléa résiduel en zone naturelle (R-NU)

Le PPRi Moyen Vidourle est cantonné aux secteurs proches des cours d'eau et ruisseau.

Le village de Vic-le-Fesq n'est que peu exposé. En effet, la seule zone urbaine intégrée au PPRi et est la zone inondable du ruisseau La Clastre. Très peu d'habitations ou de réseaux d'assainissement collectifs sont concernés par cette zone inondable à aléa important.

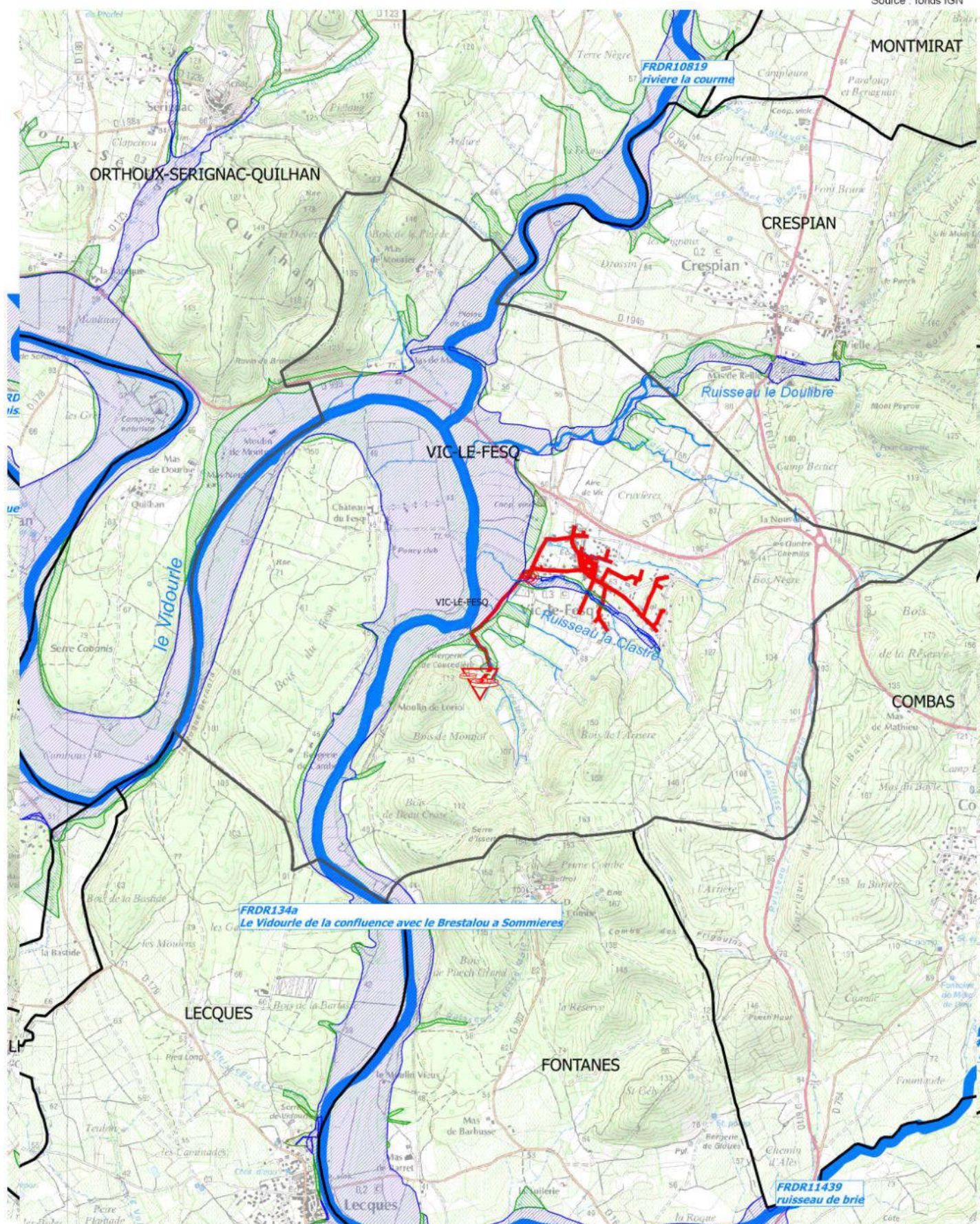
Le poste de relevage et le deuxième étage de la station d'épuration sont intégrés au PPRi en zone à aléa résiduel en zone naturelle R-NU, ne constituant pas un danger pour le système d'assainissement collectif.

Le règlement de la zone R-NU, stipule que « sont autorisés :

« Les équipements d'intérêt général, lorsque leur implantation est techniquement irréalisable hors du champ d'inondation, et sous réserve qu'une étude hydraulique et technique identifie leur impact sur l'écoulement des crues à l'amont et à l'aval, définisse les mesures compensatoires à adopter pour annuler ces effets, et précise les conditions d'implantation pour assurer la sécurité de l'ouvrage, y compris pour une crue exceptionnelle (1,8 fois le débit de référence) ».

Réseau hydrographique et PPRi Moyen Vidourle

Source : fonds IGN



LEGENDE

- | | | |
|-----------------------|--------------------------|---|
| Limite communale | Réseaux d'assainissement | Aléa fort et modéré en zone urbaine et non urbaine (N-U et F-U) |
| Réseau hydrographique | STEP | Aléa résiduel en zone naturelle (R-NU) |
| | | Aléa résiduel en zone urbaine (R-U) |

1:40 000

0 250 500 m

A.III.2 Contexte réglementaire

A.III.2.1 Directive Cadre Européenne et Etat des Masses d'eau superficielles

Au même titre que les masses d'eau souterraines, l'état des masses d'eau superficielles est défini par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin Rhône Méditerranée et Corse. Le SDAGE 2010-2015 est entré en vigueur le 17 décembre 2009. Il fixe pour une période de 6 ans les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Le SDAGE intègre les obligations définies par la Directive Cadre Européenne sur l'eau, ainsi que les orientations du Grenelle de l'environnement pour un bon état des eaux d'ici 2015 (2/3 des masses d'eaux en bon état).

Sur le territoire de Vic-le-Fesq, deux masses d'eau superficielles sont référencées au titre de la DCE :

- **Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières (FRDR134a)**
- **Rivière la Courme (FRDR10819)**

Les tableaux en page suivante résument les caractéristiques de cette masse d'eau. Ils rappellent l'échéance fixée par la DCE pour l'obtention d'un bon état de l'eau.

Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières est un fleuve côtier de taille relativement importante (≈95 km) dont le tracé a été modifié au cours du temps. D'autre part, la pression viticole engendre une problématique « pesticides » et des phénomènes d'eutrophisation dans les cours d'eau. Une lutte contre l'eutrophisation via la réduction des rejets en azote et phosphore d'origine urbains et agricoles est menée. En ce qui concerne les pesticides, des actions de réductions de surfaces désherbées, l'utilisation des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles et non agricoles vont être réalisées.

Malgré les problématiques pesticides, eutrophisation et hydromorphologique, **l'objectif de bon état de la masse d'eau Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières est fixée à 2015.**

La Courme est un cours d'eau de taille modeste (≈20 km) et est un affluent du Vidourle. La pression viticole engendre une problématique « pesticides ».

L'objectif de bon état de la masse d'eau La Courme est reportée à 2027 en lien avec les problématiques pesticides, les paramètres généraux de qualité physico-chimique et la flore aquatique.

Les 2 stations de suivi de la qualité des eaux les plus proches, amont et aval du rejet de la station d'épuration de Vic-le-Fesq, se situent sur le Vidourle :

- au niveau de la commune de Vic-le-Fesq (code station 06178026), située 600 m en amont de la confluence entre le Valadas et le Vidourle, et dont les résultats de qualité des eaux relevés sont présentés ci-après ;
- au niveau de la commune de Salinelles (code station 06178027), située environ 6 km en aval de la confluence entre le Valadas et le Vidourle, et dont les résultats de qualité des eaux relevés sont présentés ci-après ;

État des eaux de la station

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments	Acidification	Salinité	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Poissons (2)	Hydromorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
2014	TBE	NC	TBE	TBE	Ind							Ind		
2011	BE	NC	BE	TBE	Ind							Ind		
2010	BE	NC	BE	TBE	Ind							Ind		
2008	MOY ①	NC	TBE	TBE	Ind		TBE					BE		
2007	MOY ①	NC	TBE	TBE	Ind		TBE					BE		

Tableau n°4 : Résultat de Qualité d'eau à la station de suivi de qualité n°06178026 sur le Vidourle à Vic-le-Fesq

État des eaux de la station

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments	Acidification	Salinité	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Poissons (2)	Hydromorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
2014	BE	NC	MOY ①	TBE	Ind							Ind		
2011	MOY ①	NC	BE	TBE	Ind							Ind		
2010	MOY ①	NC	BE	TBE	Ind							Ind		
2008	MOY ①	NC	TBE	TBE	Ind		TBE					BE		
2007	MOY ①	NC	TBE	TBE	Ind		TBE					BE		

Tableau n°5 : Résultat de Qualité d'eau à la station de suivi de qualité n°06178027 sur le Vidourle à Salinelles1 dit « le Pigeonnier »

État des eaux de la station

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments	Acidification	Salinité	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Poissons (2)	Hydromorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
2014	BE	NC	BE	BE	Ind		TBE	TBE				BE		
2013	BE	NC	BE	BE	Ind		TBE	TBE				BE		
2012	MOY ①	NC	TBE	TBE	Ind		BE	TBE				BE		
2011	MOY ①	NC	TBE	TBE	Ind		TBE	TBE				BE		
2010					Ind		TBE	BE				BE		
2009					Ind		TBE	BE	MOY			MOY		
2008					Ind				MOY			MOY		

Tableau n°6 : Résultat de Qualité d'eau à la station de suivi de qualité n°06178600 sur le Vidourle à Salinelles 2 dit « Gué du moulin de Rounel »

D'après les résultats de qualité d'eau aux stations de suivi de qualité en amont et aval de la confluence entre le Valadas (ruisseau recevant le rejet de la station d'épuration de Vic-le-Fesq) et le Vidourle, l'impact du rejet de la station de Vic-le-Fesq apparaît comme peu important. A noter tout de même le passage des paramètres bilan de l'oxygène, nutriments, acidification de très bon à bon voire moyen pour les nutriments.

Code de la masse d'eau	Libellé de la masse d'eau	Risque de non atteinte du bon état	Masse d'eau fortement modifiée	Etat Quantitatif	Qualité physico-chimique estimée en 2015						Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
					Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Métaux	Pesticides	micropolluants organiques	Modifications du régime hydraulique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	Invertébrés	Poissons	Eutrophisation
FRDR134a	Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières	Faible	Oui	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon	Moyen	Bon	Fort	Modéré	Modéré	Bon	Bon	Mauvais
FRDR10819	Rivière la Courme	Risque avéré	Non	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Mauvais	Bon	Faible	Faible	Modéré	?	?	Mauvais

Tableau n°7 : Caractéristique des masses d'eau superficielles

Code de la masse d'eau	Libellé de la masse d'eau	Etat écologique		Etat chimique		Objectif Global de Bon Etat
		Etat actuel	Objectif bon état	Etat actuel	Objectif bon état	
FRDR134a	Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières	Bon	2015	?	2015	2015
FRDR10819	Rivière la Courme	Moyen	2027	?	2015	2015

Tableau n°8 : Echéance de l'obtention du bon état des masses d'eau superficielles

Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières présente une bonne qualité du point de vue écologique. En ce qui concerne l'état chimique, il n'est pas communiqué pour cette partie du Vidourle. Néanmoins, un bon état chimique est indiqué pour le Haut et Bas Vidourle ce qui laisse supposer un bon état chimique pour le Moyen Vidourle. **L'échéance de l'obtention du bon état des eaux est fixée à 2015.**

L'échéance de l'obtention du bon état des eaux de la masse d'eau la Courme est repoussée à 2027 du fait d'une problématique pesticides, des paramètres généraux de qualité physico-chimique et de la flore aquatique. Cependant, le rejet de la station d'épuration de Vic-le-Fesq est situé en aval de la confluence entre la rivière la Courme et le Vidourle. Le rejet de la station d'épuration de Vic-le-Fesq n'a donc pas d'impact sur la qualité de cette masse d'eau.

A.III.2.2 A.III.2.2 Syndicat du Vidourle et Contrat de Rivière

❑ Syndicat Interdépartementale d'Aménagement du Vidourle (SIAV)

Le Syndicat Interdépartementale d'Aménagement du Vidourle SIAV est un Syndicat regroupant aujourd'hui le Conseil général du Gard et de l'Hérault, les communautés de communes, des syndicats locaux et des communes. Il constitue la structure porteuse du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ainsi que du Contrat de Rivière.

Le SAGE du Vidourle est un outil de planification ayant une portée juridique qui fixe les objectifs, les règles et les mesures nécessaires à une gestion globale et durable de l'eau sur le périmètre. Il s'articule autour de quatre principaux types d'enjeux :

- La prévention des inondations
- La gestion quantitative de la ressource en eau
- L'amélioration de la qualité des eaux
- La préservation et la restauration des milieux aquatiques.

Sa vocation est également d'assurer à l'échelle du bassin versant la cohérence de l'ensemble des actions dans le domaine de l'eau.

❑ Contrat de Rivière

Lancé en 2008, le Contrat de Rivière est la traduction opérationnelle et contractuelle du schéma d'aménagement pour la période 2013-2018.

En termes d'assainissement, le volet A concerne la qualité des eaux et la réduction des pollutions domestiques et agricoles.

Cependant, la commune de Vic-le-Fesq n'est pas ciblée dans les problématiques locales par le Contrat de Rivière.

A.III.3 Milieux naturels

➤ Cf. Planche n°4 : Patrimoine naturel

❑ **Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) :** Néant

❑ **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**

Identifiant	Mise à jour	Type	Code
Rivière du Vidourle entre Sardan et Lecques	2008 2010	ZNIEFF Type I	3014-2088
Bois de Lens	2008 2010	ZNIEFF Type II	3015-0000
Vallée du Vidourle de Sauve aux étangs	2008 2010	ZNIEFF Type II	3014-0000

Tableau n°9 : Caractéristiques des zones ZNIEFF

❑ **Protection réglementaire (au titre de la nature)**

- Parc National ou Régional : Néant
- Réserve Naturelle Nationale ou Régionale : Néant
- Arrêté préfectoral de protection de biotopes : Néant
- Site Ramsar : Néant
- Zone Humide Grand Ensemble: Néant
- Zone Humide Élémentaire (avec leur zone fonctionnelle) : Néant

❑ **Protection réglementaire (au titre du paysage)**

- Zone de protection : Néant
- Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain ou Paysager (ZPPAUP) : Néant
- Sites Classés : Néant
- Sites Inscrits : Néant

❑ **Engagements européens et internationaux**

- Zone Vulnérable aux Nitrates (Directive Européenne « Nitrates ») : Néant
- Zone Sensible à l'eutrophisation (Directive Européenne « ERU ») : Néant
- Réseau Natura 2000 : Zone Spéciale de Conservation (ZSC) / Site d'Intérêt Communautaire (Directive Européenne « Habitats naturels »): Néant
- Réseau Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale (Directive Européenne « Oiseaux ») : Néant
- Réserve de Biosphère (Unesco) : Néant

❑ **Gestion concertée de la ressource en eau**

Nom	Type	Structure Porteuse	Etat
Contrat Vidourle	Contrat de rivière	SIAS	Signé/en cours d'exécution

Le contexte patrimonial naturel et réglementaire sur le secteur d'étude reste relativement modeste avec trois ZNIEFF.

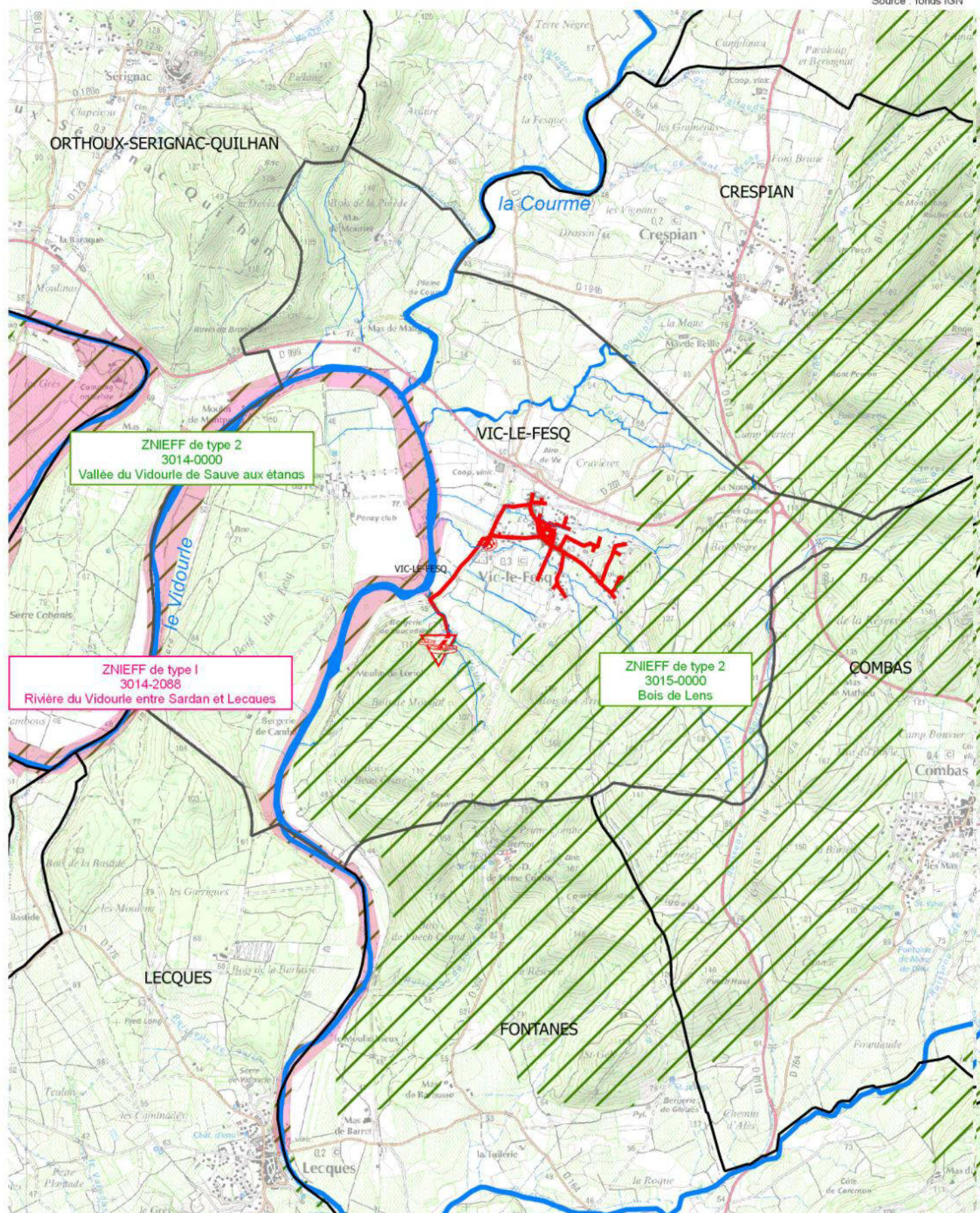
Les zones urbanisées et urbanisables du territoire ne sont pas comprises dans ces secteurs protégés. **Le contexte réglementaire relatif au patrimoine naturel ne présente pas de contrainte particulière pour le système d'assainissement de Vic-le-Fesq.**

Le Vidourle fait partie des cours et plans d'eau identifiés par le SDAGE comme prioritaire vis-à-vis de l'eutrophisation, une réduction des apports azotés et phosphorés d'origine domestique et industrielle devra être réalisée sur les grandes et petites collectivités.

Pour ces dernières, un aménagement de zones naturelles « tampon » derrière la station d'épuration pour éviter les rejets directs au cours d'eau ou en minimiser l'impact est préconisé par le SDAGE RMC.

Patrimoine naturel

Source : fonds IGN



LEGENDE

- Limite communale
- Réseaux d'assainissement
- Réseau hydrographique
- STEP
- ZNIEFF de Type 1
- ZNIEFF de Type 2

1:40 000

0 250 500 m

A.IV USAGES DE L'EAU

A.IV.1 Alimentation en eau potable

➤ *Cf. Planche n°5 : Périmètres de protection des captages*

Le SIAEP du Vidourle est maître d'ouvrage du système d'eau potable communal. L'exploitation est réalisée en affermage par la société SAUR.

La commune de Vic-le-Fesq ne dispose pas de forage sur son territoire. Elle est alimentée par le forage du Syndicat du Vidourle : le champ captant de Prouvessat sur la commune de Combas. Ce captage est constitué de 2 forages profond (150m), il est donc protégé du risque de contamination par des pollutions en surface.

Sur le territoire communal, aucun captage d'eau destinée à la consommation publique n'est recensé.

En aval hydraulique de la station d'épuration communale, un captage d'eau potable destinée à la consommation publique est recensé : le forage de Lecques, anciennement utilisé en secours pour les besoins en eau potable du Syndicat du Vidourle dont fait partie la commune de Vic-le-Fesq. Ce forage est désormais abandonné, des contraintes trop importantes existent sur les périmètres de protection empêchant une qualité de l'eau satisfaisante pour l'usage d'alimentation en eau potable.

L'alimentation en eau potable n'impose aucune contrainte vis-à-vis du système d'assainissement de Vic-le-Fesq.

Le premier captage recensé en aval du rejet de la STEP– dans la nappe d'accompagnement du Vidourle - n'est désormais plus utilisé.

Ensuite, en aval, un autre captage en eau potable est recensé dans la nappe d'accompagnement du Vidourle (forage Moulin de Villevielle à Villevielle), mais est situé à une distance suffisante (> 8 km) pour limiter considérablement les risques de pollution de la ressource.

Le périmètre de protection éloigné du forage de la bergerie de Gleiz à Fontanes s'étend en partie sur le territoire communal de Vic le Fesq. Néanmoins, aucun ouvrage ou réseau d'assainissement collectif n'est présent sur ce secteur pouvant impacter qualité de l'eau du forage de Fontanes.

A.IV.2 Baignade

Aucune zone de baignade officielle n'est recensée sur territoire communal de Vic-le-Fesq.

Le premier site officiel de baignade recensé à l'aval de la commune est situé sur le Vidourle au niveau de la commune de Lecques : **Baignade « le Rocher de Lecques », environ 4 km en aval de la confluence entre le ruisseau du Valadas (ruisseau recevant le rejet de la STEP de Vic-le-Fesq) et le Vidourle à Vic-le-Fesq.**

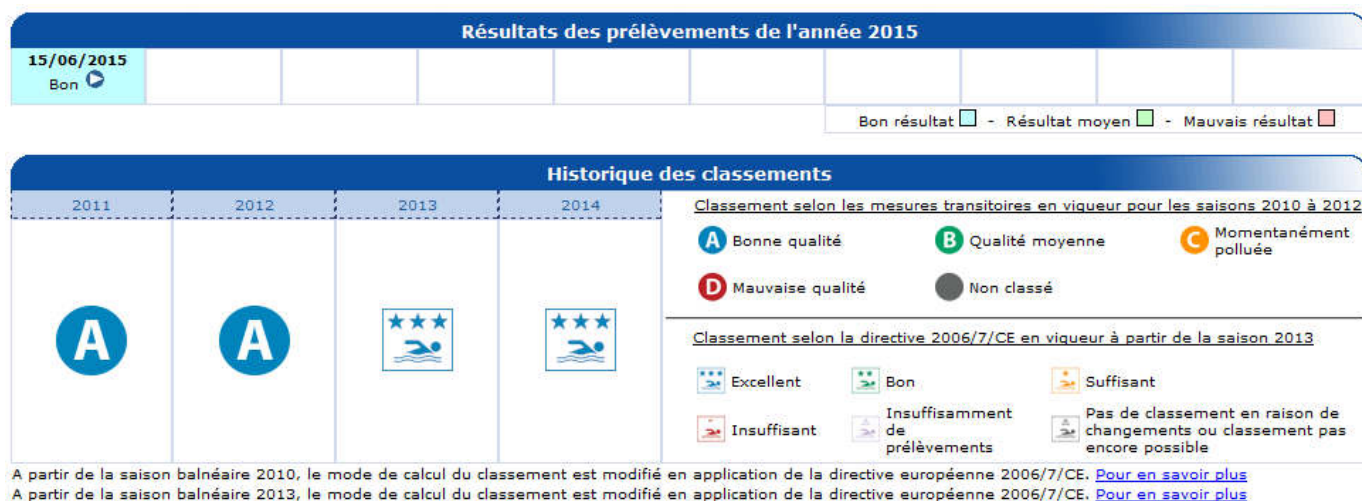


Tableau 10 : Bilan 2011-2014 ARS du Gard sur la baignade « le Rocher de Lecques »

D'après les bilans réalisés par l'ARS, la qualité de baignade du « Rocher de Lecques » est de bonne qualité de 2011 à 2012. La nouvelle législation mise en place en 2013 classe ce site de baignade en qualité excellente sur les années 2013 et 2014.

En fonctionnement usuel, par temps sec, le système d'assainissement de Vic-le-Fesq ne représente pas un impact fort vis-à-vis de l'usage baignade.

En cas de dysfonctionnements de la station d'épuration, ou de rejets directs d'effluents non traités par le déversoir d'orage PR ancienne step, une dégradation de la qualité bactériologique de la baignade pourrait être observée au regard de la proximité de cette dernière.

La vigilance actuelle sur le bon fonctionnement des ouvrages, notamment en période estivale, doit continuer. Tout gros dysfonctionnement du système d'assainissement par temps sec devra être signalé par la commune au gestionnaire de baignade, comme le prévoit certainement le profil de baignade.

A.IV.3 Irrigation

Aucun réseau majeur d'eau brute n'est mis en place sur le territoire de Vic-le-Fesq (risque limité d'intrusion d'eaux d'irrigation vers les réseaux d'assainissement).

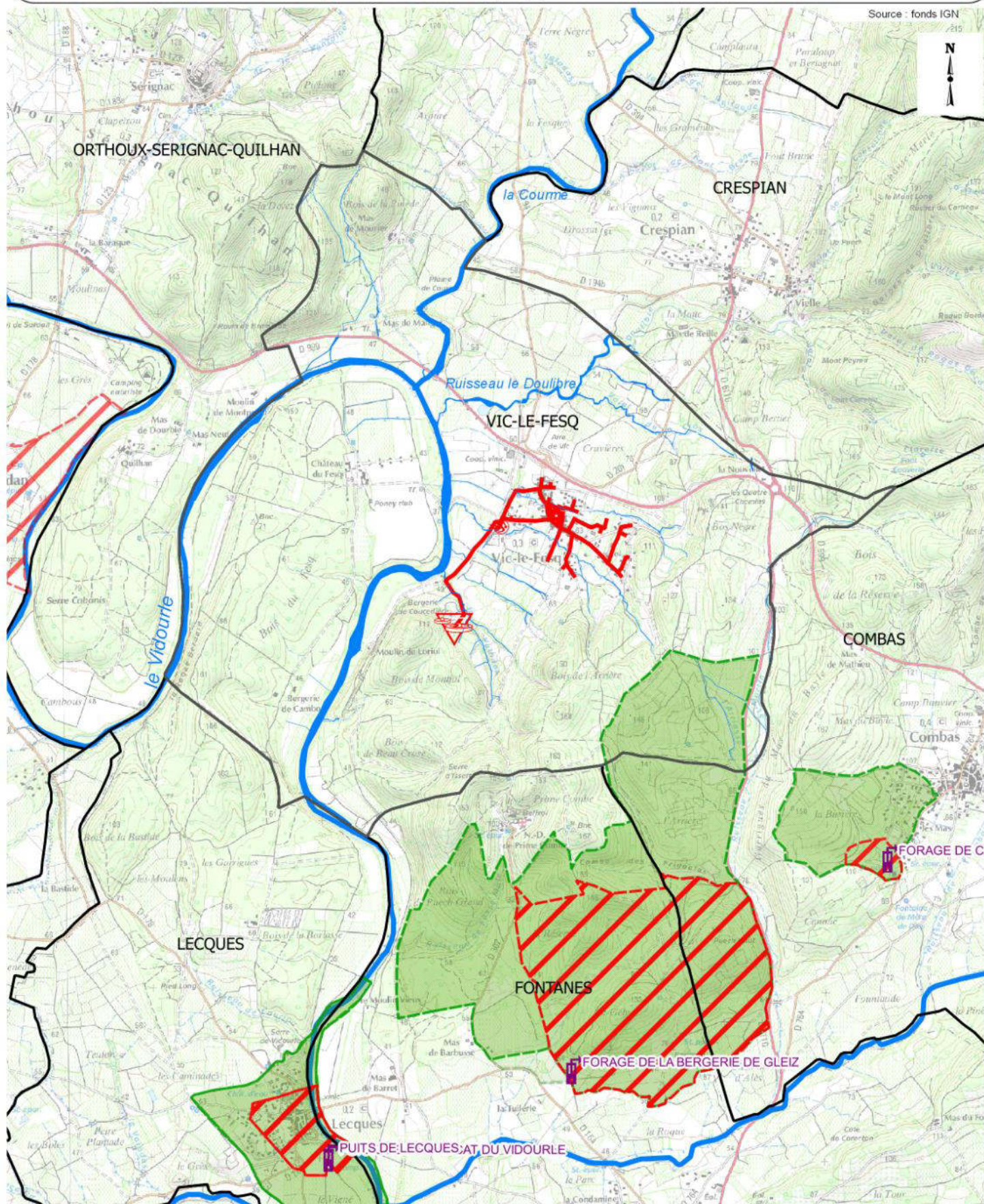
L'usage irrigation est peu développé sur le secteur, de par un recensement de cultures viticoles essentiellement.

A.IV.4 Autres loisirs aquatiques

La pêche est pratiquée sur le Vidourle, la fédération de pêche classe le Moyen Vidourle en 2^{ème} catégorie piscicole.

Les usages des eaux superficielles et souterraines sont peu contraignants pour le système d'assainissement de Vic-le-Fesq. Aucune prescription réglementaire n'est à signaler concernant le schéma directeur d'assainissement.

Périmètres de protection des captages AEP



LEGENDE

Limite communale
 Réseau hydrographique

Réseaux d'assainissement



Périmètre de Protection Rapproché (PPR)
 Périmètre de Protection Eloigné (PPE)

1:30 000

0 250 500 m

B. URBANISME ET DEMOGRAPHIE

B.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

L'analyse démographique se base sur l'évolution passée de la population communale, sur les documents d'urbanisme qui régissent le développement urbain du territoire, et sur les projets d'urbanisme de la municipalité. Le but est de présager l'évolution démographique future afin d'envisager l'avenir des ouvrages et réseaux du système d'assainissement.

L'analyse démographique de la commune est un point crucial du schéma directeur, puisqu'il consiste à **fixer une hypothèse de population future la plus fine possible**. En effet, un sous-dimensionnement, autant qu'un sur-dimensionnement, serait préjudiciable pour les collectivités actuelles et futures.

B.II DOCUMENTS D'URBANISME

B.II.1 SCoT

La commune de Vic-le-Fesq fait partie de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.

Aucun Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) n'a été réalisé sur ce territoire.

B.II.2 Plan d'occupation des sols en vigueur (POS)

La commune est en possession d'un POS, le passage en PLU est encours.

Le document d'urbanisme en vigueur est le POS.

Le passage en Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration.

B.III ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

B.III.1 Historique

Depuis 1968, la commune connaît une croissance démographique relativement importante et régulière. La population permanente est passée de 200 à 440 habitants permanents en 40 ans.

La commune de Vic-le-Fesq connaît une croissance relativement régulière avec un taux de croissance autour de 2,2% /an des années 1970 aux années 2000. A noter, une diminution anecdotique de la croissance de 1975 à 1982.

Un pic démographique est observé sur la période 2007 à 2012, avec une croissance de l'ordre de 4%/an. En effet, depuis 2006, un nombre relativement importants de nouvelles habitations ont été construites expliquant ce pic démographique.

Le Tableau suivant rassemble les données INSEE de la commune depuis 1968.

Commune	Année :	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
VIC-LE-FESQ	Nombre de résidents permanents	199	231	209	250	297	360	439
	Taux de Variation annuelle	2,15%	-1,42%	2,26%	1,93%	2,43%	4,05%	

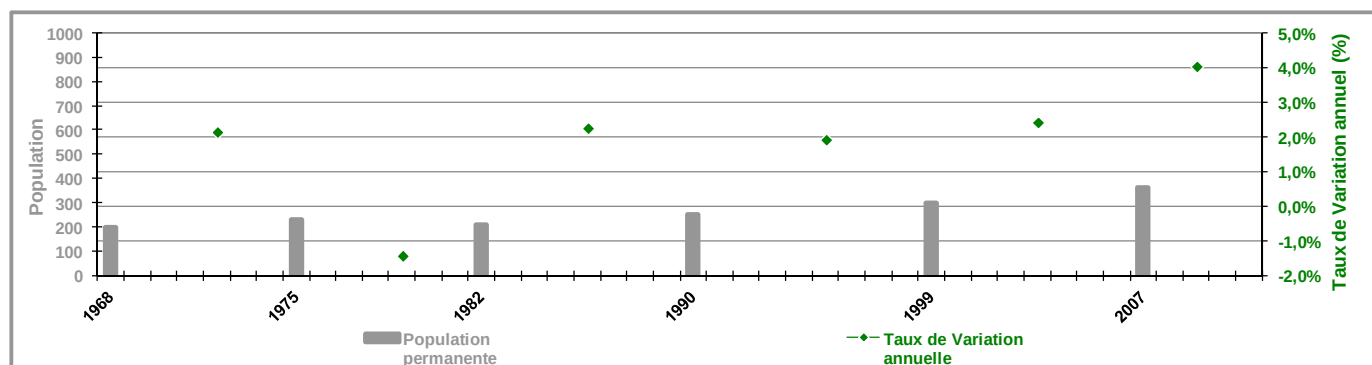


Tableau n°11 : Historique démographique de la commune

La commune compte une population d'environ 500 habitants en 2015.

Vic-le-Fesq connaît une croissance démographique importante et régulière, qui était constante (environ 2,2% de taux d'accroissement) des années 1970 à 2000 et qui connaît un pic démographique sur ces dernières années autour de 4%/an.

B.III.2 Situation actuelle

En 2015, la population communale est de 500 habitants permanents.

La commune connaît une croissance démographique relativement importante et régulière.

Sur ces dernières années, un pic démographique est observé (taux d'accroissement annuel de 4%/an de 2007 à 2012). Ce phénomène peut être expliqué par un nombre important de constructions de nouvelles habitations.

Toutefois cette situation est exceptionnelle, les élus souhaitent revenir à des taux d'accroissement plus courant (autour de 2%) afin d'avoir une croissance maîtrisée pour préserver le cadre de vie et le développement de la commune.

Selon les données INSEE de 2011, la typologie de l'habitat est décomposée tel que :

	Nombre	Ratio (pop / logement)	Population
Résidences principales	187	2,3	439
Résidences secondaires	21	2,5	53
Logements vacants	15	0,0	0
Population totale en période de pointe touristique			492

Tableau n°12 : Typologie de l'habitat de la commune (INSEE 2011)

Au total, près de 220 logements sont recensés.

La proportion de logements secondaires, égale à 11%, correspond à un potentiel touristique peu important.

La proportion de logements vacants s'élève à 7% environ, un taux moyen dans le département du Gard.

B.III.4 Analyse prospective

B.III.4.1 Potentiel d'urbanisation - Dents creuses

Le territoire de Vic-le-Fesq dispose d'un nombre important de dents creuses. En effet, sur la carte-ci-dessous, il est recensé toutes les dents creuses du territoire de Vic-le-Fesq. La surface associée à la totalité de ces dents creuses est de 40 000m².

Commune	Densification de l'habitat existant (remplissage des dents creuses)	Capacité de construction de nouveaux logements (500 m ² /lot)	Capacité d'accueil de nouveaux arrivants (2.4 personnes / logement)
Vic-le-Fesq	40 000 m ² <i>Mais environ 80% sera consacré à des parcelles habitables soit : 32 000 m²</i>	65	160 personnes

Tableau n°13: Capacité d'accueil des dents creuses de Vic-le-Fesq

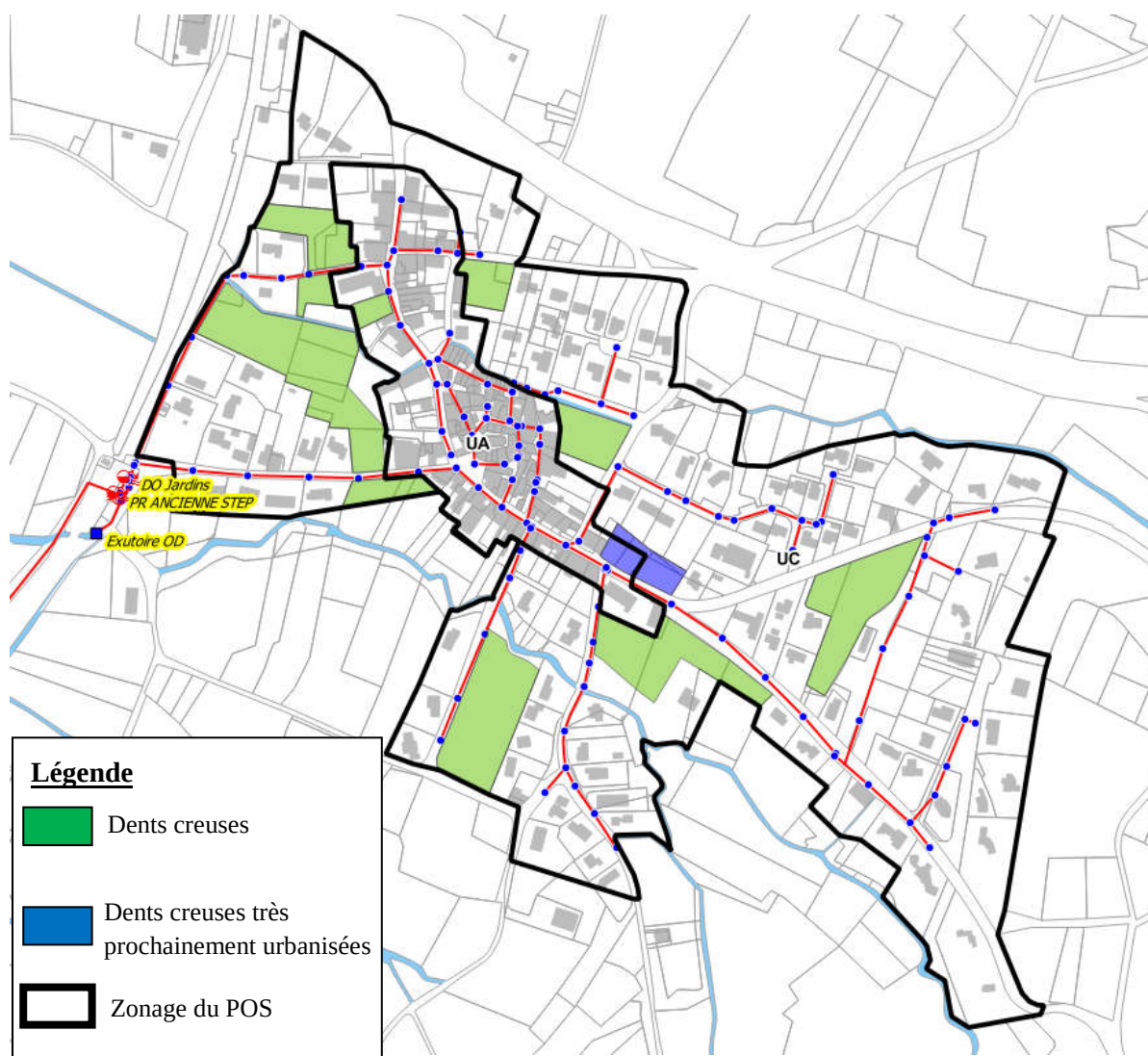


Illustration n°2 : Carte des dents creuses de Vic-le-Fesq

Les possibilités d'urbanisation de la commune offertes par les dents creuses sont importantes, avec un potentiel estimé à 65 parcelles constructibles disponibles. Les dents creuses permettent « *en théorie* » d'accueillir près de 160 habitants supplémentaires (calculé sur la base d'un ratio de 2,4 habitants/logement identique à celui observé en 2011 sur la commune).

Une augmentation de 160 habitants à l'horizon 2030 correspond à un taux de croissance de 2%/an.

B.III.4.2 Evaluation de la population à moyen et long terme

La population permanente future de Vic-le-Fesq est estimée selon plusieurs hypothèses:

- Hypothèse basse : prise en compte du taux de croissance départemental de 1,2 %/an ;
- Hypothèse moyenne : poursuite du taux de moyen de croissance observé de 1970 à 2007 de 2 %/an, correspondant également au remplissage de toutes les dents creuses communales à l'horizon 2030.
- Hypothèse haute : poursuite du dernier taux de croissance communal de 4% /an.

L'évolution démographique de la population permanente selon les trois hypothèses énoncées auparavant :

Population prospective de Vic-le-Fesq					
	INSEE 2011	Estimation 2015	Horizon 2025	Horizon 2035	Horizon 2045
Hypothèse basse : Taux de croissance moyen départemental (1,2 % par an)	439	500	560	630	720
Hypothèse moyenne : Poursuite du taux de croissance moyen observé de 1970 à 2007, correspondant au remplissage de toutes les dents creuses communales (40 000 m ²) (+ 2% par an)	439	500	610	740	910
Hypothèse haute : Poursuite du dernier taux de croissance communal (+ 4 % par an)	439	500	740	1100	1620

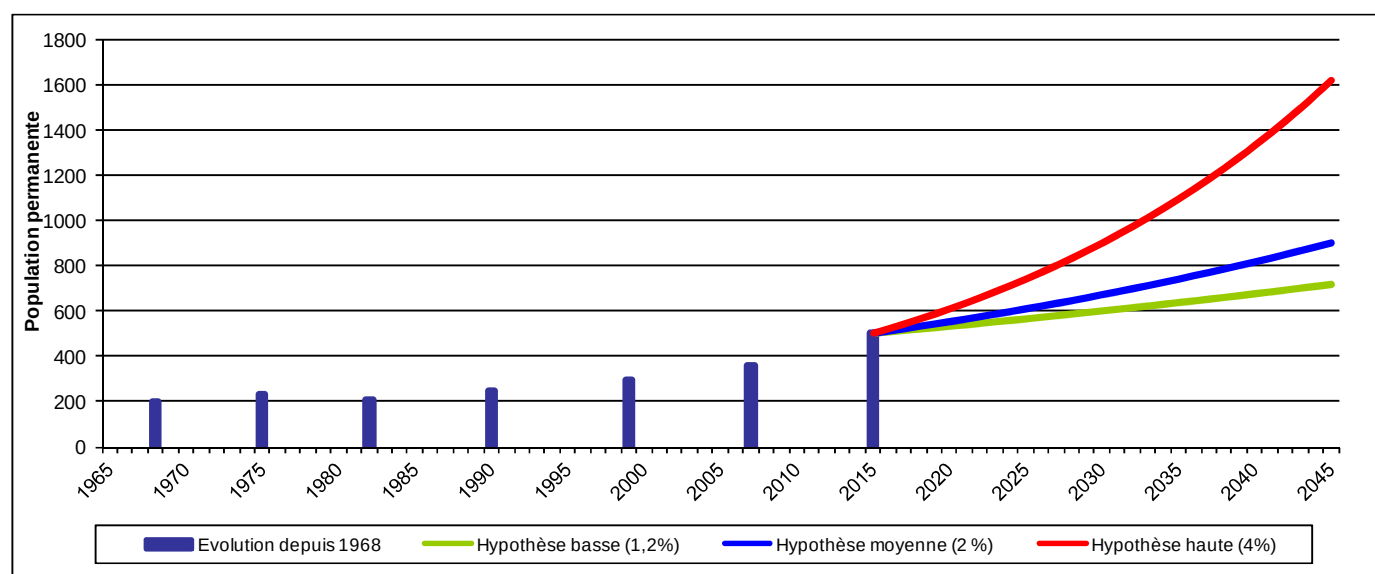


Tableau n°14 : Perspectives d'évolution démographique

L'hypothèse moyenne d'un taux de croissance de 2%/an apparait comme la plus plausible, cette hypothèse est donc retenue.

Selon cette hypothèse, la population permanente atteindra :

- horizon 2025 : environ 610 habitants ;

- horizon 2035 : environ 740 habitants ;

Horizon 2045 : environ 910 habitants.

B.IV POPULATION SAISONNIERE

B.IV.1 Situation actuelle

Le tableau suivant présente les structures d'accueil recensées sur le territoire communal, et leurs capacités d'accueil.

	2011		
	Nombre	Ratio (pop / logement)	Population
Résidences principales	187	2,3	439
Résidences secondaires	21	2,5	53
Hôtels (chambres)	0	-	0
Campings (emplacements)	0	-	0
Gîtes.... (chambre)	0	-	0
Population totale en période de pointe touristique			492

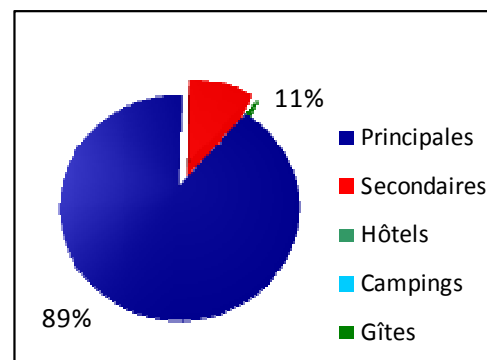


Tableau n°15 : Structures d'accueil touristique

Ainsi en période estivale, 50 personnes supplémentaires sont attendues sur la commune.

La capacité d'accueil touristique est faible, avec environ 50 personnes supplémentaires en pointe estivale, soit une augmentation de l'ordre de 10% environ.

Néanmoins les arrivées de la population estivale supplémentaire compensent les départs en vacances de la population sédentaire.

Les variations saisonnières sont jugées insignifiantes.

La variation saisonnière de la population est négligeable pour l'évolution des charges reçues à la station.

B.IV.2 Analyse prospective

Aucun projet de création de camping ou d'hôtel n'est connu sur la commune.

Ainsi, la population estivale est considérée constante à l'avenir.

B.V BILAN DES POPULATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Selon la volonté des élus, l'hypothèse moyenne est conservée, soit une croissance démographique future d'environ 2%/an d'augmentation.

La population permanente en 2015 est de 500 habitants.

La population touristique estivale est estimée à près de 50 personnes supplémentaires.

La population future envisagée sur la commune de Vic-le-Fesq s'élève à :

- **610 habitants à l'horizon 2025,**
- **740 habitants à l'horizon 2035,**
- **910 habitants à l'horizon 2015,**
- **50 personnes supplémentaires en pointe estivale.**

Cette évolution démographique correspond à un taux de croissance annuel moyen de 2 %/an.

B.VI ACTIVITE INDUSTRIELLE- ETABLISSEMENTS POLLUANTS

Le recensement des activités industrielles est réalisé de manière exhaustive sur la commune. Ces activités peuvent en effet être la source de dysfonctionnements importants sur les réseaux et les ouvrages de traitement, tant en raison de la qualité que de la quantité des effluents rejetés.

B.VI.1 Activités industrielles

La commune ne compte pas d'industrie à proprement parlé. Toutefois, des activités génératrices d'effluents potentiellement polluants sont recensées sur le territoire :

- Fromagerie association « Maison heureuse, Maison d'enfants » (en assainissement collectif avec prétraitement). Cette fromagerie a été contrôlée dans le cadre de l'étude de schéma directeur. Les effluents rejetés sont uniquement les eaux de lavage. Ils subissent un prétraitement, via un bac à graisse, avant d'être envoyés vers le réseau d'assainissement. Les eaux vertes (petit-lait ou lactosérum, chargé du point de vue organique) sont stockées dans une citerne et épandues. La fromagerie n'a pas d'impact sur le système d'assainissement de Vic-le-Fesq
- Cave privée André Baniol (assainissement collectif avec prétraitement)
- 1 épicerie – point multiservices (assainissement collectif)
- Ancienne cave coopérative (en assainissement non collectif), désormais appelé Transvins

En raison de la petite taille des exploitations, aucun diagnostic ne sera réalisé sur ces établissements.

L'ancienne cave coopérative est en assainissement non collectif, de ce fait aucun diagnostic ne sera réalisé sur cet établissement.

B.VI.2 Services à la collectivité et d'accueil touristique

Vic-le-Fesq est un village doté de certains services à la collectivité :

- Ecole (40-50 enfants): Restauration sur une autre commune
- Micro-crèche (10 enfants)

Au vu de la petite taille de l'école et de la crèche, aucun diagnostic ne sera réalisé sur cet établissement.

A l'heure actuelle, les activités économiques recensées sur la commune de Vic-le-Fesq n'ont pas d'impact important sur le système d'assainissement collectif.

B.VII ROLE DE L'EAU ET POPULATION RACCORDEE

B.VII.1 Consommation AEP et Assainissement

En 2014, la commune de Vic-le-Fesq dénombre 246 abonnés effectifs à l'eau potable sur l'ensemble de la commune. En termes d'assainissement collectif, 188 abonnés sont recensés, regroupés autour du village.

Le taux de raccordement sur l'ensemble du territoire communal s'élève donc à 76%. Environ 15 habitations relèvent de l'assainissement non collectif.

Le tableau suivant rassemble l'ensemble des informations en lien avec le fonctionnement des services d'eau potable et d'assainissement.

Nombre d'abonnés et volumes facturés en AEP et Assainissement			
	2014		2014
Nombre d'abonnés AEP	263	Facturation aux abonnés AEP	28 186 m ³ /an
Nombre de Double Compteur	NC	Facturation aux abonnés AEP non assainis	7 830 m³/an
Nombre d'abonnés sans consommation	17	Facturation aux abonnés assainissement	20 356 m³/an
Nombre d'abonnés AEP effectifs	246	Volume journalier moyen facturé aux abonnés assainissement	56 m ³ /j
Nombre d'abonnés Assainissement effectifs	188	Taux de restitution aux réseaux d'eaux usées	85%
Nombre d'habitations en Assainissement non Collectif	15	Estimation du volume rejeté dans les réseaux d'assainissement non facturé	0 m ³ /an
Taux de Raccordement	76%	Volume journalier moyen d'eaux usées strictes attendu à la station	47 m³/j

24%

76%

- Nombre d'abonnés Assainissement effectifs
- Nombre d'habitations en Assainissement non Collectif

28%

72%

- Volume facturé aux abonnés AEP raccordés à l'assainissement
- Volume facturé aux abonnés AEP non raccordés à l'assainissement

Tableau n°16 : Nombre d'abonnés et volume facturés en assainissement et eau potable

En 2014, le volume annuel moyen facturé aux abonnés AEP atteint 28 185 m³/an, et 20 355 m³/an aux abonnés à l'assainissement collectif.

Le taux de raccordement est faible car il est calculé sur le nombre d'abonné AEP et EU. Le taux réel de raccordement, calculé sur le nombre d'habitations, serait plus proche de 93% (15 habitations en ANC pour 220 habitations au total).

Ainsi en considérant un taux de restitution d'environ 85 % (85% étant consommés et pas rejetés à l'assainissement collectif), le volume journalier moyen d'eaux usées attendu à l'exutoire des réseaux est estimé à 47 m³/j, hors eaux claires parasites.

B.VII.2 Gros consommateurs

Le tableau suivant permet de synthétiser les gros consommateurs en eau (consommation > 400 m³/an).

Pour autant, tous ne sont pas raccordés à l'assainissement et ainsi source importante de rejets d'eaux usées aux réseaux.

NOM	ADRESSE	2 014	2 013	2 012
Etablissement Maison Heureuse	GRAND RUE	1 355 m ³	1 172 m ³	1 084 m ³
Mr Fazende	RUE DU 19 MARS 1962	914 m ³	78 m ³	75 m ³
SARL Transvins	ROUTE DE NIMES	2 848 m ³	3 050 m ³	2 332 m ³
SCI SASAMAMI	RUE DU FOUR	431 m ³	50 m ³	118 m ³
TOTAL (m³/an)		5 548 m³	4 350 m³	3 609 m³

Au total, **4** consommateurs sont identifiés « **gros consommateurs** », et représentent une consommation totale de **5 548 m³ sur l'année 2014**.

Au regard du volume total facturé aux abonnés AEP (28 186 m³/an), ces volumes issus des gros consommateurs représentent environ 20% de l'assiette de facturation AEP. Toutefois, le plus gros consommateur (SARL Transvins, ancienne Cave coopérative de Vic le Fesq) n'est pas raccordé à l'assainissement collectif.

Les gros consommateurs n'ont pas d'influence notable sur le fonctionnement du système d'assainissement communal.

C. ASPECTS QUALITATIFS OUVRAGES ET EQUIPEMENTS

C.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

L'état des lieux du système d'assainissement de la commune comprend nécessairement un inventaire exhaustif des ouvrages et des réseaux, précisant leurs caractéristiques physiques et leur fonctionnement.

Cet inventaire a plusieurs objectifs :

- Mise à jour des plans des réseaux, en conformité avec le Décret de Janvier 2012 : établissement d'un inventaire patrimonial des réseaux des organes et des ouvrages, avec localisation précise en XYZ précision centimétrique (classe A des DICT) ;
- Avoir une vision globale du système d'assainissement,
- Etablir un premier diagnostic de terrain,
- Cibler les problèmes récurrents,
- Vérifier le dimensionnement des ouvrages.

L'état des lieux qualitatif du système d'assainissement est réalisé à partir des investigations suivantes :

- Collecte des données auprès des différents services (autosurveillance, plans des réseaux et ouvrages, rôles d'eau, etc.) ;
- Repérage des réseaux, des équipements (regards de visite, chasse d'égout, organes de mesure, etc.) et des ouvrages particuliers (postes de refoulement, ouvrages de délestage, siphon, dessableur, station d'épuration, etc.);
- Cartographie des réseaux ;
- Campagne de mesures des charges reçues aux ouvrages de traitement.

C.II.BILAN DES INVENTAIRES

C.II.1 Les réseaux d'assainissement

➤ Cf. Planche : Synoptique altimétrique des réseaux & Plan des réseaux d'assainissement

La compétence de l'assainissement collectif est détenue par la régie. L'exploitation des réseaux a été attribuée, par convention depuis le 1^{er} janvier 2011, à la société Saur. L'exploitation de la station d'épuration est assurée par l'employé communal.

Le système d'assainissement est globalement bien entretenu et exploité.

Le synoptique altimétrique en page suivante présente le fonctionnement général des réseaux d'assainissement de la commune.

C.II.1.1 Les canalisations

Implanté dans la plaine du Vidourle, au pied d'un massif collinaire, Bois des Lens et plus précisément le Bois de l'Arrière. Le village de Vic-le-Fesq profite d'une pente naturelle favorable à un écoulement gravitaire des effluents.

Quelques mas isolés (Château du Fesq, Mas de Maliges) ne sont pas connectés à l'assainissement collectif du fait de leur éloignement important du centre-village.

Le linéaire total des réseaux est de 4 360 ml.

Le tableau suivant illustre la répartition des réseaux en fonction du type d'écoulement.

Type d'écoulement		Linéaire (m)	Proportion (%)
Gravitaire	Séparatif	3 542 m	81%
	Unitaire	0 m	0%
Refoulement		818 m	19%
Total		4 360 m	100%

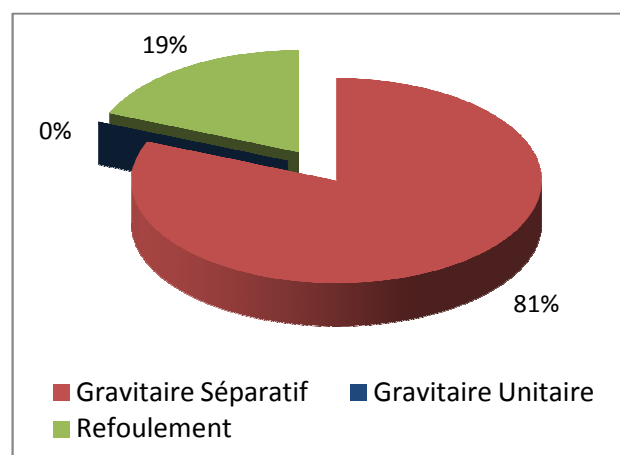
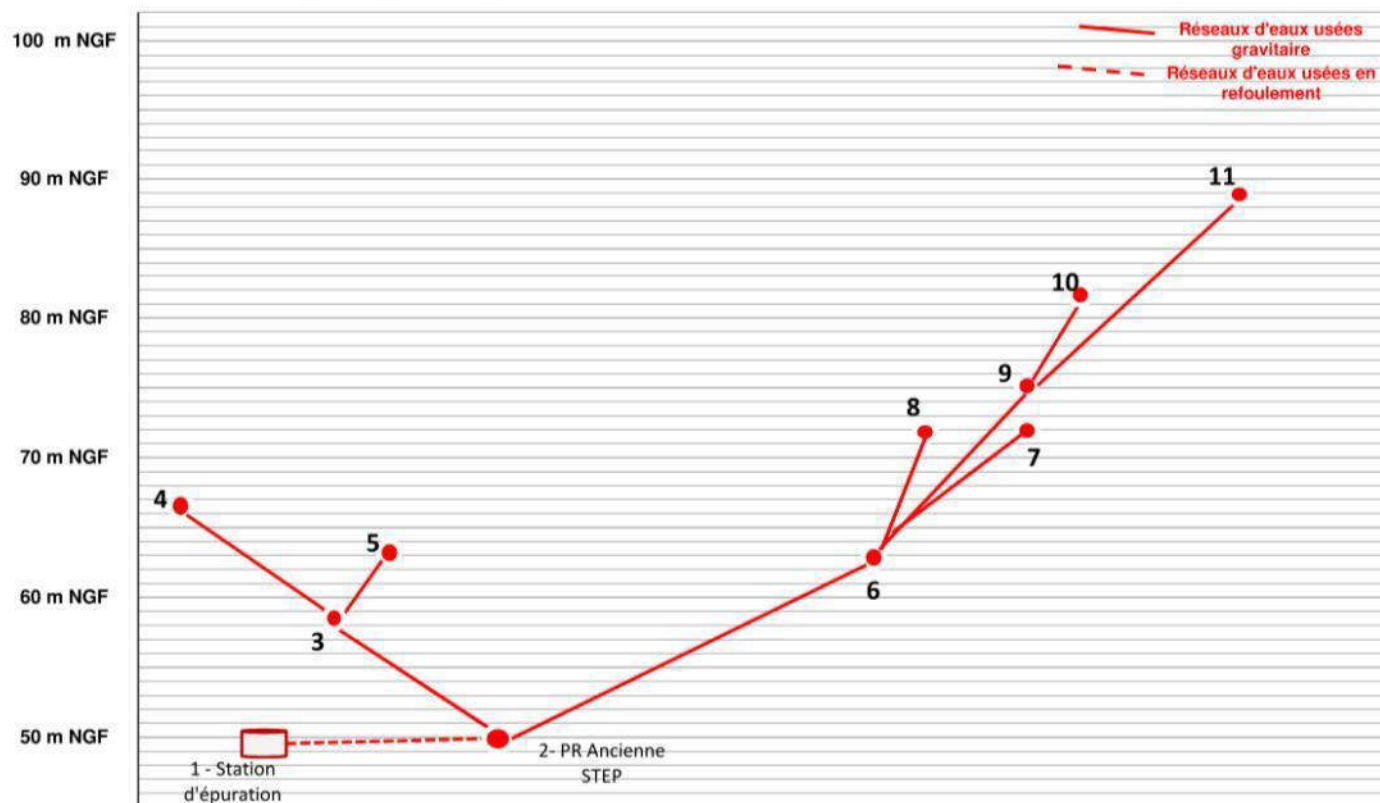
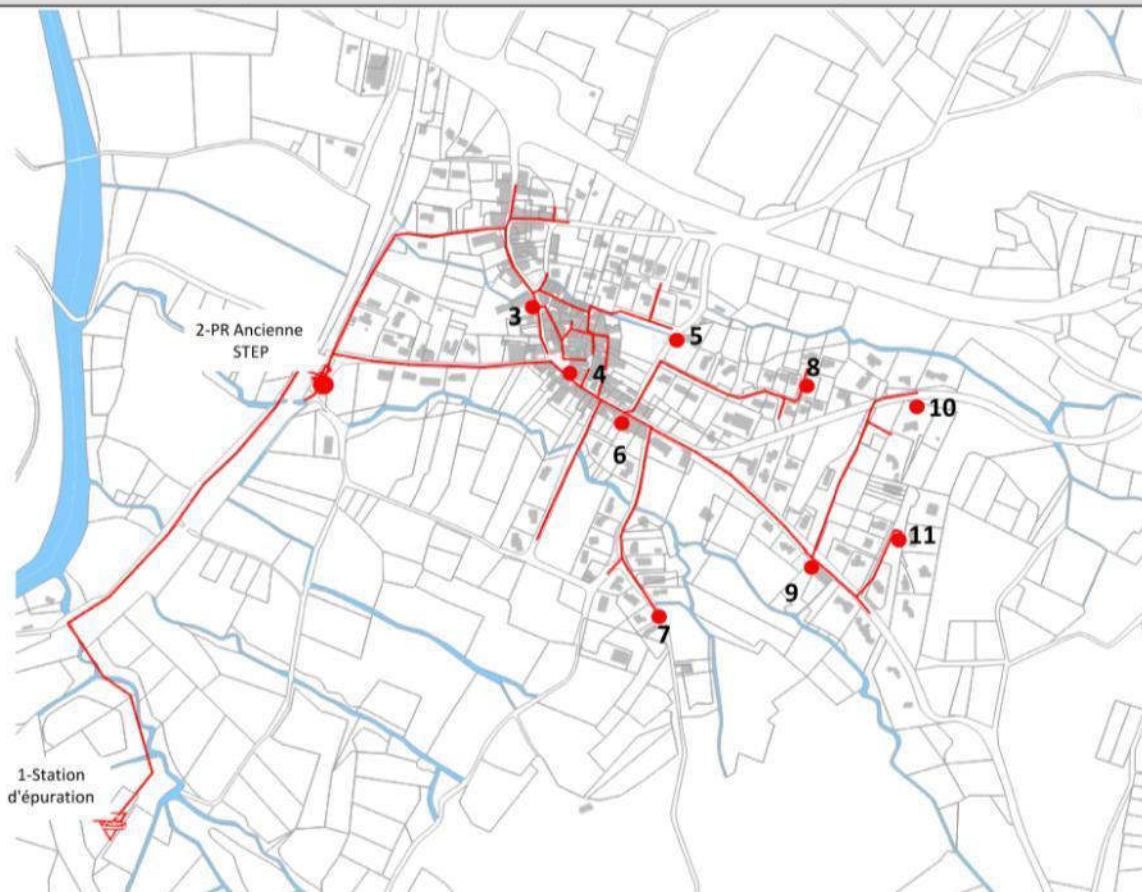


Tableau n°17 : Répartition des réseaux d'assainissement selon le type d'écoulement

Synoptique altimétrique des réseaux d'assainissement de Vic-le-Fesq



N°	Localisation	mNGF	N°	Localisation	mNGF	N°	Localisation	mNGF	N°	Localisation	mNGF
1	Station d'épuration	48 m NGF	5	Bassin de rétention/Chemin Gour du Cuisinier	63 mNGF	9	Chemin de la Tuilerie	74 mNGF			
2	PR STEP	49 mNGF	6	Grand'Rue/Chemin Gour du Cuisinier	63 mNGF	10	Grand'Rue	81 mNGF			
3	Grand'Rue/Mairie	58 mNGF	7	Chemin de Prime Combe/Voie Romaine	72 mNGF	11	Les Coutarelles	88 mNGF			
4	Rue Estrangladou/Four	66 mGF	8	Nouveau Lotissement	72 mNGF						

Le tableau suivant illustre la répartition des réseaux selon nature et diamètre :

Matériaux	Diamètre	Linéaire (m)	Proportion (%)
AC	Ø150 mm	990 m	23%
PVC	Ø160 mm	377 m	9%
	Ø200 mm	1 830 m	42%
PVC pression	Ø90 mm	818 m	19%
Inconnu	Inconnu	345 m	8%
Total		4 360 m	100%

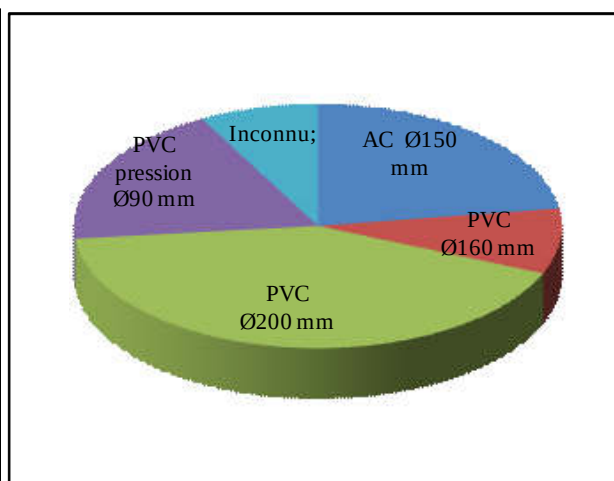


Tableau n°18 : Répartition des réseaux d'assainissement selon nature et diamètre

La majorité des réseaux gravitaire d'assainissement est composée de conduites en PVC . Ce type de conduite est représentatif des réseaux de collecte relativement récents ou réhabilités.

En effet, deux programmes de réhabilitation des réseaux ont été réalisés en 2008 et 2009, sur la totalité du Chemin du Vidourle et sur une partie de la Grand'Rue.

Les réseaux de refoulement sont en PVC Ø 90 mm, et représente un linéaire de transfert important pour acheminer les effluents jusqu'à la station : **818 mètres en refoulement, soit près de 20% du linéaire des réseaux.**

Au total, 70% réseaux est formée en PVC. Ce matériau est déformable ; il a donc tendance à s'ovaliser ou s'aplatir sous la contrainte, plutôt que de casser.

Les 30% restants des réseaux sont en Amiante-Ciment, caractéristiques de réseaux vétustes. Il sont situés dans le centre ville. Ce type de matériau n'est pas déformable, il cède sous la contrainte (fissures, casses,...).

La proportion de PVC est élevée, et traduit un bon taux de renouvellement des conduites au cours des dernières années.

Les réseaux de Vic-le-Fesq sont majoritairement composés de PVC (70%) et entièrement séparatifs.

Le reste des réseaux est en Amiante-Ciment, localisé dans le centre-village.

C.II.1.2 Les équipements

- Cf. Annexe n°1 : Synthèse des défauts sur les regards de visite
- Cf. Fichier des regards de visite

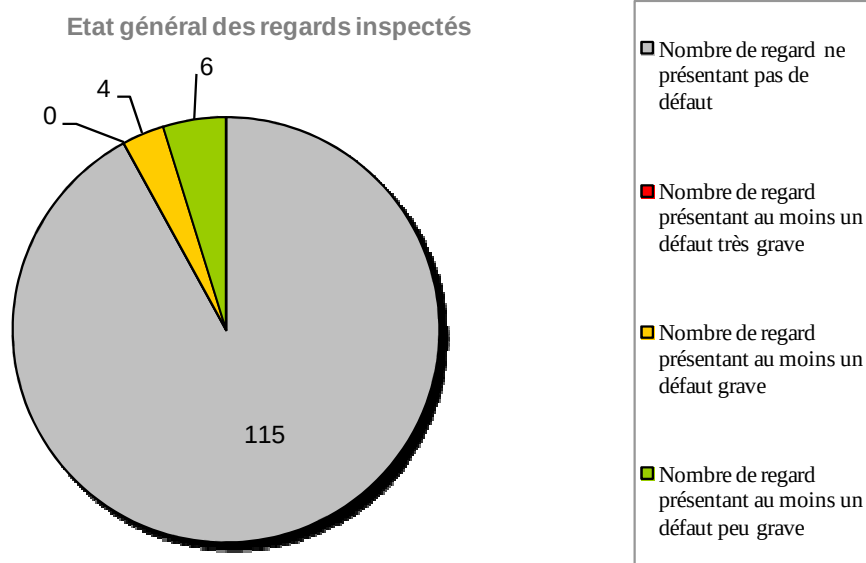
C.II.1.2.1 Inventaires des équipements

Les réseaux comptent 125 regards de visite. Parmi ces regards,

- 125 ont été repérés dans le cadre du schéma directeur ;
- 14 ont été pointés enrobés et devront être mis à la cote ou descellés au cours de l'étude.

Le tableau suivant récapitule les défauts constatés lors du repérage effectué en Février 2015, en période de nappe haute.

Nombre total de regards inspectés	125	100%
Nombre de regard ne présentant pas de défaut	115	92%
Nombre de regard présentant au moins un défaut très grave	0	0%
Nombre de regard présentant au moins un défaut grave	4	3%
Nombre de regard présentant au moins un défaut peu grave	6	5%



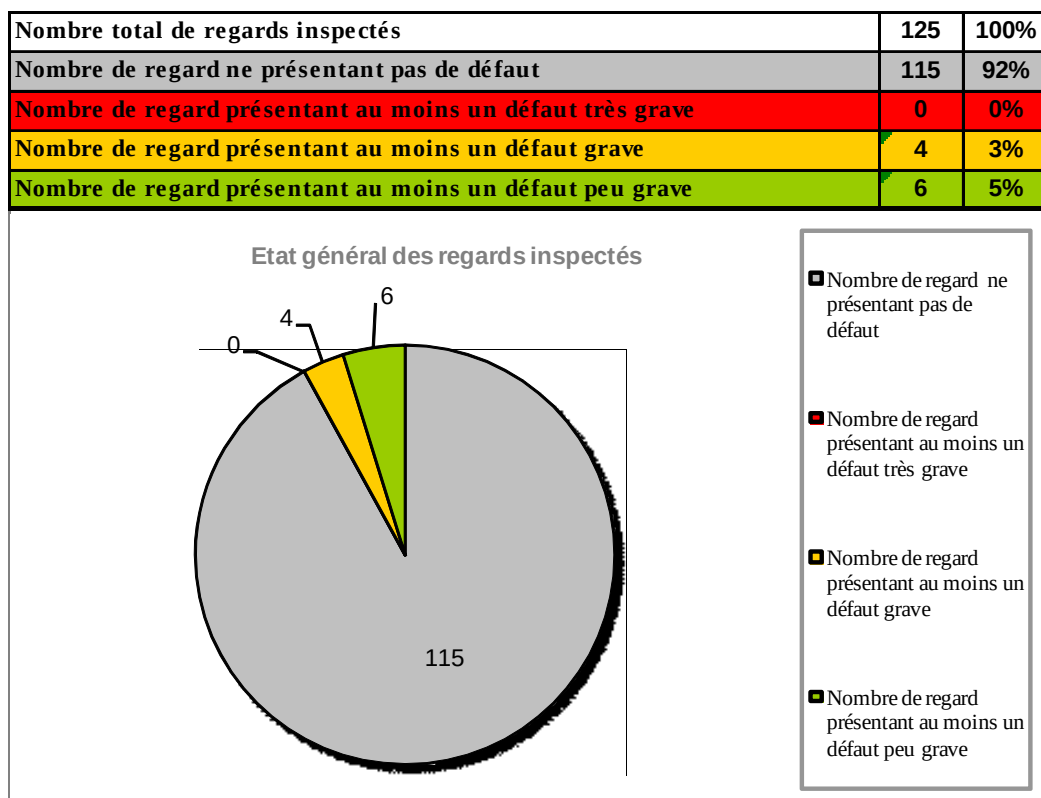


Tableau n°19 : Répartition des regards de visite en fonction des défauts constatés

Un poste de refoulement ainsi que 2 déversoirs d'orage ont également été recensés et sont présentés au paragraphe suivant

C.II.1.2.2 Typologie des défauts observés au niveau des équipements

Les anomalies recensées sont de gravité faible à grave. Au total, 11 défauts ont été constatés sur les équipements lors du repérage des réseaux. Le tableau suivant présente ces anomalies de manière synthétique.

Nombre Total de regards présentant un défaut	10	
Nombre total de défauts constatés	11	100%
Nombre de défauts très graves	0	0%
Nombre de défauts graves	4	36%
Nombre de défauts peu graves	7	64%

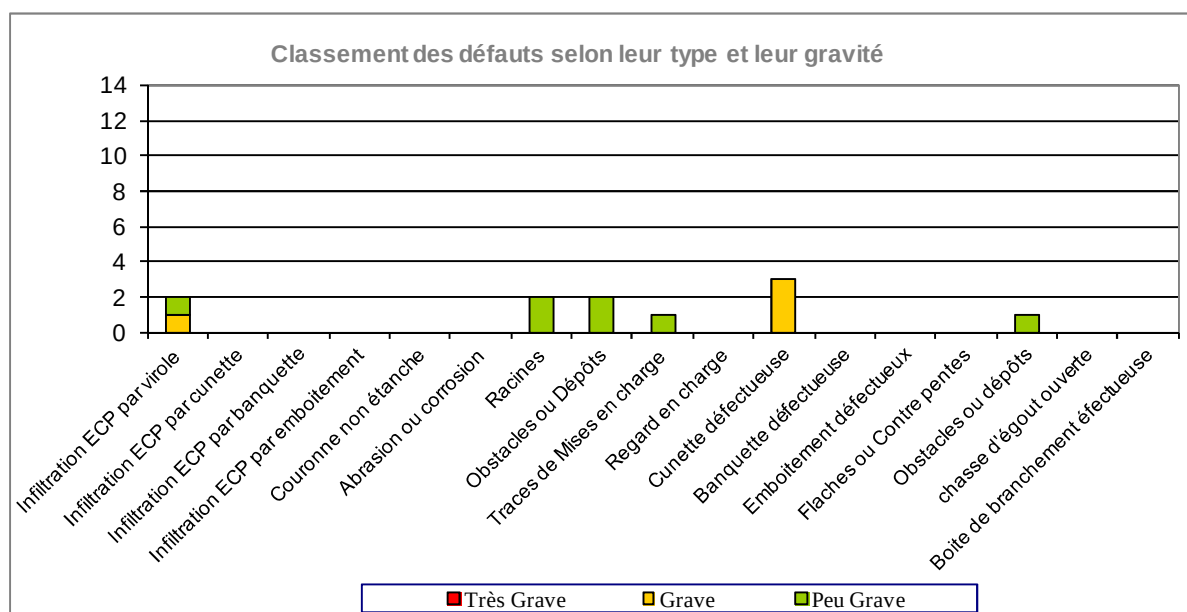


Tableau n°20 : Typologie des anomalies sur les équipements des réseaux

Les anomalies constatées sur les réseaux sont les suivantes :

- **0 défaut très grave ;**
- **4 défauts graves** correspondant à 1 infiltration par virole et 3 cunettes défectueuses;
- 6 regards avec des racines ou des obstacles à l'écoulement – défauts de gravité faible.

Les défauts graves feront l'objet de travaux rapides étant donné les dysfonctionnements qu'ils occasionnent sur le système d'assainissement global.

Les photographies suivantes présentent les anomalies répertoriées sur les équipements des réseaux.



Illustration n°3 : Cunette défectueuse dans RV n°16, Grand'Rue à Vic-le-Fesq



Illustration n°4 : Cunette défectueuse dans RV n°98, Chemin des Jardins à Vic-le-Fesq



Illustration n°5 : Infiltrations d'ECP par virole dans RV n°112, Grand'Rue à Vic-le-Fesq

C.II.1.3 Les ouvrages

C.II.1.3.1 Les postes de refoulement

➤ Cf. Annexe n°2 : Fiche Poste de refoulement

Les réseaux d'assainissement comptent un poste de refoulement (PR).

Cet ouvrage est implanté de l'ancienne station d'épuration et légèrement excentré par rapport au centre-village : intersection Chemin des Jardins et Chemin du Vidourle. Cet ouvrage est récent et en bon état.

Ce poste de relevage collecte la totalité des eaux usées du système d'assainissement collectif de Vic-le-Fesq.

Un déversoir d'orage est implanté au niveau du regard amont du PR et rejoint le ruisseau le Clastre bordant le PR de l'Ancienne STEP. Le ruisseau rejoint le Vidourle à environ 400 m en aval.

Les caractéristiques des postes de refoulement sont synthétisées ci-après, et présentées en détails dans la Fiche PR en Annexe.

	PR Ancienne STEP
Identifiant	PR001
Commune	Vic-le-Fesq
Maître d'ouvrage	Mairie de Vic-le-Fesq
Exploitant	Mairie de Vic-le-Fesq
Nombre de pompes (Type)	2 (KSB)
Population en amont	450 habitants
Trop plein	Oui (PVC Ø 200mm) Niveau Trop-plein : 0,5 m/TN
Exutoire du Trop-plein	Ruisseau La Clastre (FRDR134a Le Vidourle)
Télésurveillance du PR	Oui – Pose d'un débitmètre télésurveillé sur la conduite de refoulement du PR vers la STEP lors du SDA A réaliser fin 2015
Dimensions de la bache	Circulaire ø 1,3 m Profondeur : 2 m. Niveau bas : 1,75 m/TN Niveau haut : 1,6 m/TN
Matériau	Résine
Traitement	Panier dégrilleur
Asservissement	Poires de niveau
Etat de l'équipement électromécanique	Bon
Etat du génie civil	Bon
Remarques	Temps journalier de pompage important, surtout en période pluvieuse (20h/j) pouvant traduire une surcharge ponctuelle des réseaux

Tableau n°21 : Caractéristiques du poste de refoulement

C.II.1.3.2 Les ouvrages de délestages

➤ *Cf. Annexe n°3 : Fiches Ouvrages de délestage*

❑ Réglementation en vigueur

La nomenclature annexée au décret d'application des articles L-214.1 et suivants du Code de l'environnement définit à la rubrique 2.1.2.0 la classification suivante : « les déversoirs d'orage destinés à collecter un flux polluant journalier :

- Supérieur à 600 kg de DBO5 (> 10 000 EqH) sont soumis à une procédure d'autorisation ;
- Compris entre 12 et 600 kg de DBO5 (200 à 10 000 EqH) sont soumis à une procédure de déclaration ».

L'arrêté ministériel du 22 juin 2007 précise également que : « les ouvrages destinés à collecter une charge brute de pollution organique par temps sec :

- Supérieure à 600 kg de DBO5 (> 10 000 EqH) nécessitent une mesure en continu du débit et une estimation de la charge polluante (MES et DCO) déversée par temps de pluie ;
- Comprise entre 120 et 600 kg de DBO5 (2000 à 10 000 EqH) font l'objet d'une surveillance permettant d'estimer les périodes de déversement et les débits rejetés ».

❑ Recensement des ouvrages de délestage

Deux ouvrages de délestage (OD) sont recensés sur les réseaux d'assainissement ;

- Un by-pass principal du PR de l'Ancienne STEP, situé dans le regard directement en amont du poste de relevage. Cet ouvrage permet d'écarter le débit envoyé aux ouvrages de traitement et de délester le surplus au milieu naturel ;
- Un by-pass sous regard, sur les réseaux, 3 regards en amont du PR ancienne step : ce regard ne fonctionne jamais et devrait être condamné : il correspond en fait à la déviation des effluents qui a été pratiqué lors de la suppression de l'ancienne station.

Le tableau page suivante présente les principales caractéristiques de cet ouvrage de délestage.

	By-pass PR Ancienne STEP
Numéro	OD001
Commune	Vic-le-Fesq
Type d'ouvrage	Trop-plein sur le regard amont au PR ancienne STEP DO « trou dans le mur »
Caractéristiques	PVC Ø 200mm Niveau Trop-plein : 0,5 m/TN Niveau File Eau EU : 0,78 m/TN
Population en amont	450 habitants
Exutoire	Ruisseau Le Clastre (FRDR134a Le Vidourle)
Régime réglementaire	Néant
Autosurveillance actuelle	Aucune
Autosurveillance réglementaire à installer	Aucune (<2000 EH)
Remarques	RAS

Tableau n°22 : Caractéristique des ouvrages de délestage

Le DO du PR Ancienne STEP enregistre des déversements récurrents pour des averses importantes temps de pluies.

Aucun ouvrage de délestage n'est concerné par des déversements récurrents de temps sec.

C.II.2 La station d'épuration

➤ *Cf. Annexe n°5 : Fiche de la station d'épuration*

Implantée à environ 800 mètres au sud-ouest du village à proximité du Vidourle, la Station d'Épuration (STEP) communale épure les effluents d'assainissement selon un procédé de filtres plantés de roseaux.

Les ouvrages admettent une capacité nominale « constructeur » de 400 EH.

La STEP a été mise en service en 2003. Elle est exploitée par la mairie de Vic-le-Fesq, en régie publique. L'état général des ouvrages est satisfaisant.

Les caractéristiques principales cette STEP sont synthétisées ci-après :

- Type : Filtres Plantés de Roseaux
1ere étage : vertical
2eme étage vertical
- Prétraitement : Dégrillage manuel au PR Ancienne STEP (entrefer : 3 cm)
- Traitement : Filtres plantés de roseaux
- Boues : Boues stockées principalement au 1^{er} étage
- Capacité nominale : 400 EH (24 kgDBO₅ /j - 80 m³/j)
- Contexte règlementaire : Bassin versant du Vidourle en zone sensible
Sensibilité du phosphore (Ar. 04/06/2010)
- Norme de rejet : DBO₅ = 25 mg/l ; DCO = 125 mg/l; MES = 35 mg/l; NTK = 40 mg/l
- Milieu récepteur : Le ruisseau Le Valadas, puis le Vidourle à 400 m en aval



Illustration n°6 : Vue sur le deuxième étage de la station à filtres plantés de roseaux à Vic-le-Fesq

Le détail du fonctionnement de la station d'épuration est examiné ultérieurement dans le présent rapport.

D. ASPECTS QUANTITATIFS BILAN DES FLUX CAMPAGNE DE MESURES

D.I OBJECTIF ET METHODOLOGIE

Les investigations suivantes ont été réalisées sur les réseaux d'assainissement de la Commune, selon les méthodologies décrites en Annexes

Localisation et quantification des Eaux Claires Parasites Permanentes

Localisation et quantification des Eaux Claires Parasitées Météoriques

D.II CAMPAGNE DE MESURE - RECHERCHE DES EAUX CLAIRES PARASITES

D.II.1 Déroulement de la campagne de mesure

Les mesures réalisées durant la **campagne de mesures de débits, effectuées du vendredi 27 février au jeudi 21 mai 2015 (3 mois consécutifs)**, ont permis de quantifier les flux collectés par les réseaux en distinguant :

- le flux total collecté par temps sec,
- la part d'eaux usées strictes,
- la part d'eaux parasites de temps sec,
- le flux collecté par temps de pluie permettant de définir la surface active raccordée aux réseaux.

❑ *Appareillage mis en place*

Dans le cadre de l'étude, 3 points de mesure ont été installés sur le réseau d'eaux usées :

- Un pluviomètre à auget de 0.2 mm pour enregistrer tout évènement pluvieux et corrélérer la réponse hydraulique des réseaux d'assainissement aux précipitations.
- Un point de mesure en réseau de type mesures de hauteur « seuil en V » pour quantifier les flux collectés en entrée du PR Ancienne STEP. Il se situe à **l'intersection Chemin du Vidourle et Chemin des Jardins prenant et compte la totalité des flux collectés sur le réseau d'eaux usées de Vic-le-Fesq (Point de mesure n°1).**
- Un point de mesure en réseau de type mesures de hauteur pour quantifier les flux by-passés par **le déversoir d'orage du regard de visite amont au PR Ancienne STEP (Point de mesure n°2).**

La répartition des points de mesures et leur localisation respective sont présentées sur l'illustration suivante.

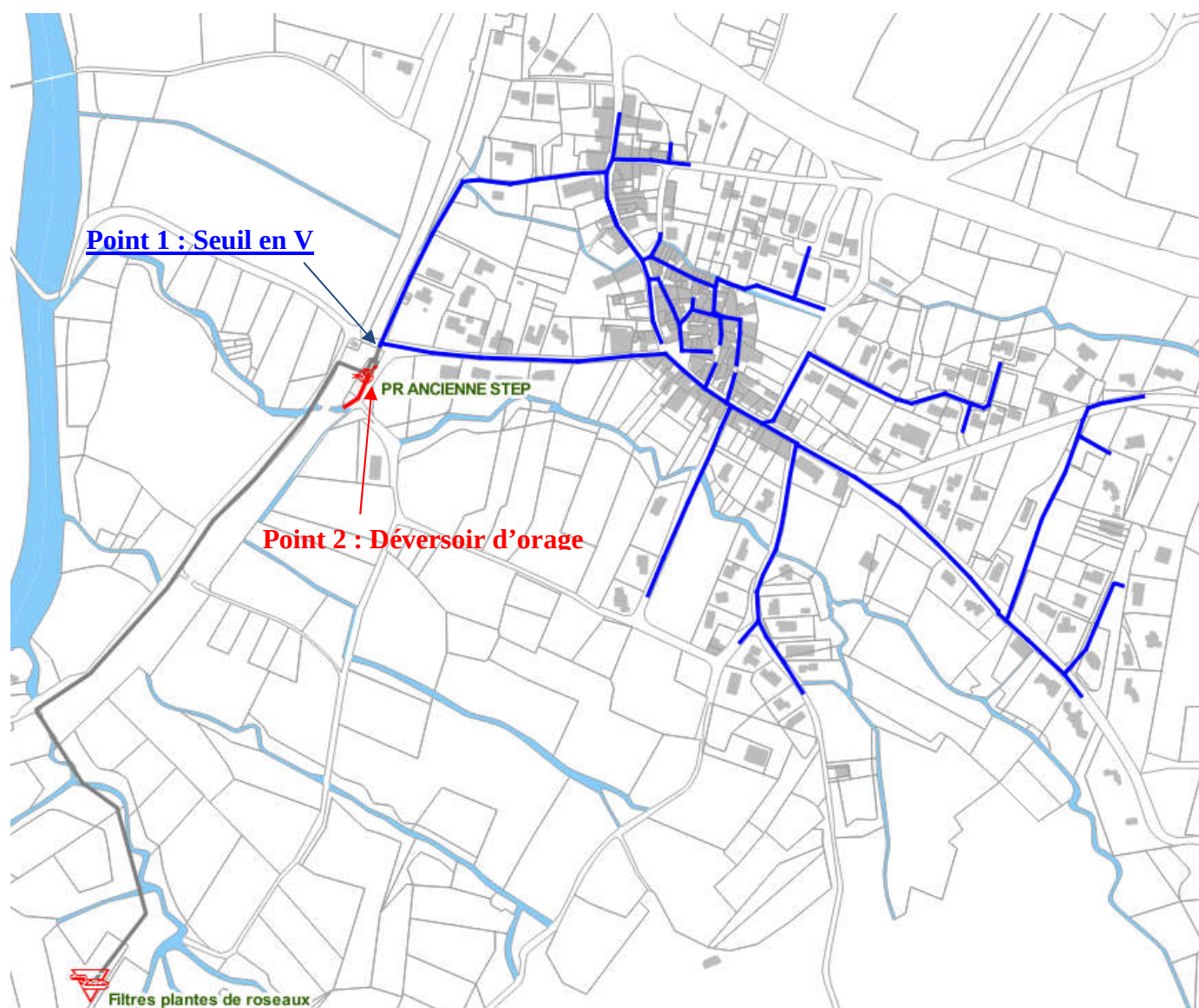


Illustration n°7 : Localisation des points de mesure et répartition des bassins versants respectifs

❑ ***Fréquence des mesures et prélèvements***

La mesure de débit a été réalisée à une fréquence d'une minute (un enregistrement par minute).

La mesure de pluviométrie a été réalisée à partir d'un seuil de détection d'une pluie de 0,2 mm.

❑ ***Evènements particuliers***

Des obturations partielles (lingettes, etc.) du seuil de mesure ont été régulièrement observées.

Lors du passage hebdomadaire du technicien, un nettoyage du seuil et un réétalonnage a été opéré.

D.II.2 Contexte hydrologique

La semaine précédant la campagne de mesure, aucune précipitation n'a été enregistrée.

Lors de la campagne de mesures, un cumul de 189 mm de pluie du 27 février au 21 mai 2015 a été enregistré. Le graphique suivant illustre la mesure de pluviométrie à Vic-le-Fesq, durant la campagne de mesure.

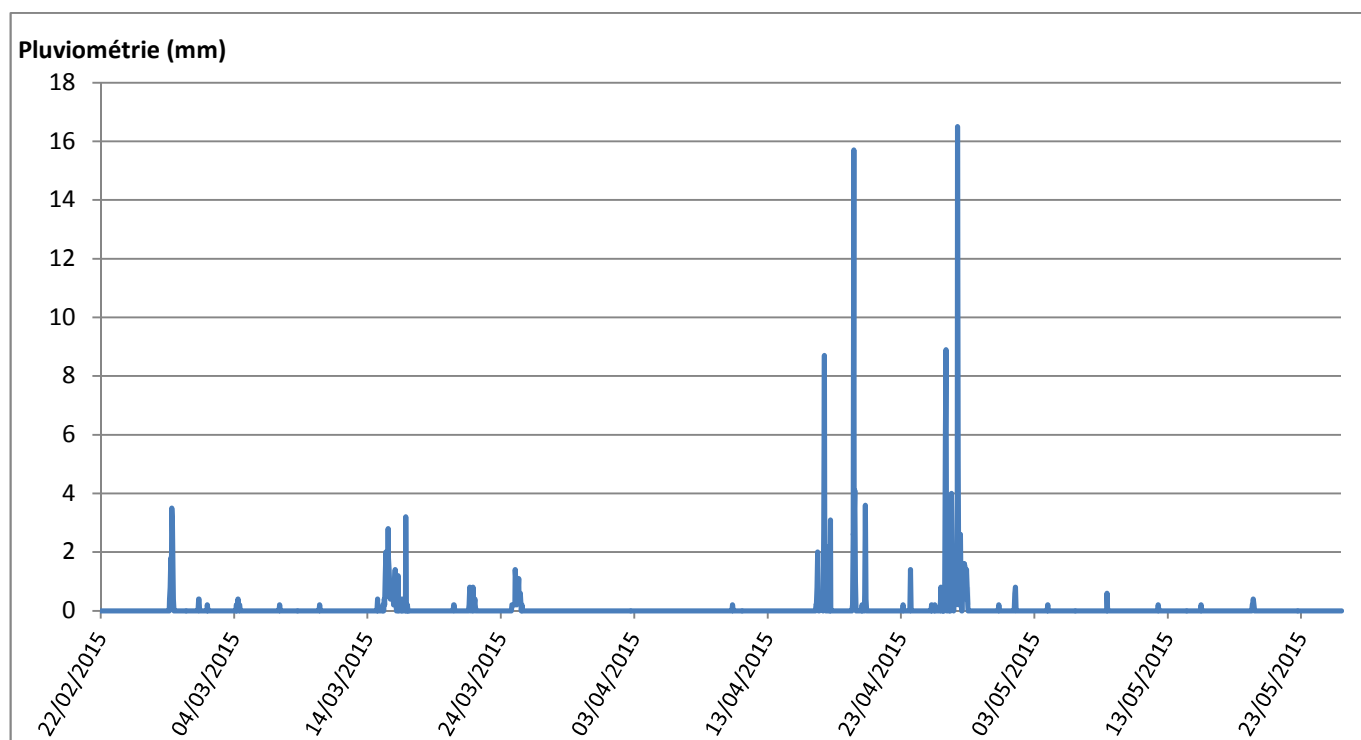


Illustration n°8 : Pluviométrie enregistrée durant la campagne de mesure de février à mai

Sur l'ensemble de la période de mesure, plusieurs événements pluvieux significatifs ont été recensés :

- Des événements pluvieux de forte intensité :

	cumul (mm)	Durée (h)	Intensité maximale (mm/h)	Période de retour
19 avril 2015	26,4	5	15,7	2 mois
26-27 avril 2015	52,3	30	16,5	3 à 6 mois

- Des événements pluvieux de faible intensité :

27 février 2015	12,5	8	3,5	0,5 mois
16 avril 2015	19,9	18	8,7	1 mois
15 mars 2015	22,2	22	2,8	1 mois
25 mars 2015	8,3	19	1,4	0,5 mois
26 avril 2015 matin	16	4	8,9	1 mois

Sur l'ensemble de la campagne de mesure, 189 mm de précipitations ont été enregistrées.

Ce contexte climatique arrosé est favorable à un maintien des nappes hautes, et par conséquent à la présence d'intrusions d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement.

D.III RESULTATS DES MESURES ET INTERPRETATIONS

➤ Cf. Annexes n°6 : Fiches de la campagne de mesures

D.III.1 Localisation et quantification des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECPD)

D.III.1.1 Débits relevés aux points de mesures pendant la campagne de mesures

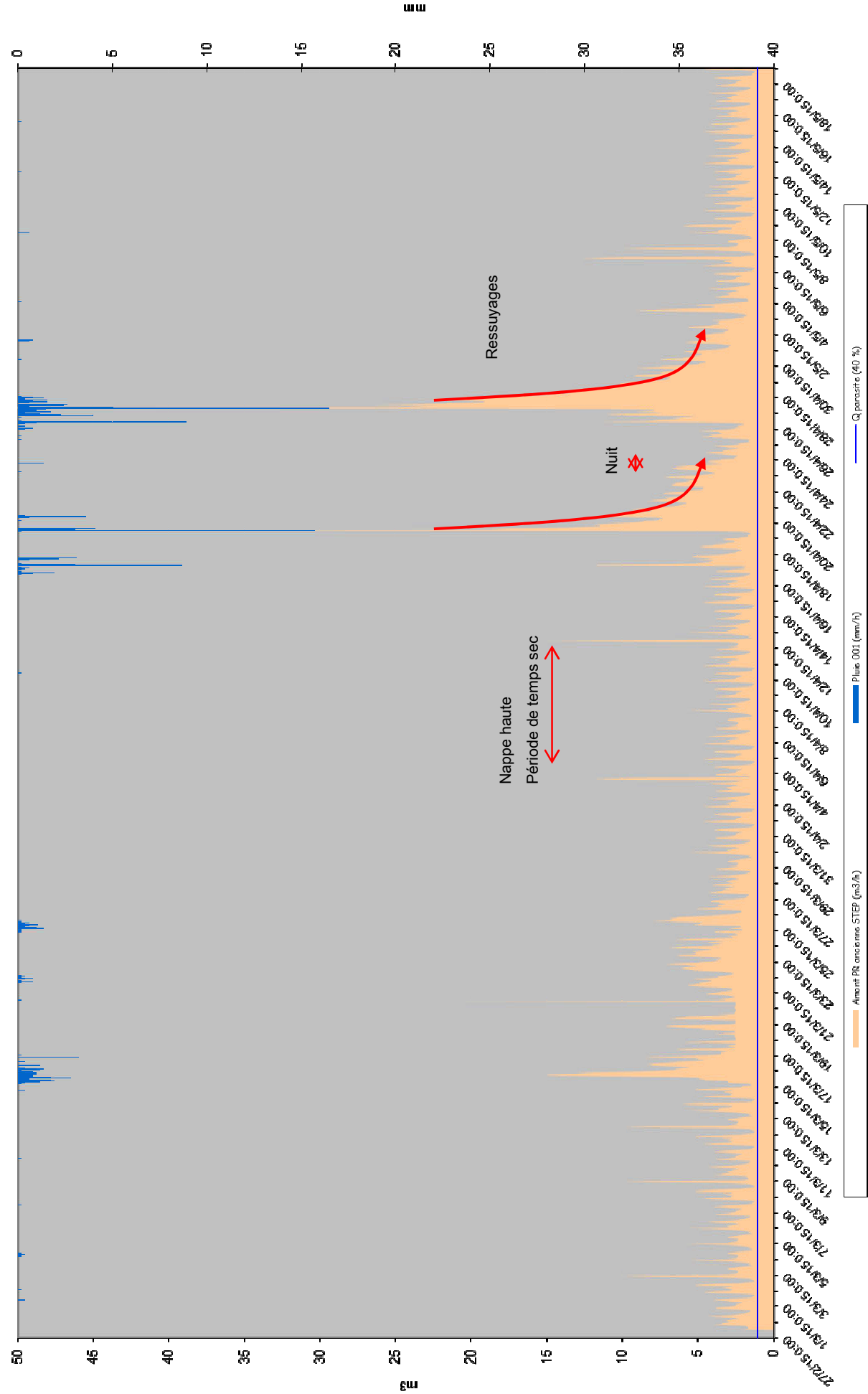
Le détail des mesures réalisées sur chacun des deux points de mesures est présenté en annexe sur des fiches de synthèse individuelles.

L'illustration suivante présente l'évolution du débit horaire au niveau des points de mesures.

Le résultat de cette analyse est présenté ci-après :

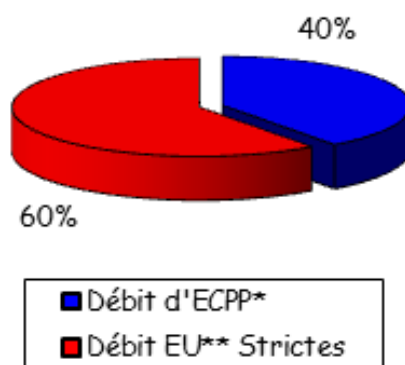
	Mesures Point 1 Entrée PR Ancienne STEP
Débit moyen journalier (par temps sec)	63 m ³ /j
Débit d'eaux claires parasites	25 m ³ /j
Pourcentage d'eaux claires parasites	40 %
Débit d'eaux usées strictes	37 m ³ /j
Estimation de la population raccordée	400 habitants
Ratio de production d'eaux usées	94 l/j/habitant
Surface Active	2 800 m ²

Tableau n°23 : Synthèse des débits mesurés



En période de nappe haute, le **volume journalier moyen d'effluent** sur l'ensemble de la commune est mesuré égal à **63 m³/j sur la période de mesures** :

- 37 m³/jours d'eaux usées strictes ;
- 25 m³/jour d'eaux claires parasites (40% du volume total).



Le volume journalier moyen d'effluent sur l'ensemble de la commune est mesuré égal à 63 m³/j sur la période de mesures, soit environ 94 l/j/habitants.

Ce ratio est cependant usuel pour la taille et la physionomie du village de Vic : les actifs se déplacent sur Sommières ou Alès pour travailler la journée et ne sont pas présents sur le village, ce qui traduit une baisse des consommations AEP et indirectement des rejets d'effluents aux réseaux collectifs d'eaux usées.

De plus, les activités économiques sont faibles sur le village avec peu de consommations « industrielle » ou « artisanale ».

Le débit d'eaux claires parasites permanentes à l'exutoire est estimé à 25 m³/j, soit environ 40 % du débit entrant à la station d'épuration, traduisant des intrusions d'eaux claires parasites (ECP) permanentes et significatives.

En effet, la capacité de traitement de la station d'épuration est de 80 m³/j. Les ouvrages fonctionnent parfois en sur-charge, en période de nappe haute.

En période pluvieuse, le débit journalier peut atteindre des valeurs considérables, allant au-delà de 400 m³/j lors de fortes pluies.

Un phénomène de ressuyage significatif est observé durant quelques jours après les pluies.

Les réseaux de Vic-le-Fesq sont très vulnérables aux intrusions d'ECP permanentes. Ils totalisent un pourcentage de 40% d'eaux claires parasites.

Une vulnérabilité face aux intrusions d'ECP météoriques est aussi constatée. En effet, lors de la campagne de mesures, une augmentation significative du débit mesuré en entrée du PR STEP a été enregistrée.

D.III.1.2 Sectorisation des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP) ; Visite nocturne

Suite aux campagnes de mesures en continu sur les réseaux d'assainissement, des visites nocturnes ont été réalisées afin de localiser plus précisément les secteurs sensibles aux intrusions d'eaux parasites.

En effet, de nuit, les utilisateurs ne rejettent peu ou pas d'eaux usées dans le réseau. Les visites nocturnes permettent donc, au moyen de mesures volantes, de sectoriser les tronçons de réseau responsables des entrées d'eaux claires parasites en partant de la station d'épuration et en remontant jusqu'en tête de réseau.

La différence entre deux mesures et le linéaire concerné permet d'apprécier la sensibilité des collecteurs selon les critères suivants :

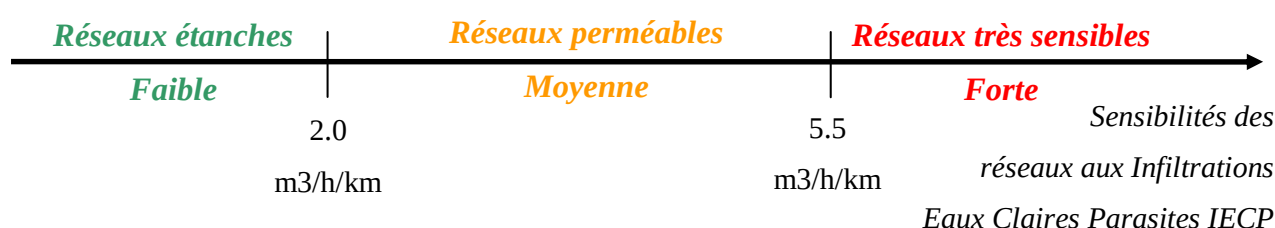


Illustration n°9 : Critère d'évaluation de la sensibilité des réseaux aux infiltrations d'eau claires parasites

La visite nocturne a été effectuée dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 avril 2015, en période de nappe haute suite aux fortes pluies survenues le 26 et 27 avril 2015 (52 mm).

Cette période est très favorable à la recherche des infiltrations d'ECP, cependant, les précipitations se sont arrêtées le 27 février en début de nuit (vers 23h-00h). Les débits mesurés lors de la visite de nuit peuvent donc être influencés par les eaux parasites pluviales. Une surestimation des ECP est donc plausible.

Lors des visites nocturnes, le débit mesuré à l'exutoire des réseaux était de **4 l/s, soit 14,4 m³/h ou 345 m³/j d'eaux claires parasites.**

Le tableau suivant rassemble les principaux tronçons présentant une vulnérabilité aux infiltrations d'eaux claires parasites permanentes.

Adresse	Type	Débit observé	Equivalents-habitants	Linéaire concerné	Indice d'intrusion d'ECP	Sensibilité des réseaux aux ECCP
Grand'Rue	Regard non étanche	0,2 l/s (0,7 m³/h)		RV16		Forte
Grand'Rue	Regard non étanche	0,1 l/s (0,4 m³/h)		RV112		Forte
Rue du Temple	Réseaux et regard 103 non étanches	0,6 l/s (2,2 m³/h)	30	55 m (RV100 – RV103)	39,3 m³/h/km	Forte
Grand'Rue	Réseaux non étanches	0,7 l/s (2,5 m³/h)	160	225 m (RV75 – RV9)	11,1 m³/h/km	Forte
Grand'Rue et Rue de la Muraille	Réseaux non étanches	0,4 l/s (1,4 m³/h)	90	180 m (RV99 – RV46)	7,8 m³/h/km	Forte
Chemin de la Tuilerie	Réseaux non étanches	0,3l/s (1,1 m³/h)	30	260 m (RV99 – RV46)	4,2 m³/h/km	Moyenne
TOTAL		2,3 l/s (8,3 m³/h)		720 ml de réseaux et 2 regards sensibles aux ECP		

Tableau n°24: Liste des tronçons vulnérables aux entrées d'ECP permanentes

D.III.1.3 Localisation précise des infiltrations d'ECP permanentes : Inspection caméra

- Cf. Annexe n°7 : Fiches exploitations des inspections caméra des collecteurs EU
- Cf. Rapports d'inspection télévisée par la SAUR

En raison de la forte vulnérabilité des réseaux d'eaux usées aux infiltrations d'eaux claires parasites permanentes, une recherche approfondie des intrusions des ECP par inspection caméra a été réalisée.

Plusieurs tronçons ont été retenus pour un passage à la caméra afin de :

- Vérifier et préciser la nature et la position des infiltrations suspectées d'ECP lors des visites nocturne et post-averse des réseaux ;
- Vérifier l'état global des collecteurs : identification éventuelle de défauts hydrauliques, défauts de structures ou défauts d'écoulement.

Le 30 Juin 2015 et le 15 Juillet 2015, un total d'environ 770 ml d'inspection vidéo des collecteurs eaux usées de Vic-le-Fesq a été réalisé par la société Saur.

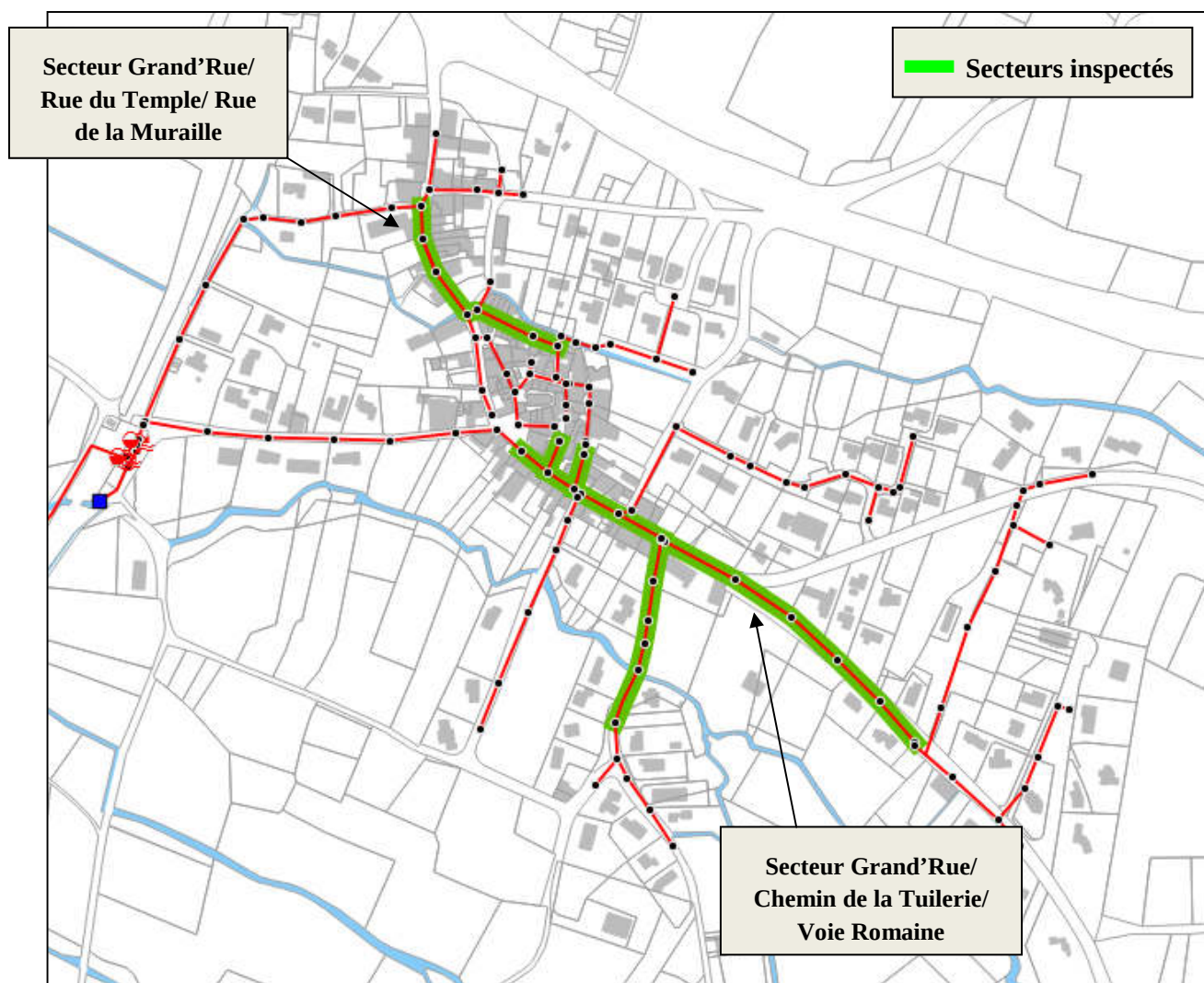


Illustration n°10 : Collecteurs ayant fait l'objet d'inspections vidéo

L'inspection caméra a permis de déterminer les collecteurs devant subir un remplacement ou une réhabilitation ponctuelle et ce de manière échelonnée dans le temps.

Le détail de l'inspection est présenté sous forme de fiches caméra pour chaque tronçon (Cf Annexe) et synthétisé dans le tableau page suivante.

Les travaux préconisés sont regroupés dans le rapport intitulé « Programme des travaux ».

Localisation	Réseau inspecté	Linéaire	Raisons de l'ITV	Quantité d'Eaux Claires Parasites suspectées	Etat global des réseaux inspectés	Résultats de l'ITV
Grand'Rue & Rue du Four	RV 27 – RV 76 & RV 77 – RV 68	FC Ø 200 88 m	Vérification de l'état du collecteur Infiltrations d'ECP repérées lors de la visite nocturne : 2,5 m ³ /h	60 m ³ /j	Mauvais état	Etat correct des conduites en PVC Mauvais état du collecteur en Fibro-ciment. Etat dégradé des conduites : début de corrosion. Nombreux défauts d'étanchéité (fissures, déboitements) susceptibles de provoquer des infiltrations d'ECP. Quelques raccordements directs burinés Conclusions : Remplacement des collecteurs en Fibro-ciment par du PVC Ø 200
Grand'Rue	RV 99 - 108 & RV 72 - 107	FC Ø ? 69 ml	Vérification de l'état du collecteur Infiltrations d'ECP repérées lors de la visite nocturne : 2,2 m ³ /h	52 m ³ /j	Mauvais état	Mauvais état du collecteur en FC Nombreux défauts d'étanchéité (joint d'étanchéité rompu, présence de racines, décentrages) Sources des infiltrations d'ECP. Conclusions : Renouvellement des collecteurs en PVC Ø 200
Rue du Temple	RV 100 - RV 102	FC Ø 150 38 ml	Vérification de l'état du collecteur Infiltrations d'ECP repérées lors de la visite nocturne : 2,2 m ³ /h	52 m ³ /j	Etat correct	Etat correct du collecteur en FC Présence d'un raccordement défectueux avec infiltration d'ECP Conclusions : Reprise ponctuelle du raccordement défectueux

Tableau n°25: Liste des tronçons vulnérables aux entrées d'ECP permanentes

D.III.2 Localisation et quantification des Eaux Claires Parasites Météoriques (ECPM)

➤ Cf. Annexes n°8 : Fiches de la campagne de mesures

D.III.2.1 Quantification des Eaux Claires Parasites Météoriques

La campagne de mesures en continu a permis d'observer la réponse débitmétrique des réseaux d'assainissement au cours des épisodes pluvieux survenus pendant la période de mesures. Avec un cumul de 189 mm au cours des 3 mois de mesure, la pluviométrie est représentative d'une période plutôt humide pour la région. Quelques épisodes pluvieux notoires ont été enregistrés, permettant ainsi d'analyser la réponse des réseaux d'eaux usées.

Le tableau suivant rassemble les données de la campagne de mesure :

	Mesures Point 1 Entrée PR Ancienne STEP – Amont DO
Débit moyen journalier (par temps sec)	63 m ³ /j
Débit d'eaux claires parasites	25 m ³ /j
Débit d'eaux usées strictes	37 m ³ /j
Débit maximum journalier Lundi 27/04/2015	495 m ³ /j
Surface Active	2 800 m ²

Tableau n°26: synthèse de la campagne de mesure

Il apparaît clairement une sensibilité des réseaux aux intrusions pluviales, à la vue des débits maximaux enregistrés.

Les surfaces actives estimées sont de 2 800 m² pour Vic-le-Fesq.

D.III.2.2 Fonctionnement des ouvrages de délestage

Le déversoir d'orage situé en entrée du poste de relevage, appelé By-pass PR, est implanté à l'exutoire des réseaux de collecte et en amont du poste de relevage d'alimentation des ouvrages.

Le débit à l'aval étant contrôlé par le pompage, ce déversoir est directement sollicité lors des évènements pluvieux.

L'installation d'un point de mesure (sonde radar) au cours de l'étude a permis de suivre le fonctionnement du déversoir, notamment lors de la campagne de mesure.

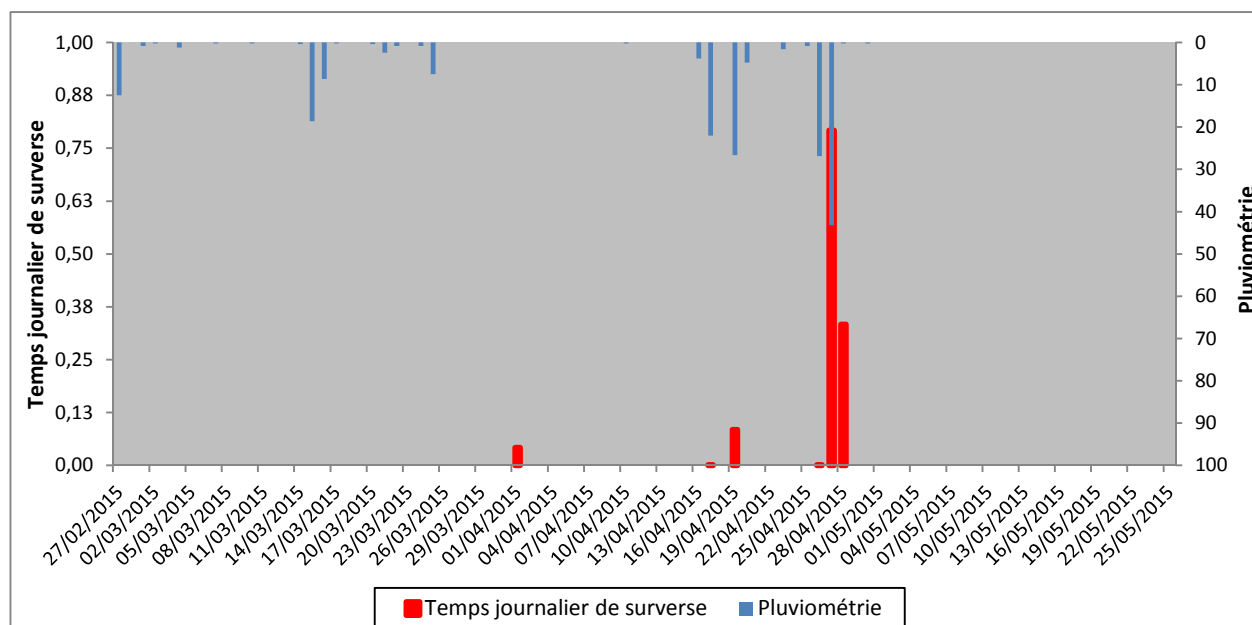


Illustration n°11 : Résultat de la campagne de mesure du déversoir d'orage en amont du PR Ancienne STEP de Vic le Fesq de février à avril 2015

D'après le graphique ci-dessus, le constat suivant a donc pu être établi :

- Aucun déversement par temps sec ;
- Déversements du DO pour une pluie 5 heures de période de retour 2 mois (environ 26 mm le 19 avril 2015 en période de nappe haute) ;
- Déversements du DO pour une pluie 30 heures de période de retour 3 à 6 mois (environ 52 mm le 26-27 avril 2015 en période de nappe haute).

Le déversoir d'orage fonctionne uniquement pour des pluies importantes de 2 à 3 mois de période de retour.

Aucun débordement n'est observé pour des pluies mensuelles.

Aucun débordement n'est observé par temps.

Le déversoir d'orage est ainsi jugé peu réactif.

D.III.2.3 Localisation précises des entrées d'eaux pluviales : test à la fumée

➤ Cf. Annexes: Synthèse des tests à la fumée & Fichier des anomalies aux tests à la fumée

D.III.2.3.1 Synthèse des anomalies détectées

Une campagne de tests à la fumée a été menée le mercredi 29 avril 2015.

A l'issue de la campagne de tests, **9 anomalies ont été détectées** sur les réseaux d'assainissement.

Ces anomalies sont classées selon différentes gravités en fonction de la surface potentiellement collectée et le risque d'intrusion pour un évènement pluvieux donné (fonction de la taille et de la localisation de l'anomalie).

La répartition suivante est observée sur la campagne réalisée :

- **2 anomalies graves:**

- Un trou dans le caniveau, à proximité d'un branchement particulier
- Le passage d'un branchement EU non étanche dans un fossé d'eau pluviale

- **7 anomalies peu graves dont 3 négatives (n°3, 7, 8)**

-

L'ensemble des anomalies détectées lors des tests à la fumée sont synthétisées dans le tableau suivant :

I D	Type Anomalie	Description	Gravité 1 à 3	Nom Voirie ou Parcelle	Domaine		Rapidité		Validat° par colorant		
					privé	public	oui	non	oui	non	Résultat
1	Ouverture dans caniveau	Ouverture dans caniveau	2	RUE DU PORCHE		X	X			X	
2	Boite de branchement	Branchement EU non étanche	1	RUE DU PORCHE/RUE 19 MARS 1962	X		X			X	
3	Autre	Passage branchement EU non étanche	1	GRAND'RUE		X		X	X		Négatif
4	Boite de branchement	Regard EU non étanche	1	GRAND'RUE		X	X			X	
5	Autre	Passage branchement EU non étanche	2	CHEMIN DU VIDOURLE		X	X			X	
6	Boite de branchement	Réseau EU non étanche	1	CHEMIN DES JARDINS		X	X			X	
7	Autre	Passage branchement EU non étanche	1	RUE DU PORCHE		X		X	X		Négatif
8	Autre	Passage branchement EU non étanche	1	CHEMIN DU GOUR CUISINIER		X		X	X		Négatif
9	Gouttière	25% de la toiture	1	CHEMIN LES COUTARELLES	X		X			X	

Tableau n°27: synthèse des anomalies détectées lors des test à la fumée

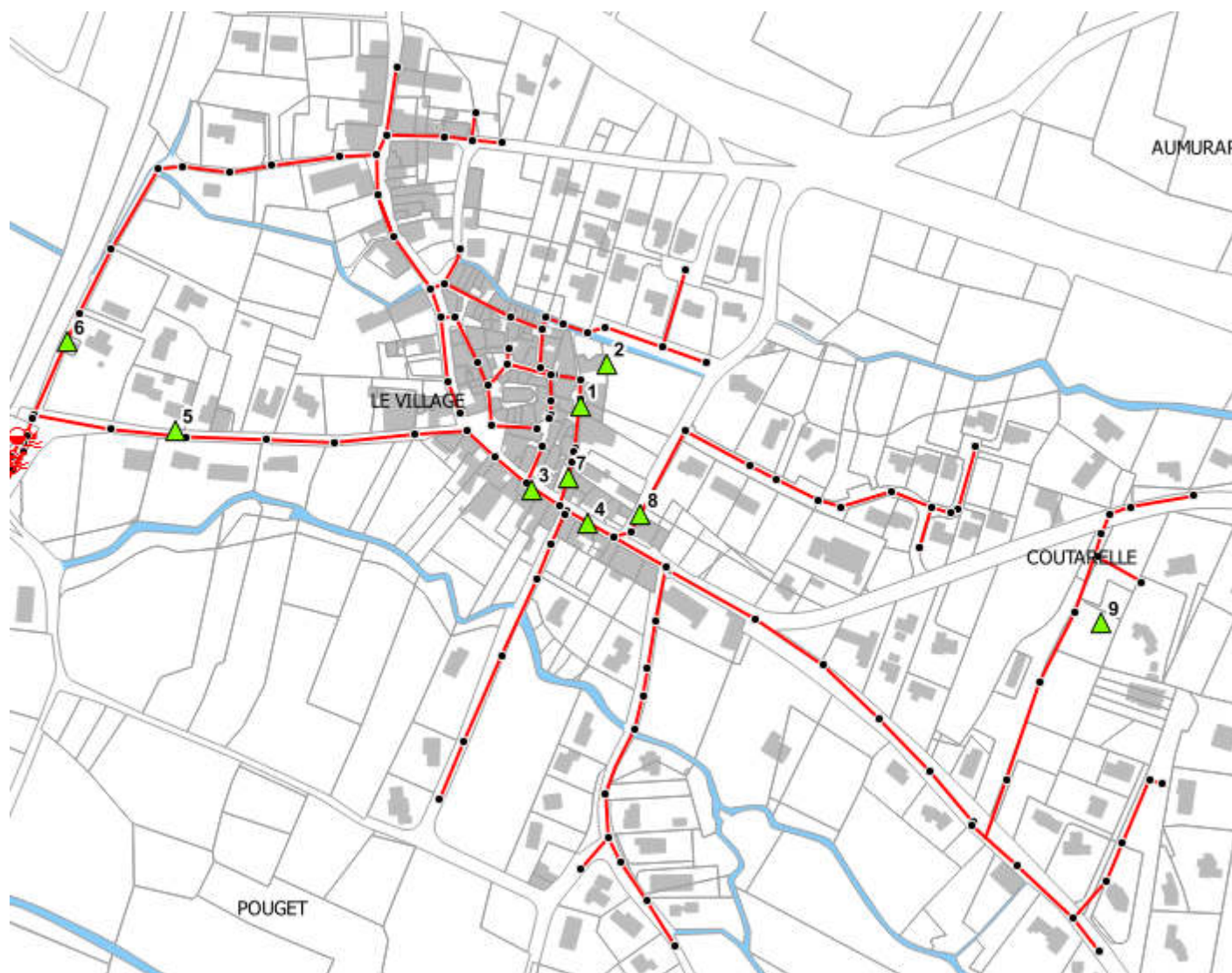


Illustration n°12 : Carte des principaux défauts mis en évidence avec les tests aux fumigènes

Pour les anomalies répertoriées, les mesures de surface active sont données à titre indicatif, mais difficilement exploitables par la suite.

En effet, le débit d'eau de ruissellement n'est pas proportionnel à la surface imperméable en amont, mais à la position et à la surface de l'orifice ainsi qu'à la hauteur d'eau et par conséquent à l'intensité de la pluie.

D.III.2.3.2 Autres entrées d'eaux parasites pluviales

Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer la non-détection d'anomalie aux tests à la fumée et des mesures mettant en évidence des Eaux Claires Parasites Météoriques avec une surface active de 1000 à 3000 m² :

- L'**absence d'accès aux arrières cours** entraîne la non-détection d'anomalie aux tests à la fumée.
- La présence éventuelle de **boîtes siphoides** peut expliquer que le **test à la fumée se révèle négatif** alors que la connexion hydraulique existe. Les cloisons siphoides peuvent également se trouver sur des avaloirs.

- Des **boîtes de branchement peuvent être ouvertes en temps de pluie** par les particuliers afin d'éviter une accumulation d'eaux pluviales dans les cours et de vider les cours intérieures ou des habitations, ou améliorer l'accès à pieds sec jusqu'à leur porte d'entrée...
- **Le fort ruissellement sur voirie dont la hauteur de ruissellement permet alors de submerger les regards et boîtes de branchement**, dont chaque trou ou défaut d'étanchéité devient alors un point d'entrée d'eaux parasites pluviales.



Exemples de ruissellement sur voirie et boîtes de branchement

(illustrations indicatives, non issues du SDA)

La multiplication de ce genre de défauts ponctuellement minimes peut engendrer des volumes importants et par conséquent des dysfonctionnements notoires en aval.

Les anomalies décelées lors des tests à la fumée sont principalement des défauts d'étanchéité sur des branchements ou boîtes de branchement.

Il est particulièrement difficile de pouvoir déterminer une surface active sur ce type de défaut. Seule la réalisation de travaux de réparation permettra de juger de l'importance de l'anomalie vis-à-vis du comportement du système d'assainissement.

D.IV SYNTHÈSE DE LA RECHERCHE DES EAUX PARASITES

Dans sa globalité, les réseaux de Vic-le-Fesq sont vulnérables aux entrées d'eaux claires parasites issues du ressuyage des nappes et des événements pluviométriques.

Le débit moyen journalier sur la période de mesures était de $63\text{m}^3/\text{j}$ (capacité STEP = $80\text{m}^3/\text{j}$).

Le débit d'eaux claires parasites permanentes était de $25\text{m}^3/\text{j}$, soit 40% du flux journalier en entrée de STEP.

La vulnérabilité des réseaux aux intrusions d'eaux claires parasites pluviales est significative avec une augmentation de débit supérieure à 5 fois ($500\text{m}^3/\text{j}$) pour des pluies importantes (période de retour 3 à 6 mois).

E. QUALITE DU TRAITEMENT DES EAUX USEES

E.I OBJECTIF ET METHODOLOGIE

L'étude approfondie de la qualité du traitement des eaux usées est nécessaire pour statuer sur l'avenir des ouvrages de traitement du système d'assainissement.

Elle consiste en une analyse minutieuse de chaque ouvrage de traitement de manière à caractériser :

- L'état de l'ouvrage (génie civil, organes électromécaniques)
- Le dimensionnement et la capacité réelle
- La charge reçue selon l'analyse des données d'autosurveillance
- La capacité résiduelle.

Cet état des lieux des ouvrages permet alors d'étudier l'adaptabilité de ces derniers pour d'éventuelles réhabilitations/optimisations. Il fournit les informations nécessaires à l'étude de l'avenir de la station d'épuration.

E.II DESCRIPTIF ET CAPACITE DES OUVRAGES

E.II.1 Implantation générale

La station d'épuration est implantée au sud-ouest du village, proche de zones viticoles, isolées de toute habitation.

La station est alimentée par une conduite en refoulement longue de plus de 800 mètres.

Elle ne présente aucune contrainte sonore, visuelle, ou olfactive pour quiconque. Elle est située à proximité du Bois de Montjol.

Le ruisseau le Valadas reçoit le rejet traité de la station et rejoint le Vidourle environ 400 m en aval.

La station d'épuration n'est pas classée en zone inondable.

Les ouvrages sont construits en surplomb du ruisseau de Valadas.

Seule une partie de ces terrains a été aménagée en vue de construire les ouvrages actuels de la station. Une place vacante a été laissée afin d'envisager ultérieurement une extension de capacité.

Le site n'est cependant pas desservi par les réseaux d'eau potable. De même, le site ne dispose pas d'électricité.

E.II.2 Caractéristiques principales

La station d'épuration est de type «Filtres plantés de roseaux», d'une capacité de 400 EH.

Elle a été mise en service en octobre 2003 et dispose d'un arrêté de rejet du 19/11/01.

Elle est ainsi constituée ;

- 1 Poste de relevage à l'exutoire des réseaux gravitaire du village (PR Ancienne Step) : 2 pompes immergées et un dégrilleur manuel (arrivée des effluents pompés sur 800 mètres en entrée de station)
- Une chasse à augets en tête de station et des 3 premiers lits : $L = 3,6 \text{ m}$, $l = 1,7 \text{ m}$, $H = 1 \text{ m} \rightarrow V_{\text{chasse}} = 6 \text{ m}^3$
- 1^{er} étage du filtres plantés de roseau: 3 lits de 160 m^2 de surface chacun, écoulement par infiltration verticale (total de 480 m^2 , soit 400 EqH sur une base de $1.2 \text{ m}^2/\text{EqH}$)
- 2^{ème} étage du filtres plantés de roseau: 2 lits de 160 m^2 de surface chacun, écoulement par infiltration verticale (total de 240 m^2 , soit 400 EqH sur une base de $0.8 \text{ m}^2/\text{EqH}$) ;
- Canal débitmétrique : Canal béton et seuil triangulaire, $L \approx 2 \text{ m}$; $l = 0,6 \text{ m}$

Le constructeur de la station d'épuration, SINT-EPUR NATURE, annonce une capacité de traitement de 400 EH.

L'engagement en termes de charges hydrauliques et polluantes porte sur les valeurs suivantes :

- Débit journalier nominal : $80 \text{ m}^3/\text{j}$
- Charge polluante nominale : $24 \text{ kg DBO}_5/\text{j}$

Il existe un arrêté d'autorisation pour la STEP avec niveau de rejet D4 NK1. Le niveau de rejet à atteindre est le suivant :

Niveau de rejet autorisé	DBO_5	DCO	MES	NTK
Concentrations à ne pas dépasser en sortie	25 mg/l	125 mg/l	35 mg/l	40 mg/l

Tableau n°28 : Niveau de rejet (anciennement D4 NK1)

E.II.3 Aspect général des ouvrages

L'aspect général du site revêt un bon état global des ouvrages, des équipements et des extérieurs.

Le fonctionnement des équipements ne présente pas de défauts. Le site est entièrement clôturé et dispose d'un portail fermé à clés pour l'entrée de chaque étage des filtres plantés de roseaux.

E.II.4 Vérification de la capacité réel de traitement des ouvrages

Une vérification sommaire du dimensionnement des principaux ouvrages a été réalisée par Cereg Ingénierie. Le tableau suivant offre une synthèse comparative de la capacité annoncée par le constructeur et de la capacité réelle de la station d'épuration :

	1 ^{er} étage	2 ^{ème} étage
Capacité nominale annoncée par le constructeur		
Caractéristiques annoncées	-	
Charge polluante annoncée	24 kg DBO5/j	
Charge hydraulique annoncée	80 m³/j	
Equivalent Habitants annoncés par constructeur	400 EH	
Capacité réelle, vérifiée par Cereg Ingénierie		
Caractéristiques mesurées	Volume : 163 m²/bassin Soit une surface totale de 490 m²	Volume : 160 m²/bassin Soit une surface totale de 320 m²
Hypothèse de dimensionnement	1,2 m² par habitant	0,8 m² par habitant
Equivalent Habitants calculés par Cereg	410 EH	400 EH

Tableau n°29 : Synthèse sur la capacité réelle de la station

La capacité réelle de la station d'épuration est bien de 400 EH (en considérant les ratios de 1,2 m²/hab pour le 1^{er} étage et 0,8m²/hab pour le 2^{ème} étage). Elle est donc égale à la capacité annoncée par le constructeur.

Le débit nominal admissible par les ouvrages est de 80 m³/j

E.III ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

E.III.1 Synthèse des charges hydrauliques et polluantes

Conformément au planning d'autosurveillance défini pour la station d'épuration, un bilan bi-annuel sur 24 heures est réalisé par le SATESE du Gard pour analyser les charges entrantes, les rendements épuratoires et le niveau de qualité des rejets.

Afin d'étoffer ces valeurs, 3 bilans pollution ont été réalisés dans le cadre de l'étude en Mars, Mai, Juillet 2015.

- Bilans réalisés par le SATESE
 - o Du Mardi 21/07 au Mercredi 22/07/2009 ;
 - o Du Mercredi 09/03 au Jeudi 10/03/2011 ;
 - o Du Jeudi 30/05 au Vendredi 31/05/2013.

- Bilans réalisés par Cereg Métrologie dans le cadre du SDA :
 - o Du Mercredi 04/03 au Jeudi 05/03/2015 ;
 - o Du Mardi 19/05 au Mercredi 20/05/2015 ;
 - o Du Jeudi 16/07 au Vendredi 17/07/2015.

Au cours de ces dernières années, l'évolution démographique de Vic-le-Fesq a été importante. De ce fait, le bilan de 2009 n'est pas retenu dans l'analyse suivante, ce bilan est considéré comme trop ancien et n'est donc pas représentatif des charges reçues actuellement à la station d'épuration de Vic-le-Fesq.

❑ Charges polluantes

Le tableau page suivante synthétise les résultats des données SATESE et CEREG

		CONCENTRATION FLUX ENTRANTS (mg/l)					CHARGES HYDRAULIQUES (m3/j)	CHARGE ENTRANTE (kg/j)					
	Date du Bilan	Intervenant	DBO	DCO	MES	NTK		PTOT	DBO	DCO	MES	NTK	PTOT
Bilans 24h	21/07/2009	SATESE	380	973	500	105	14	34	13	33,3	17,1	3,6	0,5
	09/03/2011	SATESE	439	966	369	92		42	18,2	40,1	15,3	3,8	
	30/05/2013	SATESE	410	1230	490	138		48	17,2	31,8	13,9	4,1	
	04/03/2015	Cereg Métro	490	1350	920	83	10	70	34,3	94,5	64,4	5,8	0,7
	19/05/2015	Cereg Métro	300	810	310	92	9	65	19,5	52,7	20,2	6,0	0,6
	16/07/2015	Cereg Métro	660	1190	810	97,7	14,7	68	44,9	80,9	55,1	6,6	1,0
Moyennes Bilans	MOYENNE DES CHARGES SATESE ET CEREG METRO (sans 2009)							59 m3/j	26,8 kg/j	60 kg/j	33,8 kg/j	5,3 kg/j	0,8 kg/j
	Correspondant en EH							293 EH	447 EH	480 EH	375 EH	351 EH	
	MOYENNE DES CHARGES BILANS CEREG Métro (2015)							68 m3/j	32,9 kg/j	76,0 kg/j	46,5 kg/j	6,1 kg/j	0,8 kg/j
Correspondant en EH							338 EH	548 EH	608 EH	517 EH	410 EH		

Tableau n°30 : Synthèse des charges reçues par la station

La capacité réelle de la station est rappelée ci-après :

- *Equivalents habitants* : 400 EH ;
- *Débit journalier* : 80 m³/j
- *Charge polluante* : 24 kg DBO₅/j ;

Rappels des définitions d'un Equivalents-habitants (EH) :

- DBO : 60 g DBO₅/jour/habitant ;
- DCO : 120 g DBO₅/jour/habitant ;
- MES : 90 g DBO₅/jour/habitant ;
- NTK : 15 g DBO₅/jour/habitant ;
- Débit : 200 litres /jour/habitant

❑ Charges à traiter

Les charges à traiter sont quasi-identiques en période creuse ou en période de pointe.

Afin de retranscrire au mieux les charges actuelles reçues par la station d'épuration, la moyenne des charges à traités est issue des bilans 24h de Cereg Métro.

En effet, tous ces bilans ont été réalisés en 2015, ce qui permet de prendre en compte tous les derniers raccordements réalisés ces dernières années.

	Moyenne charge à traiter (Données Satese et Cereg sans 2009)		
Paramètres	Charge	Taux de charge de la Step	d'Equivalents Habitants (EH)
DBO ₅	26,8 kg/j	112%	447 EH
DCO	60,0 kg/j	125%	500 EH
MES	33,8 kg/j	94%	376 EH
NTK	5,3 kg/j	88%	353 EH
Débit	59 m ³ /j	74%	295 EH

Tableau n°31 : Synthèse des charges reçues par la station

Les charges organiques reçues en station d'épuration de Vic-le-Fesq sont de **350 à 500 Equivalents-habitants, soit un taux de charge de 90 à 125%**.

En ce qui concerne la charge hydraulique, elle correspond à **300 EH soit un taux de charge voisin de 75%**.

Il apparait un fonctionnement en surcharge pour les paramètres DBO₅ et DCO, de manière en continu, de la station d'épuration de Vic-le-Fesq. A l'heure actuelle, ce mode de fonctionnement n'est pas dramatique car une station à filtres plantés de roseaux peut accepter un excès de charge polluante.

Cependant, à très court terme, ce mode de fonctionnement est néfaste pour la station d'épuration et le maintien de rejets de bonne qualité.

Un enjeu du présent schéma directeur sera de proposer des solutions réfléchies et abouties (extensions, nouvelle station d'épuration) pour résoudre ce problème.

❑ *Calcul des ratios spécifiques de pollution par habitants*

Le tableau suivant présente les ratios spécifiques de production par habitants.

Paramètres	Population raccordée : 470 habitants		Ratios usuels de production par Equivalent-habitants (ratios types)	Ratios spécifiques de production par nouveaux habitants raccordés sur Vic-le-Fesq, retenus pour évaluer les charges futures
	Charge	Ratio de production par habitants raccordés		
DBO5	26,8 kg/j	57 g/jour/habitant	60 g/jour/habitant	60 g/jour/habitant
NTK	5,3 kg/j	11 g/jour/habitant	15 g/jour/habitant	15 g/jour/habitant
Débit	59 m3/j	126 litres/jour/habitant	200 litres/jour/habitant	200 litres/jour/habitant

Tableau n°32 : Ratio spécifique de production

Au final, l'évaluation des charges futures à prendre en compte sur la station d'épuration de Vic-le-Fesq au gré des raccordements des projets urbanistiques se fera suivant les ratios recalculés, soit pour 1 habitant nouveau raccordé aux réseaux :

- DBO : 60 g DBO5/jour/habitant ;
- NTK : 15 g DBO5/jour/habitant ;
- Débit : 200 litres /jour/habitant

E.III.2 Qualité des effluents rejetés et rendements épuratoires

Le tableau suivant synthétise les résultats des données d'autosurveillance et de Cereg Métro sur les années 2009 à 2015.

Paramètres	Moyenne sur tous les bilans 24H (Données Satese et Cereg)					Moyenne sur les bilans 24H de 2015 (Données Cereg)				
	Concentration		Rdt.	Arrêté de rejet de la station		Concentration		Rdt.	Arrêté de rejet de la station	
	Entrée	Sortie	Rdt.	Concentr.	Conform.	Entrée	Sortie	Rdt.	Concentr.	Conform.
DBO5	447 mg/l	7 mg/l	99%	25 mg/l	Oui	483 mg/l	6 mg/l	99%	25 mg/l	Oui
DCO	1 087 mg/l	63 mg/l	94%	125 mg/l	Oui	1 117 mg/l	71 mg/l	94%	125 mg/l	Oui
MES	567 mg/l	10 mg/l	98%	35 mg/l	Oui	680 mg/l	13 mg/l	98%	35 mg/l	Oui
NTK	101 mg/l	11 mg/l	89%	40 mg/l	Oui	91 mg/l	11 mg/l	88%	40 mg/l	Oui

Tableau n°33 : Synthèse de la qualité des effluents traités et rendements épuratoires

Les effluents collectés par les réseaux de Vic-le-Fesq sont des effluents domestiques standards, en dehors des périodes de pluies et de ressuyage des nappes.

Les rendements épuratoires et la qualité du rejet sont très satisfaisants.

Aucun dépassement des normes de rejets en DBO5, DCO, MES, NTK n'a été constaté.

E.IV SYNTHÈSE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA STEP

Suite à l'analyse des données, il apparaît que la station d'épuration de Vic-le-Fesq est en surcharge face aux effluents collectés par les réseaux, principalement en terme de charges polluantes DBO5 et DCO.

Ce constat s'explique par plusieurs points :

- La population raccordée aux réseaux de collecte est estimée à 470 habitants environ. Elle est supérieure à la capacité de traitement des ouvrages, estimée à 400 EH (soit 80 m³/j et 24 kg DBO5/j).
- L'augmentation très importante de la population ces dernières années, taux de croissance de 4%/an de 2007 à 2015

A ce jour, les charges hydrauliques et polluantes en entrée de station d'épuration sont les suivantes :

- Charges hydrauliques actuelles :
 - Débit moyen de temps sec (mesures février à mai 2015) = 63 à 68 m³/j (75 à 85% de la capacité de la STEP)
- Charges polluantes actuelles :
 - Saison hivernale/estivale 2015
 - 27 kg/j DBO5 soit 450 EH
 - 60 kg/j DCO soit 500 EH
 - 5,3 kg/j NTK soit 300 EH
 - **≈ 105%**

La station d'épuration fonctionne correctement, avec de bons rendements épuratoires et un respect des normes de rejet.

Néanmoins, la station d'épuration actuelle est dépassée vis-à-vis des charges polluantes à traitées.

La station d'épuration de Vic-le-Fesq **fonctionne la totalité de l'année en surcharge (≈105% de la capacité de la station).**

Ce mode de fonctionnement n'est pas pérenne et peut causer des dysfonctionnements notoires sur la station.

La station d'épuration date de 2003, les **ouvrages et les équipements ne présentent pas des signes de vétusté ou de délabrement. La capacité épuratoire de la station est toujours satisfaisante.**

Ces deux points orientent la réflexion vers la réalisation d'une extension afin de résoudre les problèmes à court terme. Néanmoins, l'extension ne sera pas suffisante pour le long terme, une réflexion sur la construction d'une nouvelle station devra être menée pour le long terme (au-delà de l'horizon 2025).

Concernant les charges hydrauliques, des travaux d'élimination des intrusions d'eaux claires parasites devront être engagés en vue de réduire les charges à traiter.

F. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

F.I OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Le zonage de l'assainissement a pour but de définir les modes d'assainissement sur les zones urbanisées et/ou urbanisables non raccordées au système d'assainissement collectif.

Il s'appuie sur des études de sols comprenant des sondages pédologiques et des tests de perméabilité. Ces études de sols ponctuelles tendent à caractériser le fonctionnement d'une entité pédologique appelée "unité de sol", et déterminer leur aptitude à accueillir des dispositifs d'assainissement non collectif.

Ces études d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif permettent en général d'identifier 3 types de zones :

- Les zones dans lesquelles aucune contrainte n'est décelée ;
- Les zones où des contraintes précises ont pu être identifiées et dans lesquelles seules certaines filières d'assainissement non collectif adaptées à ces contraintes seront autorisées ;
- Les zones dans lesquelles l'assainissement non collectif est impossible.

Une étude de zonage de l'assainissement a été menée par l'entreprise ARGEO en 2004.

Ce dossier récent sera simplement mis à jour par le présent rapport, et devra être mis en compatibilité avec le PLU lorsque celui-ci sera sur le point d'être finalisé.

Après une description sur les plans technique et réglementaire des principaux aspects de l'assainissement non collectif, la méthodologie et les résultats des différentes investigations menées sont présentés.

F.II DEFINITIONS ET CARACTERE REGLEMENTAIRE

F.II.1 Définition de l'assainissement non collectif

L'assainissement collectif peut être défini comme le raccordement à un système d'assainissement sous domaine public.

L'assainissement non collectif peut être défini comme tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles et habitations non raccordés au réseau public d'assainissement, c'est-à-dire financé et exploité par une collectivité publique. Le terme d'« assainissement non collectif » doit être considéré comme l'équivalent du terme « assainissement autonome ».

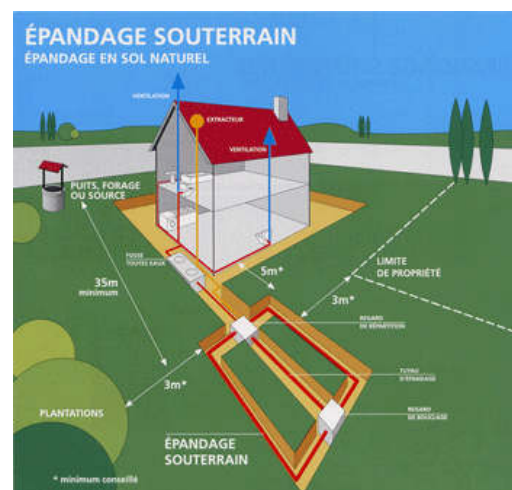
L'assainissement non collectif des habitations individuelles constitue un système de traitement des eaux usées à part entière, et doit se composer dans tous les cas :

- **d'un dispositif de prétraitement** (fosse toutes eaux)
- **d'un dispositif de traitement:**
 - l'épuration des effluents ;
 - l'évacuation des effluents préférentiellement par le sol (tranchées d'infiltration, lits filtrants ou tertres d'infiltration).

Lorsque les conditions requises sont mises en œuvre, ces filières garantissent des performances comparables à celles de l'assainissement collectif.

Comme le présente l'illustration ci-contre (www.spanc.fr), le lieu d'implantation tient compte des caractéristiques du terrain, de la pente et de l'emplacement de l'immeuble :

- à 3 m des limites de propriétés (5 m dans le Gard) ;
- à 3 m des plantations ;
- à 35 m de tout captage d'eau potable destiné à la consommation humaine ;
- à 5 m des bâtiments pour le système d'épandage...



F.II.2 Contrôle technique de l'assainissement non collectif

Concernant l'assainissement non collectif, la commune a obligation de réaliser un contrôle technique sur la totalité des dispositifs et de prendre en charge le coût de ces contrôles.

Elles peuvent, si elles le décident, prendre en charge les dépenses de l'entretien des systèmes d'assainissement non collectif.

- Le contrôle technique comprend :
- la vérification technique de la conception, de l'implantation et de l'exécution des ouvrages neufs.
- la vérification périodique du bon fonctionnement des ouvrages existants, qui porte au moins sur les points suivants :
 - bon état des ouvrages, leur ventilation et leur accessibilité,
 - bon écoulement jusqu'au dispositif d'épuration,
 - accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse toutes eaux,
 - réalisation périodique des vidanges (tous les 4 ans) et entretien des dispositifs de dégraissage pour les communes ne prenant pas en charge l'entretien des ouvrages.

La compétence du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été transférée à la communauté de communes du Piémont Cévenol par la commune de Vic-le-Fesq.

Un diagnostic de la totalité des dispositifs ANC a été réalisé.

F.II.3 Le zonage de l'assainissement

Conformément à l'article L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales, la commune de Vic-le-Fesq a délimité :

- Les **zones d'assainissement collectif**, où elle est tenue d'assurer la collecte, le stockage, l'épuration et le rejet et/ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;
- Les **zones relevant de l'assainissement non collectif**, où elle n'est tenue qu'au contrôle des dispositifs d'assainissement. Dans ces zones, l'installation d'un réseau de collecte ne se justifie pas soit parce que cela ne présente pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que cela représente un coût excessif.

Le zonage se contente ainsi d'identifier la vocation de différentes zones du territoire de la commune en matière d'assainissement au vu de deux critères principaux : l'aptitude des sols et le coût de chaque option.

Le zonage n'est pas un document de programmation de travaux ; il ne crée pas de droits acquis pour les tiers, ne fige pas une situation en matière d'assainissement et n'a pas d'effet sur l'exercice par la commune de ses compétences.

Ceci a plusieurs conséquences :

- En délimitant les zones, la commune ne s'engage pas à réaliser des équipements publics, ni à étendre les réseaux existants ;
- Les constructions situées en zone d'assainissement collectif ne bénéficient pas d'un droit à disposer d'un équipement collectif à une échéance donnée. La réglementation en la matière s'applique donc comme partout ailleurs : en l'absence de réseau, il est nécessaire de disposer d'un équipement individuel aux normes et maintenu en bon état de fonctionnement, même pour les constructions neuves ;
- Le zonage est susceptible d'évoluer, pour tenir compte de situations nouvelles. Ainsi, des projets d'urbanisation à moyen terme peuvent amener la commune à basculer certaines zones en assainissement collectif. Si cela entraîne une modification importante de l'économie générale du zonage, il sera alors nécessaire de mettre en œuvre la même procédure suivie pour l'élaboration initiale du zonage ;
- Il n'est pas nécessaire que les zones d'assainissement soient définies pour que la commune mette en place un service de contrôle et éventuellement d'entretien des installations, même si le zonage constitue un préalable logique ;
- Il faut toutefois veiller à assurer une bonne information de la population pour éviter tout malentendu sur ces divers points : nécessité de disposer d'un système d'assainissement non collectif dès lors qu'il n'y a pas de réseau ;
- Le classement en zone d'assainissement collectif ne constitue pas un engagement de la commune à réaliser des travaux.

F.II.4 Définition de l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif

La délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif doit être cohérente avec les contraintes pesant sur l'aménagement de la commune : servitudes de protection des points de captages d'eau potable, aptitude des sols.

L'aptitude d'un sol donné à l'assainissement non collectif se définit par **la capacité de ce sol à épurer et disperser un effluent**. Cette aptitude dépend ainsi :

- des caractéristiques intrinsèques du sol (nature, épaisseur, perméabilité...),
- des caractéristiques du substratum (nature géologique, fissuration, état d'altération...),
- du comportement hydrogéologique du système sol/substratum (existence d'une ressource, niveau piézométrique, vulnérabilité et usages...).

L'analyse de ces éléments peut mettre en évidence des facteurs limitant pour la mise en place d'un système d'assainissement non collectif.

Ces études d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif permettent en général d'identifier 3 types de zones :

- Les zones dans lesquelles aucune contrainte n'est décelée ;
- Les zones où des contraintes précises ont pu être identifiées et dans lesquelles seules certaines filières d'assainissement non collectif adaptées à ces contraintes seront autorisées ;
- Les zones dans lesquelles l'assainissement non collectif est impossible.

Cependant, indépendamment du sol, des **paramètres supplémentaires peuvent constituer des facteurs limitants** pour la mise en place d'un système d'assainissement non collectif :

- Morphologie et pente des terrains ;
- Surface disponible ;
- existence de servitudes (captages AEP...).

La démarche pour l'élaboration du zonage de l'assainissement est la suivante :

- **enquête sur les filières existantes (questionnaires – contrôles...)**
- **étude de l'aptitude à l'assainissement non collectif (parcellaire, environnement, sols)**
- **scénarii d'extension**
- **zonage retenu par les élus**

F.III INVENTAIRE ET ETAT DES LIEUX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANT

➤ Cf. Planche n°7 : Zonage actuel de l'assainissement collectif

F.III.1 Recensement des habitations en ANC

La Compétence de SPANC revient à la communauté de communes du Piémont Cévenol.
--

Le taux de raccordement à l'assainissement collectif est de 93%.

15 habitations sont recensées en assainissement non collectif.

Ces dispositifs se répartissent principalement sur 6 quartiers situés en périphérie plus ou moins lointaine de la zone urbanisée :

- Cave Coopérative – Vic-le-Fesq Nord-Ouest : 2 habitations + 1 cave coopérative
- Mas de Maliges – Vic-le-Fesq Nord-Ouest : 2 habitations
- Mas de Mourier – Vic-le-Fesq Nord-Ouest : 2 habitations
- Château (ou Domaine) du Fesq – Vic-le-Fesq Ouest : 4 habitations
- Ancien Moulin de Loriol – Vic-le-Fesq Sud-Ouest : 1 habitations
- La Nouvelle – Vic-le-Fesq Est : 2 habitations

La planche page suivante présente le zonage actuel d'assainissement de la commune

F.III.2 Etat des lieux de l'assainissement non collectif – Contrôle de l'existant

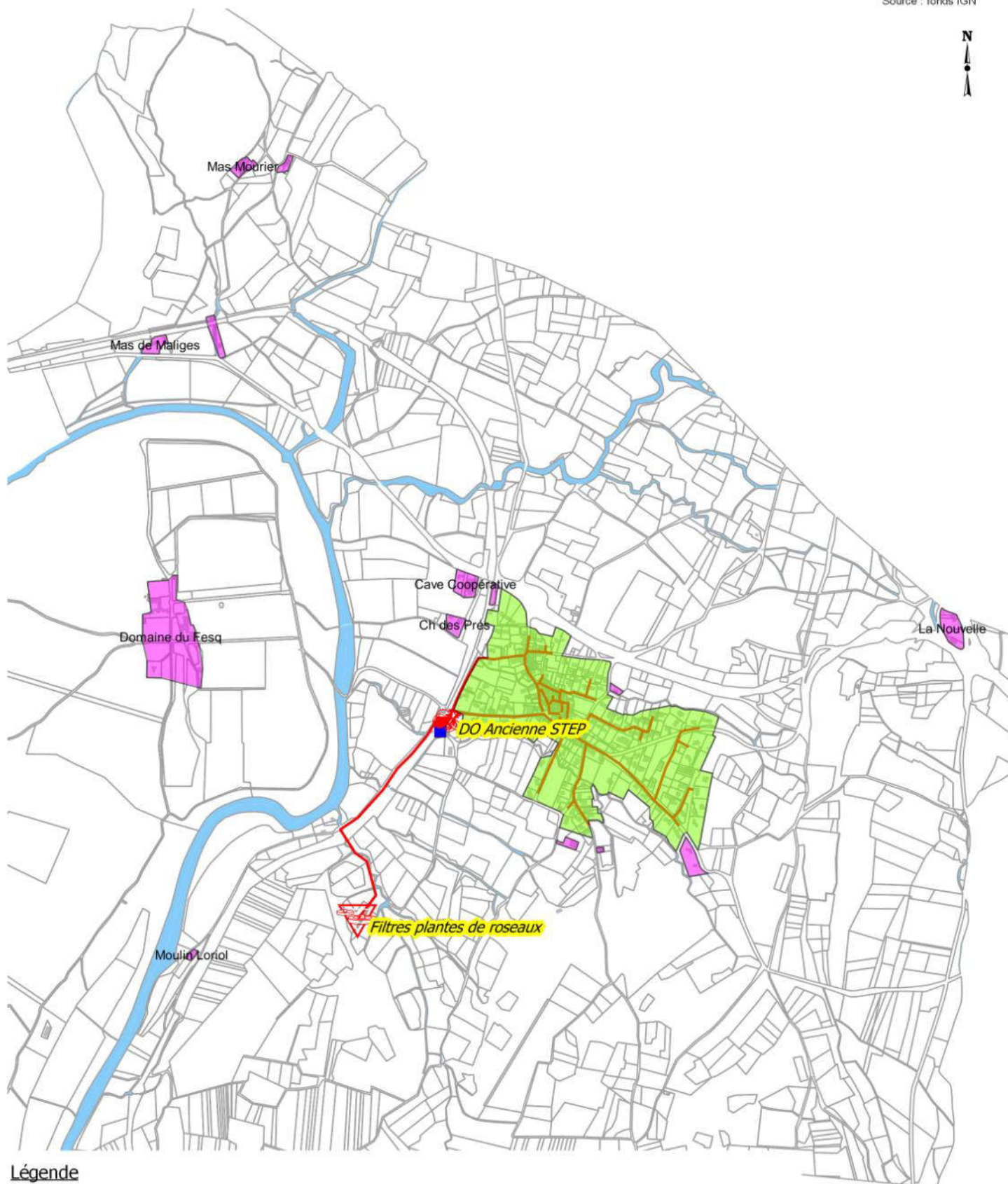
Le diagnostic des dispositifs d'assainissement non collectif permet de connaître le type d'installation, le mode de fonctionnement et d'entretien des dispositifs, les dysfonctionnements récurrents pouvant donner des orientations sur les contraintes locales de l'assainissement non collectif et une hiérarchisation des dysfonctionnements rencontrés.

Le diagnostic des habitations de la commune a été réalisé par le SPANC. La conclusion des investigations est un parc de dispositifs ANC présentant un bon état général de fonctionnement et une conformité satisfaisante : la plupart des résultats offre à un avis favorable, avec certaines réserves éventuellement.

Néanmoins, aucun point noir n'est pointé : pas de dispositifs causant des problèmes de salubrités publiques ou des contaminations du milieu récepteur environnant.
--

Zonage d'assainissement

Source : fonds IGN



Légende

— Réseaux d'assainissement  Ouvrages d'assainissement  Zonage d'assainissement



Poste de relevage

 Zone urbanisé d'assainissement collectif



Ouvrage de délestage

 Zone urbanisé d'assainissement non collectif



Station d'épuration

1:22 500

0 250 500 m



F.IV APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

F.IV.1 Définition de l'aptitude à l'assainissement non collectif

Les filières d'assainissement non collectif doivent être munies d'un système de prétraitement (fosse toutes eaux par exemple) **ET** d'un système de traitement de dispersion (tranchées d'infiltration dans le sol en place, filtre à sable.....). Pour pouvoir mettre en place une filière d'assainissement non collectif strictement conforme à la réglementation, il faut que la zone respecte certaines conditions.

Contraintes de l'habitat : sur les zones déjà urbanisées, il convient de vérifier que le parcellaire minimum existant est suffisant pour la mise en place d'une filière qui respecte les distances minimales d'implantation.

L'accessibilité du système doit également être vérifiée afin de pouvoir garantir que les vidanges soient bien effectuées.

Contraintes environnementales : toutes les contraintes environnementales pouvant influencer la faisabilité ou le type de filière à mettre en place doivent être recensées (périmètre de protection de captage d'eau potable, activité nautique,...).

La délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif doit être cohérente avec les contraintes pesant sur l'aménagement de la commune : servitudes de protection des points de captages d'eau potable, aptitude des sols.

L'aptitude d'un sol donné à l'assainissement autonome se définit par la capacité de ce sol aux fonctions épuratrices et dispersantes d'un effluent. Ces aptitudes considèrent alors :

- les caractéristiques intrinsèques du sol (nature, épaisseur, perméabilité...)
- les caractéristiques du substratum (nature géologique, fissuration, état d'altération...);
- le comportement hydrogéologique du système sol/substratum (existence d'une ressource, niveau piézométrique, vulnérabilité et usages...).

L'analyse pertinente de ces éléments peut mettre en évidence des facteurs limitants pour la mise en place d'un système d'assainissement autonome.

Ces études d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif permettent en général d'identifier 3 types de zones :

- Les zones dans lesquelles aucune contrainte n'est décelée ;
- Les zones où des contraintes précises ont pu être identifiées et dans lesquelles seules certaines filières d'assainissement non collectif adaptées à ces contraintes seront autorisées ;
- Les zones dans lesquelles l'assainissement non collectif est impossible.

L'aptitude des sols à l'assainissement non collectif a été définie dans le cadre du précédent zonage de l'assainissement réalisé en 2004 par ARGEO, les zones d'études étant similaires à celles décrites plus haut dans le rapport.

Ainsi, des sondages de reconnaissance réalisés à la tarière manuelle et les fosses pédologiques creusées au tractopelle avaient permis de caractériser le sol, la profondeur de la nappe et la profondeur de la roche dans ces zones.

Les tests de percolation avaient également permis d'apprécier la perméabilité des sols.

Sur la base d'une analyse multicritère des 4 paramètres (Sol, Eau, Roche et Pentas), l'aptitude des sols avait été jugée, et une indication de la filière la plus adaptée au type de sol rencontré avait été proposée.

Paramètres	Favorable ZONE VERTE	Moyennement favorable ZONE ORANGE	Défavorable ZONE ROUGE
Sol (Texture) (vitesse de percolation)	Sable / Limon-sableux / Limon-argileux $30 \text{ mm/h} < K < 500 \text{ mm/h}$	Sable / Limon-sableux limon-argileux $10 < K < 30 \text{ mm/h}$ $K > 500 \text{ mm/h}$	Argile / argile- limoneuse $K < 10 \text{ mm/h}$
Eau (profondeur minimale de remontée de la nappe)	$P > 1,2 \text{ m}$	$0,8 \text{ m} < P < 1,2 \text{ m}$	$P < 0,8 \text{ m}$
Roche (profondeur du substratum)	$P > 1,5 \text{ m}$	$P < 1,5 \text{ m}$	
Pente	0 à 5 %	5 à 10 %	supérieure à 10 %

Une cartographie de l'aptitude des sols et le recensement des principales contraintes avaient alors été dressée dans le cadre de l'étude ARGEO en 2004.

F.IV.2 Résultat de l'aptitude à l'assainissement non collectif sur les zones d'études

➤ *Cf Planche n°8 : Carte d'aptitude à l'assainissement non collectif*

Les résultats de l'analyse multicritères pour la classification de l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif menée par ARGEO en 2004, ainsi que les filières d'assainissement autonomes préconisées sont présentés ci-après.

Les différents types de sols rencontrés sont les suivants :

- Sol de type 1 : Argilo-limoneux sur un substratum marno-gréseux, avec une perméabilité moyenne à faible ;
- Sol de type 2 : Sol à dominance de cailloutis calcaires et peu abondant sur un substratum calcaire fissuré, avec une perméabilité forte ; à faible profondeur;
- Sol de type 3 : Sol sur marnes sub-affleurantes, avec une perméabilité très faible ; substratum marneux compact à faible profondeur.

➤ Secteur Ancien Moulin de Loriol – Zone basse du domaine du Fesq – Combe Sud RD 999

Sol de type 1 : bonne aptitude à l'épandage souterrain (classe verte)

Dispositif conseillé : Dispositif d'assainissement non collectif classique par épandage souterrain par tranchées filtrantes

Dimensionnement : Classique

➤ Secteur Nord Village – Cave Coopérative – Mas de Malige – Mas de Mourier

Sol de type 1 : aptitude moyenne à l'assainissement autonome de part la présence d'une faible perméabilité (classe verte/orange)

Dispositif conseillé : Dispositif d'assainissement non collectif classique par épandage souterrain par tranchées filtrantes

Dimensionnement : nécessite une étude parcellaire.

➤ Secteur la Nouvelle – Sud Village – Plan des Romarins – Domaine Fesq Zone Haute

Sol de type 2 : aptitude médiocre à mauvaise à l'assainissement autonome, due à des contraintes importantes d'infiltration et la présence d'un substratum marneux compact à faible profondeur (classe orange)

Dispositif conseillé : épandage souterrain par massif sableux drainé

Dimensionnement : nécessite une étude parcellaire.

➤ **Secteur Parcelle 531 – 599- Chemin de Prime Combe**

Sol de type 1 : aptitude médiocre du sol à l'épandage souterrain (classe rouge)

Dispositif conseillé : Filtre vertical non drainée ou Tertre d'infiltration.

Dimensionnement : nécessite une étude parcellaire.

L'aptitude des sols à l'assainissement non collectif sur l'ensemble des secteurs étudiés est très diversifiée. En effet, 2 secteurs sont favorables, 1 secteur moyennement favorable et 1 secteur défavorable.

En ce qui concerne le secteur défavorable, il est vivement conseillé aux particuliers désirant construire ou rénover une habitation de faire réaliser une étude complémentaire sur leur parcelle afin de choisir, positionner et dimensionner leur dispositif d'assainissement autonome.

F.IV.2.1 Définition des filières types

La réalisation d'un dispositif d'assainissement autonome est dépendante des contraintes d'urbanisme (localisation des limites de propriété, forme, taille et occupation des sols de la parcelle). Si ces règles d'urbanisme sont respectées, les différentes contraintes ci-dessus doivent alors être prises en compte pour choisir la filière d'assainissement adaptée.

Les études de sol réalisées sur la commune n'ont pas permis de déterminer quel type d'assainissement autonome doit être mis en œuvre dans chaque zone.

En effet, la pédologie et la perméabilité très faible sont particulièrement défavorables à l'implantation de systèmes d'assainissement non collectif.

Ainsi, compte tenu du nombre d'investigations de terrain réalisées, il est vivement conseillé aux particuliers désirant construire ou rénover une habitation de faire réaliser une étude complémentaire sur leur parcelle afin de choisir, positionner et dimensionner leur dispositif d'assainissement autonome.

D'autre part, un scénario d'extension du réseau d'assainissement collectif sera examiné dans le présent schéma afin d'étudier la possibilité de raccorder ces habitations à l'assainissement collectif.

La mise en place d'un dispositif d'assainissement non collectif doit être soumise préalablement à l'avis du SPANC.

Les dispositifs de traitements sont agréés par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

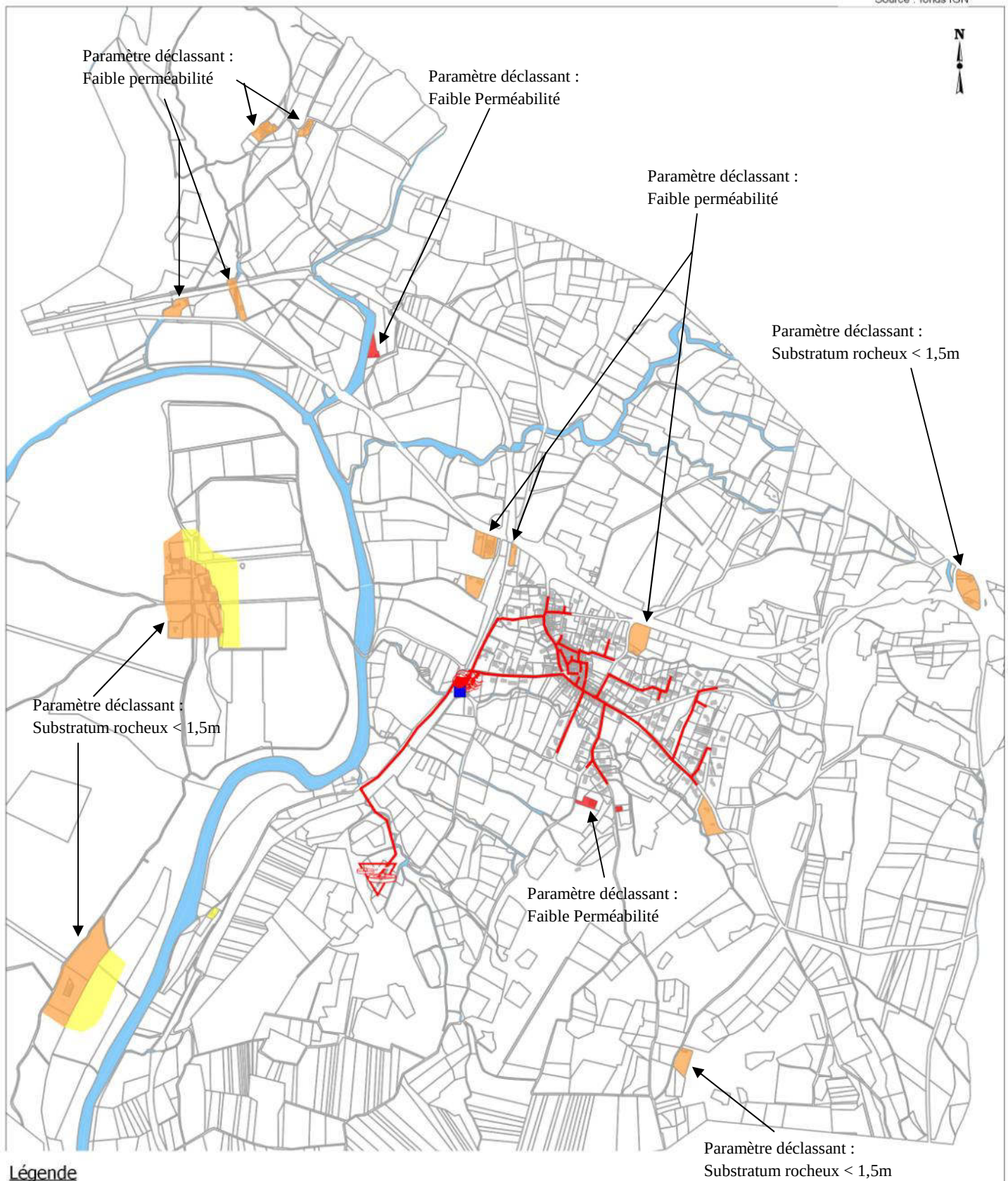
Les dispositifs sont agréés par publication au journal officiel de la République française. Toute référence à un agrément ou numéro d'agrément non paru au journal officiel de la République française n'a aucune valeur juridique.

La liste des dispositifs de traitements agréés étant en perpétuelle évolution, elle est consultable sur le site du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement à l'adresse internet suivante :

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

Aptitudes des sols à l'assainissement non collectif

Source : fonds IGN



Légende

— Réseaux d'assainissement Ouvrages d'assainissement Aptitudes des sols à l'assainissement non collectif

- | | | | |
|--|----------------------|--|-----------------------|
| | Poste de relevage | | défavorable |
| | Ouvrage de délestage | | favorable |
| | Station d'épuration | | moyennement favorable |

1:22 500
0 250 500 m

G. ETUDE DES SOLUTIONS ENVISAGEABLES

➤ *Cf. Planche n°7 : Zonage actuel de l'assainissement collectif*

Au regard de la répartition de l'habitat et de la desserte des réseaux d'assainissement collectif sur le territoire communal, aucun scénario pertinent de raccordements au système d'assainissement collectif n'est envisagé.

Le zonage actuel de l'assainissement serait inchangé.

H. BILAN BESOINS / CAPACITE DE TRAITEMENT

H.I PERSPECTIVE D'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

En 2015, la population communale est de 500 habitants permanents.

Avec un taux de raccordement actuel de 93%, la population permanente raccordée à l'assainissement collectif est estimée à 470 habitants.

En termes de développement urbain, la croissance démographique à venir est considérée égale à 2%/an (ratio de 2.5 habitants/nouvelle habitation).

La population permanente atteindra donc :

- A court terme (2025) : $\approx$ 610 habitants (+110 habitants) ;
- A moyen terme (2035) : $\approx$ 740 habitants (+130 habitants) ;
- A long terme (2045) : $\approx$ 910 (+ 170 habitants).

Aucun projet d'équipement public n'est recensé à ce jour.

H.II VARIATION SAISONNIERE

La population estivale supplémentaire est peu significative, avec l'arrivée potentielle de 50 personnes supplémentaires. L'impact sur les charges à traiter par le système d'assainissement n'est pas important.

H.III DEFINITION DES CHARGES SUPPLEMENTAIRES

Les charges supplémentaires, hydrauliques et polluantes, ont été définies d'après les bilans 24h effectués en 2015 par Cereg Métrologie.

Les tableaux suivants présentent les calculs des ratios spécifiques de production par habitant, afin d'évaluer les charges supplémentaires à traiter par la station d'épuration.

Paramètres	Population raccordée : 470 habitants		Ratios usuels de production par Equivalent-habitants (ratios types)	Ratios spécifiques de production par nouveaux habitants raccordés sur Vic-le-Fesq, retenus pour évaluer les charges futures
	Charge	Ratio de production par habitants raccordés		
DBO5	26,8 kg/j	57 g/jour/habitant	60 g/jour/habitant	60 g/jour/habitant
NTK	5,3 kg/j	11 g/jour/habitant	15 g/jour/habitant	15 g/jour/habitant
Débit	59 m3/j	126 litres/jour/habitant	200 litres/jour/habitant	200 litres/jour/habitant

H.IV BILAN BESOINS / CAPACITE DE TRAITEMENT

Le tableau suivant présente l'incidence des choix de zonage sur la capacité de la station d'épuration :

BILAN BESOINS / CAPACITE DE TRAITEMENT (Pas de variations saisonnières)			
	Année 2015	Année 2025	Année 2035
			Année 2045
<i>*Rappel : 1 EH = 60 g DBO₅/j ; 1EH = 15 g NTK₅ - 1 EH = 200 L/j</i>			
<u>Population raccordée en période actuelle</u> Charges hydrauliques actuelles Charges polluantes actuelles (Moyennes bilans 24h : Tous bilans sauf Satese 2009)	<u>≈ 470 Habitants raccordés</u> ≈59 m³/j (300 EqH) ≈ 26,8 kg DBO₅/j (430 EqH) ≈ 5,3 kg NTK/j (350 EqH)		
Population sédentaire supplémentaire raccordée selon une croissance de 2% par an (+110 habitants supplémentaire, soit +45 habitations)		<u>+ 110 habitants</u> 110 EqH + 22 m ³ /j - + 6,6 kg DBO ₅ /j - + 1,65 kg NTK/j	
<u>Population raccordée en 2025</u> Charges hydrauliques 2025 Charges polluantes 2025		<u>580 Habitants raccordés</u> 81 m³/j (410 EqH) 33,4 kg DBO₅/j (560 EqH) 7 kg NTK/j (460 EqH)	
Population sédentaire supplémentaire raccordée selon une croissance de 2% par an (+130 habitants supplémentaires, soit +55 habitations)			<u>+ 130 habitants</u> (≈ 130EqH) + 26 m ³ /j - + 7,8 kg DBO ₅ /j - + 2 kg NTK/j

<u>Population raccordée en 2035</u> Charges hydrauliques 2035 Charges polluantes 2035				<u>710 Habitants raccordés</u> 107 m³/j (540 EqH) 41,2 kg DBO5/j (690 EqH) 9 kg NTK/j (600 EqH)	
Population sédentaire supplémentaire raccordée selon une croissance de 2% par an (+170 <i>habitants supplémentaires, soit +70 habitations</i>)					<u>+ 170 habitant</u> <u>(≈ 170 EqH)</u> + 34 m³/j - + 10,2 kg DBO5/j - +2,6 kg NTK/j
<u>Population raccordée en 2045</u> Charges hydrauliques 2045 Charges polluantes 2045					<u>880 Habitants raccordés</u> 131 m³/j (710 EqH) 51,4 kg DBO5/j (860 EqH) 11,6 kg NTK/j (770 EqH)
Capacité de la Station d'épuration	400 EqH	400 EqH	400 EqH	400 EqH	400 EqH
Capacité résiduelle (par rapport au NTK)	+50 EqH	- 60 EqH	- 60 EqH	-200 EqH	- 370 EqH

Tableau n°34 : Incidence du zonage sur la station d'épuration

H.V BILAN BESOINS / CAPACITE DE TRAITEMENT

La station d'épuration, type filtres plantés de roseaux, présente une capacité de 400 Equivalents-habitants (EH).

Actuellement la population raccordée est voisine de 470 habitants.

Les charges actuelles mesurées sur la station sont :

- Charges hydrauliques : proches de 60 m³/j (300 EqH)
- Charges polluantes : 26,8 kg DBO₅/j (430 EqH) et 5,3 kgNTK/j (350 EqH).

La capacité des ouvrages de traitement est par atteinte pour le paramètre DBO5.

L'extension de la station d'épuration actuelle ou la construction d'une nouvelle station d'épuration est primordiale pour réduire l'impact des rejets sur le milieu naturel et retrouver une bonne qualité de l'eau en aval de la station, mais également pour permettre le développement démographique du village.

En considérant un taux de croissance démographique moyen de 2%/an : la population raccordée serait de 580 EqH en 2025.

A long terme (horizon 2045), la population raccordée atteindrait près de 880 EqH selon ces mêmes hypothèses.

Conclusions

La capacité de la station d'épuration est en limite à l'heure actuelle (2015).

La qualité du traitement ne s'en fait pas encore ressentir, mais pourrait se dégrader à court/moyen terme.

Dans un souci immédiat de préservation du milieu naturel et pour faire face aux projets de développement du village à court terme, **l'extension de la station actuelle ou la construction d'une nouvelle station d'épuration de capacité de traitement supérieure est primordiale.**

A court terme (horizon 2025), il est nécessaire de pouvoir disposer d'à minima 100 EqH supplémentaires.

A moyen et long terme (au-delà de 2025) le choix de construire une nouvelle station s'impose.

La capacité de la future station d'épuration devra être évaluée à long terme pour fonctionner jusqu'à l'horizon 2045 : capacité d'environ 800 EH.

ANNEXES :

DEFINITION DES EAUX CLAIRES PARASITES

Définitions des eaux claires parasites

Les réseaux d'assainissement collectent :

- les eaux usées domestiques et industrielles raccordées,
- les eaux claires parasites de temps sec qui correspondent à des intrusions d'eau propre (nappe, fontaine, AEP, sources...) par des défauts d'étanchéité des réseaux et équipements et des défauts de branchement. Le débit d'eaux claires parasites de temps sec peut évoluer dans le temps en fonction :
 - du niveau de la nappe phréatique et donc de la pluviométrie avant et pendant l'étude,
 - de la saturation du sol après un événement pluvieux (ressuyage). En période de ressuyage (1 à 5 jours suivant un événement pluvieux), le débit d'eaux parasites peut augmenter, on désigne alors ces apports comme des intrusions d'eaux claires parasites pseudo-permanentes ;
- les eaux de ruissellement qui sont logiques dans un réseau unitaire (bien qu'elles doivent être éliminées) alors qu'elles résultent d'anomalies dans le cas de réseaux séparatifs. Les intrusions d'eaux de ruissellement dans le réseau séparatif sont appelées Eaux Claires Parasites Météoriques (ECPM) ou Eaux Claires Parasites de temps de Pluie (ECPD).

Le volume d'eaux de ruissellement collecté par les réseaux d'eaux séparatif est fonction de la surface imperméable raccordée sur le réseau (appelée surface active) et qui est estimée par la formule suivante :

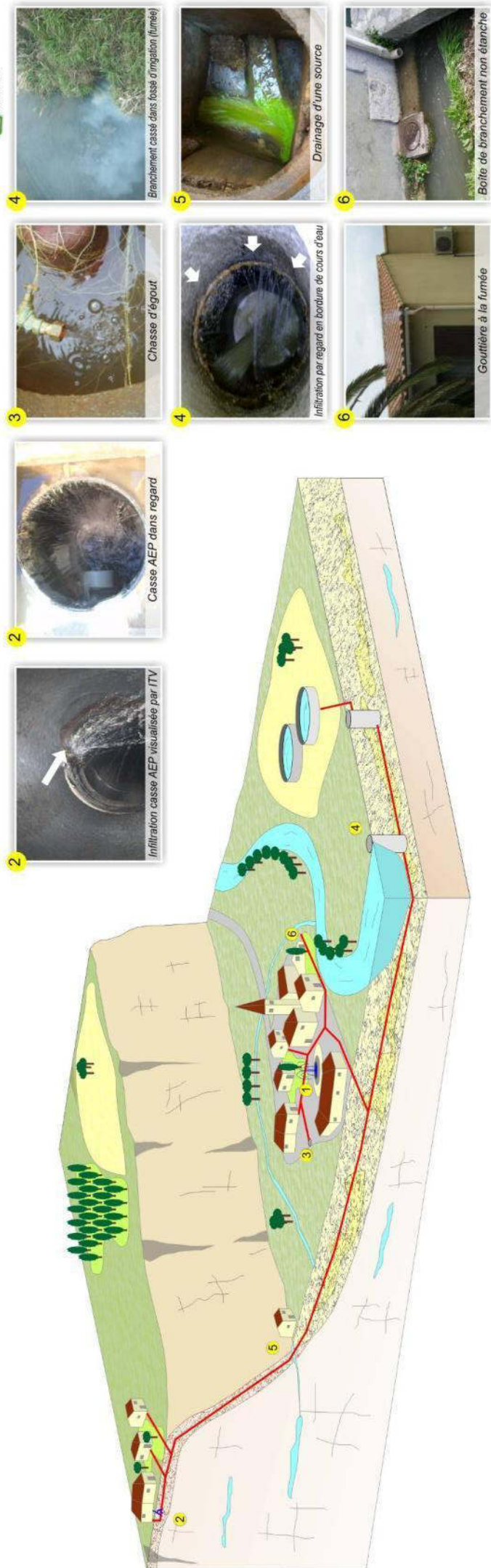
$$\text{Surface active (m}^2\text{)} = \frac{(\text{Volume de temps pluie} - \text{Volume de temps sec})}{\text{Hauteur précipitée}}$$

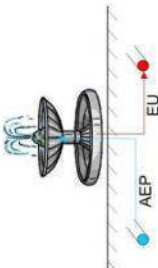
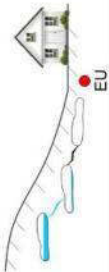
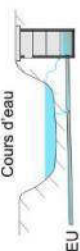
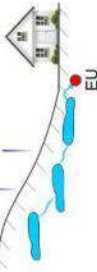
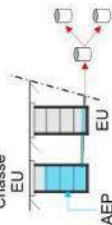
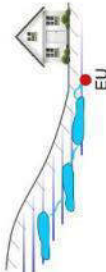
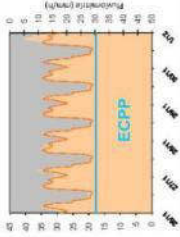
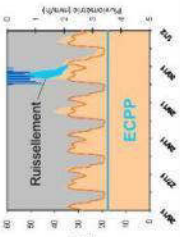
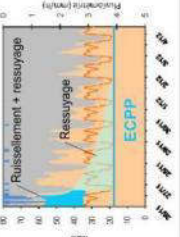
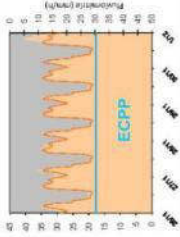
Le tableau page suivante permet de présenter les différents types d'eaux parasites.

Eaux Claires Parasites : ECP	Type	Origine	Défauts - Anomalies	Conséquences	Méthode de Quantification	Méthode de Recherche
Permanentes	Continues	Naturelle	Source raccordée aux réseaux	Réduction de la capacité hydraulique disponible dans les réseaux et les ouvrages épuratoires	Enregistrement continu des débits : évaluation de la constance des débits minimum nocturnes assimilés en grande partie à des eaux claires (activités humaines fortement réduite)	Visite diurne des ouvrages et des regards de visites ↓ Visite nocturne permettant de réaliser des mesures volantes de débits et ainsi sectoriser par branches les entrées d'eaux claires ↓ Inspections télévisées des collecteurs, après curage préalable, afin de localiser et visualiser avec précision les anomalies
			Collecteurs et/ou ouvrages implantés dans la nappe d'accompagnement permanente d'un cours d'eau			
		Artificielle	Trop-plein de fontaine publique raccordé aux réseaux	Dilution des effluents provoquant des difficultés d'exploitation du processus d'épuration des eaux usées		
			Chasse d'eau de réseaux eaux usées			
			Fuite d'eau potable aboutissant dans les réseaux d'eaux usées : casse sur réseaux d'eau potable et/ou fuite chez les particuliers			
			Eaux de drainage de bâtiments, Rejets d'eaux de refroidissement ou de pompes à chaleur	Surplus d'effluents engendrant des surconsommations électriques et un usage prématuré des équipements		
	Pseudo-permanente	Naturelle	Collecteurs et/ou ouvrages implantés dans un fossé d'irrigation : lorsque le fossé est en eau, inondations des ouvrages et/ou des collecteurs défectueux Collecteurs défectueux implantés dans des sols détrempés : ressuyage des sols (drainage)			
Pluviales ou Météoriques	Sous averses	Naturelle	Collecteurs et/ou ouvrages implantés dans un fossé pluvial : inondations ponctuelles des ouvrages et/ou des collecteurs défectueux	Accoups hydrauliques : mise en charges des réseaux, déversements d'effluents au milieu naturel	Enregistrement des débits sous averses, avec mesures en parallèle de la pluviométrie : évaluation de l'augmentation des débits sous averses en correspondance avec l'ampleur de l'épisode pluvieux	Visite sous averse des réseaux avec mesures volantes des débits ↓ Tests à la fumée, contrôles au colorant ↓ Inspections télévisées des collecteurs, après curage
		Artificielle	Erreur de branchement sous domaine publique : avaloir pluvial de rues raccordé aux réseaux d'eaux usées séparatifs	Surcharge hydraulique des ouvrages épuratoires entraînant des lessivages et des départs de boues au milieu naturel		
			Erreur de branchement chez le particulier : avaloir de cours, gouttière raccordés aux réseaux d'eaux usées séparatifs			

Tableau n°35 : Définitions des types d'eaux claires parasites

EVOLUTION DES INTRUSIONS D'EAUX PARASITES



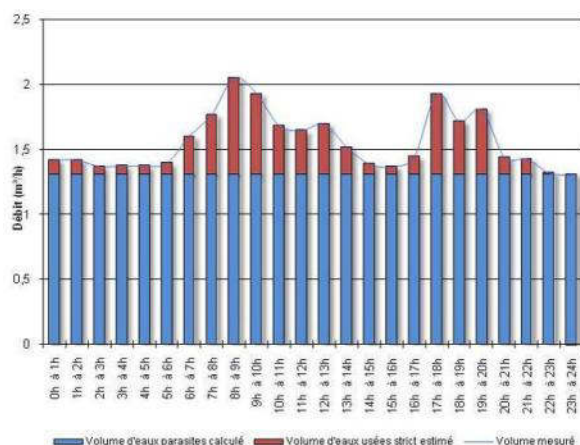
Evolution des intrusions d'eaux parasites				Méthode de quantification		Méthode de recherche		Conséquences	
Eaux claires parasites permanentes									
1 FONTAINE 				5 DRAINAGE DE SOURCE 		6 GOUTTIERES ET BOÎTE DE BRANCHEMENT 		4 COURS D'EAU - FOSSES CANAUX D'IRRIGATION 	
2 CASSE D'UN RESEAU AEP 				5 DRAINAGE DE SOURCE 		6 GOUTTIERES ET BOÎTE DE BRANCHEMENT 		4 COURS D'EAU - FOSSES CANAUX D'IRRIGATION 	
3 CHASSE D'EGOUTS 				5 DRAINAGE DE SOURCE 		6 GOUTTIERES ET BOÎTE DE BRANCHEMENT 		4 COURS D'EAU - FOSSES CANAUX D'IRRIGATION 	
Temps sec nappe basse				Temps de pluie		Temps sec - Nappe haute et/ou ressuyage			
									
				Visite sous averse des réseaux avec mesures volantes des débits		Visite diurne des ouvrages et des regards de visites		- Réduction de la capacité hydraulique disponible dans les réseaux et les ouvrages épuratoires	
				Tests à la fumée, contrôles au colorant		- Visite nocturne permettant de réaliser des mesures volantes de débits et ainsi sectoriser par branches les entrées d'eaux claires		- Dilution des effluents provoquant des difficultés d'exploitation du processus d'épuration des eaux usées	
						- Inspections télévisées des collecteurs, après curage préalable, afin de localiser et visualiser avec précision les anomalies		- Surplus d'effluents engendrant des surconsommations électriques et un usage prématuré des équipements	
						- Accoups hydrauliques : mise en charges des réseaux, déversements d'effluents au milieu naturel		- Surcharge hydraulique des ouvrages épuratoires entraînant des lessivages et des départs de boues au milieu naturel	

Eaux claires parasites permanentes (ECP)

Sectorisation et quantification des eaux claires parasites permanentes

Les graphiques ci-dessous illustrent cette approche :

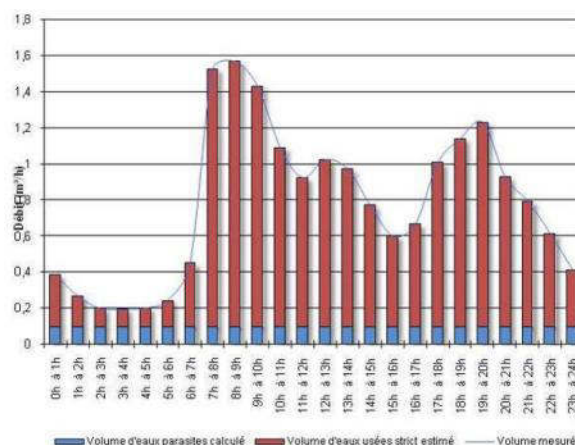
➤ Point de mesure où les eaux parasites sont **importantes**



Le débit de fond est marqué et constant. Le minimum nocturne est important.

Les variations de débit, par temps sec, sont limitées.

➤ Point de mesure où les eaux parasites sont **peu importantes**



Le débit minimum nocturne est faible.

Les variations de débit sont directement fonction des rejets domestiques, ou industriels.

Illustration n°13: Mise en évidence des eaux parasites permanentes

Les eaux parasites entraînent une surcharge des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration, génèrent des coûts de fonctionnement et de renouvellement supplémentaires, nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration et constitue par conséquent une source de dégradation du milieu naturel.

La quantification des eaux claires parasites permanentes peut être appréhendée selon plusieurs méthodes :

❑ **Méthode 1 : Etude des volumes théoriques et mesurés**

Cette approche repose sur l'analyse des débits théoriquement attendus, d'après le nombre d'habitants raccordés sur le bassin de collecte considéré et l'étude du rôle de l'eau, notamment dans le cas de rejets non domestiques. Ce volume attendu est comparé au volume mesuré, à partir desquels on déduit par différence le volume excédentaire engendré par les eaux claires parasites permanentes.

Des points de mesure de débits sont ainsi installés en différents points stratégiques des réseaux d'assainissement, le but étant de sectoriser efficacement les différents embranchement des réseaux.

La campagne de mesure s'étale sur une période suffisamment longue pour observer le fonctionnement des réseaux sous diverses conditions (nappes hautes, nappes basses, ressuyage des sols, pluies).

❑ Méthode 2 : Etude des minima nocturnes

Cette approche consiste à rechercher le débit horaire minimum, survenant en période nocturne, sur une période de 3 h. On applique alors un coefficient de correction qui considère une part d'eaux usées dans le volume minimum mesuré, correspondant aux quelques rejets existants en période nocturne (eaux résiduaires, machines à laver, etc.).

On évalue ainsi un débit horaire d'eaux claires parasites permanentes.

Localisation des intrusions des eaux claires parasites permanentes

La localisation des eaux claires parasites permanentes consiste à visiter le réseau d'assainissement en période nocturne et à sectoriser l'origine des intrusions, qu'elles soient ponctuelles ou diffuses.

La méthodologie est la suivante :

- Mesure de débit à l'exutoire du réseau à minuit,
- Remontée des réseaux et mesure à chaque nœud,
- Lorsqu'une variation de débit est constatée, mesure au niveau des regards intermédiaires afin de sectoriser au maximum l'origine de l'intrusion ou de la perte, l'objectif étant de localiser le défaut entre deux regards,
- Inspection de l'ensemble des réseaux qui véhiculent un débit non nul,
- Bouclage de la nuit en effectuant une nouvelle mesure à l'exutoire et valider ainsi le débit nocturne, essentiellement composé d'eaux claires parasites.

Les tronçons identifiés comme sensibles aux intrusions d'eaux claires parasites permanentes sont ensuite hiérarchisés selon une densité d'infiltration par kilomètre :

Densité d'infiltration (m ³ /h.km)	Sensibilité
> 5.5 m ³ /h.km	Réseaux très sensibles aux intrusions
2,0 < densité < 5.5 m ³ /h.km	Réseau moyennement sensibles aux intrusions
< 2,0 m ³ /h.km	Réseau peu sensible aux intrusions

Tableau n°36 : Hiérarchisation des infiltrations d'ECPP

Une campagne de localisation précise des intrusions peut être menée pour affiner la recherche. Elle est réalisée in situ à l'aide d'un robot caméra téléguidé, qui visite les tronçons identifiés comme sensibles aux intrusions d'ECPP.

Eaux claires parasites météoriques (ECPM)

Sectorisation et quantification des eaux claires parasites météoriques

La campagne de mesure permet d'apprécier la réponse des réseaux d'assainissement face à un événement pluvieux. Une analyse fine des conditions d'écoulement pendant et après chaque événement pluviométrique permet de :

- Cerner le fonctionnement du système d'assainissement vis-à-vis de l'intrusion des eaux pluviales,
- Quantifier les volumes supplémentaires générés lors d'une pluie,
- Définir les surfaces actives raccordées.

Le graphique ci-dessous illustre l'approche qui est menée pour interpréter l'évolution des débits par temps de pluie :

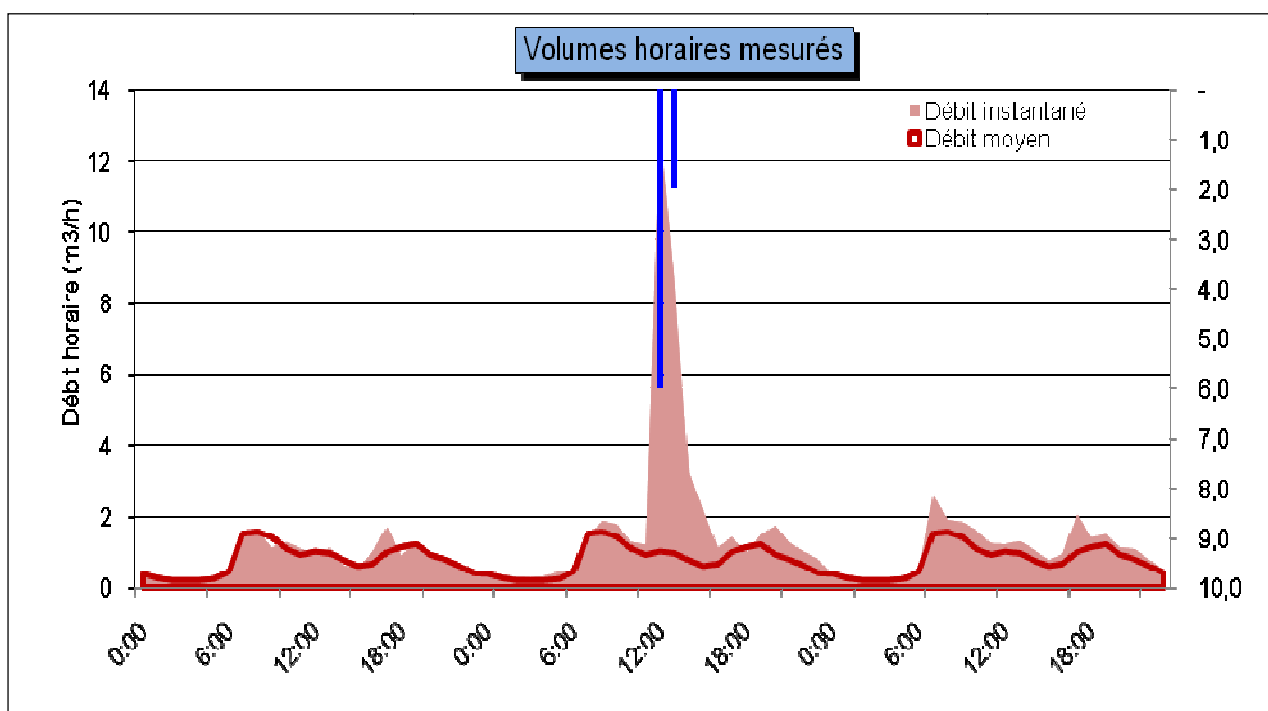


Illustration n°14 : Mise en évidence des eaux parasites météoriques

Le débit supplémentaire généré lors d'un événement pluvieux est comparé avec le débit moyen observé par temps sec sur la même période.

On en déduit ainsi le volume intrusif consécutif au ruissellement, à partir duquel, connaissant la pluviométrie locale instantanée, il est possible de déterminer la surface active correspondante.

Localisation des intrusions des eaux claires parasites pluviales

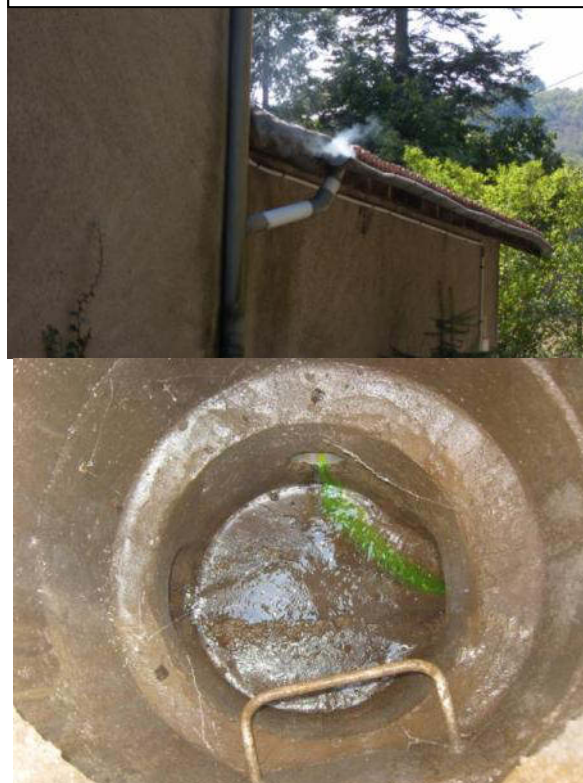
Les investigations réalisées ont consisté à injecter un fumigène dans les réseaux d'assainissement séparatif d'eaux usées et à rechercher les points de sortie de la fumée, témoins de connexion de l'élément au réseau. L'objectif principal reste la mise en exergue des apports d'eaux pluviales raccordés au réseau séparatif d'eaux usées.

Les photographies ci-dessous présentent le mode opératoire pour la réalisation des tests au fumigène.



1 - Injection de fumée dans le réseau d'eaux usées

2 - Identification de tous les organes laissant s'échapper la fumée



1 – Validation de la connexion hydraulique à l'aide d'un colorant

Le fumigène est produit au moyen de paraffine alimentaire vaporisée, permettant de générer une fumée à faible température et bien évidemment non toxique.

Une fois l'élément mis en évidence, un contrôle au colorant est réalisé afin de confirmer le raccordement hydraulique au réseau d'assainissement des eaux usées.

ANNEXE 2 :

***FICHE DE SYNTHÈSE DE LA CAMPAGNE DE
MESURES DES DÉBITS***

Fiche de synthèse des données hydrauliques - SDA Vic le Fesc - Campagne du ven 27/02/15 au sam 18/04/15

Identification de site		
Nom du point	Pt001	
Implantation du pt	Amont PR ancienne STEP	
l Pop totale amont	Total aval	Spécif. Am/Av
l Pop spécifique am	400	-
Lineaire réseau (m)	4 360	-
Appareil de mesure	Sonde Ultrasonique IJINUS	
	Seuil triangulaire 53°8	
	-	
Période de mesure	du ven 27/02/15 au sam 18/04/15	
Pluie de référence	Pluie 001 (mm/h)	



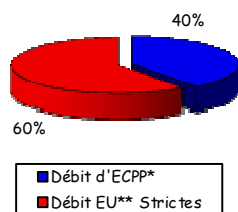
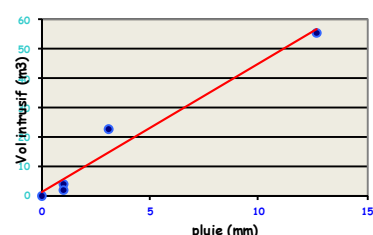
	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	2,61	62,6	100%
Débit min mesuré	137	32,8	52%
Qmax - coef pte	4,28	102,7	164%
Débit d'ECPP*	104	25,0	40%
Débit EU** Stricte	157	37,6	60%

* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product° EU	94 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,2 m³/h/km

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode					
Durée évènement (h)					
Pluie sur période (mm)					
Surcharge volumétrique (m³)	-	-	-	-	-
Surface active (m²)	-	-	-	-	-

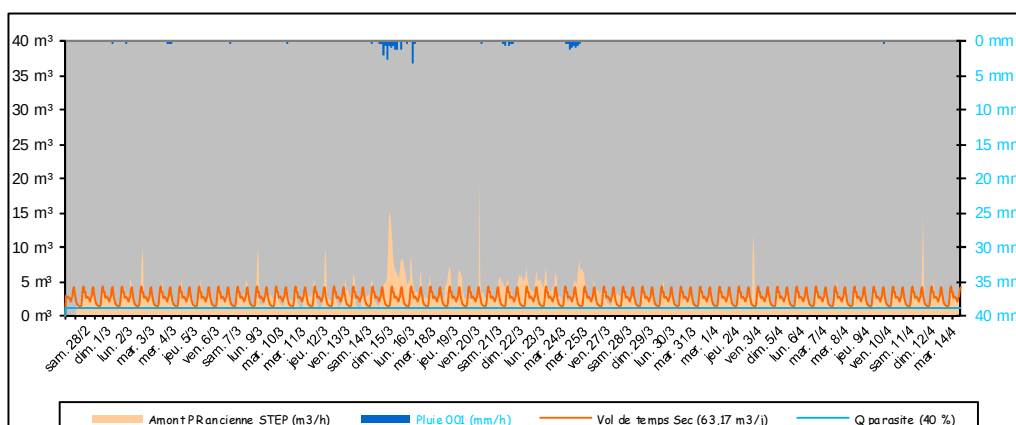
Données volumétriques	Volume	pluvio
	m³/j	mm/j
ven 27/02/15	55,9	0,0
sam 28/02/15	64,1	0,0
dim 01/03/15	61,0	0,8
lun 02/03/15	77,8	0,2
mar 03/03/15	62,3	0,0
mer 04/03/15	60,0	1,2
jeu 05/03/15	60,0	0,0
ven 06/03/15	66,8	0,0
sam 07/03/15	61,0	0,2
dim 08/03/15	77,8	0,0
lun 09/03/15	69,8	0,0
mar 10/03/15	61,6	0,2
mer 11/03/15	68,6	0,0
jeu 12/03/15	73,1	0,0
ven 13/03/15	74,4	0,0
sam 14/03/15	71,0	0,4
dim 15/03/15	142,2	18,4
lun 16/03/15	158,4	8,8
mar 17/03/15	89,6	0,2
mer 18/03/15	88,6	0,0
jeu 19/03/15	84,8	0,0
ven 20/03/15	90,0	0,4
sam 21/03/15	99,9	2,4
dim 22/03/15	110,4	0,8
lun 23/03/15	114,7	0,0
mar 24/03/15	88,3	0,6
mer 25/03/15	112,4	7,7
jeu 26/03/15	80,8	0,0
ven 27/03/15	69,1	0,0
sam 28/03/15	63,7	0,0
dim 29/03/15	57,0	0,0
lun 30/03/15	66,8	0,0
mar 31/03/15	61,0	0,0
mer 01/04/15	61,2	0,0
jeu 02/04/15	64,0	0,0
ven 03/04/15	88,9	0,0
sam 04/04/15	61,0	0,0
dim 05/04/15	61,2	0,0
lun 06/04/15	64,0	0,0
mar 07/04/15	57,0	0,0
mer 08/04/15	66,8	0,0
jeu 09/04/15	61,0	0,0
ven 10/04/15	61,2	0,2
sam 11/04/15	64,0	0,0
dim 12/04/15	79,5	0,0
lun 13/04/15	66,8	0,0
mar 14/04/15	61,0	0,0
mer 15/04/15	61,2	0,0



Surface active retenue : 0 m²

ECPP 25 m³/j (40 %)

Moy. / Tot	75,5	42,5
Moy. tps sec	69,0	-
Minimum	55,9	0,0
Maximum	158,4	18,4
Max tps sec	158,4	-



Fiche de synthèse des données hydrauliques - SDA Vic le Fesc - Campagne du ven 03/04/15 au mar 19/05/15

Identification de site		
Nom du point	Pt001	
Implantation du pt	Amont PR ancienne STEP	
lPop totale amont	Total aval	Spécif. Am/Av
lPop spécifique am	400	-
Lineaire réseau (m)	4 360	-
Appareil de mesure	Sonde Ultrasonique IJINUS	
	Seuil triangulaire 53°8	
	-	
Période de mesure	du ven 03/04/15 au mar 19/05/15	
Pluie de référence	Pluie 001 (mm/h)	

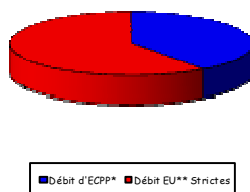
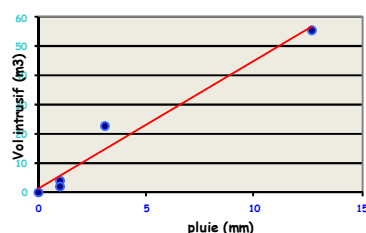


	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	2,61	62,6	100%
Débit min mesuré	1,37	32,8	52%
Qmax - coef pte	4,28	102,7	164%
Débit d'ECPP*	1,04	25,0	40%
Débit EU** Stricte	1,57	37,6	60%

* ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées

Ratio de product° EU	94 l/j/hab
Indice linéaire ECPP	0,2 m³/h/km

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	17/04 07:00 au 17/04/15 13:00	19/04 12:00 au 19/04/15 19:00	26/04 08:00 au 26/04/15 09:00		
Durée évènement (h)	06:00	07:00	01:00		
Pluie sur période (mm)	11,9	23,8	1,0		
Surcharge volumétrique (m³)	25,3	12,4	-0,1	-	
Surface active (m²)	2 100	5 000	-100	-	

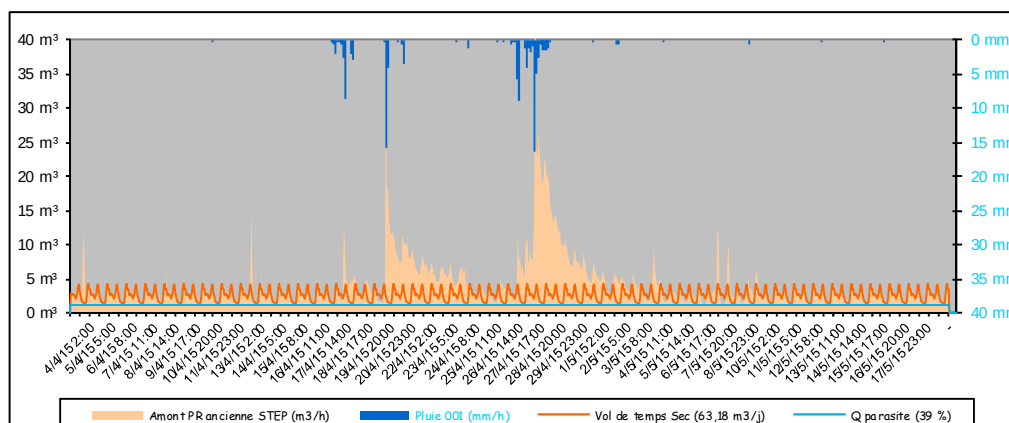


Surface active retenue : 2 100 m²

ECPP 25 m³/j (40%)

Moy. / Tot	99,8	132,9
Moy. tps sec	77,7	-
Minimum	57,0	0,0
Maximum	481,8	42,4
Max tps sec	4818	-

Données volumétriques	Volume	pluvio
	m³/j	mm/j
ven 03/04/15	89,0	0,0
sam 04/04/15	61,0	0,0
dim 05/04/15	61,2	0,0
lun 06/04/15	64,0	0,0
mar 07/04/15	57,0	0,0
mer 08/04/15	66,8	0,0
jeu 09/04/15	61,0	0,0
ven 10/04/15	61,2	0,2
sam 11/04/15	64,0	0,0
dim 12/04/15	79,5	0,0
lun 13/04/15	66,8	0,0
mar 14/04/15	61,0	0,0
mer 15/04/15	61,2	0,0
jeu 16/04/15	64,0	3,6
ven 17/04/15	109,8	22,2
sam 18/04/15	77,0	0,0
dim 19/04/15	213,4	26,6
lun 20/04/15	213,0	4,8
mar 21/04/15	160,9	0,0
mer 22/04/15	137,0	0,0
jeu 23/04/15	119,1	16
ven 24/04/15	75,7	0,0
sam 25/04/15	72,9	0,4
dim 26/04/15	138,1	27,3
lun 27/04/15	481,8	42,4
mar 28/04/15	313,6	10
mer 29/04/15	182,9	0,0
jeu 30/04/15	130,3	0,2
ven 01/05/15	102,1	14
sam 02/05/15	92,8	0,0
dim 03/05/15	92,8	0,0
lun 04/05/15	64,5	0,2
mar 05/05/15	61,6	0,0
mer 06/05/15	89,3	0,0
jeu 07/05/15	73,1	0,0
ven 08/05/15	74,4	0,6
sam 09/05/15	63,1	0,0
dim 10/05/15	61,2	0,0
lun 11/05/15	64,0	0,0
mar 12/05/15	61,0	0,2
mer 13/05/15	64,0	0,0
jeu 14/05/15	61,0	0,0
ven 15/05/15	64,0	0,2
sam 16/05/15	63,8	0,0
dim 17/05/15	63,8	0,0
lun 18/05/15	61,0	0,0
mar 19/05/15	69,5	0,0
-	-	-

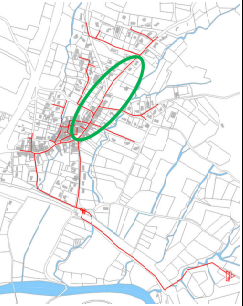


ANNEXE 3 :

***FICHE INSPECTIONS TELEVISEES DES
COLLECTEURS EAUX USEES***

Localisation / Description Générale :	
Localisation:	Vic-le-Fesq Grand'Rue - Chemin de la Tuilerie
Référence du rapport ITV (SAUR):	N° 15 FAC 056 ITV A112
Commentaires :	Matériau / linéaire du tronçon: 590 ml inspectés au total, 430 ml PVC 200 mm et 160 ml FC 200 mm Date ITV : 30/06/2015 Collecteur en PVC : Bon état général, quelques légers débâtements et décentrages Collecteur en FC : Présence de défauts structurels (fissures, trous) et d'étanchéité (racines, débâtement, décentrage) Suspicion d'intrusion d'ECP depuis branchement

Plan de Localisation



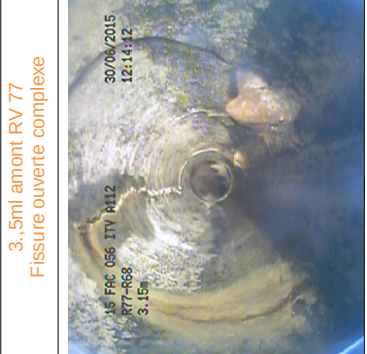
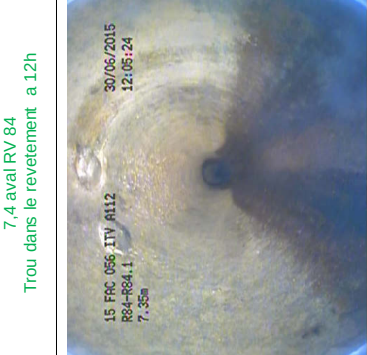
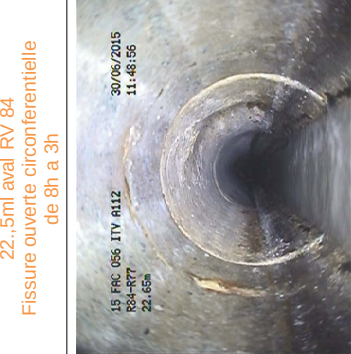
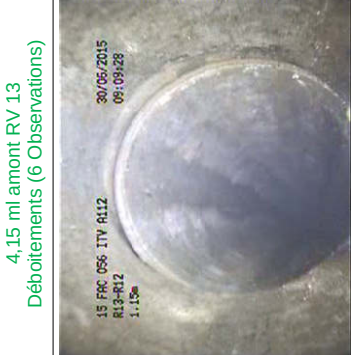
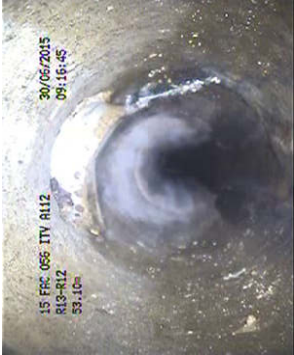
Plan détaillé du tronçon :

Légende	
xxxxxxx	Donnée / Information
xxxxxxx	Anomalie peu grave
xxxxxxx	Anomalie grave
xxxxxxx	Anomalie très grave

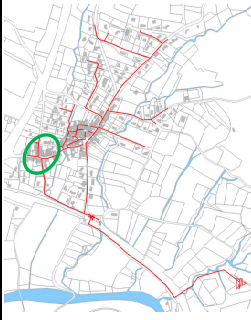


Illustrations

1	53.1ml amont RV 13 Suspicion d'ECP depuis branchement	2	9.85ml amont RV 20 Ensemble complexe de racines
3	4.15 ml amont RV 13 Déboitements (6 Observations)	4	22.5ml aval RV 84 Fissure ouverte circonferentielle de 8h à 3h
5	7.4 aval RV 84 Trou dans le revêtement a 12h	6	3.5ml amont RV 77 Fissure ouverte complexe



Localisation / Description Générale :	
Localisation:	Vic-le-Fesq Grand'Rue - Rue de la Muraille
Référence du rapport ITV (SAUR):	N° 15 FAC 056 ITV A112
Commentaires :	Matériau / linéaire du tronçon: 170 ml inspectés au total, 104 ml en PVC 200 mm et 66 ml Fibrociment 200 mm. Date ITV : 30/06/15 et 15/07/2015 Collecteur en PVC : Bon état Collecteur en FC : Défauts d'étanchéités du collecteur (défaut d'assaemblage, joint d'étanchéité rompu, présences de racines)
Plan de Localisation	



Plan détaillé du tronçon :	
Donnée / Information xxxxxxx Anomalie peu grave xxxxxxx Anomalie grave xxxxxxx Anomalie très grave xxxxxxx	
Illustrations	
1 5,7 ml aval RV72 Joint d'étanchéité rompu	2 41 ml aval RV72 Décentrage de l'assemblage
3 5,1 ml aval RV108 Présence de racines	4 5,9 ml aval RV 108 Présence de racines
5 8,4 ml aval RV 108 Présence de racines	



ENVIRONNEMENT
RISQUE
AMENAGEMENT
DURABILITE

SAISIE
DE
GESTION
DES
MILIEUX
AQUATIQUES

Commune de Vic-le-Fesq



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Synthèse de l'état des lieux & Programme de Travaux
Version finale

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Vic-le-Fesq

OBJET DE L'ETUDE

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

N° D'AFFAIRE	M15005
--------------	--------

INTITULE DU RAPPORT

Synthèse de l'état des lieux & Programme de Travaux

V2	Décembre 2015	Mathieu DESAGNAT	Maxime ROCHE	Rapport final, après intégration des remarques des Partenaires et financeurs. Réunion tenue le 26/11/2015 en Mairie de Vic le Fesq.
V1	Novembre 2015	Mathieu DESAGNAT	Maxime ROCHE	
N° de version	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions



TABLE DES MATIERES	
A.	SYNTHESE DE L’ETAT DES LIEUX ET IDENTIFICATION DES CONTRAINTES.....2
A.I.	CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES3
A.II.	POPULATION ET DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE4
A.III.	ASSAINISSEMENT : GESTION, OUVRAGRES ET RESEAU4
A.III.1.	Ouvrages et Réseaux4
A.III.2.	Station d’épuration5
A.III.3.	Assainissement non collectif.....6
A.IV.	CAMPAGNE DE MESURES DE DEBITS – RECHERCHE DES EAUX PARASITES8
A.IV.1.	Campagne de mesure des débits8
A.IV.2.	Sectorisation nocturne et visite post-averse9
A.IV.3.	Inspection caméra.....9
A.IV.4.	Tests à la fumée.....10
B.	SCENARIOS STATION D’EPURATION.....11
B.I.	RAPPELS DES CHARGES SUPPLEMENTAIRES A TRAITER12
B.II.	SCENARIOS ENVISAGES.....13
B.III.	SYNTHESE DES SCENARIOS ENVISAGES.....14
C.	PROGRAMME DE TRAVAUX15
C.I.	OBJECTIFS16
C.II.	PROGRAMME D’ACTIONS.....17
C.II.1.	Actions n°1a- Création d’une extension de la station d’épuration des eaux usées à proximité immédiate de la station actuelle - Variante 1.....17
C.II.2.	Actions n°1bis- Création d’une extension de la station d’épuration des eaux usées sur une parcelle voisine – Variante 2.....21
C.II.3.	Actions n°2- Curage des boues des lits du 1 ^{er} étage23
C.II.4.	Action n°3 – Elimination d’infiltrations ECP : Remplacement des collecteurs sur les tronçons non étanches en Fibro-ciment le long de la Grand’Rue.....24
C.II.5.	Action n°4 – Renouvellement des collecteurs vieillissants / Gestion patrimoniale.....26
C.III.	PROGRAMME DES TRAVAUX27
C.III.1.	Finalités et synthèse du programme d’actions27

C.III.2.	Approche de l’impact sur le prix de l’eau et planification.....27
----------	---

ORGANISATION DES RAPPORTS

Pièce n°1	Schéma directeur d’assainissement - Synthèse de l’état des lieux - Programme des travaux
Pièce n°2	Dossier des annexes (Dossier unique commun aux pièces n°1 et n°3)
Pièce n°3	Rapport d’état des lieux - Données environnementales e démographiques - Diagnostic des réseaux et ouvrages - Scénarii d’assainissement
Pièce n°4	- Carnet de regards de visite - Plan des réseaux EU

PREAMBULE

Conformément à la réglementation, les communes doivent établir un programme des travaux d’assainissement suite à l’élaboration d’un diagnostic du fonctionnement de leur système d’assainissement.

Le présent programme des travaux a été établi sur la base :

- **de l’état des lieux du système d’assainissement** ayant permis de mettre en évidence :
 - tous les dysfonctionnements du système actuel
 - tous les points non conformes à la réglementation en vigueur
- du zonage de l’assainissement de la commune
- **des perspectives de l’évolution** urbanistique et des activités économiques.

Le programme des travaux a ainsi pour but de définir les travaux à réaliser afin de :

- résoudre les anomalies existantes ;
- mettre en conformité l’assainissement de la commune avec la réglementation en vigueur ;
- et de mettre en adéquation le fonctionnement futur de l’assainissement avec les perspectives de développement de la commune.

Les actions définies dans le programme des travaux sont présentées :

- par type de travaux et d’impact (ou finalité) sur le fonctionnement de l’assainissement
- par niveau d’urgence :
 - Priorité 1 : actions urgentes permettant de résoudre des problématiques importantes à réaliser dans les 2 ans.
 - Priorité 2 : actions ne présentant pas un niveau d’urgence mais permettant de résoudre des problématiques importantes et/ou d’améliorer considérablement le fonctionnement du système d’assainissement.
 - Priorité 3 : actions ne présentant pas un niveau d’urgence et permettant de résoudre des problématiques moindres et/ou d’optimiser le fonctionnement du système d’assainissement.

**A. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX ET IDENTIFICATION DES
CONTRAINTES**

Un rapport complet et détaillé dénommé « Etat des Lieux » a été fourni à la commune et détaille les investigations réalisées dans le cadre du schéma directeur et permet de présenter :

- la commune, son environnement et ses données urbanistiques et économiques,
- le système d’assainissement collectif et non collectif existant,
- le fonctionnement et les anomalies du système d’assainissement collectif existant.

Ce rapport est synthétisé ci-après afin de présenter les enjeux et les problématiques résolues par le programme d’actions.

A.I. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Localisation : Commune du Gard située au centre du département à 10 km au Nord de Sommières.

Topographie : Relief peu marqué avec 4 entités principales : Bois de la Pinède au Nord (178mNGF), Bois du Fesq (106mNGF), Bois de l’Arrière (158 mNGF) et vallée du Vidourle à l’Ouest (60mNGF). Le village est implanté à une **altitude moyenne de 50 à 70 mNGF**.

Contexte hydrographique : La commune est implantée dans le **Bassin Versant du Vidourle**. Le territoire est drainé par un ensemble de ruisseaux appartenant au système hydrographique du Vidourle. Les trois ruisseaux principaux sont La Courme, le Doulibre et la Clastre, affluent direct du Vidourle. La station d’épuration communale rejette les effluents dans le valat de Valadas, qui rejoint ensuite le Vidourle.

Géologie : terrains composés de marnes et de calcaires argileux. Ce type de terrain présente une faible perméabilité, plutôt défavorable à l’assainissement non collectif.

Hydrogéologie : 4 masses d’eau souterraines identifiées : les calcaires Urgoniens des garrigues du Gard BV du Gardon (**FRDG113**) ; Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-montpelliéraines – système du Lez (**FRDG113**) ; Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières (**FRDG223**) ; Marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan. (**FRDG519**) L’échéance d’obtention du bon état est reportée à 2021 pour les calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castries-Sommières, et fixée à 2015 pour les 3 masses d’eau restantes.

Captages AEP : **Aucun captage** n’est recensé sur le territoire communal. La commune est alimentée par le captage intercommunal de Prouvessat (commune de Combas, Syndicat du Vidourle). Le système d’assainissement n’interfère avec aucun captage AEP.

Baignade : Aucune zone de baignade n’est recensée sur le territoire communal. **La première baignade est située sur le Vidourle, à Lecques, à environ de 4 km à l’aval du rejet de la STEP.**

Espaces Naturels : Présence **de 3 ZNIEFF** (Bois de Lens, Rivière du Vidourle Sardan à Lecques, Vallée du Vidourle de Sauve aux étangs). Le BV Vidourle est placé en zone sensible à l’eutrophisation (Phosphore).

Zones inondables : La commune est concernée par le **Moyen Vidourle**. Des zones inondables sont définies pour les ruisseaux les plus importants. **La station d’épuration est partiellement située en zone inondable : lits du 2^{ème} étage, situé en zone R-NU.**

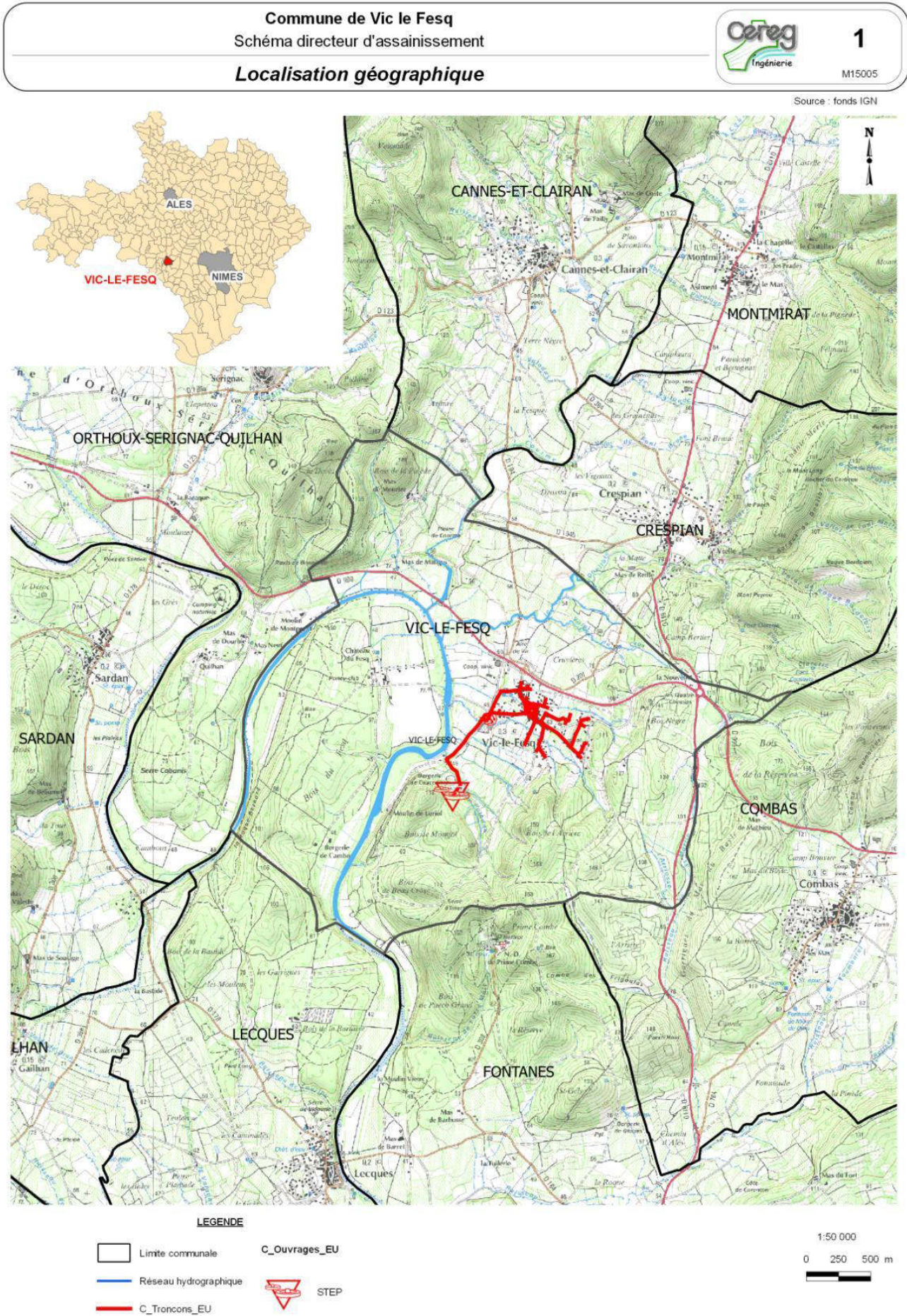


Illustration n°1 : Localisation géographique

A.II. POPULATION ET DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE

Population permanente actuelle : **500 habitants permanents** en 2015.

Population totale estivale en pointe : **Pas d’augmentation démographique significative en période estivale** :

Population totale en pointe estivale : 500 personnes

Les quelques arrivées sont compensés par les départs en vacances de la population sédentaire.

Structure d’habitat: **Habitat dense dans le Village**. Habitat pavillonnaire récent et plus lâche autour, (Sud et Est).

Activités industrielles : Une association de fromagerie, une cave privé.

A noter également la présence d’une cave coopérative, néanmoins, elle n’est pas raccordée au système d’assainissement collectif.

Services à la collectivité : Le village est doté d’une école primaire et d’une crèche intercommunale.

Document d’urbanisme : **PLU en cours d’élaboration** – POS document d’urbanisme en vigueur.

Population future : croissance démographique relativement importante sur les prochaines années avec un taux de croissance communal de 2% /an.

Selon cette hypothèse, la population permanente suivante est attendue :

- **horizon 2025 : environ 580 habitants ;**
- **horizon 2035 : environ 710 habitants ;**
- **horizon 2045 : environ 880 habitants.**

En pointe estivale, la population supplémentaire de 50 personnes sera maintenue, mais sans croissance en l’absence de projets touristiques.

A.III. ASSAINISSEMENT : GESTION, OUVRAGES ET RESEAU

Gestion du Système d’Assainissement : La compétence de l’assainissement collectif est assurée en régie. L’exploitation des réseaux et de la station d’épuration est assurée par l’employé communal.

Gestion de l’Assainissement Non Collectif : Communauté de Communes du Piémont Cévenol.

Nombre d’abonnés AEP effectifs en 2014 : 246 abonnés AEP

Volume annuel facturé aux abonnés AEP : 28 185 m³/an

Nombre d’abonnés Assainissement effectifs en 2014 : **188 abonnés assainissement**

Volume annuel facturé aux abonnés assainissement : **20 355 m³/an**

Taux de raccordement : **93 %** (15 habitations en ANC pour 220 habitations au total)

A.III.1. Ouvrages et Réseaux

Réseaux d’assainissement des eaux usées : Entièrement séparatif - **4 360 ml de collecteurs (70% en PVC) dont 820 ml en refoulement**. Les 30% restants des réseaux sont en Amiante-Ciment.

Nombre de regards : **125 regards identifiés** - 14 doivent être désenrobés /descellés et remis à la cote. 10 regards avec des défauts dont 4 graves: 1 infiltration par virole et 3 cunettes défectueuses. Le reste des défauts sont peu graves.

Poste de Relevage : **1 poste de relevage en entrée de STEP, en lieu et place de l’ancienne STEP.**

Ouvrages de délestage : 1 déversoir d’orage sur le regard de visite en amont immédiat du PR Ancienne STEP.

A.III.2. Station d’épuration

Station d’Epuraton : STEP de type Filtres plantés de roseaux - capacité de 400 EH

Mise en service en 2003

Données générales sur la station d’épuration	
Arrêté de rejet	Arrêté de rejet du 19/11/2001
Type de station	Filtre plantés de roseaux : 1 er étage filtration verticale, 2eme étage filtration verticale
Capacité constructeur	400 EquivalentsH
Constructeur	SINT EPUR NATURE
Année de construction	2003
Capacité réelle	≈ 400 EH <i>Charge hydraulique</i> : Débit nominal : 80 m³/j <i>Charge polluante</i> : 24 kg DBO ₅ /j
Maître d’Ouvrage	Mairie de Vic-le-Fesq
Exploitation	Régie de la Mairie de Vic-le-Fesq
Milieu récepteur	Valat de Valadas Qui rejoint la rivière le Vidourle 400m en aval
Niveau de rejet autorisé	- DBO₅: 25 mg/l - DCO: 125 mg/l - MES : 35 mg/l - NTK : 40 mg/l

Cette station est située hors zone inondable (PPRi du Vidourle).

Qualité du rejet et rendements épuratoires

Paramètres	Moyenne sur tous les bilans 24H (Données Satese et Cereg)					Moyenne sur les bilans 24H de 2015 (Données Cereg)				
	Concentration		Rdt.	Arrêté de rejet de la station		Concentration		Rdt.	Arrêté de rejet de la station	
	Entrée	Sortie	Rdt.	Concentr.	Conform.	Entrée	Sortie	Rdt.	Concentr.	Conform.
DBO5	447 mg/l	7 mg/l	99%	25 mg/l	Oui	483 mg/l	6 mg/l	99%	25 mg/l	Oui
DCO	1 087 mg/l	63 mg/l	94%	125 mg/l	Oui	1 117 mg/l	71 mg/l	94%	125 mg/l	Oui
MES	567 mg/l	10 mg/l	98%	35 mg/l	Oui	680 mg/l	13 mg/l	98%	35 mg/l	Oui
NTK	101 mg/l	11 mg/l	89%	40 mg/l	Oui	91 mg/l	11 mg/l	88%	40 mg/l	Oui

Les rendements épuratoires et la qualité du rejet sont très satisfaisants.

Aucun dépassement n’est constaté sur les bilans 24h.

Synthèse des charges hydrauliques et polluantes reçues par la station

La moyenne des bilans 24 heures réalisés par le Satese (bilan de 2009 exclus) et Cereg Métrologie en 2015 donnent les charges suivantes :

- Charges polluantes actuelles :
 - Saison hivernale/estivale 2015
 - 26,8 kg/j DBO5 soit 450 EH
 - 60 kg/j DCO soit 480 EH
 - 5,3 kg/j NTK soit 350 EH
 - ≈ 105% de la capacité de la station

La charge reçue à la station d’épuration est de 105% pendant la quasi-totalité de l’année.

Ce constat est expliqué par une augmentation importante de la population depuis 2007 (4% de taux de croissance annuel).

Un enjeu du présent schéma directeur est la réflexion sur le devenir de la station d’épuration : **la réalisation d’une extension valable à court terme et/ou la réalisation d’une nouvelle station d’épuration dimensionnée pour le long terme, horizon 2045.**

A.III.3. Assainissement non collectif

Total de 15 habitations assainies de façon autonome, d’après les données d’ARGEO, bureau d’études missionné par la mairie de Vic-le-Fesq pour réaliser le zonage d’assainissement en 2004.

Etat des lieux : Visites de contrôles réalisées : majorité d’avis favorables, avec parfois des réserves mineures.

Aucun point noir n’est pointé : pas de dispositifs causant des problèmes de salubrités publiques ou des contaminations du milieu récepteur environnant.

Aptitude des sols : Définie dans le cadre de la présente mission → nombreux sondages et tests de perméabilité réalisés (une quarantaine de sondages et une vingtaine de tests de perméabilité).

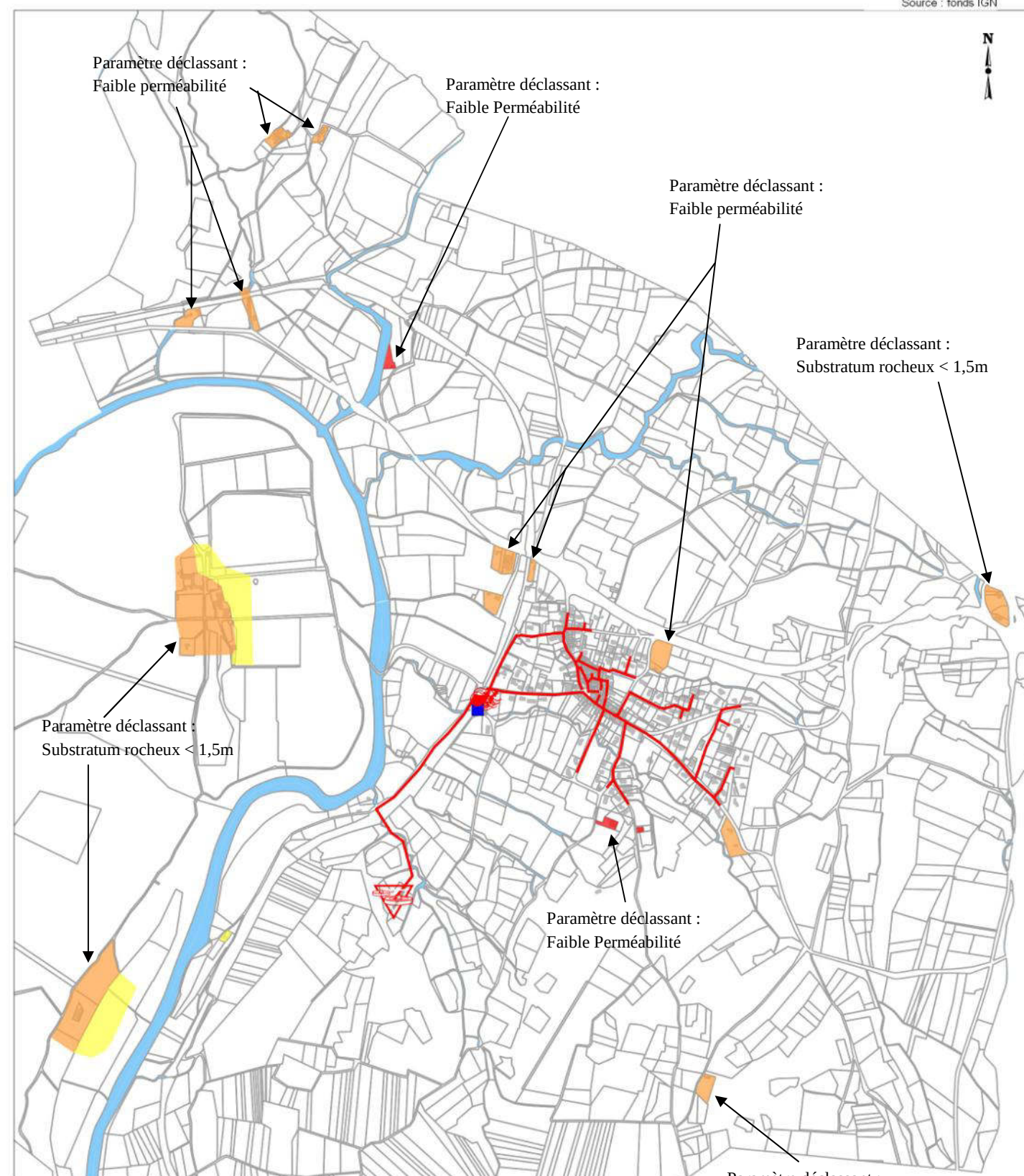
Le zonage d’assainissement et la carte d’aptitude des sols sont fournis ci-après.

Aptitude des sols à l’assainissement non collectif globalement peu favorables : argiles à tassement fort, cohésion moyenne avec une perméabilité faible ou substratum rocheux peu profond.



Aptitudes des sols à l'assainissement non collectif

Source : fonds IGN



Légende

— Réseaux d'assainissement Ouvrages d'assainissement Aptitudes des sols à l'assainissement non collectif



Poste de relevage



Ouvrage de délestage



Station d'épuration

défavorable

favorable

moyennement favorable

1:22 500

0 250 500 m



lieux & Programme de Travaux

A.IV. CAMPAGNE DE MESURES DE DEBITS – RECHERCHE DES EAUX PARASITES

A.IV.1. Campagne de mesure des débits

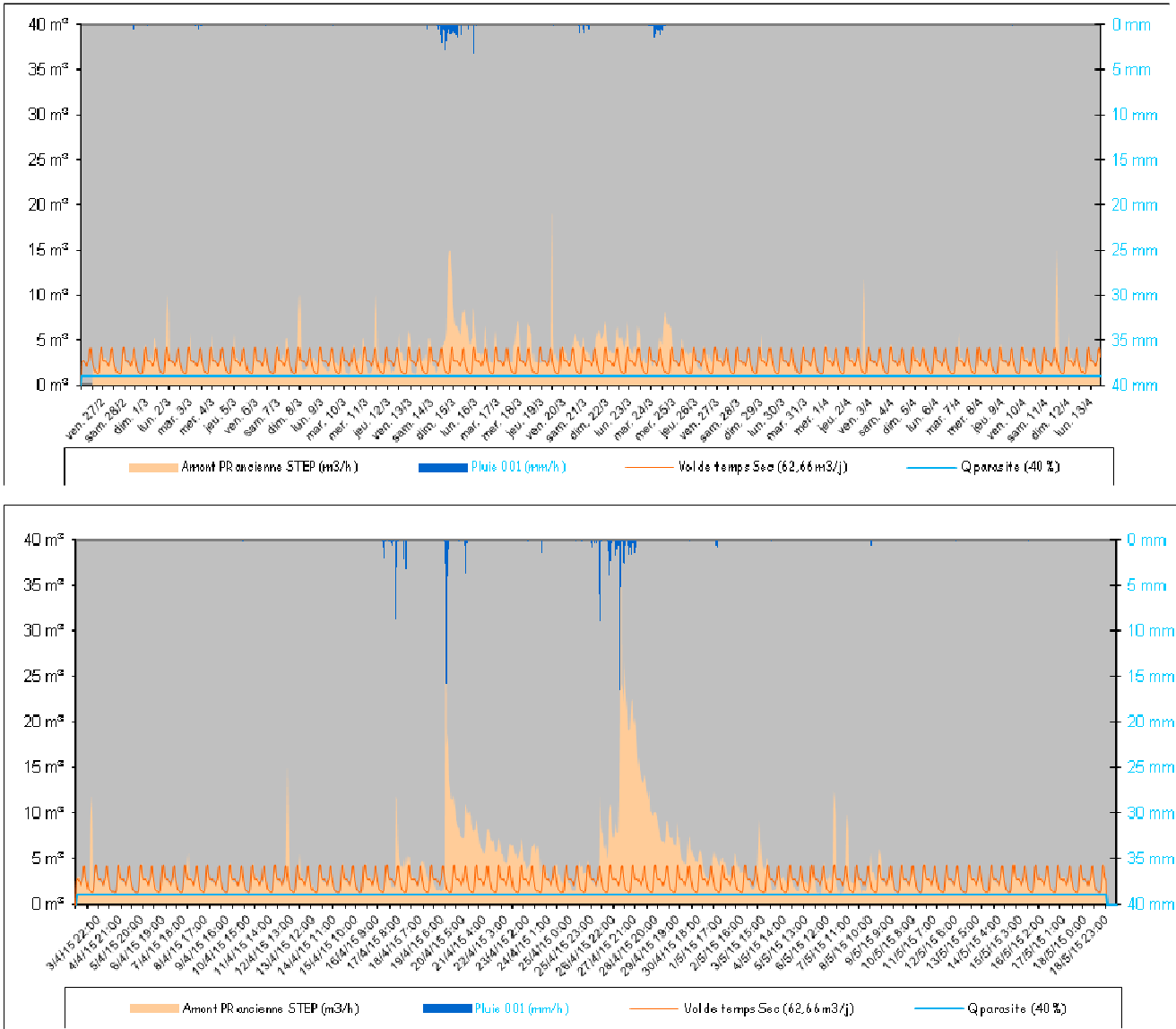
Période : du 27/02/2015 au 21/05/2015 (3 mois consécutifs)

Matériel mis en place : 2 point de mesure installé :

Mise en place d’un seuil sur réseaux avec mesure de la hauteur d’eau deversée. Positionné à l’exutoire des réseaux gravitaire, en amont du poste de relevage Ancienne STEP - mise en place d’un pluviomètre.

Surveillance du déversoir d’orage par sonde radar.

Contexte pluviométrique : **Nappes moyennes à hautes** ; 7 pluies significatives ont été interceptées dont 1 trimestrielle et 1 semestrielle.

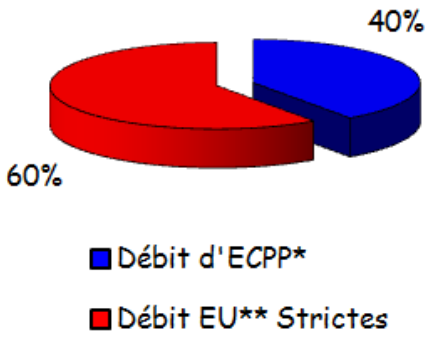


Le tableau suivant synthétise les résultats de la campagne de mesure :

	Mesures Point 1 Entrée PR Ancienne STEP
Débit moyen journalier (par temps sec)	63 m³/j
Débit d’eaux claires parasites	25 m³/j
Pourcentage d’eaux claires parasites	40 %
Débit d’eaux usées strictes	37 m³/j
Estimation de la population raccordée	450 habitants
Ratio de production d’eaux usées	94 l/j/habitant
Surface Active	2 800 m²

Le **volume journalier moyen d’effluent** sur l’ensemble de la commune est mesuré égal à **63 m³/j** sur la période de mesures :

- 37 m³/jours d’eaux usées strictes ;
- 25 m³/jour d’eaux claires parasites (40% du volume total).



Le ratio individuel de production d’eaux usées par habitant est faible : 94 l/j/habitants.

Ce ratio est cependant usuel pour la taille et la physionomie du village de Vic-le-Fesq : les actifs se déplacent sur Sommières ou Alès pour travailler la journée et ne sont pas présents sur le village, ce qui traduit une baisse des consommations AEP et indirectement des rejets d’effluents aux réseaux collectifs d’eaux usées.

De plus, les activités économiques sont faibles sur le village avec peu de consommations « industrielle » ou « artisanale ».

Le débit d'eaux claires parasites permanentes à l'exutoire est estimé à 25 m³/j, soit moins de 40% du débit entrant à la station d'épuration, traduisant des intrusions d'eaux claires parasites (ECP) permanentes relativement importantes pour le système d'assainissement collectif.

Un phénomène de ressuyage significatif est observé les jours suivant les pluies.

Les réseaux de Vic-le-Fesq sont vulnérables aux intrusions d'ECP permanentes. Une surcharge hydraulique est aussi constatée lors d'événements pluvieux, traduisant une certaine vulnérabilité aux intrusions pluviales.

A.IV.2. Sectorisation nocturne et visite post-averse

Période : Nuit du 27/04/2015 au 28/04/2015.

Contexte : nappe haute – débit nocturne de 4 l/s, soit 346 m³/j.

Visite post-averse : Le 27 et le 28/04/2015 après cumul de 70mm la veille.

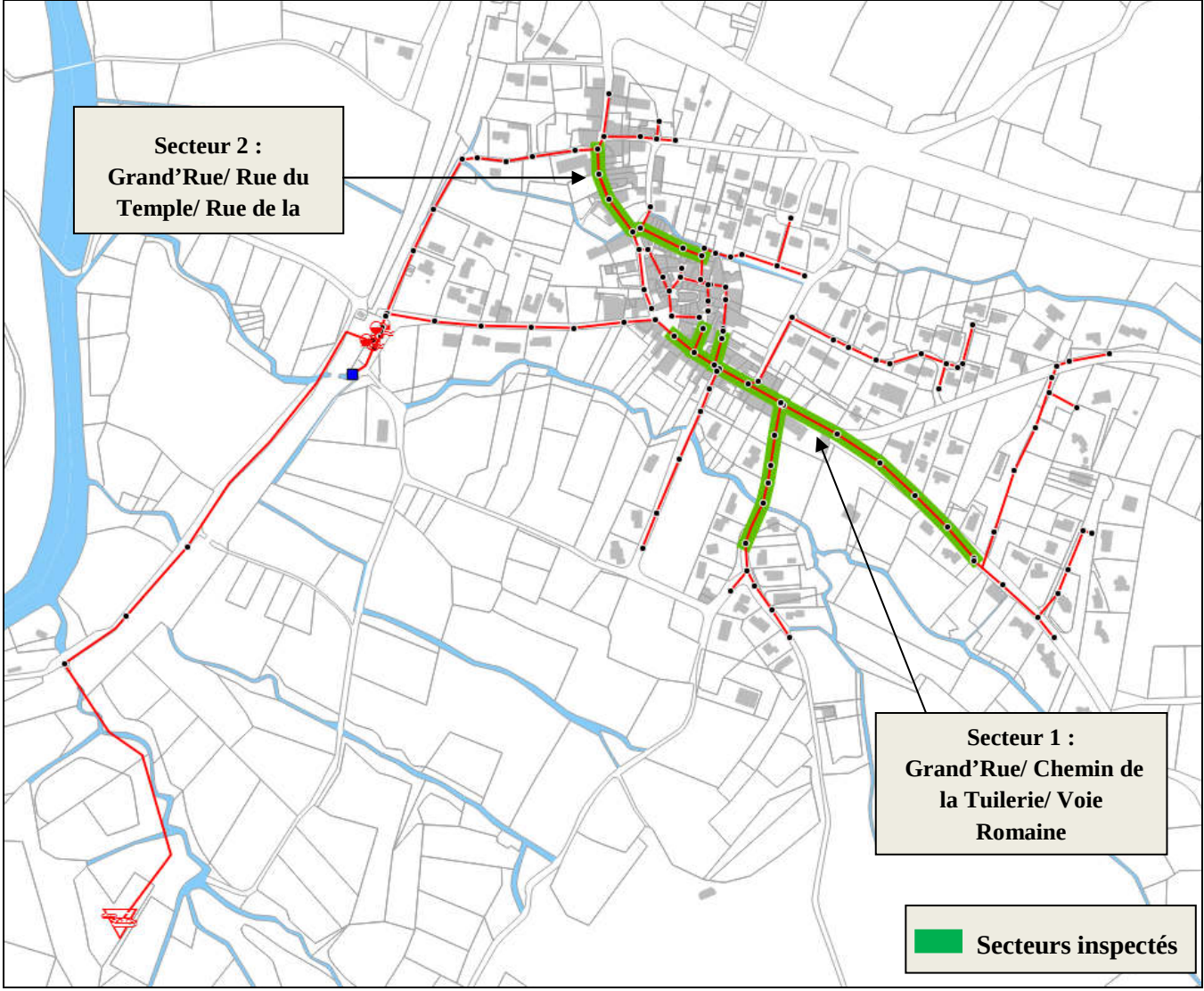
Sensibilité des réseaux aux entrées d'eaux claires parasites :

Le linéaire de réseaux significativement sensibles aux ECP est de 207 ml auxquels s'ajoutent 2 regards de visites, pour un débit intrusif total estimé à 200 m³/j.

A.IV.3. Inspection caméra

Linéaire des secteurs inspectés : 770 ml inspectés en Juin & Juillet 2015 par SAUR

L'inspection caméra a permis de déterminer les collecteurs devant subir un remplacement et les réparations ponctuelles à effectuer sur des anomalies d'étanchéité. Les travaux préconisés sont présentés en détails dans le programme des travaux ci-après.



Résultat des inspections caméra :

- Les collecteurs PVC de la Grand'Rue sont en bon état : pas d'anomalies importantes, pas de travaux nécessaires. A noter, quelques légers déboitements/décentrages.
- Les collecteurs en Fibro-ciment, sur la Grand'Rue (Secteur 1), sont fortement dégradés, sources d'entrées d'entrées d'eaux claires : ils doivent être remplacés.
Présence de trous, fissures, déboitements.
- Les collecteurs en Fibro-ciment, sur la Grand'Rue (Secteur 2), sont fortement dégradés, sources d'entrées d'entrées d'eaux claires : ils doivent être remplacés.
Présence de racines importantes, déboitement important du collecteur, joint d'étanchéité rompu.

A.IV.4. Tests à la fumée

Linéaire inspectés : 100% du linéaire des réseaux gravitaires inspectés le 29/04/2015

Résultat des tests à la fumée : 9 anomalies détectées dont :

- **2 anomalies moyennement graves :**
 - Ouverture dans le caniveau à proximité d'une boîte de branchement.
 - Passage d'un branchement EU non étanche sous un fossé d'eau pluviale.

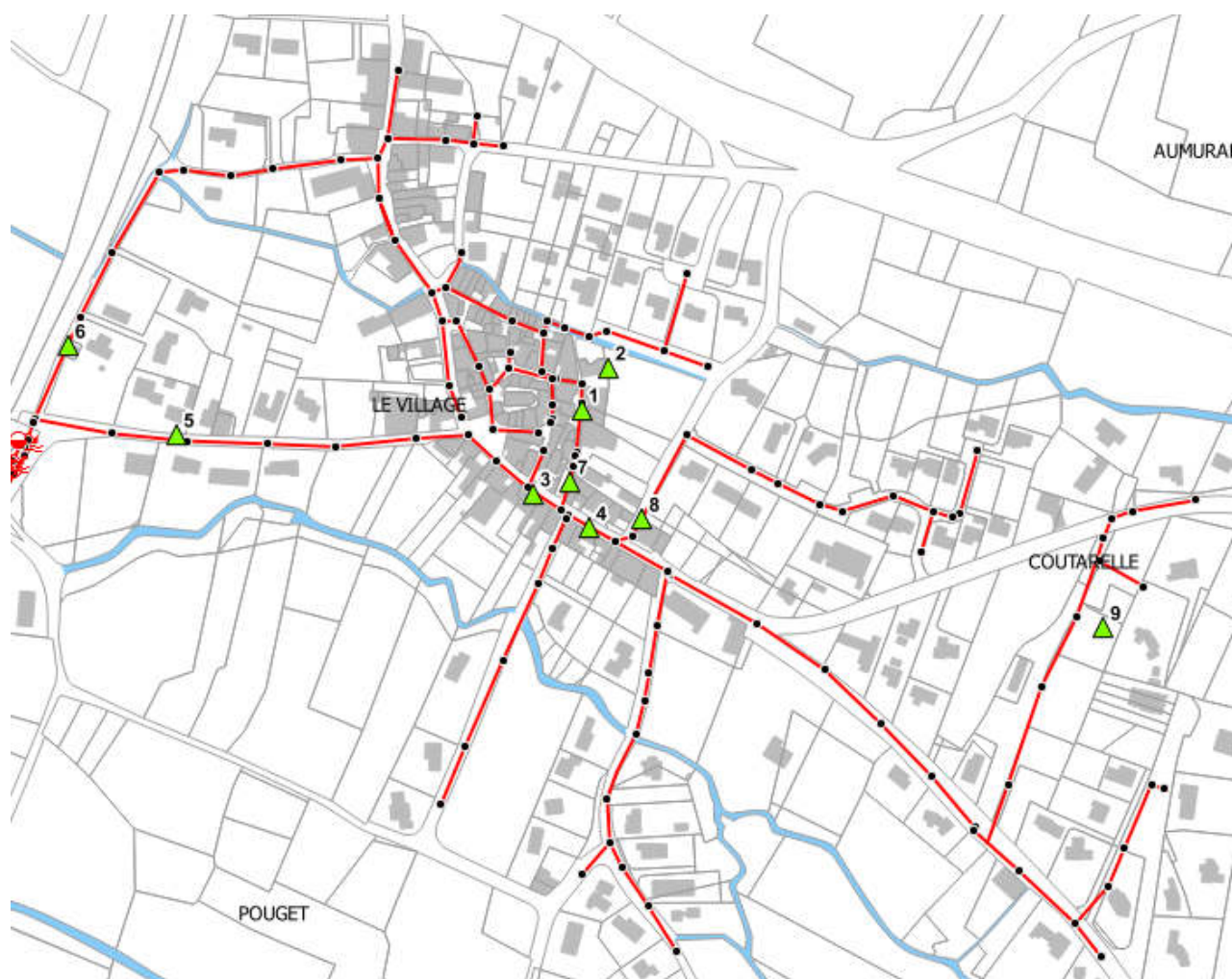


Illustration n°2 : Carte des principaux défauts mis en évidence avec les tests aux fumigènes

B. SCENARIOS STATION D'EPURATION

Une problématique importante du présent schéma directeur est l’atteinte de la capacité nominale de traitement de la station d’épuration. Divers scénarios sur la station d’épuration ont été étudiés et sont présentés ci-dessous.

B.I. RAPPELS DES CHARGES SUPPLEMENTAIRES A TRAITER

En 2015, la population communale est de 500 habitants permanents.

Avec un taux de raccordement actuel de 93%, la population permanente raccordée à l’assainissement collectif est estimée à 470 habitants.

En termes de développement urbain, la croissance démographique à venir est relativement importante avec un taux de croissance 2%/an

La population permanente raccordée aux réseaux atteindra donc :

- Actuelle (2015) : ≈ 470 habitants permanents ;
- A court terme (2025) : ≈ 580 habitants (+110 habitants sur la période 2015-2025) ;
- A moyen terme (2035) : ≈ 710 habitants (+130 habitants sur la période 2025-2035) ;
- A long terme (2045) : ≈ 880 habitants (+170 habitants sur la période 2035-2045).

La population supplémentaire estivale actuelle n’est pas amenée à évoluer dans le futur : pas de projets touristiques sur la commune.

La station d’épuration, de type filtres plantés de roseaux, présente une capacité de ≈ 400 Equivalents-habitants (EH).

L’évaluation des besoins/capacité de traitement a permis de montrer la nécessité de disposer à terme d’une capacité de traitement plus importante sur la station d’épuration. Ci-dessous une synthèse des résultats obtenus pour le paramètre NTK.

Année	Capacité actuelle de la STEP de Vic-le-Fesq	Période CREUSE ou ESTIVALE (Pas de variations saisonnières)	
		Charges reçues (NTK)	Capacité résiduelle
2015	400 EH	350 EH	+50 EH
2025	400 EH	460 EH	-60 EH
2035	400 EH	600 EH	- 200 EH
2045	400 EH	770 EH	-370EH

Au vue de ce tableau, la capacité de la station d’épuration est quasi-atteinte pour le paramètre NTK en 2015.

Les charges organiques à traiter (NTK) à l’horizon 2035 sont évaluées à 200 EH, soit largement au-dessus de la capacité épuratoire de la station d’épuration de Vic-le-Fesq.

Les charges organiques à traiter à(NTK) l’horizon 2045 sont évaluées à 770 EH, soit le double la capacité épuratoire de la station d’épuration de Vic-le-Fesq.

Cette analyse peut être effectuée de la même manière sur d’autres paramètres (DBO5, débit), la tendance est similaire: à l’horizon 2045, la charge reçue à la station d’épuration de Vic-le-Fesq est estimé à environ 800 EH.

Une augmentation notoire de la capacité de traitement de la station d’épuration est donc à envisager.

B.II. SCENARIOS ENVISAGES

-Scénario 1 : Extension immédiate de la STEP Actuelle + Nouvelle STEP à moyen terme

- 1a - *Court terme (2015-2020) : extension Step existante à 530 EqH*
- 1b – *Moyen terme (2020-2025) : construction nouvelle Step sur un nouveau site pour 400 EqH*
- 1c – *Long terme : construction de l’extension nouvelle step à 800 EqH*
- 1d – *Long terme : abandon de la Step actuelle*

-Scénario 2 : Conservation STEP actuelle + Deuxième STEP « équivalente » à court terme sur un nouveau site

- 2a - *Court terme : conservation de la Step existante en l’état à 400 EqH*
- 2b – *Court terme : construction nouvelle Step sur un nouveau site pour 400 EqH*
- 2c – *Moyen terme : construction de l’extension nouvelle step à 800 EqH*
- 2d – *Moyen terme : abandon de la Step actuelle*

-Scénario 3 : Nouvelle STEP à court terme (abandon immédiat de l’actuelle)

- 3a - *Court terme : construction d’une nouvelle Step sur un nouveau site pour 800 EqH*
- 3b – *Court terme : abandon de la station actuelle de 400 EqH*

-Scénario 4 : Conservation STEP actuelle + Deuxième STEP « équivalente » à court terme à proximité immédiate de la STEP actuelle

- 4a - *Court terme : conservation de la Step existante en l’état à 400 EqH*
- 4b – *Court terme : construction d’une extension de 400 EqH à proximité immédiate*

B.III. SYNTHESE DES SCENARIOS ENVISAGES

		Solution 1	Solution 2	Solution 3	Solution 4
Travaux immédiats à COURT TERME Horizon 2015-2020	Nature des travaux :	1a - Extension de la station d'épuration existante à 530 EqH	2a - Conservation de la Step existante en l'état à 400 EqH 2b - Construction nouvelle Step sur un nouveau site pour 400 EqH (ycp nouveau poste et 500 mètres de canalisations de refoulement)	3a - Construction nouvelle Step sur un nouveau site pour 800 EqH 3b - Abandon de la station d'épuration actuelle	4a - Conservation de la Step existante en l'état à 400 EqH 4b - Extension de 400 EqH à proximité immédiate de la Step actuelle
	Coût estimatif	200 000 €	512 500 €	600 000 €	420 000 €
Travaux à MOYEN TERME Horizon 2020-2025	Nature des travaux :	1b - Construction nouvelle Step sur un nouveau site pour 400 EqH (ycp nouveau poste et 500 mètres de canalisations de refoulement)			
	Coût estimatif	512 500 €			
Travaux à LONG TERME Horizon 2025-2030	Nature des travaux :		2c- Construction de l'extension nouvelle step à 800 EqH (rajout de 400 EqH supplémentaires) 2d - Abandon de la station d'épuration actuelle		
	Coût estimatif		270 000 €		
Coût Total		712 500 €	782 500 €	600 000 €	420 000 €
Inconvénients		- Grosses difficultés pour obtenir les financements sur 2 Stations d'épuration sur moins de 10 ans - Difficultés d'exploitation pour une bonne répartition des effluents entre les 2 stations d'épuration	- Fonctionnement entre 2015 et 2030 avec 2 stations d'épurations : surcoûts d'exploitation - Difficultés d'exploitation pour une bonne répartition des effluents entre les 2 stations d'épuration	- Abandon à court terme de la station d'épuration actuelle, fonctionnelle et non amortie (reste encore 7 ans d'emprunt, annuités de 9410 €/an) -Rsque de bloquer l'urbanisation tant que la nouvelle step n'est pas construite	-Différence d'âges des ouvrages
Avantages		- Déblocage "rapide" de la problématique continuité de l'urbanisation : maîtrise foncière et relative simplicité des travaux - Horizon 2035 : Extension nouvelle step à 800 EqH et abandon de la station d'épuration 530 EqH	- Travaux les plus étalés dans le temps	- Une seule opération de travaux - Solution la plus économique en terme d'investissement	- Une seule opération de travaux - Solution la plus économique en terme d'investissement -Facilitation d'exploitation par rapport à 2 stations sur 2 sites différents

Le scénario 4 est le scénario retenu par les élus. Ce scénario fera l’objet de l’action n°1 du présent programme de travaux. Cette action sera décomposée en 2 variantes (extension à proximité immédiate de la station ou extension sur une parcelle voisine).

C. PROGRAMME DE TRAVAUX

C.I. OBJECTIFS

Le diagnostic a permis d’élaborer un état des lieux de la commune, de son environnement et de son système d’assainissement tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Toutes les anomalies mises en évidence lors de la phase de diagnostic ont fait l’objet d’une proposition de solutions. A l’issue de la phase de diagnostic, un programme d’actions a été établi afin de répondre aux différentes problématiques observées ainsi qu'aux différents objectifs fixés :

- résoudre les anomalies et dysfonctionnements existants ;
- mettre en conformité l’assainissement de la commune avec la réglementation en vigueur ;
- mettre en adéquation le fonctionnement futur de l’assainissement avec les perspectives de développement de la commune.

L’objectif du programme d’actions est de permettre à la commune de disposer d’un système d’assainissement performant, conforme à la réglementation et adapté aux spécificités de son environnement et à ses perspectives de développement.

Le tableau ci-dessous permet de mettre en évidence les liaisons entre les différents types d’actions en fonction de leurs finalités, de leurs objectifs et de leurs impacts sur le fonctionnement du système d’assainissement.

FINALITES	TYPE D'ACTIONS								Objectifs	Niveau de Priorité	Impact - RATIO	
	Remplacement de regards, boîtes de branchements	Aménagement de déversoirs d'Orage, de Postes de Relevage	Mise en conformité des branchements	Réhabilitation de Réseau par l'intérieur : Gainage, Manchettes,	Pose de Réseaux neufs, remplacement, mise en séparatif	Création de Bassins d'Orage	Autosurveillance / Télésurveillance des PR, DO et station d'épuration	Aménagement, Extension, Création de la station d'épuration				
Travaux de rénovation des ouvrages particuliers présentant des dysfonctionnements et/ou des défauts structurels : (déversoirs d'orage, postes de refoulement, station d'épuration...)	X	X	X						Elimination des défauts	1 à 3	Amélioration du fonctionnement du réseau	
Elimination des eaux parasites de temps sec	X			X	X				Elimination des défauts	1 à 3	Elimination des Eaux parasites de temps sec	€/m³/an
Elimination des eaux parasites de temps de pluie Gestion des Réseaux par temps de pluie	X		X		X	X			Elimination des défauts / Mise aux normes	1 à 3	Elimination des Eaux parasites de temps de pluie	€/m³/an
Elimination de Rejets Directs au milieu naturel : extension de réseaux, suivi des déversoirs d'orage, mise en conformité des branchements	X		X		X	X			Elimination des défauts / Mise aux normes	1 à 3	Elimination de rejets directs au milieu	€/kg DBO5/an
Renouvellement des réseaux et équipements	X	X			X				Elimination des défauts	1 à 3	Amélioration du fonctionnement du réseau	
Surveillance des Ouvrages : Autosurveillance - Télésurveillance - Diagnostic Permanent		X					X		Elimination des défauts / Mise aux normes	1 à 3	Elimination de rejets directs au milieu	€/kg DBO5/an
Adéquation de l'assainissement avec les perspectives de développement urbanistique et économique					X				Mise aux Normes / Adéquation Besoins Futurs	1 à 3	Amélioration du fonctionnement du réseau	

Le programme de travaux est fourni sur la forme d’un catalogue d’actions. Pour chaque action, il a été défini :

- la ou les finalité(s) (élimination d’eaux parasites de temps sec/ de temps de pluie /extension...) ;
- la ou les technique(s) mise(s) en œuvre (pose de réseaux, réhabilitation par l’intérieur....) ;
- les ou l’objectif(s) (mise aux normes, élimination de dysfonctionnement, adéquation aux besoins futurs...).

En fonction des finalités, des indicateurs sont calculés permettant de hiérarchiser les actions à réaliser par niveau de priorité :

- **Priorité 1** : Actions urgentes ET permettant de résoudre des problématiques importantes à réaliser dans les 2 ans.
- **Priorité 2** :
 - Actions ne présentant pas un niveau d’urgence mais permettant de résoudre des problématiques importantes et/ou d’améliorer considérablement le fonctionnement du système d’assainissement.
 - Actions urgentes mais dont l’impact est faible sur le fonctionnement de l’assainissement.
- **Priorité 3** : Actions ne présentant pas un niveau d’urgence et permettant de résoudre des problématiques moindres et/ou d’optimiser le fonctionnement du système d’assainissement.

C.II. PROGRAMME D’ACTIONS

❑ Listing des actions ;

- ACTION 1 :** Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées : augmentation de 400EH actuelle à 800 EH futur. (Choix variante 1 ou 2)
- ACTION 2 :** Curage des boues sur les lits du 1^{er} étage
- ACTION 3 :** Elimination d’ECP permanentes : Intervention sur les tronçons non étanches en Fibro-ciment le long de la Grand’Rue + 2 regards de visites non étanches
- ACTION 4 :** Gestion patrimoniale - Renouvellement des tronçons vieillissants.

C.II.1. Actions n°1a- Création d’une extension de la station d’épuration des eaux usées à proximité immédiate de la station actuelle - Variante 1

❑ Evaluation des populations supplémentaires raccordées sur la station d’épuration

En 2015, la population communale est de 500 habitants permanents.

Avec un taux de raccordement actuel de 93%, la population permanente raccordée à l’assainissement collectif est estimée à 470 habitants.

En termes de développement urbain, la croissance démographique à venir est relativement importante avec un taux de croissance 2%/an

La population permanente raccordée aux réseaux atteindra donc :

- Actuelle (2015) : ≈ 470 habitants permanents ;
- A court terme (2025) : ≈ 580 habitants (+110 habitants sur la période 2015-2025) ;
- A moyen terme (2035) : ≈ 710 habitants (+130 habitants sur la période 2025-2035) ;
- A long terme (2045) : ≈ 880 habitants (+170 habitants sur la période 2035-2045).

La population supplémentaire estivale actuelle n’est pas amenée à évoluer dans le futur : pas de projets touristiques sur la commune.

❑ **Evaluation des charges supplémentaires à traiter**

Des ratios spécifiques de production pour chaque habitant ont été retenus afin d'évaluer les charges supplémentaires :

	Population raccordée : 470 habitants		Ratios usuels de production par Equivalent-habitants (ratios types)	Ratios spécifiques de production par nouveaux habitants racordés sur Vic-le-Fesq, retenus pour évaluer les charges futures
Paramètres	Charge	Ratio de production par habitants raccordés		
DBO5	26,8 kg/j	57 g/jour/habitant	60 g/jour/habitant	60 g/jour/habitant
NTK	5,3 kg/j	11 g/jour/habitant	15 g/jour/habitant	15 g/jour/habitant
Débit	59 m3/j	126 litres/jour/habitant	200 litres/jour/habitant	200 litres/jour/habitant

❑ **Augmentation nécessaire de la capacité de traitement de la station d'épuration**

La station d'épuration, de type filtres plantés de roseaux, présente une capacité de ≈ 400 Equivalents-habitants (EH).

L'évaluation des besoins/capacité de traitement a permis de montrer la nécessité de disposer à terme d'une capacité de traitement plus importante sur la station d'épuration. Ci-dessous une synthèse des résultats obtenus pour le paramètre NTK.

Année	Capacité actuelle de la STEP de Vic-le-Fesq	Période CREUSE ou ESTIVALE (Pas de variations saisonnières)	
		Charges reçues (NTK)	Capacité résiduelle
2015	400 EH	350 EH	+50 EH
2025	400 EH	460 EH	-60 EH
2035	400 EH	600 EH	- 200 EH
2045	400 EH	770 EH	-370EH

Au vue de ce tableau, la capacité de la station d'épuration est quasi-atteinte pour le paramètre NTK en 2015.

Les charges organiques à traiter (NTK) à l'horizon 2035 sont évaluées à 200 EH, soit largement au-dessus de la capacité épuratoire de la station d'épuration de Vic-le-Fesq.

Les charges organiques à traiter à(NTK) l'horizon 2045 sont évaluées à 770 EH, soit le double la capacité épuratoire de la station d'épuration de Vic-le-Fesq.

Cette analyse peut être effectuée de la même manière sur d'autres paramètres (DBO5, débit), la tendance est similaire: à l'horizon 2045, la charge reçue à la station d'épuration de Vic-le-Fesq est estimé à environ 800 EH.

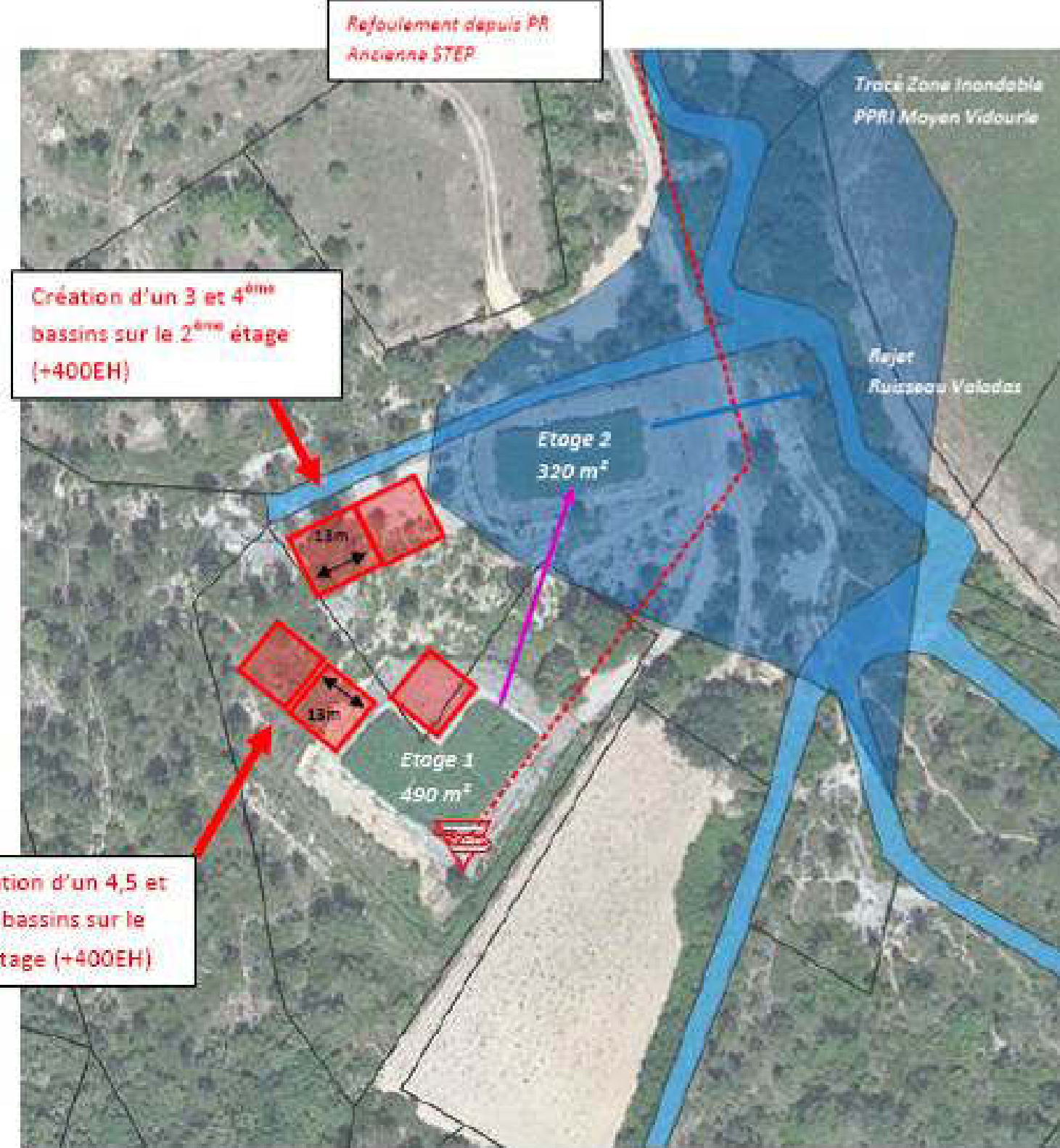
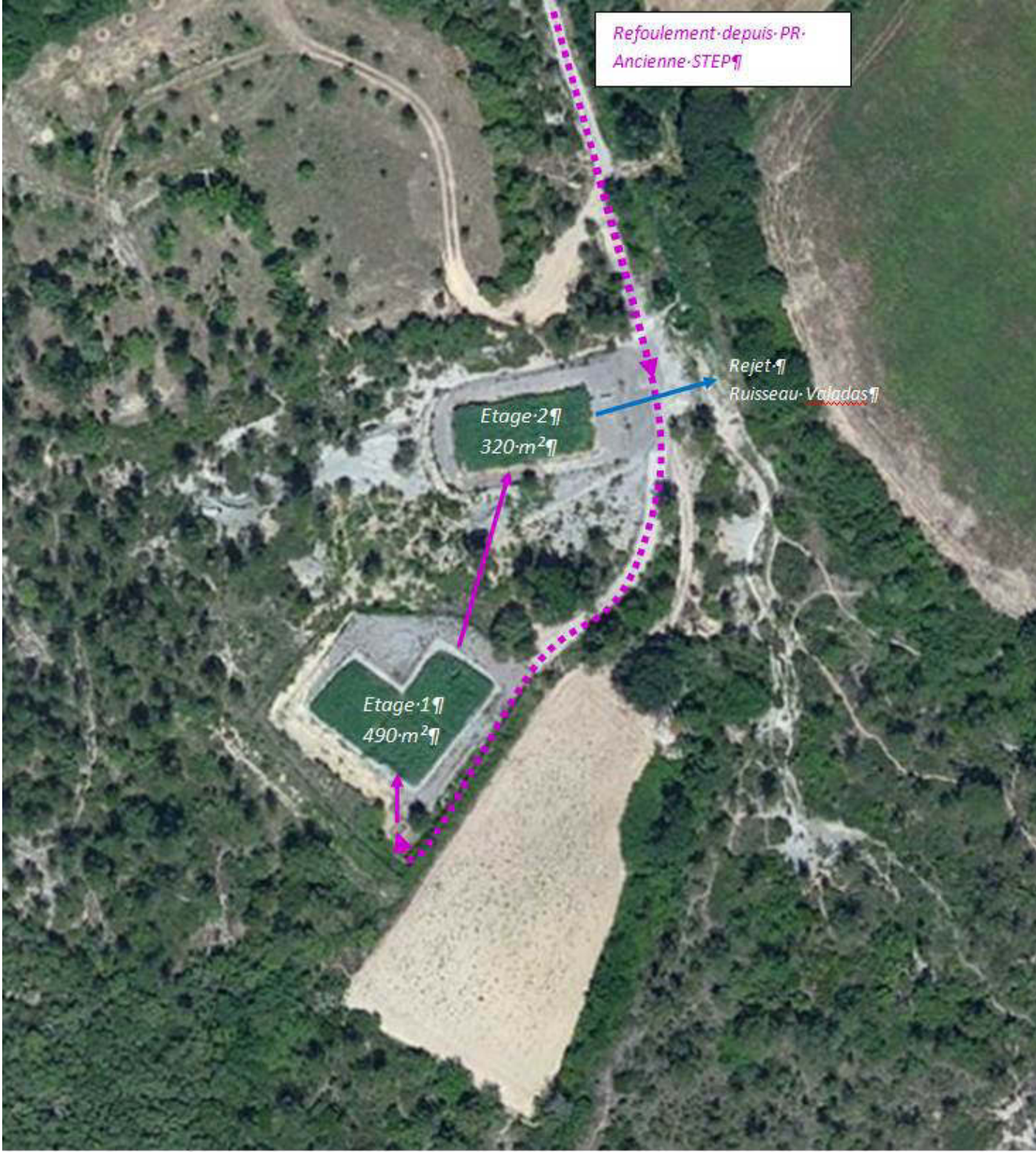
Une augmentation notoire de la capacité de traitement de la station d'épuration est donc à envisager.

Actuellement, la capacité des ouvrages de traitement est atteinte, voire dépassée pour certains paramètres.

Afin de pouvoir accueillir des personnes supplémentaires à court terme et de maintenir une croissance de l'ordre de 2%/an, une augmentation de la capacité de la station est nécessaire, dans le cas contraire des dysfonctionnements importants de la station d'épuration vont apparaître (surcharge des bassins, rejet de mauvaise qualité, rendement épuratoire insuffisant).

Afin de répondre aux croissances démographiques de la commune à moyen/long terme, une augmentation de la capacité de traitement de 400 EH à 800 EH futur est préconisée. Cette augmentation correspond au doublement de la capacité épuratoire de la station actuelle.

La solution proposée est donc la conservation de la station d'épuration existante et la création d'une extension de 400 EH, à proximité immédiate de l'actuelle station.



STATION D'EPURATION DE VIC-LE-FESQ EN CONFIGURATION ACTUELLE

STATION D'EPURATION DE VIC-LE-FESQ AVEC L'EXTENSION 400 Eql

Il serait souhaitable de rajouter 3 bassins au 1^{er} étage et 2 bassin au 2^{ème} étages, en filtration verticale, et dimensionné comme les bassins adjacents.

Cette opération consiste à doubler la surface de traitement des actuels bassins du 1^{er} et 2^{ème} étage.

La création de 3 lits verticaux sur la 1^{er} étage (soit une superficie de 480 m²) et de 2 lits verticaux sur le 2^{ème} étage (soit une de 320 m²) permettrait d’augmenter la capacité de traitement de 400 EH.

Au final, l’ensemble des ouvrages de la station serait porté à une capacité de 800 EH, soit une capacité suffisante pour répondre aux besoins futurs à l’horizon 2045.

Ces travaux ont pour finalités :

- L’amélioration des rejets au milieu naturel : respect continu du niveau de rejet fixé
- L’adéquation de la capacité de traitement avec la taille actuelle de la commune et son développement futur.

Le niveau de rejet requis par l’arrêté actuel serait inchangé (Arrêté du 19/11/2001) :

- $DBO5 \leq 25 \text{ mg/l}$ - $DCO \leq 125 \text{ mg/l}$ - $MES \leq 35 \text{ mg/l}$ - $NTK \leq 40 \text{ mg/l}$

Le point rejet des effluents traités serait conservé à l’identique : ruisseau de Valadas, qui rejoint le Vidourle 400 m en aval.

C.II.1.1. Estimation du coût des travaux : Action 1, travaux immédiats

Le coût des travaux proposés est le suivant :

Détails des travaux préconisés	Quantité	Prix Unitaires	MONTANT TOTAL HT
ACTION 1 : TRAVAUX IMMEDIAT augmentation de la capacité de la station d’épuration de 400 EH (capacité totale de 800EH) - 1 ^{er} étage : travaux de création de 3 lits verticaux sur le 1 ^{er} étage (480 m²) - 2 ^{ème} étage : travaux de création de 2 lits verticaux sur le 2 ^{ème} étage (320m²) - Dossier Loi sur l’EAU pour STEP 800EH	1	230 000 €	230 000 €
Terrassements et mise en sécurité du site (mur de soutènement éventuels – fossé de dérivation des eaux de ruissellement)	1	100 000 €	100 000 €
Création d’un réseau de branchement d’eau potable depuis le Moulin de Lorient vers la STEP (DN 40 mm)	1000	80 €/ml	80 000€
Dossier Loi sur l’Eau pour STEP 800EH	1	5 000€	5 000€
Etude, Maîtrise d'œuvre et Imprévus (25%)			105 000 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (HT)			520 000 €

Le montant total de l’action 1 (Travaux de création de nouveaux bassins sur l’étage 1 er 2) est évalué à 575 K€ HT, dont 25% d’études, maîtrise d’œuvre et imprévus.

Compte tenu de l’importance de cette action pour le développement urbanistique de la commune, celle-ci est classée en **priorité 1** : actions urgentes ET permettant de résoudre des problématiques importantes à réaliser dans les 5 ans, au plus tard horizon 2020.

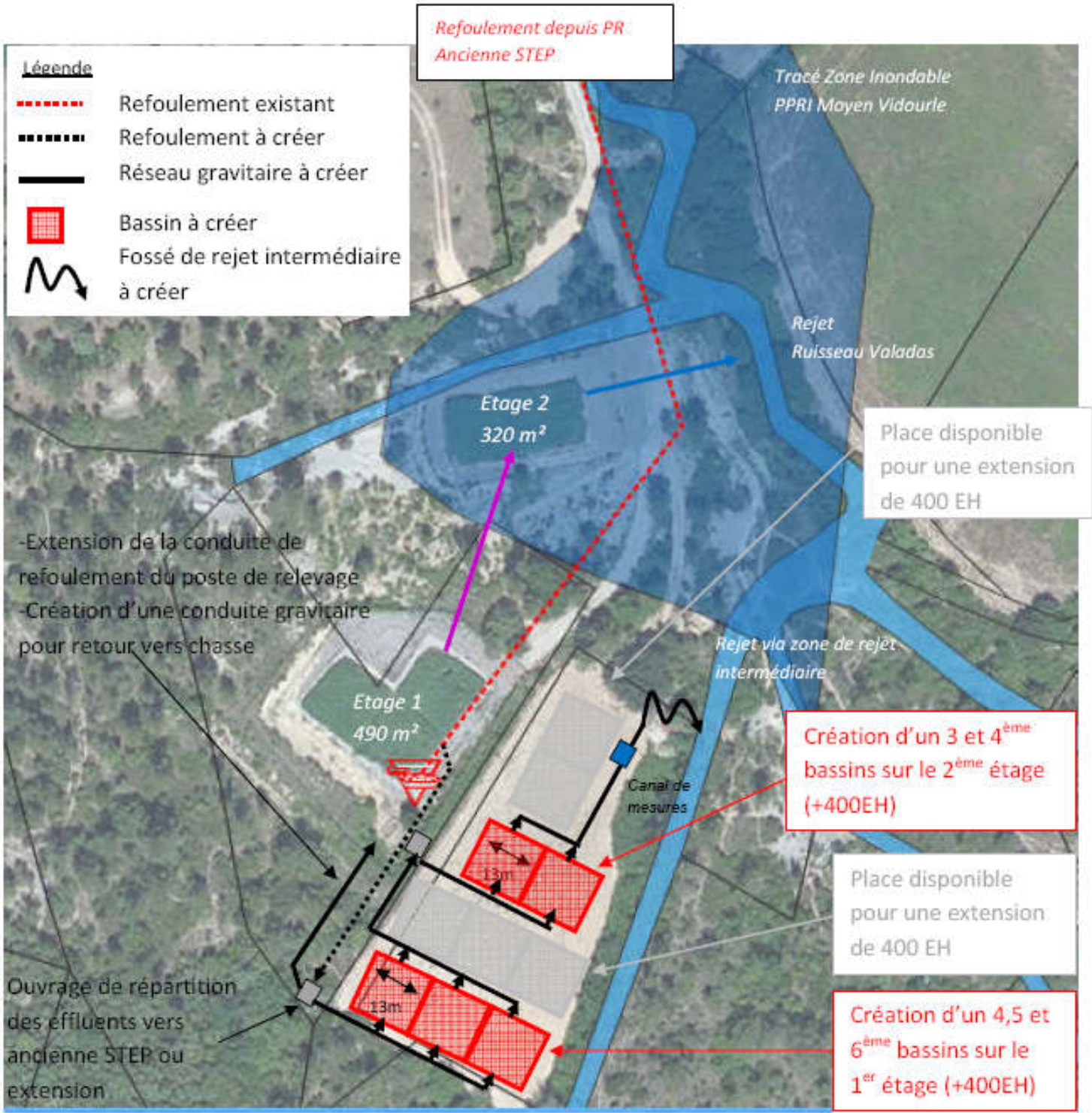
C.II.2. Actions n°1bis- Création d'une extension de la station d'épuration des eaux usées sur une parcelle voisine – Variante 2

❑ Augmentation nécessaire de la capacité de traitement de la station d'épuration

Comme expliqué précédemment (action n°1), une extension de la station d'épuration est nécessaire à court terme. Une variante est présentée ci-dessous :



STATION D'EPURATION DE VIC-LE-FESQ EN CONFIGURATION ACTUELLE



STATION D'EPURATION DE VIC-LE-FESQ AVEC L'EXTENSION 400 E_qH

Projet de doublement de la capacité de la station d'épuration actuelle sur la parcelle voisine

Avec cette variante, les pompes du poste de relevage devront être changées pour des pompes de capacité supérieure. En effet, le nouvel ouvrage de répartition des effluents se situera à une altitude plus élevée.

De plus, une extension de la conduite de refoulement existante devra être réalisée, ainsi que la création d’une conduite gravitaire pour acheminer les effluents du nouvel ouvrage de répartition à l’ancienne STEP.

Le rejet de la future extension se fera dans le ruisseau le Valadas.

Le coût des travaux proposés est le suivant :

Détails des travaux préconisés	Quantité	Prix Unitaires	MONTANT TOTAL HT
ACTION 1a : TRAVAUX IMMEDIAT pour augmentation de la capacité de la station d’épuration à 400 EH (capacité totale de 800 EqH) Travaux de création de 3 lits verticaux sur le 1 ^{er} étage (480 m²) Travaux de création de 2 lits verticaux sur le 2 ^{ème} étage (320 m²) Création d’un nouveau canal de mesures Création d’un fossé en sortie des nouveaux lits : zone de rejet intermédiaire	1	230 000 €	230 000 €
Achat parcelle agricole (B0187) d’une superficie de 3200 m²	3200 m²	3 €/m²	10 000€ (prix à négocier)
Remplacement des pompes du poste de relevage existant (avec HMT supérieur de 15m)	1	6 000€	6 000€
Extension de la conduite de refoulement du poste de relevage (60ml en PEHD Pression DN90 mm) Création d’un réseau gravitaire vers la chasse de l’ancienne STEP (60ml en PEHD DN90 mm)	120 ml	100 €	12 000€
Création d’une canalisation de branchement d’eau potable depuis le Moulin de Loriol vers la STEP (DN 40 mm)	1000 ml	80 €/ml	80 000€
Dossier Loi sur l’Eau	1	5 000€	5 000 €
Etude, Maîtrise d'œuvre et Imprévus (25%)			87 000 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (HT)			420 000 €

Le montant total de l’action 1bis (Travaux de création de nouveaux bassins sur l’étage 1 er 2) est évalué à 420 K€ HT, dont 25% d’études, maîtrise d’œuvre et imprévus.

C.II.3. Actions n°2- Curage des boues des lits du 1^{er} étage

Un curage des boues des lits du 1^{er} étage des filtres plantés de roseaux doit être réalisé tous les 10-15 ans. Etant donné que la station d’épuration de Vic-le-Fesq a été construite en 2003, un curage doit être effectué à court terme.

Le coût des travaux proposés est le suivant :

Détails des travaux préconisés	Quantité	Prix Unitaires	MONTANT TOTAL HT
Travaux nécessaire de curage des boues sur les lits du 1^{er} étage (horizon 2020-2025) - Curage des boues : environ 20 cm (à raison de 1,5 cm/an sur 13 ans) - Curage de 20 cm de rhizomes/graviers - Remblaiement d’une nouvelle couche de filtration : 20 cm de gravillon roulé 2/6 - Plantations de quelques roseaux supplémentaires - Plan d’épandage des boues ou solution de compostage en centre agréé	1	35 000 €	35 000 €
Etude, Maîtrise d'œuvre et Imprévus (25%)			10 000 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (HT)			45 000 €

Le montant total de l’action 2 (Travaux de curage des lits verticaux sur le 1^{er} étage) est évalué à 45 K€ HT, dont 25% d’études, maîtrise d’œuvre et imprévus.

Compte tenu de l’importance de cette action pour le développement urbanistique de la commune, celle-ci est classée en **priorité 1** : actions urgentes ET permettant de résoudre des problématiques importantes à réaliser dans les 5 ans, au plus tard horizon 2020.

C.II.4. Action n°3 – Elimination d'infiltrations ECP : Remplacement des collecteurs sur les tronçons non étanches en Fibro-ciment le long de la Grand'Rue

► Cf: *Fiches des résultats des inspections vidéo*

C.II.4.1. Description des travaux et estimation de leur montant

Lors du diagnostic des réseaux, un tronçon a été ciblé comme étant particulièrement sensible aux entrées d'eaux claires, engendrant un surplus de charge hydraulique à traiter par la station d'épuration. Il s'agit des réseaux de collecte en fibro-ciment et de 2 regards implantés le long de la Grand'Rue. Les inspections vidéo ont confirmés la vétusté de ces réseaux, en effet, des déboitements, fissures, trous, racines ont été constatés.

Ce tronçon concentre 50% des infiltrations d'eaux claires parasites permanentes identifiés lors de la visite nocturne.

L'objectif de cette action est de remplacer les collecteurs vulnérables aux ECP par des conduites en PVC Ø 200mm.

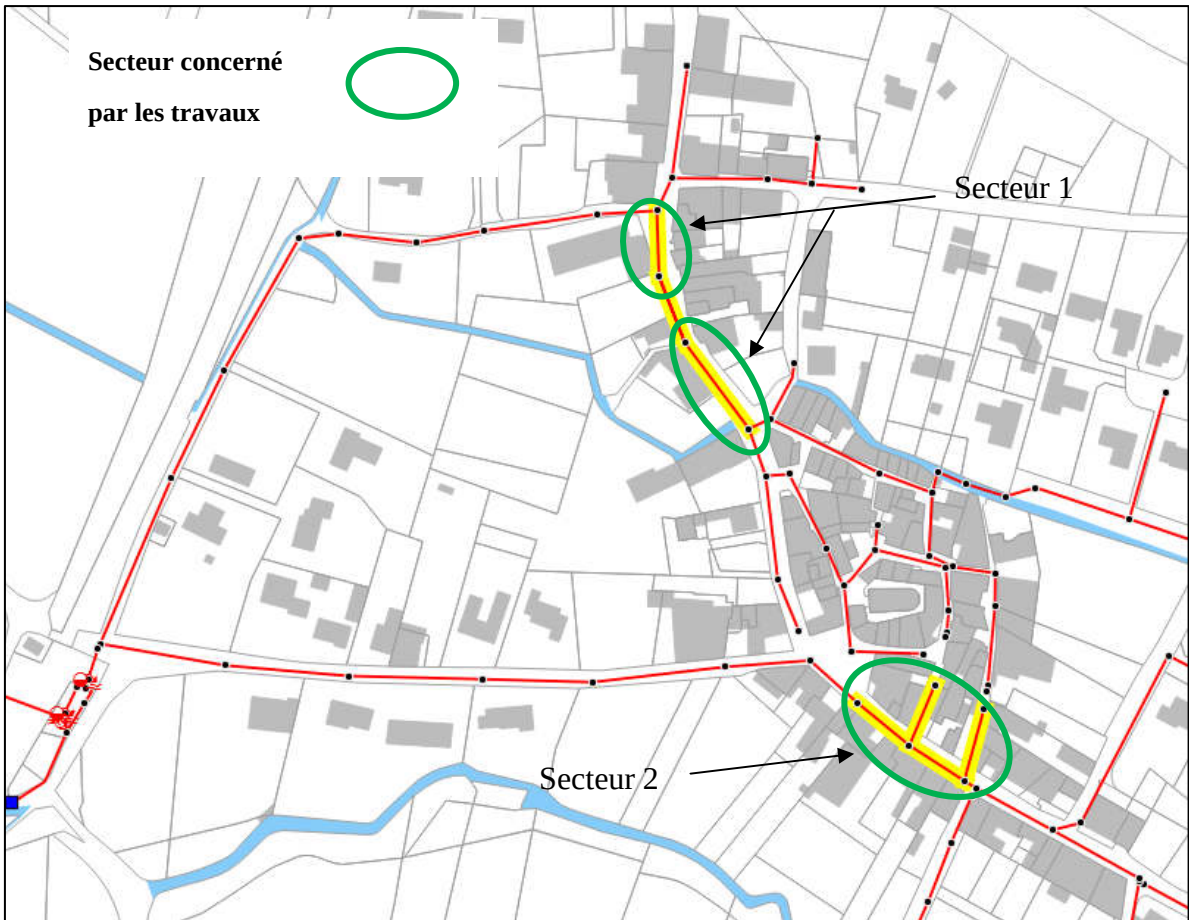
Ces travaux ont les finalités suivantes :

- l'élimination d'Eaux Claires Parasites permanentes,
- l'amélioration du fonctionnement de la STEP

C.II.4.2. Grand'Rue – Conduites vulnérables aux ECP

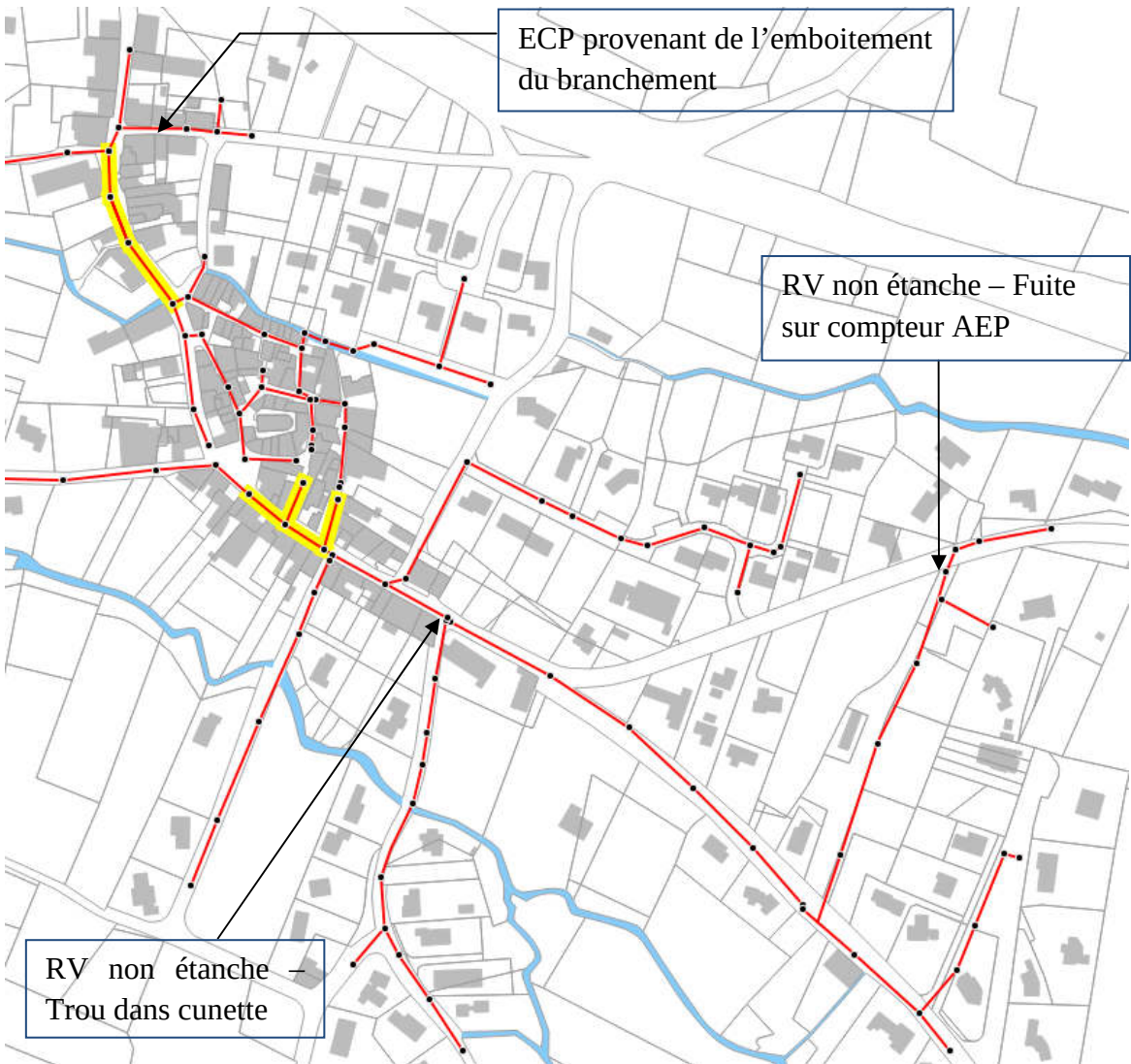
Linéaire de Réseaux
: 180 mètres

Type de réseaux :
FC Ø150 mm



C.II.4.3. Grand'Rue – Branchement et Regard vulnérables aux ECP

En plus de la réhabilitation des conduites vulnérables aux ECP. Des travaux plus ponctuels sont proposés dans cette action : réhabilitation d'un branchement fuyard Rue du Temple (reprise du branchement par culotte), réhabilitation de 2 regards de visites non étanches de la Grand'Rue.



La réparation de ces 3 défauts pourrait permettre de diminuer de 23% les intrusions d'ECP dans le réseau d'assainissement communal.

C.II.4.4. Description des travaux et estimation de leur montant

Le tableau ci-dessous détaille les travaux à réaliser et fournit une estimation de leur montant.

Détails des travaux préconisés	Quantité	Prix Unitaires	MONTANT TOTAL HT
Pose d'un collecteur en PVC Ø200 mm sous route communale enrobée – Secteur 1	70 ml	300 €	21 000 €
Pose d'un collecteur en PVC Ø200 mm sous route communale enrobée – Secteur 2	110 ml	300 €	33 000 €
Réparation des défauts ponctuels : Remplacement de 2 regards de visite non étanches	1	3500 €	3500 €
Réparation des défauts ponctuels : reprise de branchement par culotte	1	1500 €	1500 €
Etude, Maîtrise d'œuvre et Imprévus (20%)			11 000 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (HT)			70 000 €

Le tableau ci-dessous fournis différents ratios qui représentent l'impact financier des travaux selon différents critères de fonctionnement :

Description de l'opération	Grandeurs caractéristiques	Ratio suivant le montant de l'opération
Population concernée sur le projet	150 EqH	465 €/ EqH
Quantité d'eaux claires parasites permanentes (ECPp) éliminée (Total d'ECPp de 9 m³/j – mars 2015)	170 m³ ECP/j Soit 62 100 m³ ECP/an Ratio d'ECP éliminée : 50 %	410 €/m³/j ECP 1,1 €/m³/an ECP -
Quantité d'eaux claires parasites météoriques (ECPm) éliminée (Base de 750 mm/an)	-	-
Suppression de déversement d'effluent au milieu naturel	-	-

La possibilité de mener simultanément les travaux de renouvellement des collecteurs d'assainissement avec la reprise de l'enrobé qui doit avoir lui sur une majeure partie de la Grand'Rue pourraient permettre de réduire les coûts et nuisances des travaux.

C.II.4.5. Priorité

Compte tenu de l'importance relative sur le fonctionnement de l'assainissement, cette action est classée en **Priorité 1** : actions urgentes ET permettant de résoudre des problématiques importantes à réaliser dans les 5 ans pour ce qui concerne **l'élimination d'ECP**.

C.II.5. Action n°4 – Renouvellement des collecteurs vieillissants / Gestion patrimoniale

C.II.5.1. Description des travaux et estimation de leur montant

Afin d’optimiser les performances des réseaux d’assainissement et de prévenir l’apparition de dysfonctionnements futurs, il est nécessaire de renouveler les réseaux d’assainissement les plus vétustes et/ou les plus vulnérables aux infiltrations d’eaux claires.

Ainsi, il est préconisé de renouveler les conduites d’assainissement tous les 50 ans soit un renouvellement annuel moyen de 2% du linéaire total.

Les réseaux d’assainissement de Crespian comprenant 4,3 km de réseau, il est donc conseillé de **renouveler environ 90 m de réseaux tous les ans dans le cadre de la gestion patrimoniale des réseaux. La priorité doit être donnée aux renouvellements des conduites des centres-bourg.** En effet, ces collecteurs sont les plus anciens et sont soumis à des contraintes de trafic plus importantes.

C.II.5.2. Description des travaux et estimation de leur montant

Le tableau ci-dessous détaille les travaux à réaliser et fournit une estimation de leur montant.

Détails des travaux préconisés	Quantité	Prix Unitaires	MONTANT TOTAL HT
Pose d’un collecteur en PVC Ø200 mm sous route communale enrobée	90 ml	200 €	18 000 €
Etude, Maîtrise d’œuvre et Imprévus (20%)			3 600 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (HT)			21 600 €/an

C.II.5.3. Finalité des travaux

Ces travaux ont pour finalité :

- Renouvellement de réseaux vétustes : gestion patrimoniale.
- Suppression de points d’entrées d’eaux claires parasites permanentes ;

La possibilité de mener simultanément les travaux de renouvellement des collecteurs d’assainissement avec les travaux sur le réseau d’eau potable pourraient permettre de réduire les coûts et nuisances des travaux.

C.II.5.4. Priorité

Compte tenu de l’importance plus modeste sur le fonctionnement des réseaux d’assainissement, cette action est classée en **priorité 3 : actions de gestion patrimoniale**, à réaliser dans les 10 ans.

C.III. PROGRAMME DES TRAVAUX

C.III.1. Finalités et synthèse du programme d’actions

Toutes les anomalies mises en évidence lors de la phase de diagnostic ont fait l’objet d’une proposition de solutions.

A l’issue de la phase de diagnostic, le programme d’actions a établi **4 actions** permettant de répondre aux différentes problématiques observées ainsi qu'aux différents objectifs fixés :

- résoudre les anomalies et dysfonctionnements existants ;
- mettre en conformité l’assainissement de la commune avec la réglementation en vigueur ;
- mettre en adéquation le fonctionnement futur de l’assainissement avec les perspectives de développement de la commune.

Listing des actions ;

ACTION 1 : Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées : augmentation de 400EH actuelle à 800 EH futur. (choix entre variante 1 et 2)

ACTION 2 : Curage des boues sur les lits du 1^{er} étage

ACTION 3 : Elimination d’ECP permanentes : Intervention sur les tronçons non étanches en Fibro-ciment le long de la Grand’Rue + 2 regards de visites non étanches

ACTION 4 : Gestion patrimoniale - Renouvellement des tronçons vieillissants.

Au total, le programme des travaux représente un coût global estimé à près de 535 000 € HT toutes priorités confondues et hors gestion patrimoniale (estimé à 21 600€/an).

Certaines opérations peuvent faire l’objet d’obtentions de subventions de la part du Conseil Général et de l’Agence de L’eau.

Le tableau page suivante permet de présenter de manière synthétique les actions. Il présente également pour chaque action le niveau de priorité et date prévisionnelle de réalisation.

C.III.2. Approche de l’impact sur le prix de l’eau et planification

L’impact sur le prix de l’eau a été « estimé » de manière à prendre en compte la totalité des travaux préconisés dans le cadre du programme des travaux.

Il a été estimé avec les hypothèses suivantes :

- Le montant maximum des subventions définies en 2015 ;
- Les emprunts sont pris en compte sur une durée de 20 ans avec un taux d’intérêt de 3% ;
- Une augmentation annuelle du nombre d’abonnés et des assiettes de facturation de 1.00 %/an (soit moins que les 2.0%/an suivant les évolutions urbanistiques projetés) ;
- Une capacité d’autofinancement estimée nulle ;
- Des coûts annuels d’exploitation évalués à 14 500 € HT / an ;
- Un taux d’endettement important, avec 64 210 € HT de dettes en 2015, répartis sur 1 emprunt :
 - o Emprunt de 64 210 €HT pour la station d’épuration contracté encore 7 ans : annuités de 9410 € HT ;

Le prix de l’assainissement actuel sur la commune est constitué :

- D’un abonnement de 68.00 €/an et par abonné;
- D’un cout au mètre cube : 0.85 € HT/m3 (auquel se rajoute 0.15 € HT/m3 pour redevance pollution Agence Eau RMetC).

L’impact du programme des travaux assainissement sur le prix de l’eau de la part assainissement est de 0.47 € HT / m3.

Le tableau page suivante synthétise le calcul du prix de l’eau et illustre la phasage financier du programme des travaux.

Il est rappelé que ce calcul du prix de l’eau est donné à titre indicatif.

Le calcul des aides ne pourra être fait précisément que sur la base d’un Avant projet, examiné dans le cadre de la programmation départementale du Gard qui réunit Agence de l’Eau RM et C, Conseil Général, DDTM, ARS.

N°	VIC-LE-FESQ : SYNTHESE DES TRAVAUX PRIORISES Actions proposées	Montant HT estimé (y compris imprévus)	Subventions (hypothèse haute)		Montant HT à la charge de la collectivité			Commentaires	
			%	Euros	Priorité 1 (2015-2020)	Priorité 2 (2020-2025)	Priorité 3 (2025-2030)		
1bis	Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées : augmentation de 400EH actuelle à 800 EH futur. Création d'une extension de 400 EH sur une parcelle voisine <i>(plus value de 100 000€ si impossibilité d'achat de la parcelle voisine cf. Variante 1)</i>	420 000 €	30%	126 000 €	294 000 €			Doublement de la capacité de traitement de la station Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration Sécurisation du respect du niveau de rejet fixé pour l'ouvrage.	
2	Curage des boues sur les lits du 1er étage	45 000 €	0%	0 €	45 000 €			Charges d'exploitation sur la station d'épuration : filtre plantés de roseaux de 400 EH, mise en service en 2003	
3	Elimination d'Eaux Claires Parasites permanentes et réhabilitation de 2 regards de visite Remplacement des réseaux sur 180 mètres en Fibro-ciment Grand'Rue par du PVC 200	70 000 €	60%	42 000 €	28 000 €			Elimination des intrusions ECP 170 m3/j ECP supprimées, soit 50% des ECP totales Reprise réseaux en fibro-ciment vétustes et dégradés	
4	Gestion patrimoniale des réseaux	21 600 €/an	0%	0 €			21 600 €/an	Enveloppe pour renouvellement des réseaux : 2% du linéaire chaque année (environ 90 ml à renouveler chaque année)	
Montant HT des Travaux :		794 200 €			367 000 €	0 €	259 200 €	TOTAL HT A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITE =	626 200 €

N°	VIC-LE-FESQ : SYNTHESE DES TRAVAUX PRIORISES Actions proposées	Montant HT estimé (y compris imprévus)	Subventions (hypothèse haute)		Objectif de répartition par années des travaux														
			%	Euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1bis	Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées : augmentation de 400EH actuelle à 800 EH futur. Création d'une extension de 400 EH sur une parcelle voisine <i>(plus value de 100 000€ si impossibilité d'achat de la parcelle voisine cf. Variante 1)</i>	420 000 €	30%	126 000 €			294 000												
2	Curage des boues sur les lits du 1er étage	45 000 €	0%	0 €	45 000														
3	Elimination d'Eaux Claires Parasites permanentes et réhabilitation de 2 regards de visite Remplacement des réseaux sur 180 mètres en Fibro-ciment Grand'Rue par du PVC 200	70 000 €	60%	42 000 €		28 000													
4	Gestion patrimoniale des réseaux	21 600 €/an	0%	0 €				21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	
Montant HT des Travaux :		794 200 €			45 000	28 000	294 000	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	

PROGRAMMATION DES TRAVAUX ET ESTIMATION DE L'IMPACT SUR LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT																							
N°	Action	Priorité	Démarrage des Travaux	Montant HT estimé (y compris imprévus)	Subventions		Mise en place de la PAC (1500 € HT/ habitation existante et 3500€ HT / habitation future)	Montant HT estimé à la charge de la Collectivité	PLANIFICATION DU COUT DES TRAVAUX														
					%	Euros			Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année				
									2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028		
1	Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées : augmentation de 400 EH actuelle à 800 EH futurs,	1	2018	420 000 €	30%	126 000 €	0 €	294 000 €			294 000 €												
2	Curage des lits du 1er étage, Remblaiement avec une nouvelle couche de filtration, reprise de quelques plants de roseaux	1	2016	45 000 €	0%	0 €	0 €	45 000 €	45 000 €														
3	Elimination d'Eaux Claires Parasites permanentes et Amélioration de l'écoulement : Remplacement des réseaux en Fibro-ciment Grand'Rue	1	2017	70 000 €	60%	42 000 €	0 €	28 000 €		28 000 €													
4	Gestion patrimoniale	2	2019	259 200 €	0%	0 €	0 €	259 200 €				32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €
Montant HT des Travaux :				794 200 €				626 200 €	45 000 €	28 000 €	294 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €
Capacité d'autofinancement exceptionnelle utilisée pour une opération :									0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Montant HT des Dépenses supplémentaires en Exploitation (Amortissements travaux + Surcoûts d'exploitation) :									1 500 €	2 900 €	16 900 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €	22 084 €
Montant HT des Dépenses supplémentaires en Investissements (Amortissements subventions + Annuités emprunts) :									3 025 €	5 747 €	29 708 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €	47 130 €
Montant HT des Annuités des emprunts déjà contractés et demeurant en cours :									9 410 €	9 410 €	9 410 €	9 410 €	9 410 €	9 410 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Bilan annuel (Recettes - Dépenses) :									3 152 €	11 637 €	-7 472 €	-24 232 €	-23 559 €	-22 877 €	-12 774 €	-12 071 €	-11 358 €	-10 633 €	-9 898 €	-9 152 €	-9 152 €	-9 152 €	-9 152 €
Volumes annuels facturés aux abonnés (m3/an) :									20 356	20 661	20 971	21 286	21 605	21 929	22 258	22 592	22 931	23 275	23 624	23 978	24 338	24 338	24 338
IMPACT SUR LE PRIX DE L'EAU									-0,15 €	-0,56 €	0,36 €	1,14 €	1,09 €	1,04 €	0,57 €	0,53 €	0,50 €	0,46 €	0,42 €	0,38 €	0,34 €	0,34 €	0,34 €
			Durée	Taux					Ouvrages		Réseaux					Part Fixe		Part Variable					
Emprunt à réaliser			20 ans	3,00%					30 ans		50 ans					Prix de l'Eau actuel		68,00 €/an		0,85 €/m3			
Capacité d'Autofinancement			0 €					Coûts de fonctionnements actuels		14 500 €/an					Participation aux frais de branchement :		3 500 €/abonné						
Evolution annuelle du nombre d'abonnés			1,50 %/an					Consommation moyenne d'un abonné		108 m3/an					AUGMENTATION CONSEILLÉE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT A TERME		0,47 €/m3						
Nombre d'abonnés actuels			188					Volumes Facturés actuel		20 356 m3/an													
Nombre d'abonnés futurs à l'Horizon 2025			228					Volumes facturés futurs à l'Horizon 2025		24 703 m3/an													

Commune de Vic-le-Fesq



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Pièce n°2 *Pièces graphiques et Annexes*

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Vic-le-Fesq

OBJET DE L'ETUDE

**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES**

N° D'AFFAIRE

M15005

INTITULE DU RAPPORT

Pièces graphiques et Annexes

V1	Novembre 2015	MDE	MRO	
N° de version	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions



Novembre 2015

Etabli par CEREG Ingénierie / MDE - MRO

ORGANISATION DES RAPPORTS

Pièce n°1	Schéma directeur d'assainissement - Synthèse de l'état des lieux - Propositions d'aménagement - Programme des travaux
Pièce n°2	Dossier des annexes (Dossier unique commun aux pièces n°1 et n°3)
Pièce n°3	Rapport d'état des lieux exhaustif
Pièce n°4	- Carnet de regards de visite - Plan des réseaux EU

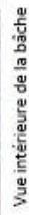
TABLE DES MATIERES

A. ANNEXE N°1 – DEFANTS REGARDS VISITE.....	3
B. ANNEXE N°2 – FICHES POSTE DE RELEVAGE	5
C. ANNEXE N°3 – FICHES DES OUVRAGES DE DELESTAGE	7
D. ANNEXE N°4 – FICHES DES REJETS AU MILIEU NATUREL	9
E. ANNEXE N°5 – FICHE DE LA STATION D'EPURATION.....	12
F. ANNEXE N°6 – FICHES DE LA CAMPAGNE DE MESURES	14
G. ANNEXE N°7 – FICHES DES INSPECTIONS CAMERA	16
H. ANNEXE N°8 – FICHE FUMEE	19

A. ANNEXE N°1 – DEFAUTS REGARDS VISITE

Synthèse des anomalies constatées au niveau des regards																																																			
	Infiltration ECP par virrole			Infiltration ECP par cunette			Infiltration ECP par banquette			Infiltration ECP par emboîtement			Couronne non étanche			Abrasion ou corrosion			Racines			Obstacles ou Dépôts			Traces de Mises en charge			Regard en charge			Cunette défectueuse			Banquette défectueuse			Emboitement défectueux			Flaches ou Contre pentes			Obstacles ou dépôts			chasse d'égout ouverte			Boîte de branchement efectueuse		
Regard	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave	Très Grave	Grave	Peu Grave									
16																																																			
22																																																			
32																																																			
36		1																																																	
56																																																			
58																																																			
90																																																			
98																																																			
103																																																			
112		1																																																	

B. ANNEXE N°2 – FICHES POSTE DE RELEVAGE



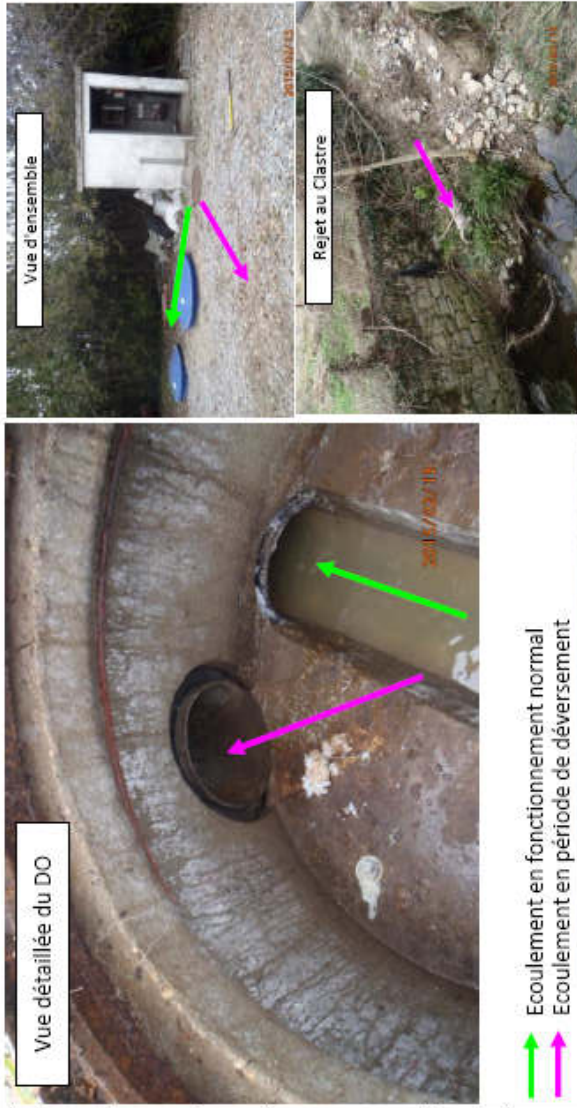
Caractéristiques des pompes			
Nombre de pompes :		2	
N°	Marque	Type	HMT (mCE)
Pompe 1	KSB	31 - 2 m	Débit (m³/h) 0,3 - 5,9 l/s
Pompe 2	KSB	31 - 2 m	0,3 - 5,9 l/s
Pompe 3			
Mode de fonctionnement des pompes : (alternatif, alternatif et simultané, P3 en secours...)			
Alternatif et simultané en niveau très haut			

Etat des Ouvrages / Remarques	
Organes Electromécaniques :	Bon
Génie Civil :	Bon

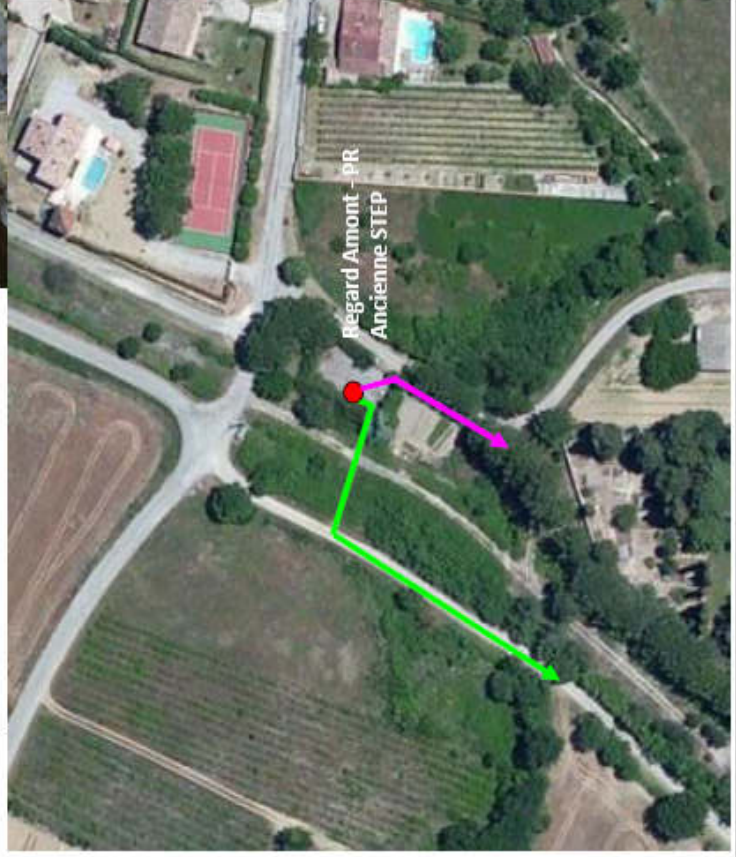
Caractéristiques des conduites de la bêche principale			
Côte NGF du tampon :			
N°	Section (mm)	Nature	Prof. Radier / TN (m.)
1	200	PVC	-0,9
2		Refoulement en PVC ø 90 mm	
3		Refoulement en PVC ø 90 mm	

C. ANNEXE N°3 – FICHES DES OUVRAGES DE DELESTAGE

30260 VIC-LE-FESQ PR ANCIENNE STEP		Localisation / Description Générale :	
Nom :	By-pass PR	Trop-plein de Poste de relevage	
Type :	OD 1		
Numéro Identifiant :			
Point de rejet immédiat :	Ruisseau Le Clastre		
Milieu naturel récepteur :	Le Vidourle FRDR134a		
Estimation de la Population sur BV Amont :	450 EH		
Autosurveillance en place :	Non		
Conformité avec la réglementation :	Oui		
Mesures des Temps de déverse obligatoire (2 000 à 10 000 EH) :	Sans objet		
Mesures des Débits déversés obligatoire (> 10 000 EH) :	Sans objet		
Caractéristiques de fonctionnement			
Côte NGF du tampon :	49,4 mNGF		
Profondeur radier conduite amont / TN :	-0,78 m		
Longueur de crête (ou diamètre) :	Ø 200 mm		
Largeur de crête :	sans objet		
Hauteur de déversement :	-0,50 m		
Dimension de la chambre de délestage :	sans objet		
Débit Critique entraînant un délestage :	Capacité maximale des pompes : ≈ 20 m³/h		
Géométrie de la conduite de délestage :	Circulaire		
Dimension de la conduite de délestage :	φ 200 mm		
Clapet anti-retour sur délestage :	Non		
Possibilité de fonctionnement en sens inverse :	Oui (si montée des eaux du ruisseau > 1 m)		
Etat des Ouvrages / Remarques			
Organes Electromécaniques :	Bon état		
Génie Civil :	Bon état		
Caractéristiques			
N°	Section (mm)	Nature	Prof. Radier / TN (m.)
1- Amont	200	PVC	0,78
5- Délestage	200	PVC	0,50
6- Aval	200	PVC	0,78



→ Ecoulement en fonctionnement normal
→ Ecoulement en période de déversement



**D. ANNEXE N°4 –
FICHES DES REJETS
AU MILIEU NATUREL**

Fiche Rejet "TP STEP"

Localisation / Description Générale :	
30260 VIC-LE-FESQ	
PR ANCIENNE STEP	
Nom : Rejet By-Pass PR	
Type : Rejet d'ouvrage de délestage	
Numéro identifiant : Rejet 1	
Estimation de la Population sur BV spécifique Amont : 450 EH	
Estimation de la Population sur BV Amont : 450 EH	
Autosurveillance en place : Non	



Milieu récepteur
Point de rejet immédiat : ruisseau le Clastre
Conduite du rejet : PVC 200 mm
Nature du rejet : Eaux usées brutes
Aspect du point de rejet : Réseaux en déverse lors d'événements pluvieux importants

Milieu naturel récepteur :
Le Vidourle : 400 m en aval

Données quantitatives

Milieu récepteur : Débit par temps sec : $\approx 3,6 \text{ m}^3/\text{s}$
Milieu récepteur : Débit moyen annuel : $8,3 \text{ m}^3/\text{s}$
Rejet : Vidourle

Données qualitatives

Amont : Station Vidourle à Vic-le-Fesq
Qualité : Très bon (chimique) et Inconnu (écologique)

Aval : Station Vidourle à Salinelles
Qualité : Bon (chimique) et Inconnu (écologique)

Rejet dans des périmètres de protection de captage :

Non

Pêche

Densité de poissons : très bonne
Intérêt piscicole : 2ème catégorie

Baignade

Baignade le "Rocher de Lecques" à 4,5 km de la confluence entre le Clastre et le Vidourle

Zone classée

ZNIEFF I : Rivière du Vidourle entre Sardan et Lecques (n° 3014-2088)
ZNIEFF II : Vallée du Vidourle de Sauve aux étangs (n° 3014-0000)



Fiche Rejet "TP STEP"

Localisation / Description Générale :	
30260 VIC-LE-FESQ	
Bois de Montjol	
Nom : Rejet STEP	
Type : Rejet de station d'épuration	
Numéro identifiant : Rejet 2	
Estimation de la Population sur BV spécifique Amont : 450 EH	
Estimation de la Population sur BV Amont : 450 EH	
Autosurveillance en place : Non	

Milieu récepteur	
Point de rejet immédiat : ruisseau le Valadas	
Conduite du rejet : PVC 200 mm	
Nature du rejet : Eaux usées traitées	
Aspect du point de rejet : Rejet de qualité moyenne - Traces d'eutrophisation sur la partie haute du valat	
Milieu naturel récepteur :	
Le Vidourle : 350 m en aval	

Données quantitatives

Milieu récepteur : Débit par temps sec : $\approx 3,6 \text{ m}^3/\text{s}$

Milieu récepteur : Débit moyen annuel : $8,3 \text{ m}^3/\text{s}$

Rejet : Vidourle

Données qualitatives

Amont : Station Vidourle à Vic-le-Fesq

Qualité : Très bon (chimique) et Inconnu (écologique)

Aval : Station Vidourle à Salinelles

Qualité : Bon (chimique) et Inconnu (écologique)

Rejet dans des périmètres de protection de captage :

Non

Pêche

Densité de poissons : très bonne

Intérêt piscicole : 2ème catégorie

Baignade

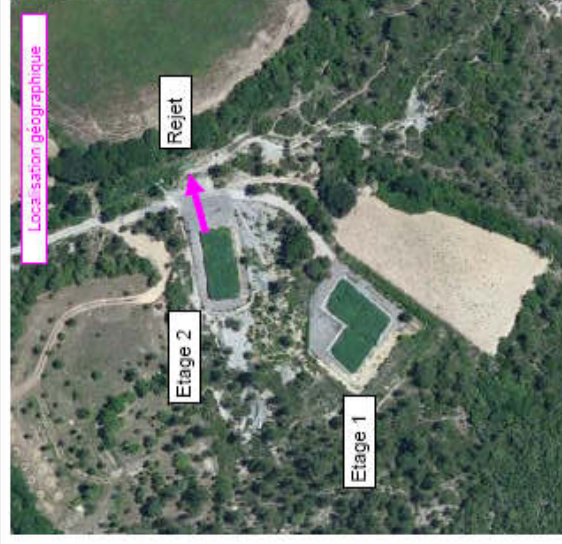
Baignade le "Rocher de Lecques" à 4,5 km de la confluence entre le

Claire et le Vidourle

Zone classée

ZNIEFF I : Rivière du Vidourle entre Sardan et Lecques (n° 3014-2088)

ZNIEFF II : Vallée du Vidourle de Sauve aux étangs (n° 3014-0000)



Milieu récepteur



Exutoire du rejet

**E. ANNEXE N°5 –
FICHE DE LA STATION
D'EPURATION**

Description Générale / Données constructeur :	
30130 VIC-LE-FESQ - Bois de Montjol	
Nom :	Signo de Vie-le-Fesq
Type :	Station à litres placés de réseaux
Capacité annoncée :	400 EH
Année de mise en eau :	2003
Constructeur :	SNT
Travaux d'extension :	-
Milieu Récepteur :	Ruisseau Le Valades - Le Voburne PRIOR (34)
Arrêté de décharge :	Du 19 novembre 2001 - Niveau de rejet : D4 NK1
Niveau de Rejet :	DBO5 = 25 mg/l ; DCO = 125 mg/l ; MES = 35 mg/l ; NTK = 40 mg/l
Code SANDRE :	603303490002
Commentaires :	Bon état général de la station, rejet de bonne qualité . Clôture en place et en bon état.

Prétraitements	
Dégrilleur : Panier manuel	NR
Capacité constructeur :	
Type :	Panier dégrilleur
Automatique :	Non
Entreeur :	3,00 cm
Lanceur :	1,0 m
Etat :	Bon
Gross	Capacité réelle
	NR
Capacité constructeur :	1,1 - 21,2 m ³ /h
HMT :	32 - 2 m
Implantation :	PR Ancienne STEP
Trop plein :	Oul - RV en amont
Suivi TP :	Non
Etat :	Bon
Gros	Capacité réelle
	Sans objet

Traitement	
1er étage	2ème étage
Type Alimentation :	Gravitaire depuis 1er étage
Volume par cachée :	
Nombre de lls :	2
Surface :	160 m ²
Type :	Infiltration par écoulement vertical
Densité de :	Bonne
%Remplissage des lls :	50%
Etat :	Bon

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 1,2 m³/hab

Canal de mesures	
Type :	Saui tranquaiane
Longueur canal :	2,0 m
largeur :	0,50 m
Prélevement :	Non
Etat :	Bon

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

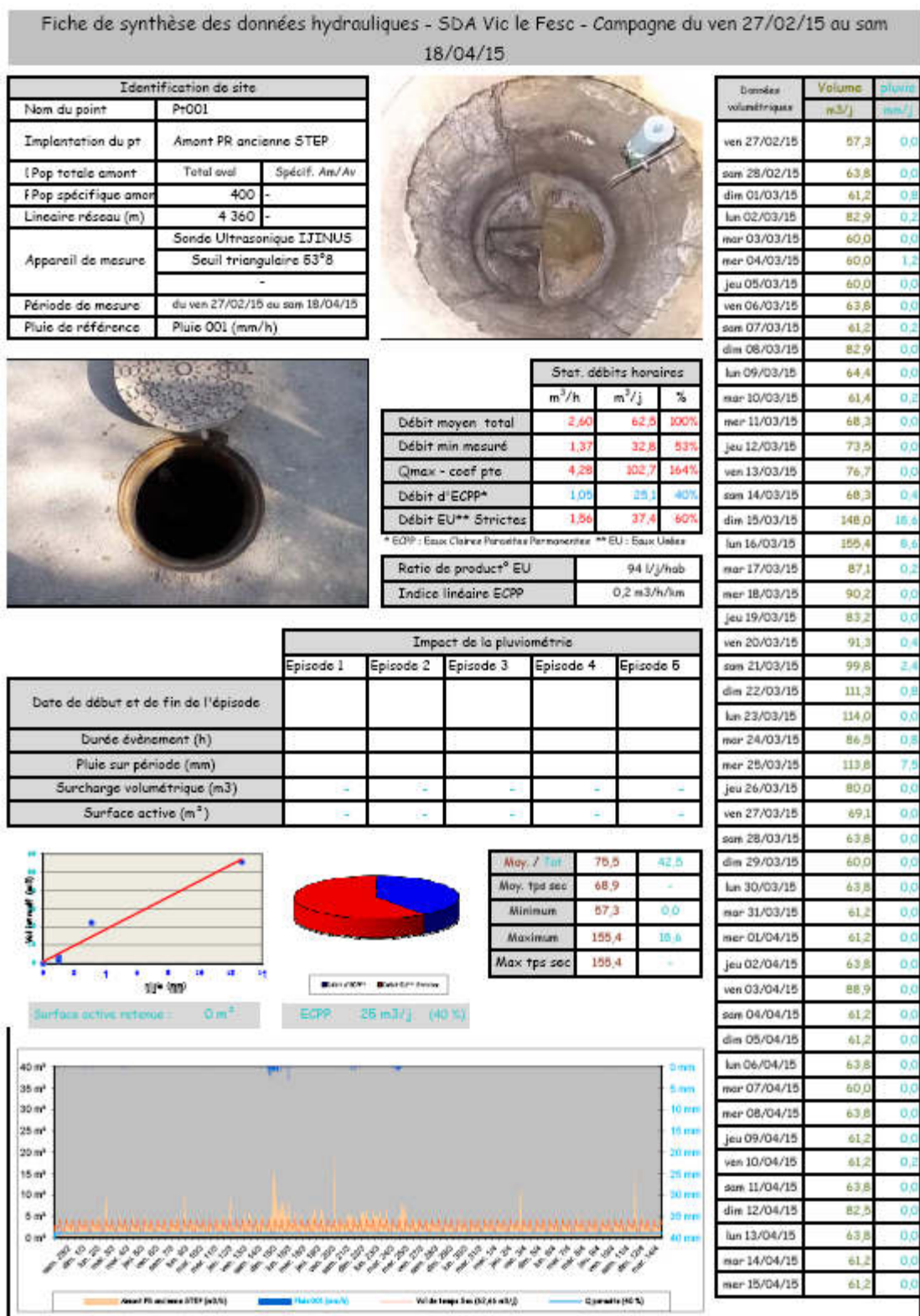
Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8 m³/hab

Capacité réelle	Capacité réelle
Equivalent habitant	Equivalent habitant
408 Eqlh	400 EH

**Hypothèse de 0,8

**F. ANNEXE N°6 –
FICHES DE LA CAMPAGNE DE
MESURES**



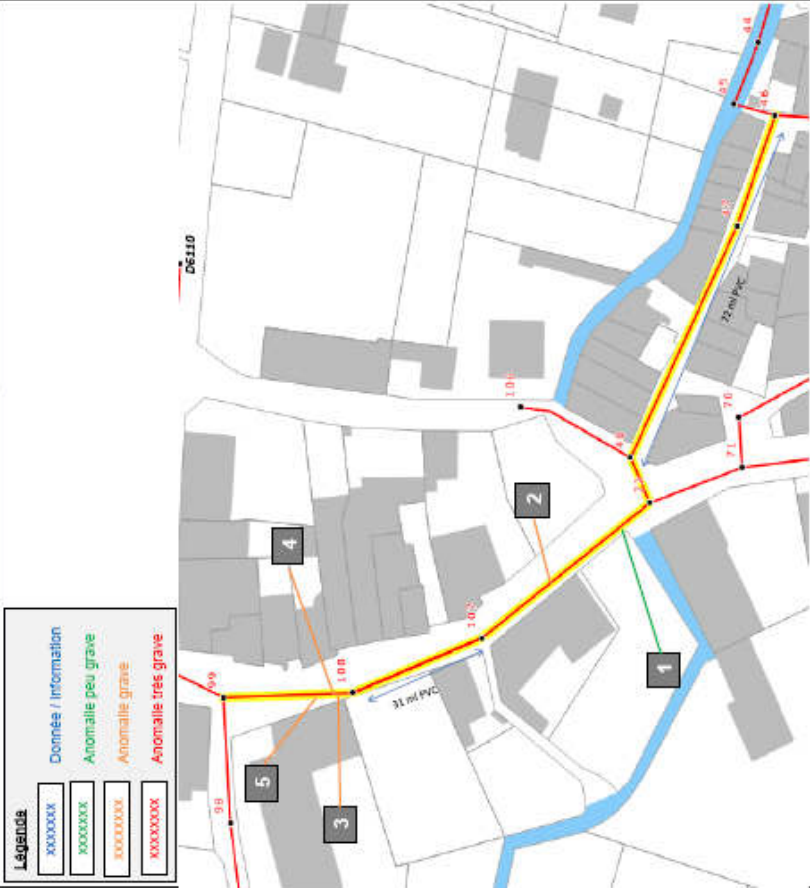
G. ANNEXE N°7 – FICHES DES INSPECTIONS CAMERA

Localisation / Description Générale :	
Localisation:	Vie-le-Fesq GrandRue - Chemin de la Tuilerie
Référence du rapport ITV (SAUR):	N° 15 FAC 056 ITV A112
Commentaires :	Matériau / linéaire du tronçon: 550 m inspectés au total, 430 m PVC 200 mm et 160 m FC 200 mm Date ITV : 30/06/2015 Collecteur en PVC : Bon état général, quelques légers débâtements et décentrages Collecteur en FC : Présence de défauts structurels (fissures, trous) et d'éclatelle (racines, débâtement, décentrage) Suspicion d'intrusion d'ECP depuis branchement

Plan de Localisation



Plan détaillé du tronçon :	
Légende - XXXXXXX Donnée / information - XXXXXXX Anomalie peu grave - XXXXXXX Anomalie grave - XXXXXXX Anomalie très grave	
1 53,1mi amont RV 13 Suspicion d'ECP depuis branchement	2 9,85mi amont RV 20 Ensemble complexe de racines
3 4,15 mi amont RV 13 Débâtements (6 Observations)	4 22,5mi aval RV 84 Fissure ouverte circumferentielle de 8h à 3h
5 7,4 aval RV 84 Trou dans le revêtement à 12h	6 3,5mi amont RV 77 Fissure ouverte complexe

Finche inspection camera	
Localisation / Description Générale :	
Localisation:	Vie-le-Fesq Grand'Rue - Rue de la Muraille
Référence du rapport ITV (SAUR):	N° 15 FAC 056 ITV A112
Commentaires :	Matériau / linéaire du tronçon: 170 m inspectés au total, 104 m en PVC 200 mm et 66 m Flottement 200 mm. Date ITV : 30/06/15 et 15/07/2015 Collecteur en PVC : Bon état Collecteur en FC : Défauts d'étanchéités du collecteur (défaut d'assablage, joint d'anchetité rompu, présences de racines)
Plan de Localisation	
	
Plan détaillé du tronçon :	
Légende xxxxxxxxx Donnée / information xxxxxxxxx Anomalie peu grave xxxxxxxxx Anomalie grave xxxxxxxxx Anomalie très grave 	
Illustrations	
1	2
	
3	4
	
5	
	

H. ANNEXE N°8 – FICHE FUMEE

Commune de Vic-le-Fesq



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Pièce n°4 *Fichiers des regards & Plans des réseaux*

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Vic-le-Fesq

OBJET DE L'ETUDE

**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES**

N° D'AFFAIRE

M15005

INTITULE DU RAPPORT

Fichiers des regards & Plans des réseaux

V1	Novembre 2015	MDE	MRO	
N° de version	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions



Novembre 2015

Etabli par CEREG Ingénierie / MDE - MRO

ORGANISATION DES RAPPORTS

Pièce n°1	Schéma directeur d'assainissement - Synthèse de l'état des lieux - Propositions d'aménagement - Programme des travaux
Pièce n°2	Dossier des annexes (Dossier unique commun aux pièces n°1 et n°3)
Pièce n°3	Rapport d'état des lieux exhaustif
Pièce n°4	- Carnet de regards de visite - Plan des réseaux EU

TABLE DES MATIERES

A. FICHIER DES REGARDS.....	1
B. PLANS DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	126

A. FICHER DES REGARDS

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	1
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787450.889
Y (RGF93-CC44) :	3185650.229
Z (m NGF) :	80.478
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.14

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
1BP	

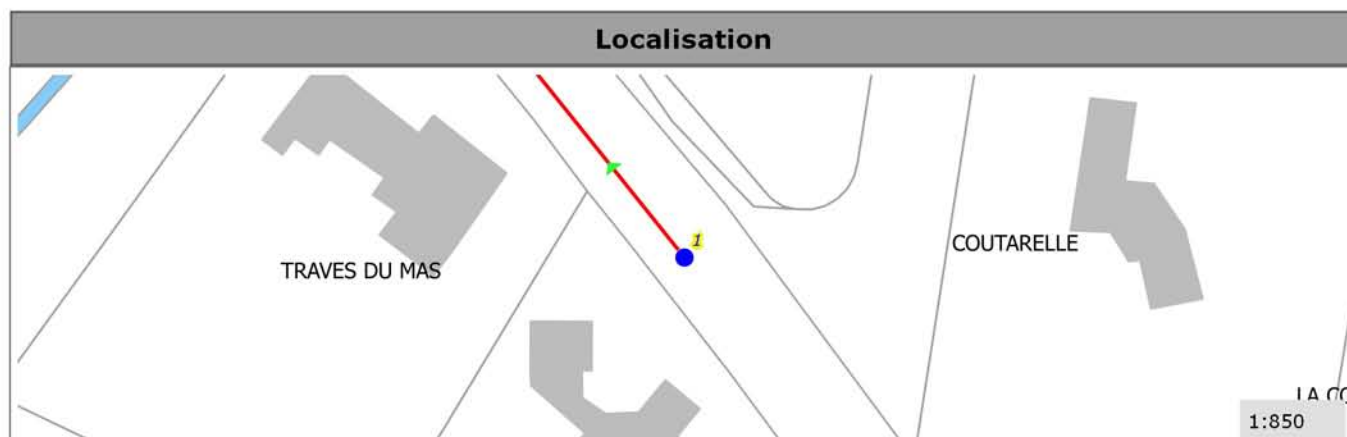
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.14
Départ Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.14



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	2
Localisation :	Chemin COUTARELLES	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787491.005
Y (RGF93-CC44) :	3185760.291
Z (m NGF) :	88.071
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.32

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



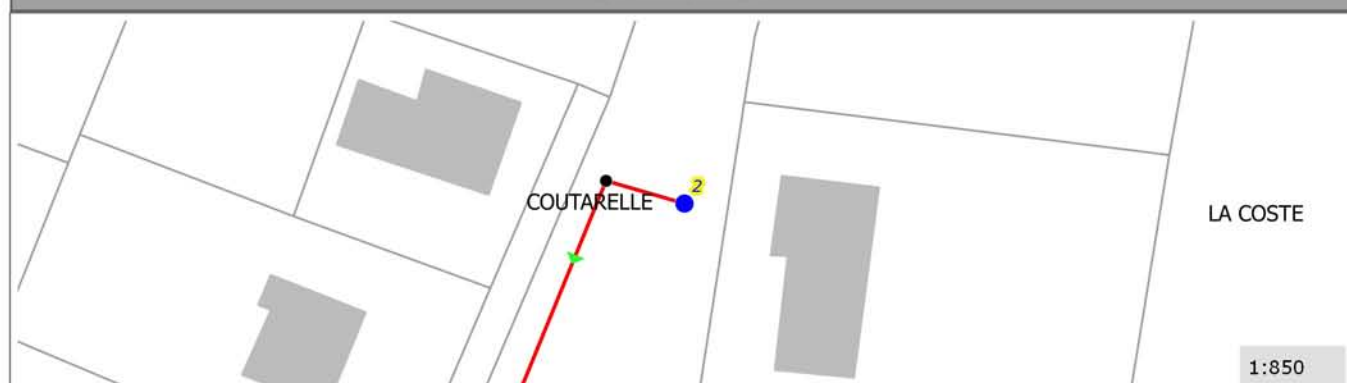
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.32

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	3
Localisation :	Chemin COUTARELLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

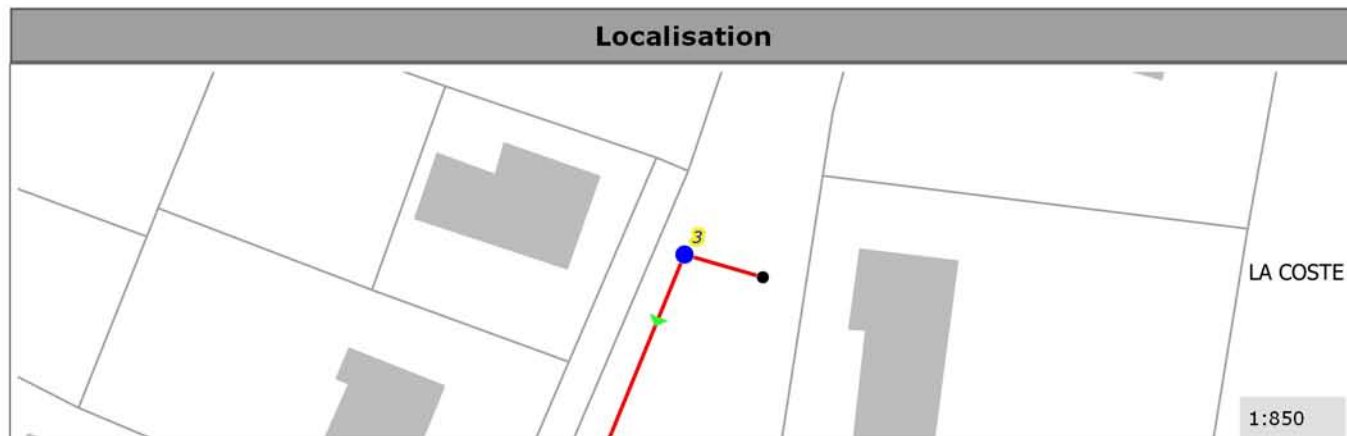
Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787482.211
Y (RGF93-CC44) :	3185762.841
Z (m NGF) :	85.624
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.22

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires
1BP



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.22
Depart Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.22



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	4
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787433.738
Y (RGF93-CC44) :	3185671.613
Z (m NGF) :	78.73
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.94

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



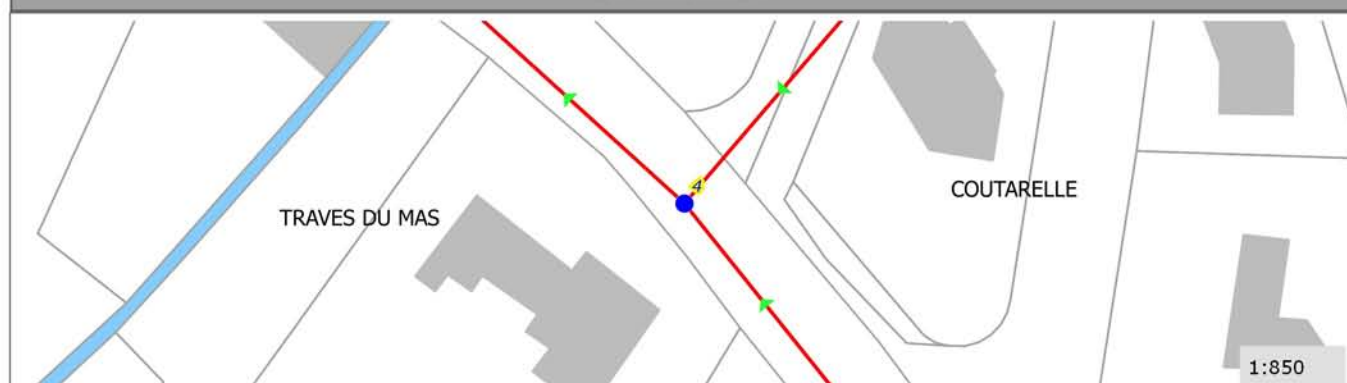
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.94
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire		0.94

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	5
Localisation :	Impasse COUTARELLES	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787455.203
Y (RGF93-CC44) :	3185696.667
Z (m NGF) :	81.471
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.55

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
1BP	

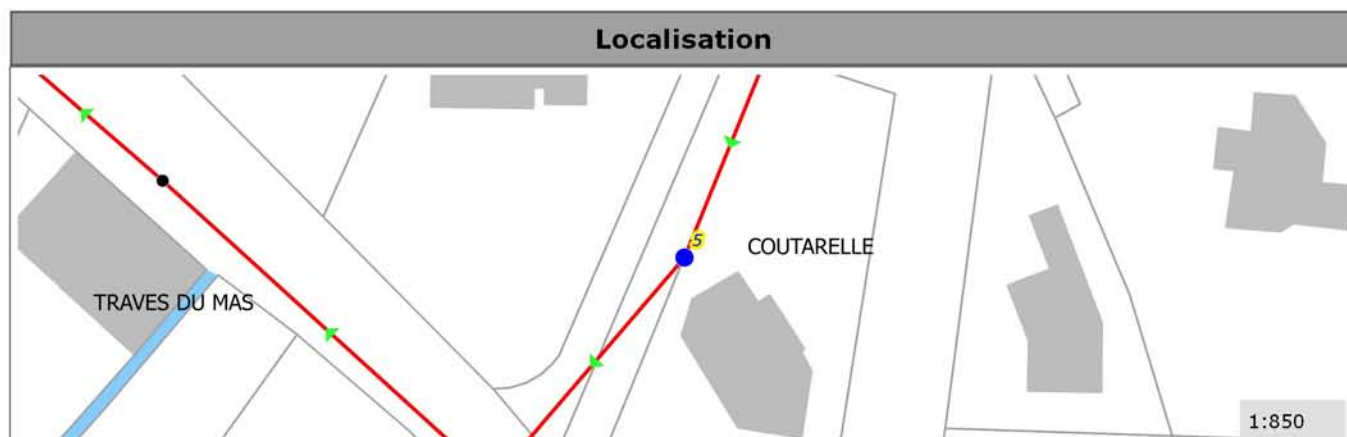
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.55
Départ Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.55



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	6
Localisation :	Impasse COUTARELLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787465.484
Y (RGF93-CC44) :	3185721.939
Z (m NGF) :	82.772
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.55

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
3BP	

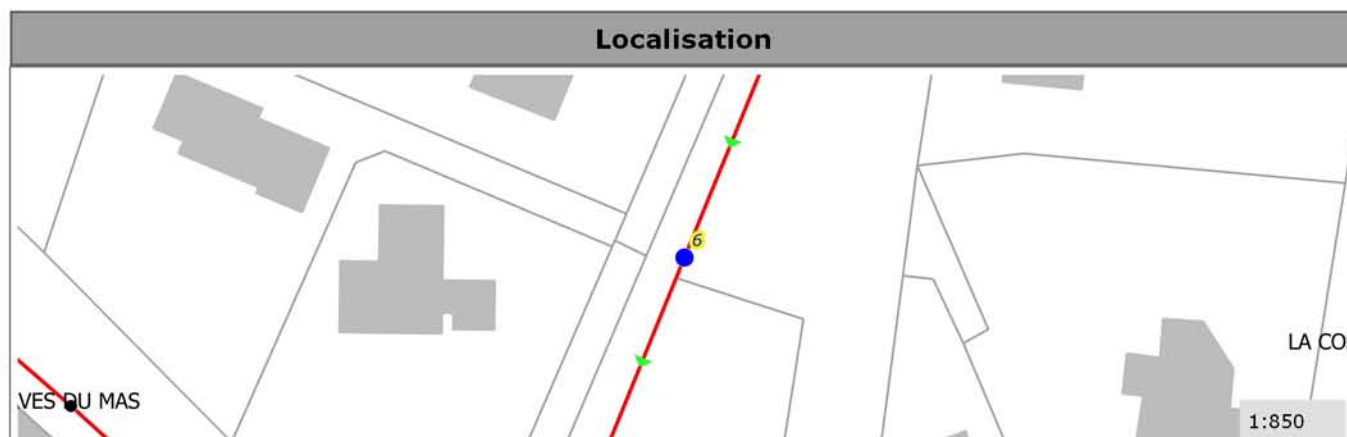
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.55
Départ Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.55



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	7
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787396.683
Y (RGF93-CC44) :	3185705.286
Z (m NGF) :	76.935
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.02

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



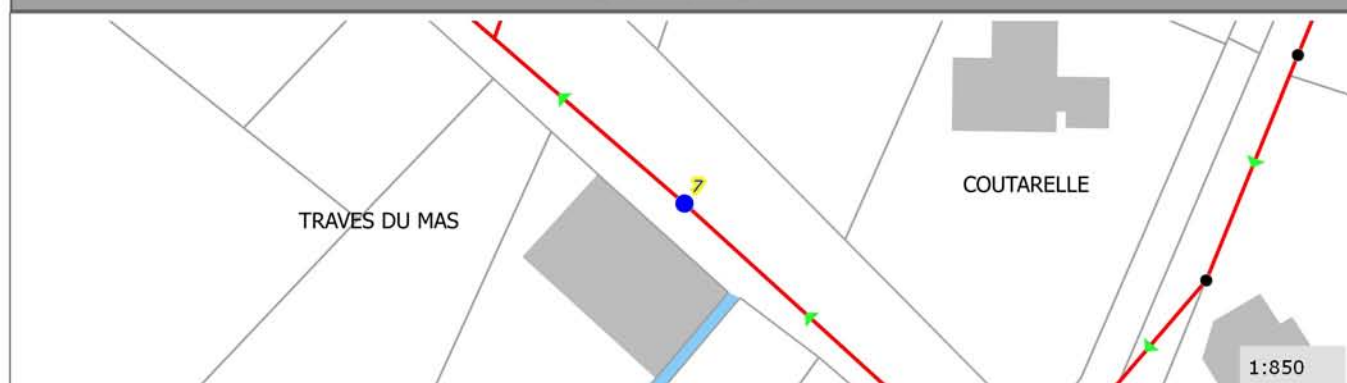
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.02
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Inconnu	1.02

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	8
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787366.61
Y (RGF93-CC44) :	3185731.385
Z (m NGF) :	74.213
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.13

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



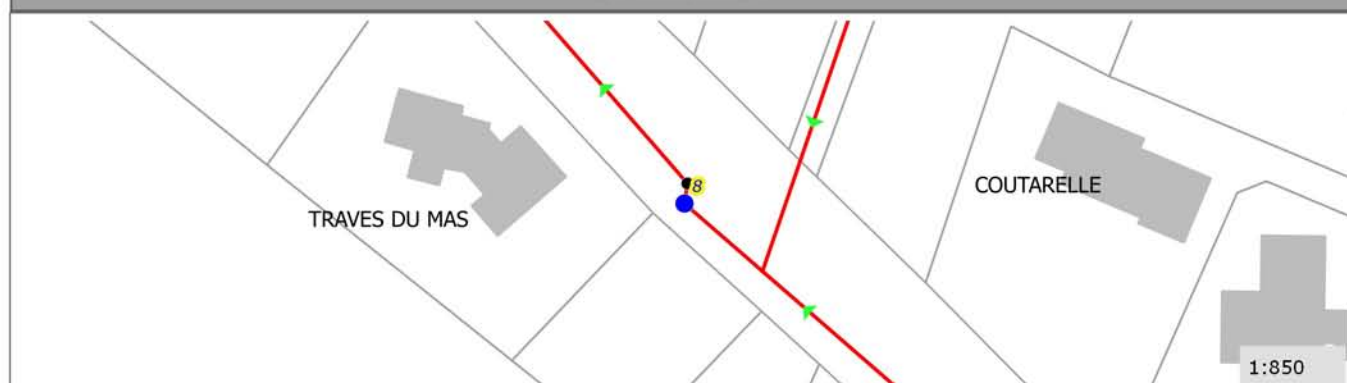
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.13
Depart Collecteur	11 h	PVC	200	Circulaire		1.13

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	9
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787366.946
Y (RGF93-CC44) :	3185733.639
Z (m NGF) :	74.155
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.12

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



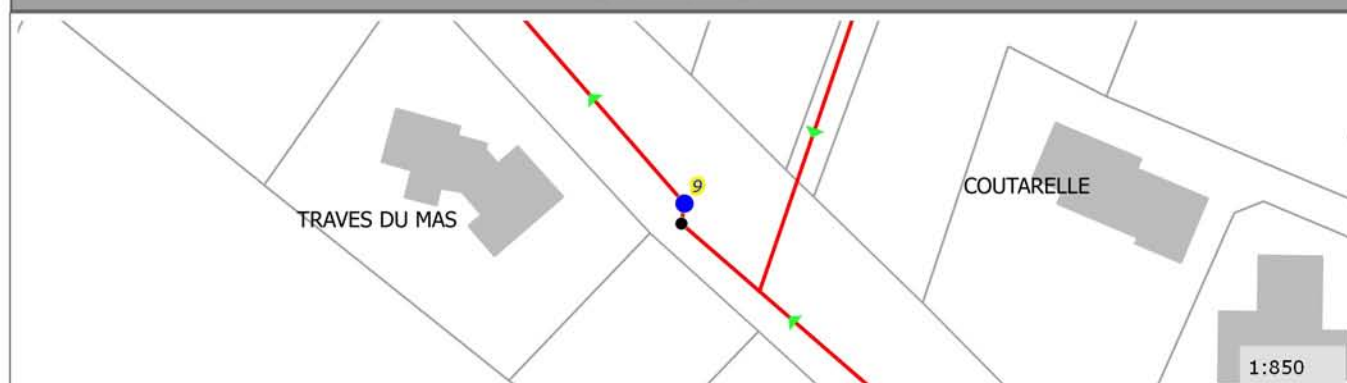
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.12
Depart Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.12

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	10
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787338.518
Y (RGF93-CC44) :	3185766.274
Z (m NGF) :	71.363
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.15

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



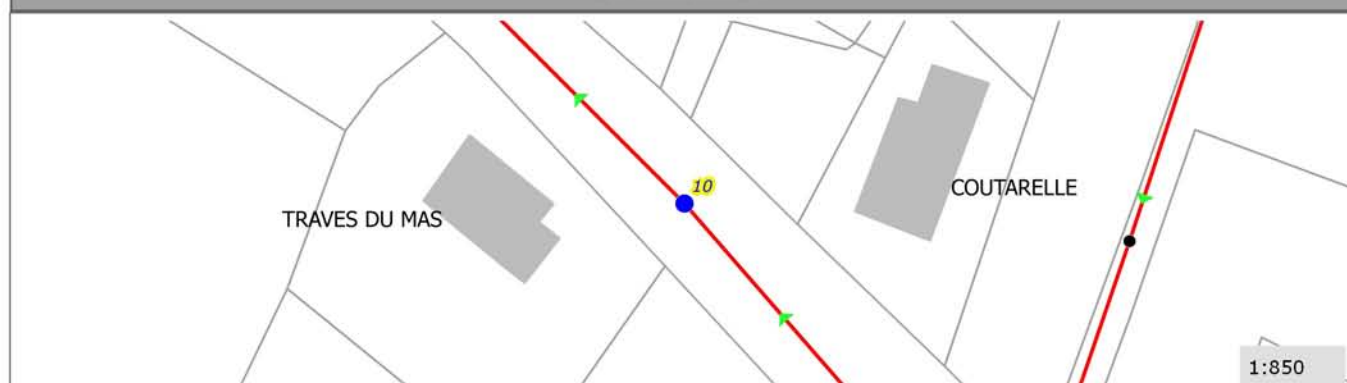
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.15
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.15

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	11
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787304.57
Y (RGF93-CC44) :	3185800.214
Z (m NGF) :	69.806
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.25

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



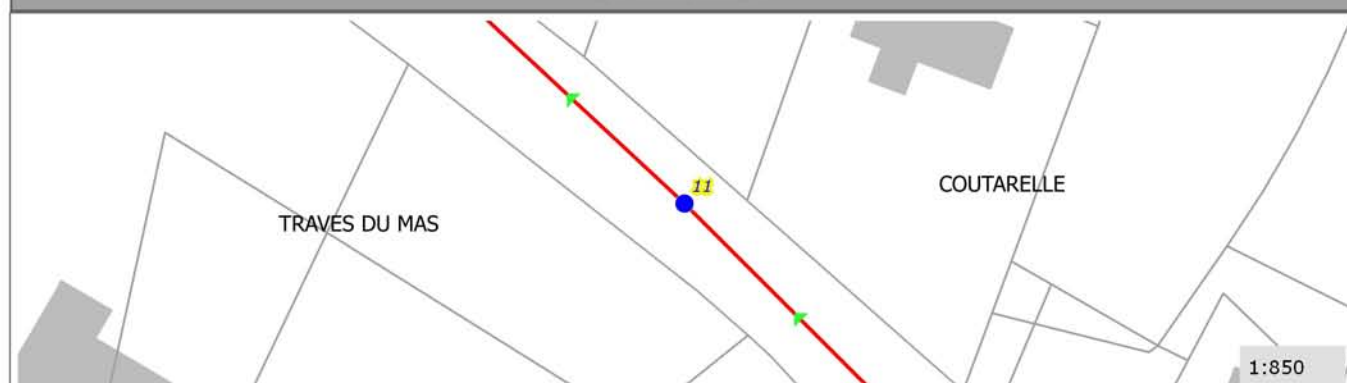
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.25
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.25

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	12
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787267.51
Y (RGF93-CC44) :	3185832.25
Z (m NGF) :	69.341
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.22

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



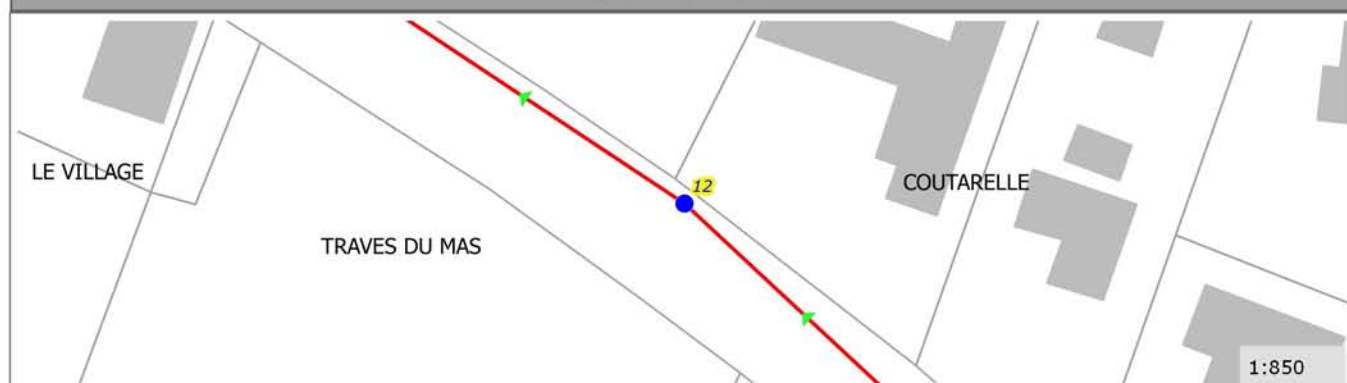
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.22
Depart Collecteur	11 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.22

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	13
Localisation :	Chemin TUILERIE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787222.137
Y (RGF93-CC44) :	3185864.836
Z (m NGF) :	66.816
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.74

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
1BP	

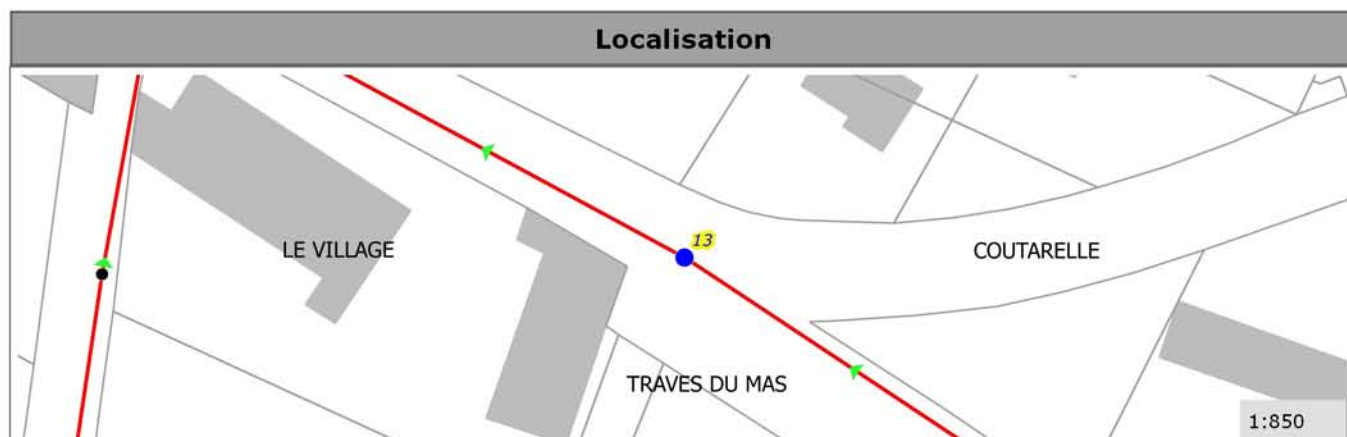
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	2.74
Départ Collecteur	10 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	2.74



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	14
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787165.073
Y (RGF93-CC44) :	3185895.649
Z (m NGF) :	63.672
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.45

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



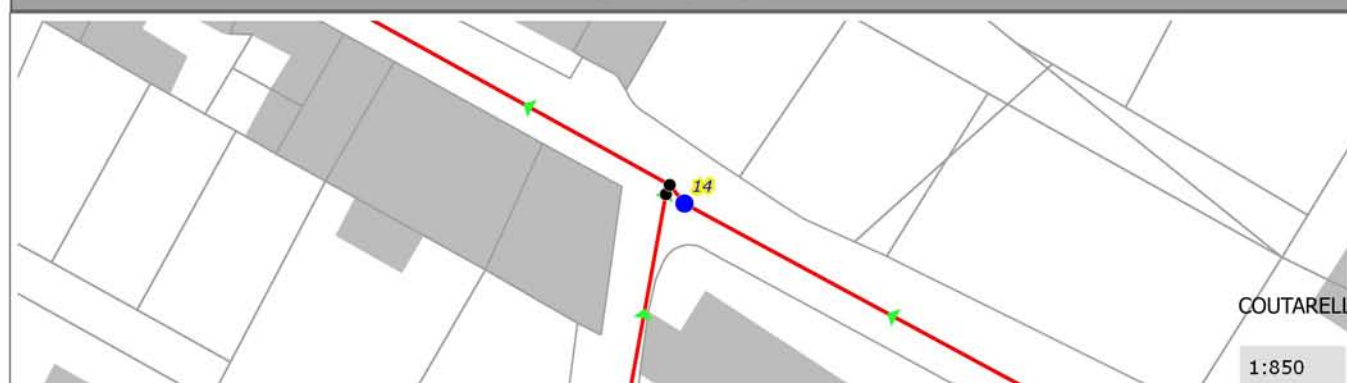
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.45
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.45

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	15
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787163.417
Y (RGF93-CC44) :	3185897.735
Z (m NGF) :	63.74
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.48

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



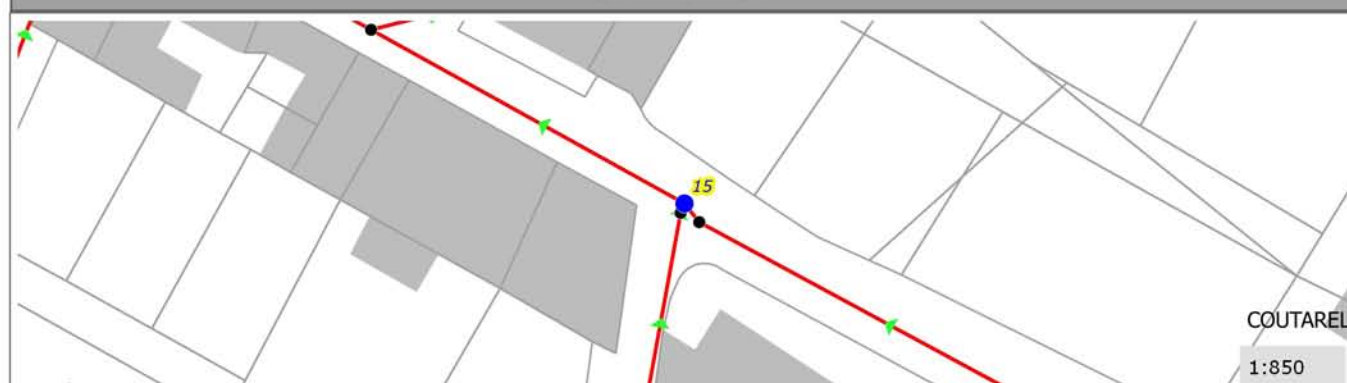
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.48
Arrivée Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire		
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire		1.48

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	16
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787162.991
Y (RGF93-CC44) :	3185896.69
Z (m NGF) :	63.676
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.38

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Cunette defectueuse	Grave

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



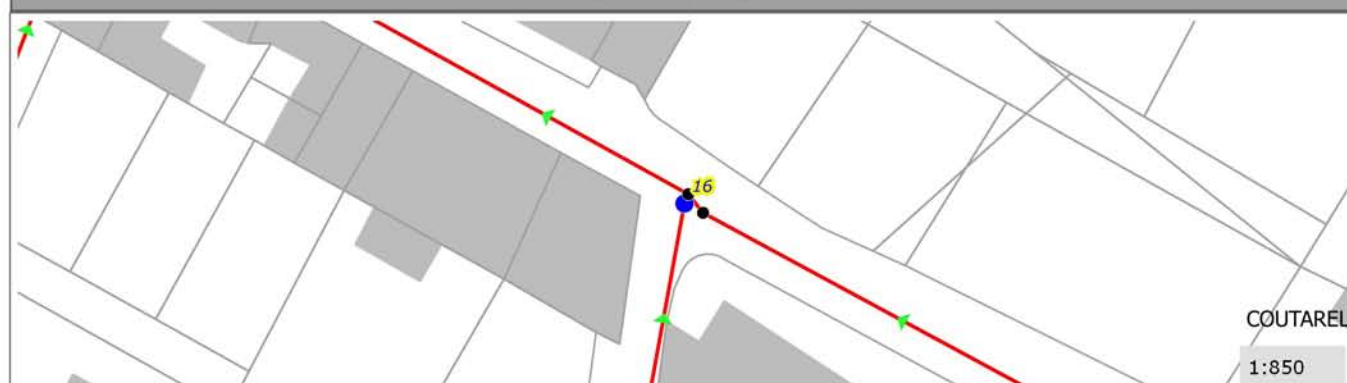
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.38
Depart Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire		1.38

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	17
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787156.835
Y (RGF93-CC44) :	3185862.926
Z (m NGF) :	64.127
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	18
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787152.197
Y (RGF93-CC44) :	3185831.748
Z (m NGF) :	64.203
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	19
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787149.2
Y (RGF93-CC44) :	3185813.643
Z (m NGF) :	64.237
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	20
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787144.043
Y (RGF93-CC44) :	3185791.828
Z (m NGF) :	64.298
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.68

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
2BP	

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.44
Départ Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.68



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	21
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787128.167
Y (RGF93-CC44) :	3185752.994
Z (m NGF) :	65.205
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.68

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
2BP	

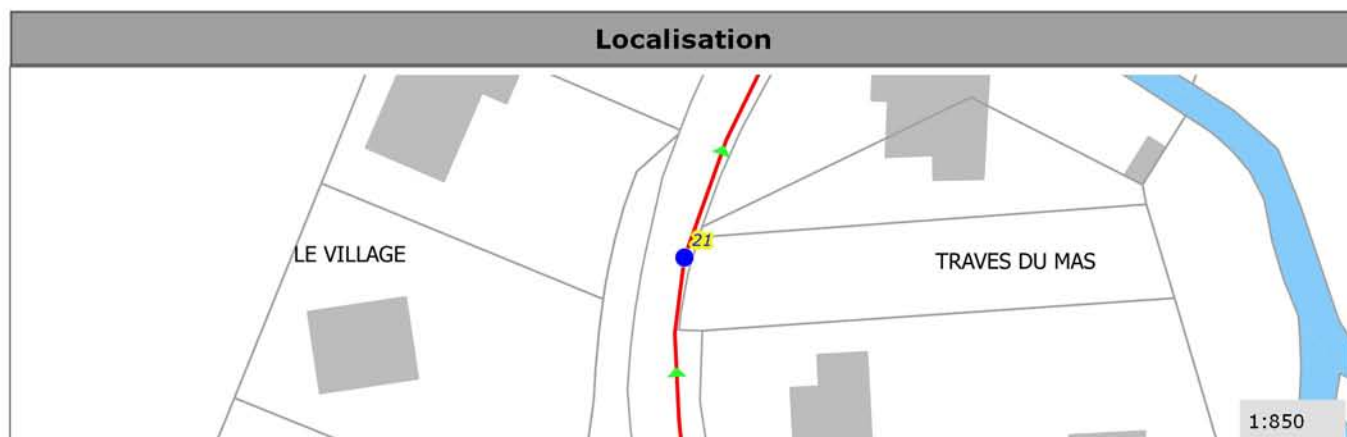
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.68
Départ Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire		1.68



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	22
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787127.694
Y (RGF93-CC44) :	3185720.512
Z (m NGF) :	67.777
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.57

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Obstacles ou depots	Peu grave

Commentaires

Photographie intérieure



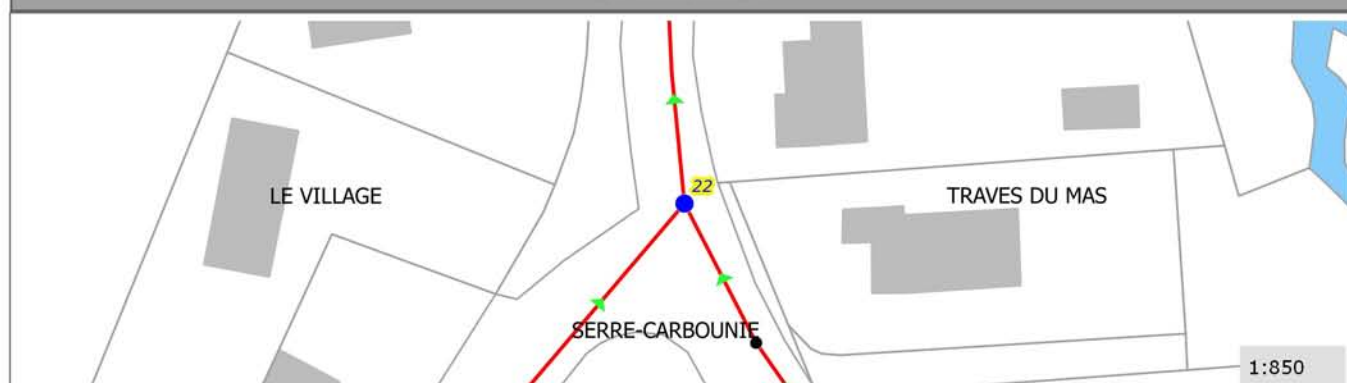
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.57
Arrivée Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	
Depart Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.57

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	23
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787135.733
Y (RGF93-CC44) :	3185704.882
Z (m NGF) :	68.791
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.58

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



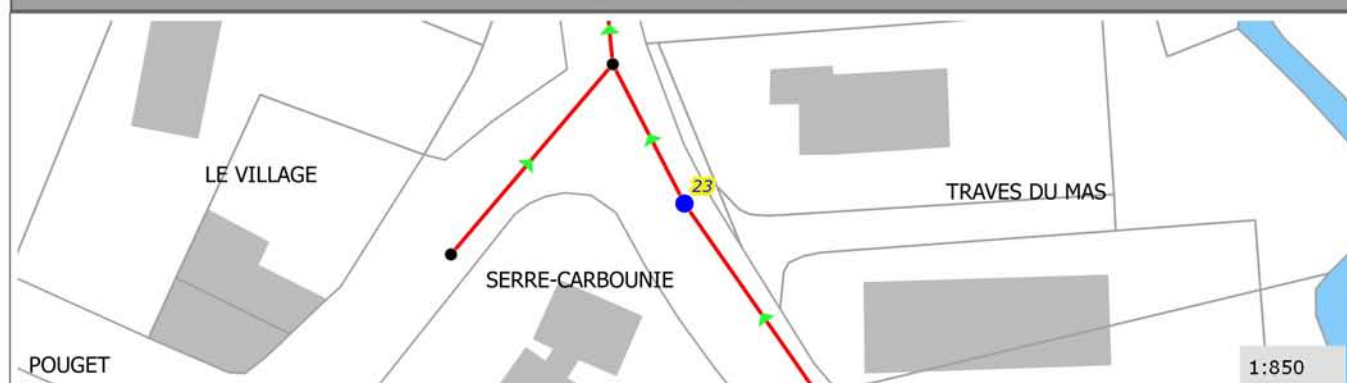
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.58
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.58

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	24
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787153.235
Y (RGF93-CC44) :	3185679.798
Z (m NGF) :	70.277
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.46

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
2BP	

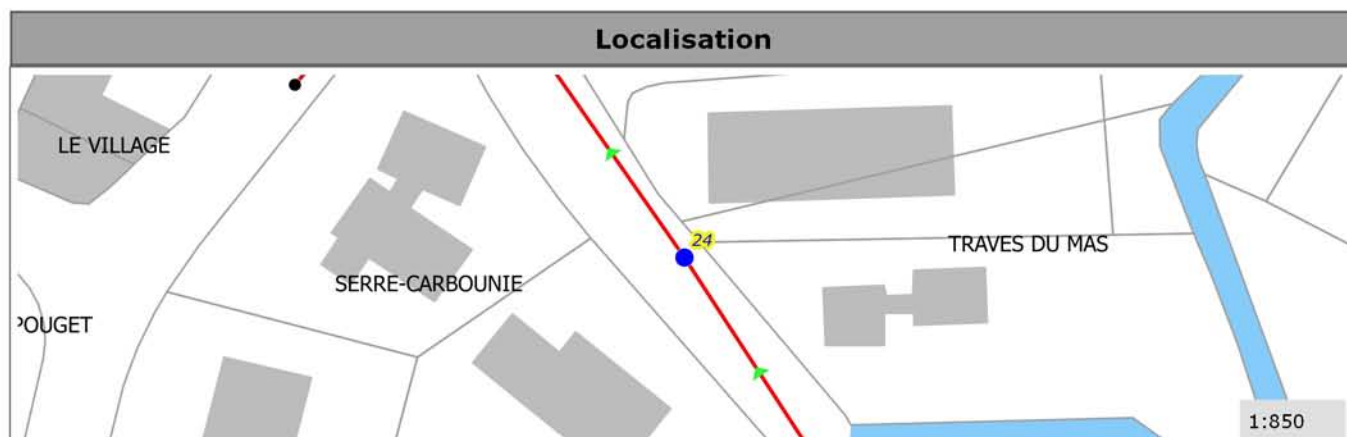
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.46
Départ Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.46



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	25
Localisation :	Route VOIE ROMAINE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

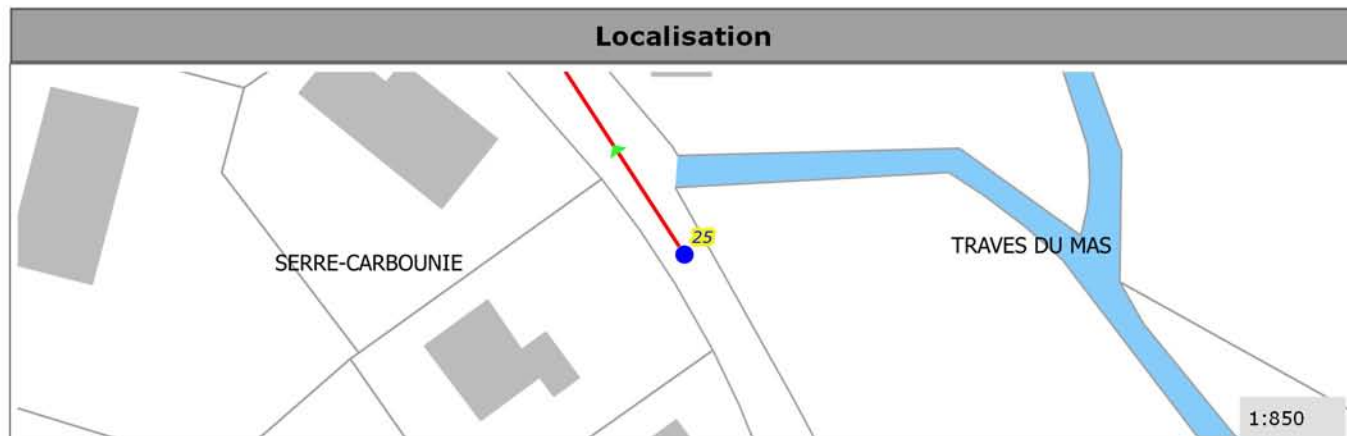
Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787172.681
Y (RGF93-CC44) :	3185649.911
Z (m NGF) :	71.847
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)	
Etat général :	

Commentaires	



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	26
Localisation :	Chemin PRIME COMBE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

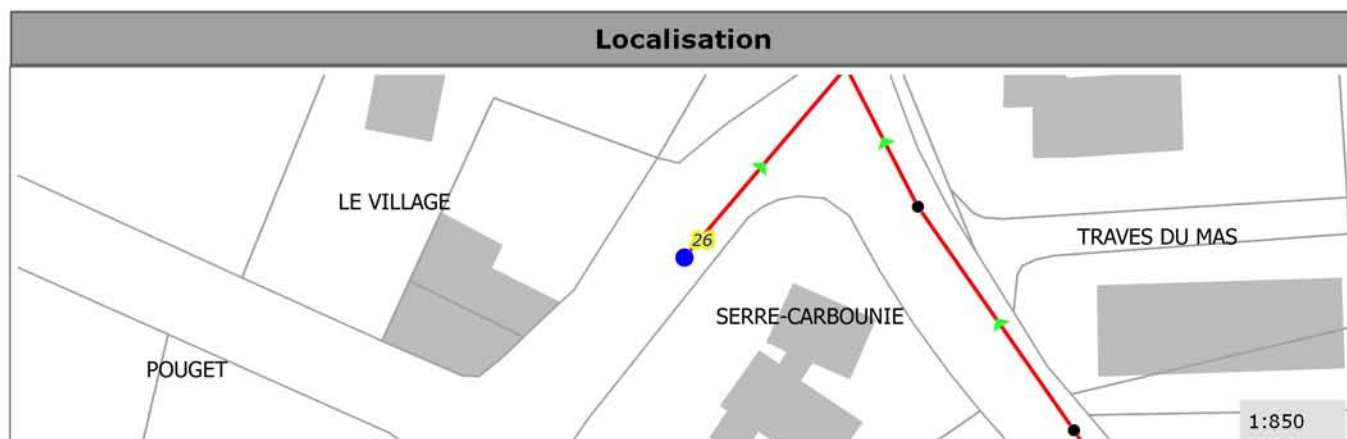
Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787109.55
Y (RGF93-CC44) :	3185699.175
Z (m NGF) :	69.471
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.58

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	11 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.58



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	27
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787128.272
Y (RGF93-CC44) :	3185917.226
Z (m NGF) :	62.553
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.16

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



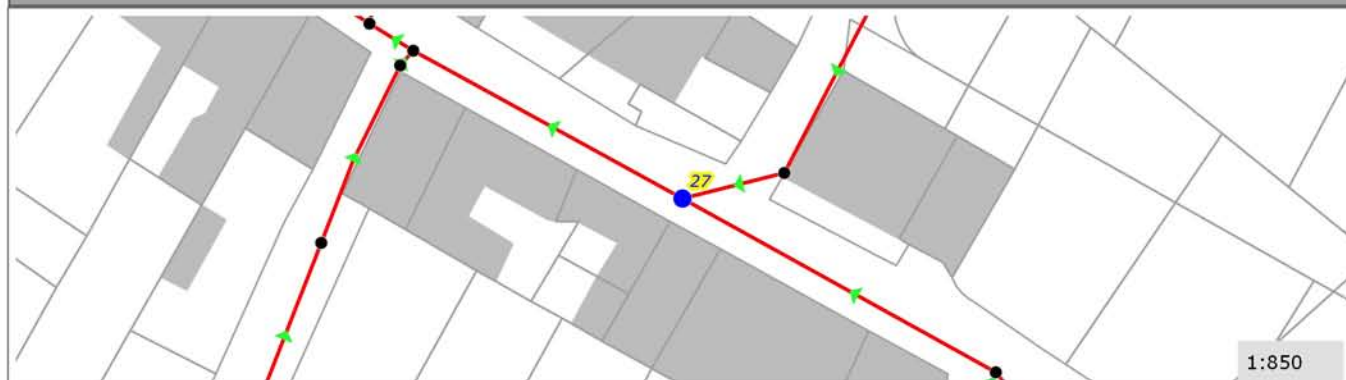
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.17
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.96
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.17

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	28
Localisation :	Chemin GOUR DU CITSTINTER	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787139.787
Y (RGF93-CC44) :	3185920.015
Z (m NGF) :	62.888
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.75

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
1BP	

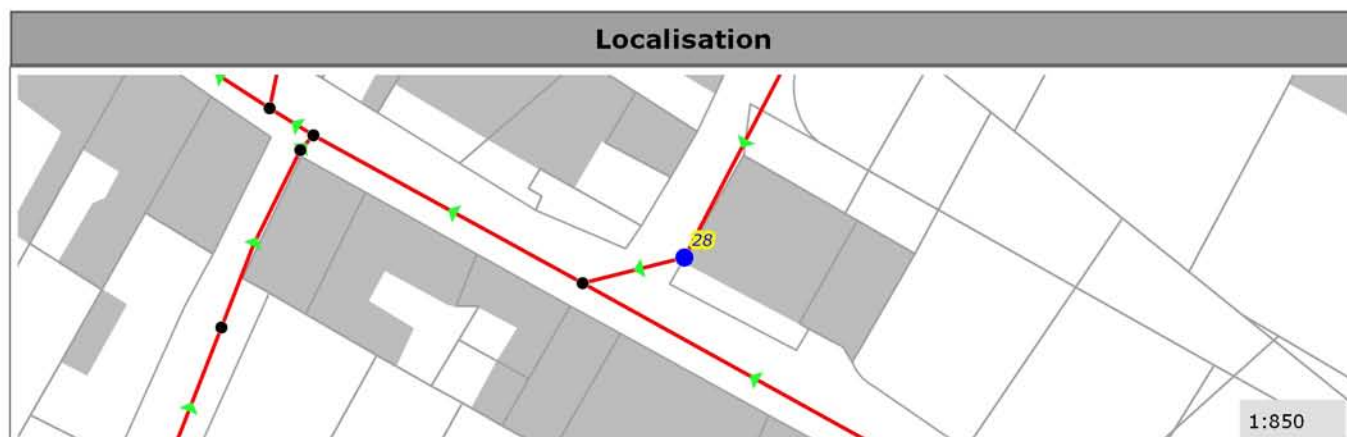
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.75
Départ Collecteur	08 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.75



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	29
Localisation :	Rue DES VIGNERONS	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787174.623
Y (RGF93-CC44) :	3185987.059
Z (m NGF) :	64.597
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.38

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.38
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.32
Depart Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.38

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	30
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	PEHD
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787218.073
Y (RGF93-CC44) :	3185964.468
Z (m NGF) :	66.461
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.37

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
1BP	

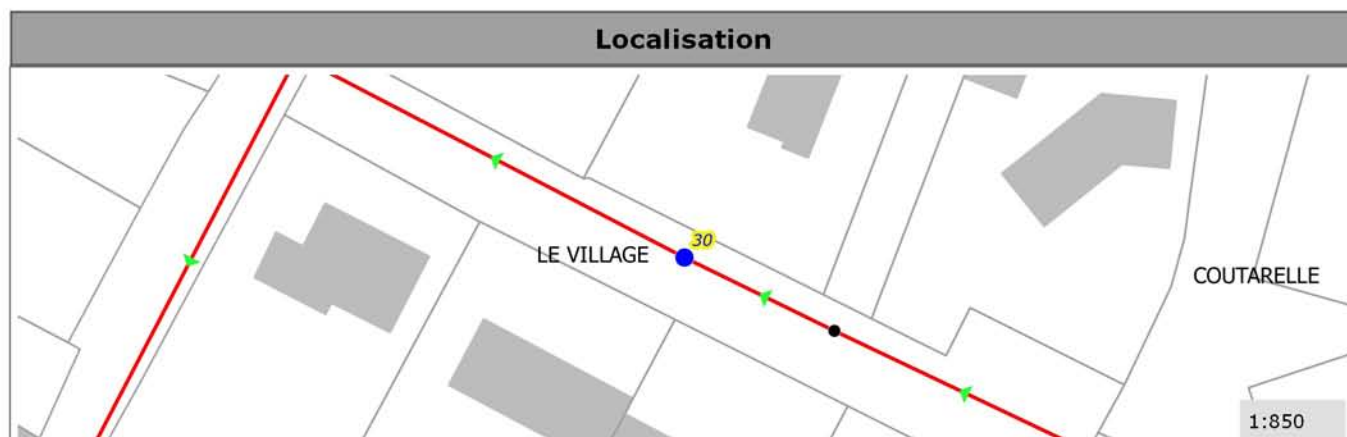
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.37
Départ Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.37



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	31
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	PEHD
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787234.887
Y (RGF93-CC44) :	3185956.244
Z (m NGF) :	67.242
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.39

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
1BP	

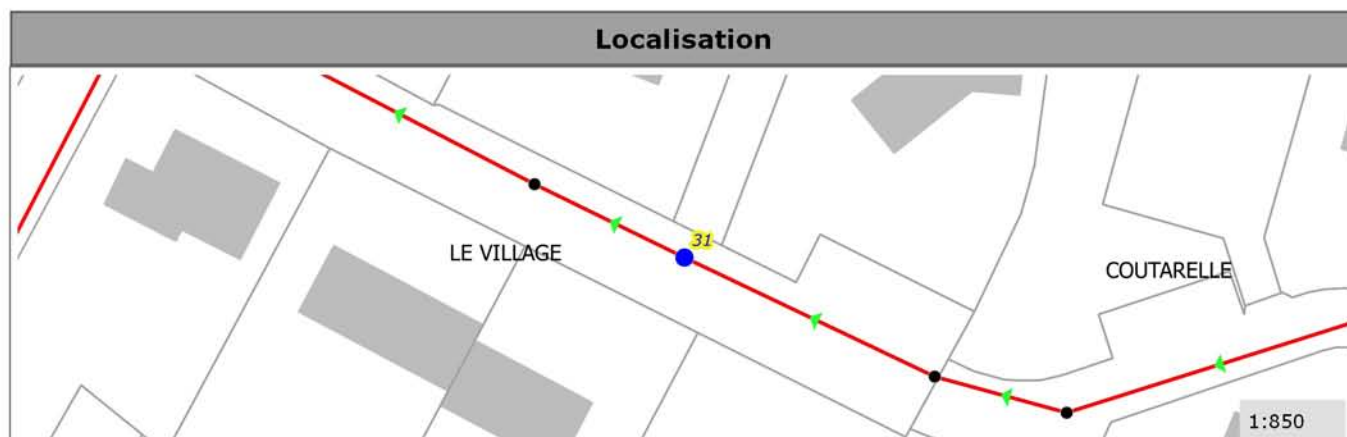
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.39
Départ Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.39



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	32
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	PEHD
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787262.957
Y (RGF93-CC44) :	3185942.887
Z (m NGF) :	68.532
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.36

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Obstacles ou depots	Peu grave

Commentaires

Photographie intérieure



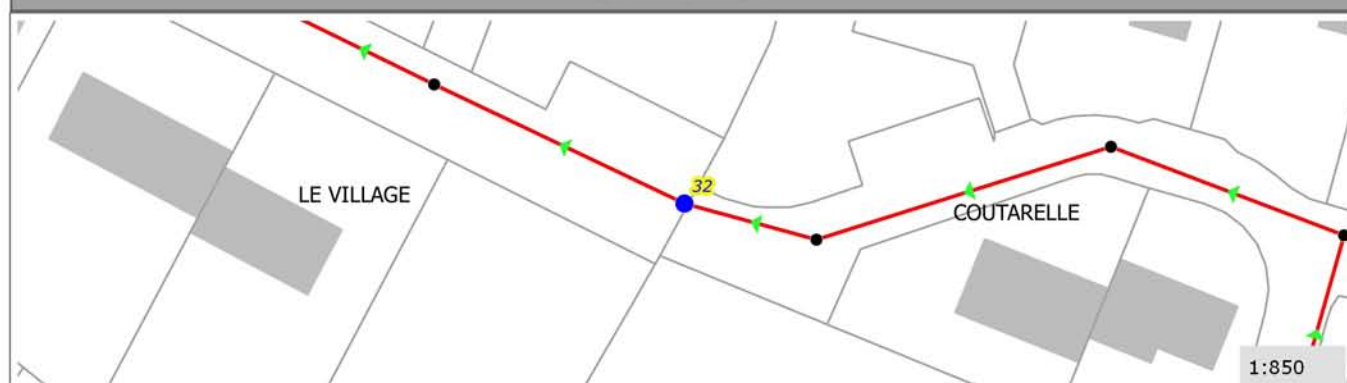
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.36
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.36

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	33
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787277.756
Y (RGF93-CC44) :	3185938.837
Z (m NGF) :	69.279
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.64

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

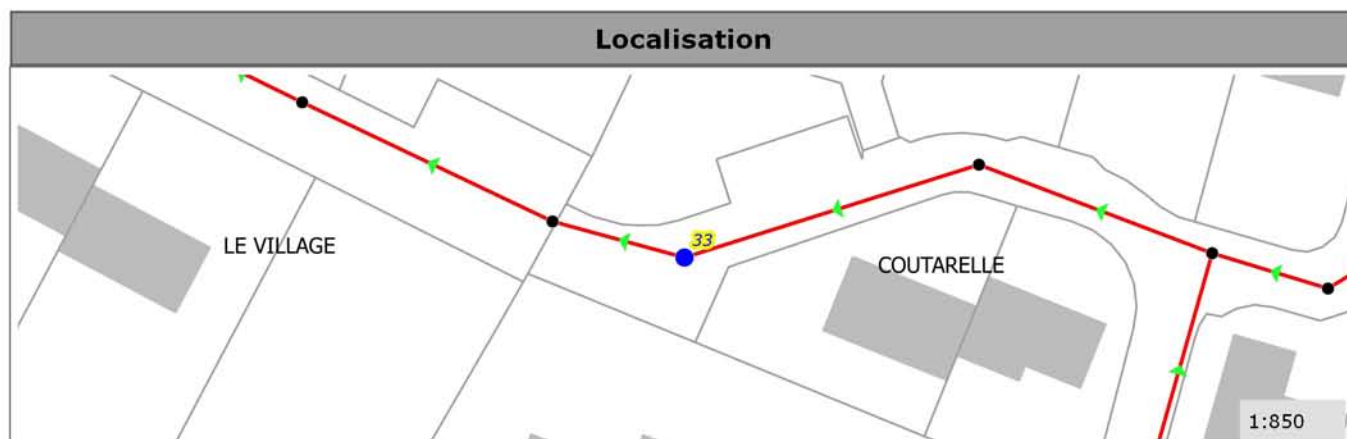
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.64
Départ Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.64



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	34
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787310.79
Y (RGF93-CC44) :	3185949.253
Z (m NGF) :	70.578
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.9

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

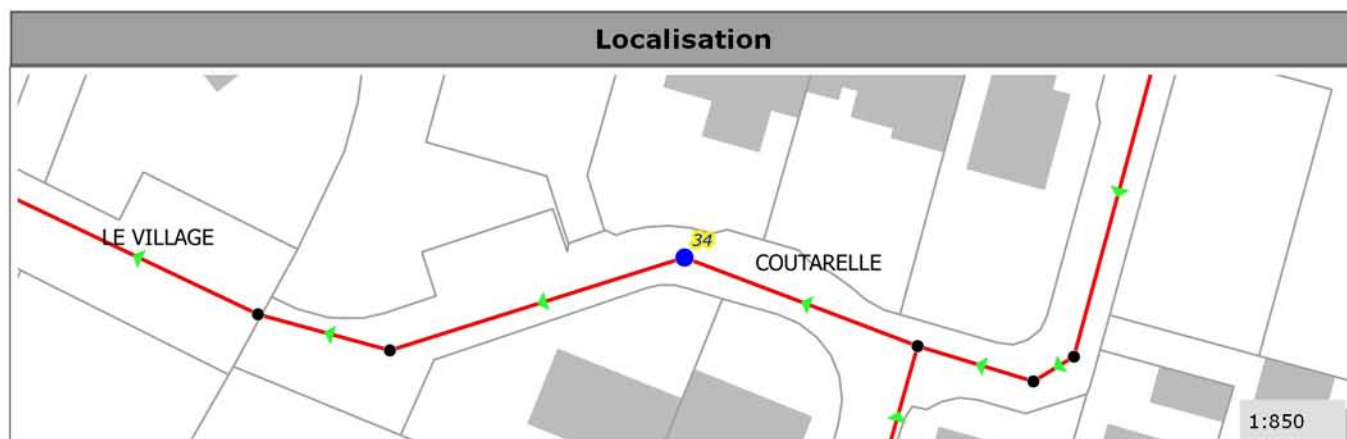
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.9
Départ Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.9



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	35
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787336.942
Y (RGF93-CC44) :	3185939.321
Z (m NGF) :	71.633
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.18

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



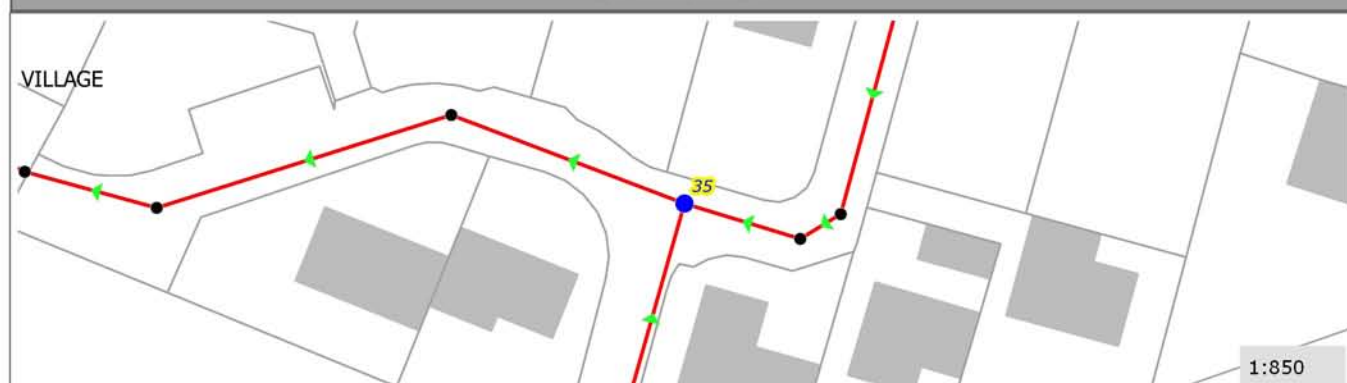
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.18
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.18
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.18

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	36
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787349.929
Y (RGF93-CC44) :	3185935.36
Z (m NGF) :	71.981
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.42

Défaut(s)

Etat général :	Bon
Suintement par virole :	Peu grave

Commentaires

Photographie intérieure



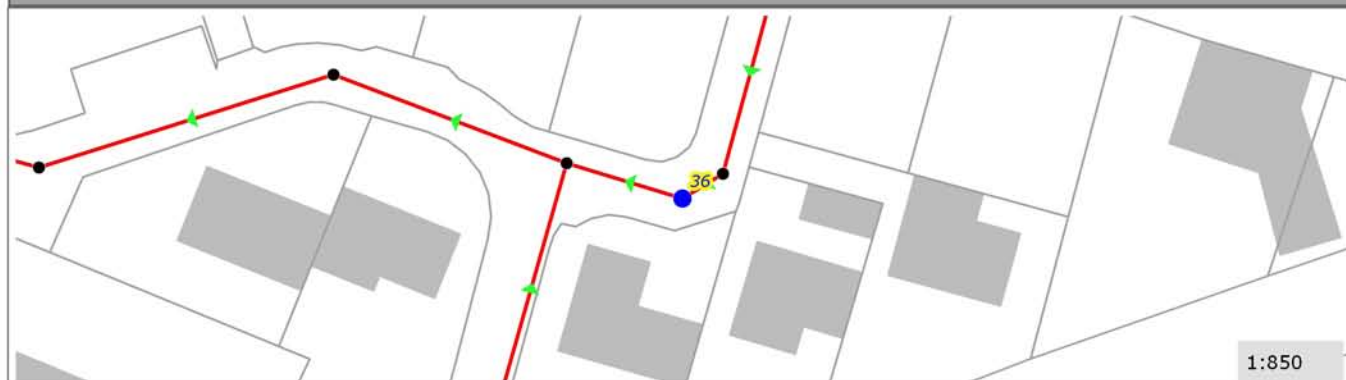
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.42
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.42

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	37
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787354.469
Y (RGF93-CC44) :	3185938.134
Z (m NGF) :	72.04
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.45

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



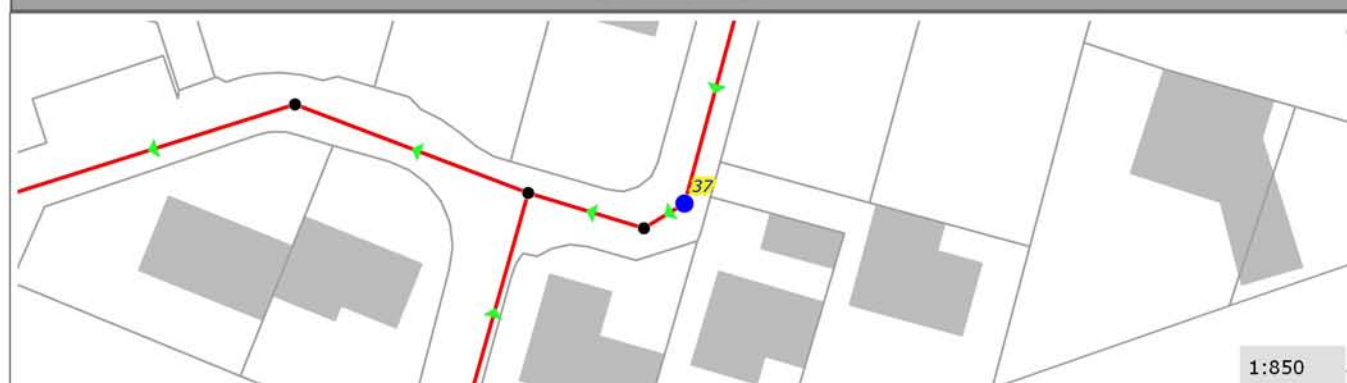
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	01 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.45
Depart Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.45

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	38
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Tête de réseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787365.702
Y (RGF93-CC44) :	3185979.42
Z (m NGF) :	72.345
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.39

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

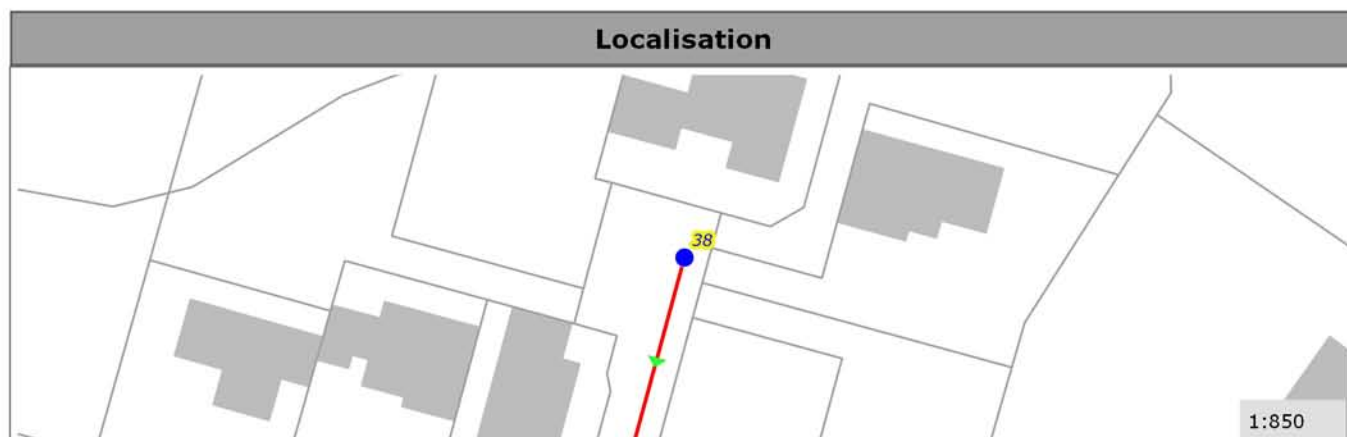
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.39



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	39
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787329.308
Y (RGF93-CC44) :	3185912.389
Z (m NGF) :	71.955
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.5

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



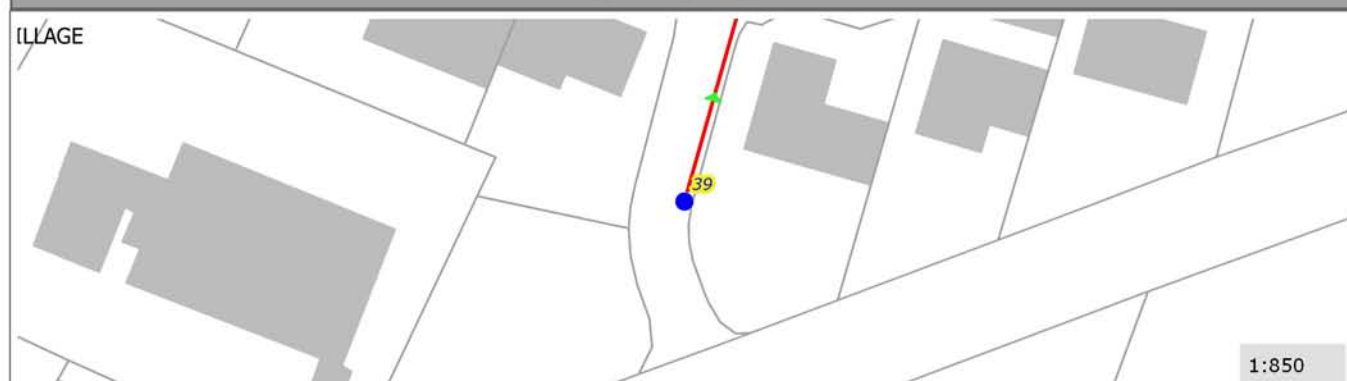
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.5

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	40
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tête de réseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787188.378
Y (RGF93-CC44) :	3186031.662
Z (m NGF) :	62.908
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.24

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



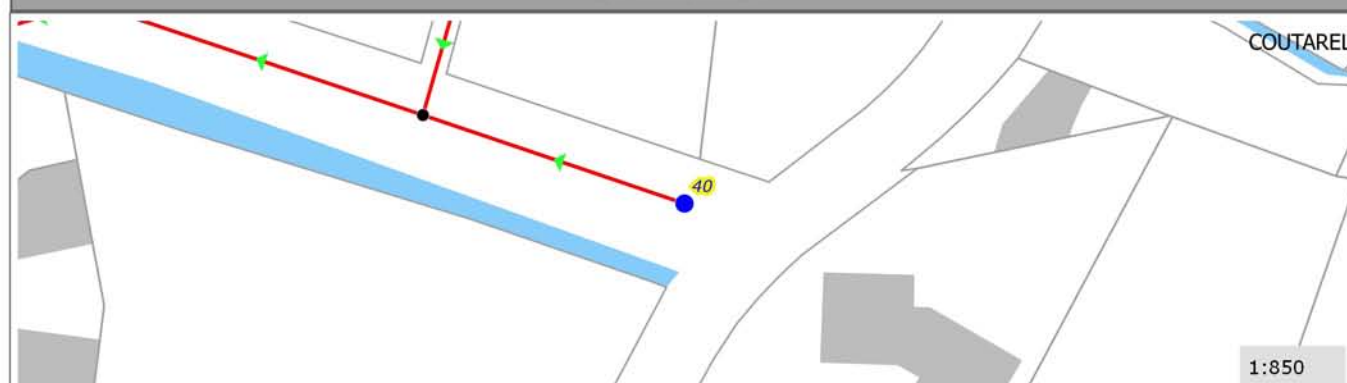
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.24

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	41
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787159.074
Y (RGF93-CC44) :	3186041.451
Z (m NGF) :	62.017
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.04

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



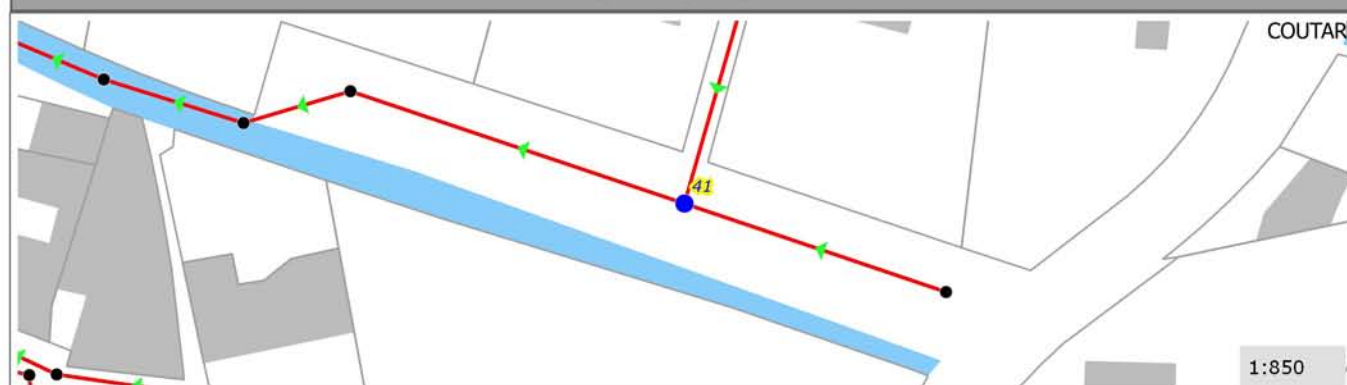
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.04
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.04
Depart Collecteur	10 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.04

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	42
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787121.578
Y (RGF93-CC44) :	3186054.182
Z (m NGF) :	60.75
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.64

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

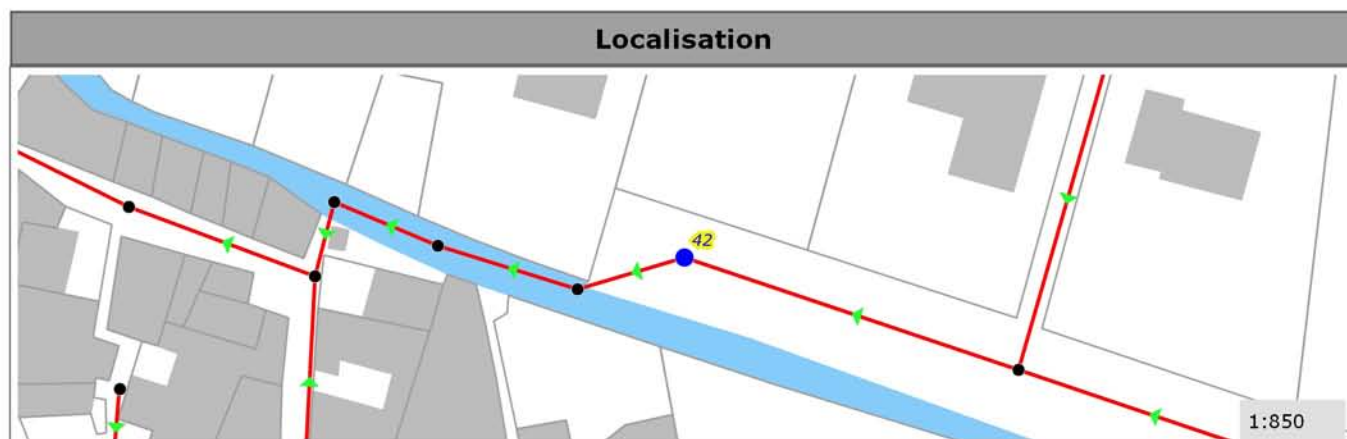
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.64
Départ Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.64



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	43
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787109.589
Y (RGF93-CC44) :	3186050.621
Z (m NGF) :	60.493
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.62

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



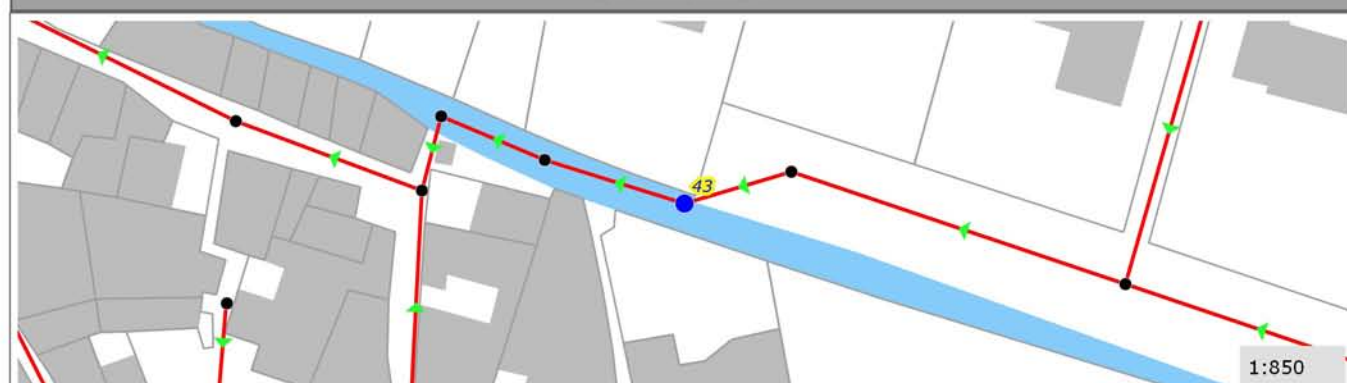
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Écoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.62
Depart Collecteur	11 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.62

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	44
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787093.922
Y (RGF93-CC44) :	3186055.505
Z (m NGF) :	60.103
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.78

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	
1BP	

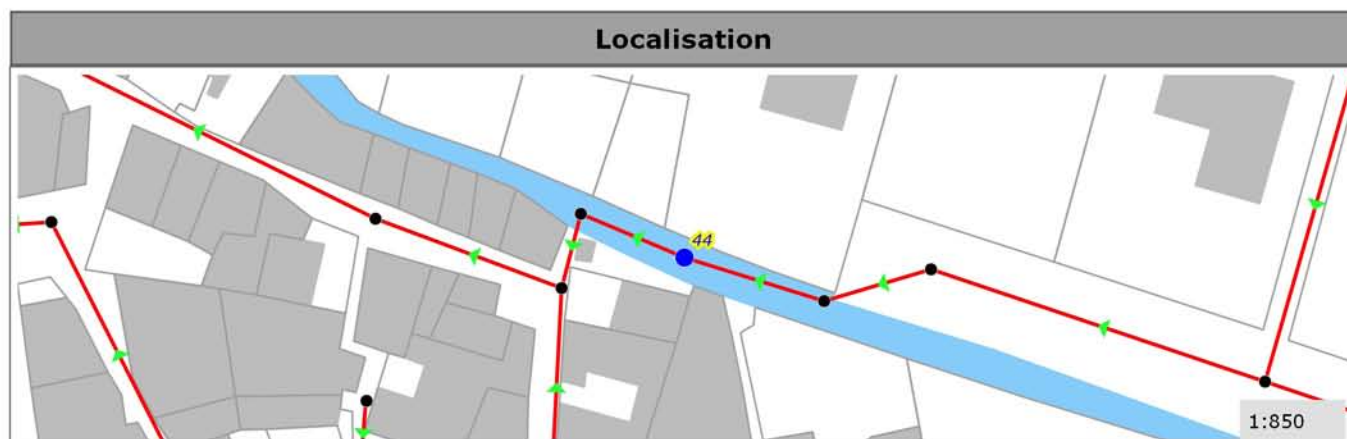
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.78
Départ Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.78



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	45
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787085.881
Y (RGF93-CC44) :	3186058.65
Z (m NGF) :	59.977
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.8

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

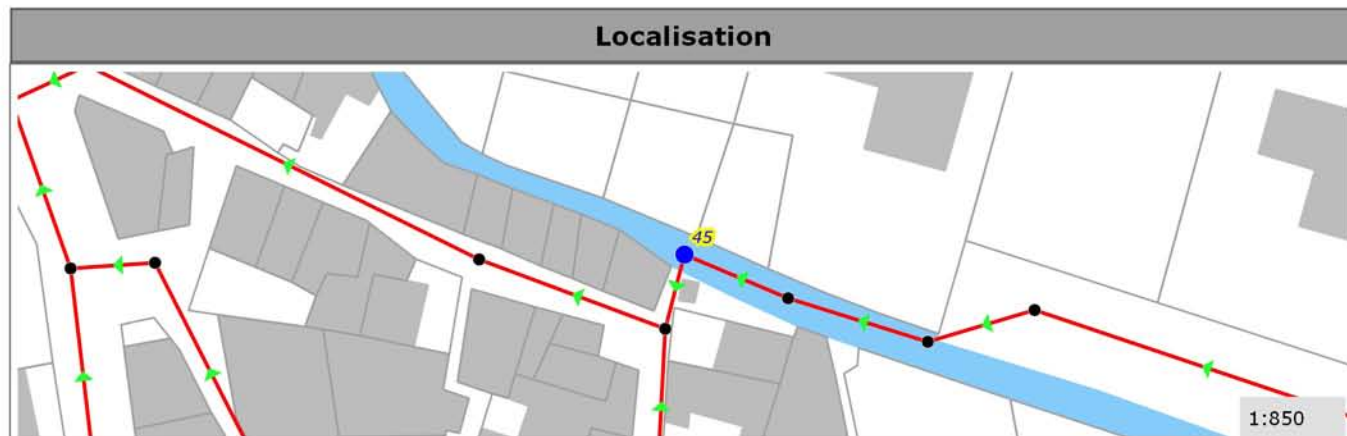
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.8
Depart Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.8



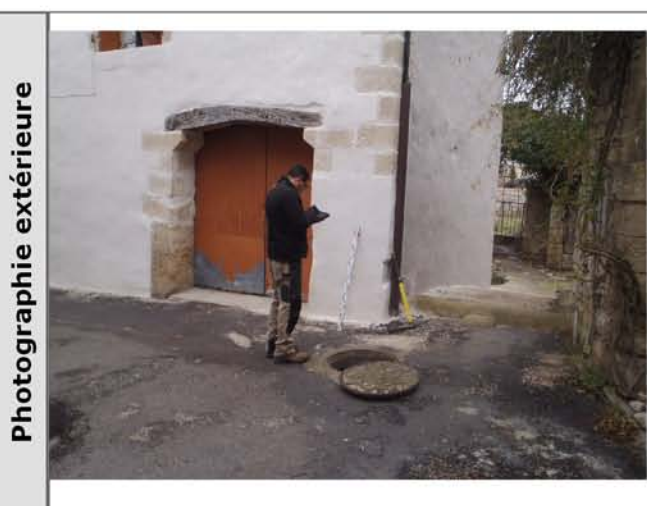
Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	46
Localisation :	Rue de la Muraille	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

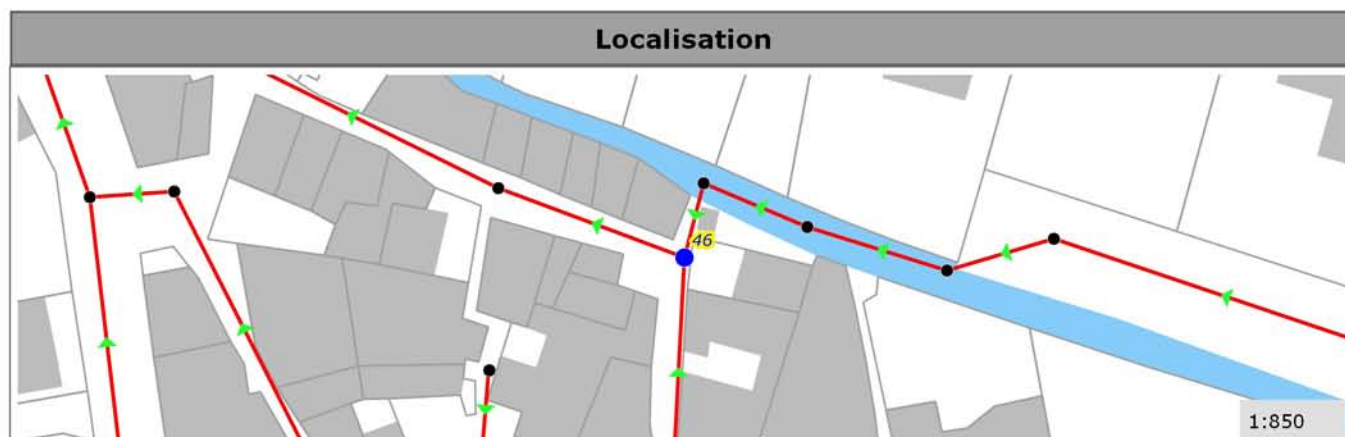
Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787080.147
Y (RGF93-CC44) :	3186052.077
Z (m NGF) :	59.804
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.98

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	01 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.86
Arrivée Collecteur	05 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.98
Depart Collecteur	11 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.98



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	47
Localisation :	Rue de la Muraille	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787059.271
Y (RGF93-CC44) :	3186059.859
Z (m NGF) :	57.536
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.1

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.1
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.1

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	48
Localisation :	Rue du Temple	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44)	1787015.316
Y (RGF93-CC44)	3186081.617
Z (m NGF) :	58.197
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.34

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



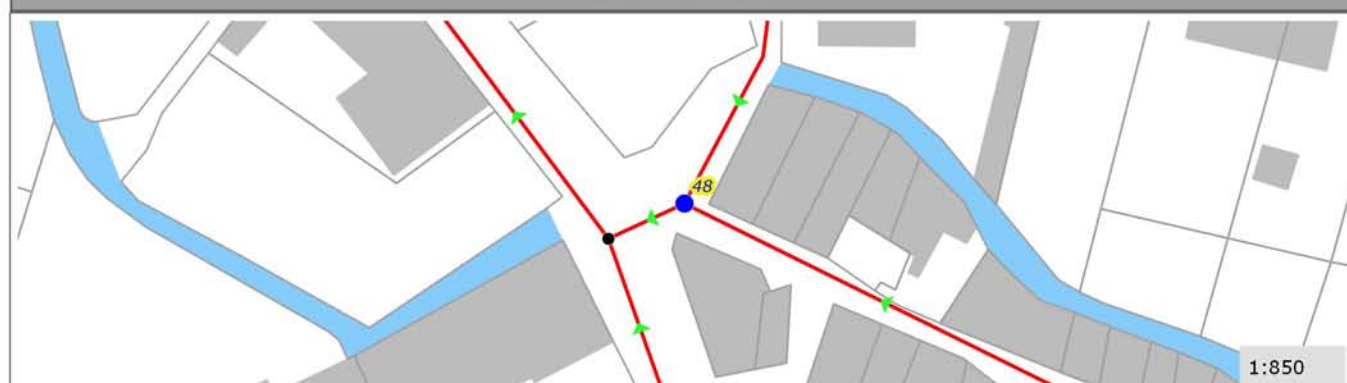
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.34
Arrivée Collecteur	04 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.34
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.34

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	49
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Tête de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	PEHD
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787173.471
Y (RGF93-CC44) :	3186091.842
Z (m NGF) :	63.421
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.87

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

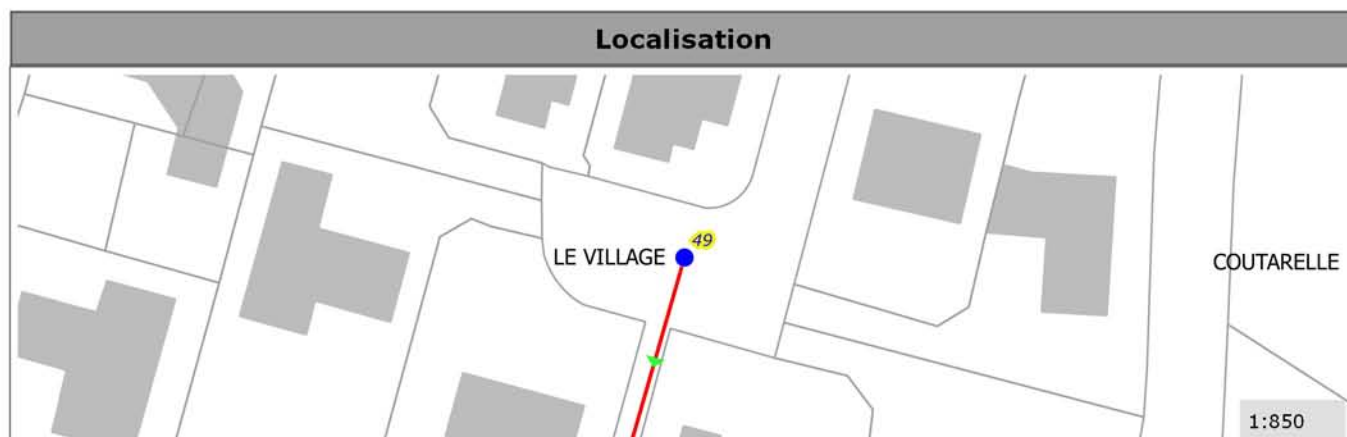
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.87



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	50
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787098.079
Y (RGF93-CC44) :	3185933.81
Z (m NGF) :	61.68
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.26

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



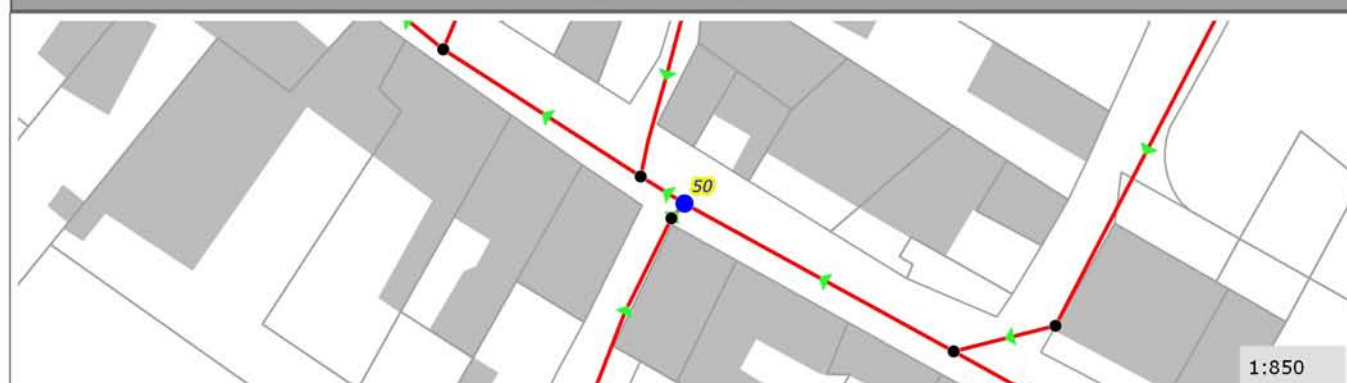
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.26
Arrivée Collecteur	07 h	Inconnu	0	Circulaire	Gravitaire	1.26
Depart Collecteur	11 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.26

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	51
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787093.17
Y (RGF93-CC44) :	3185936.846
Z (m NGF) :	61.573
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.2

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



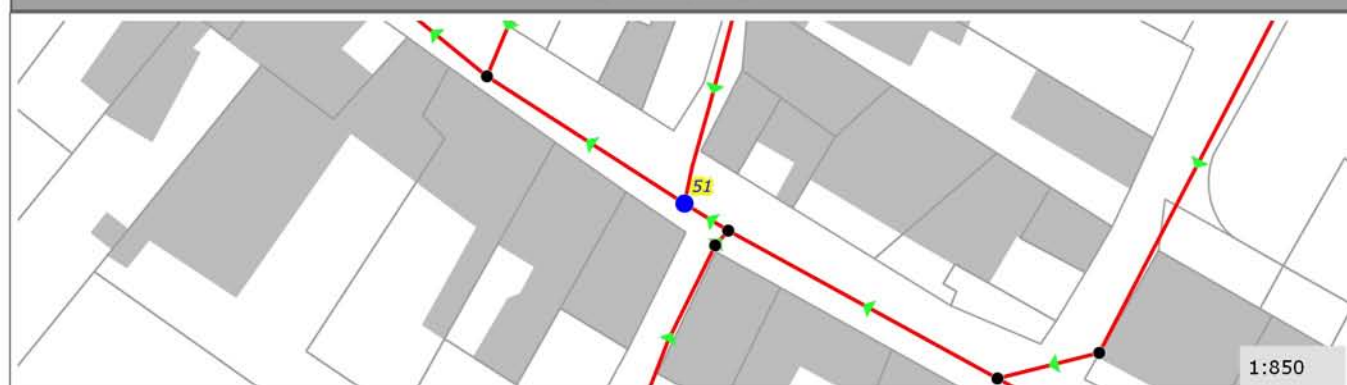
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.2
Arrivée Collecteur	05 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	
Depart Collecteur	10 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.2

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	52
Localisation :	Rue Porche	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787100.517
Y (RGF93-CC44) :	3185964.947
Z (m NGF) :	64.528
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



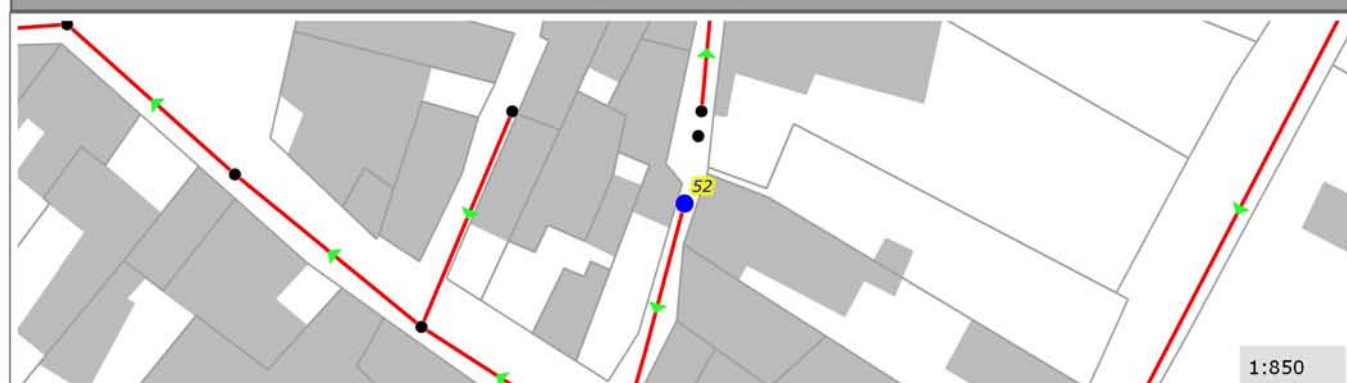
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	53
Localisation :	Rue Porche	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Chasse d'égout
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787103.417
Y (RGF93-CC44) :	3185972.186
Z (m NGF) :	66.61
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.8

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



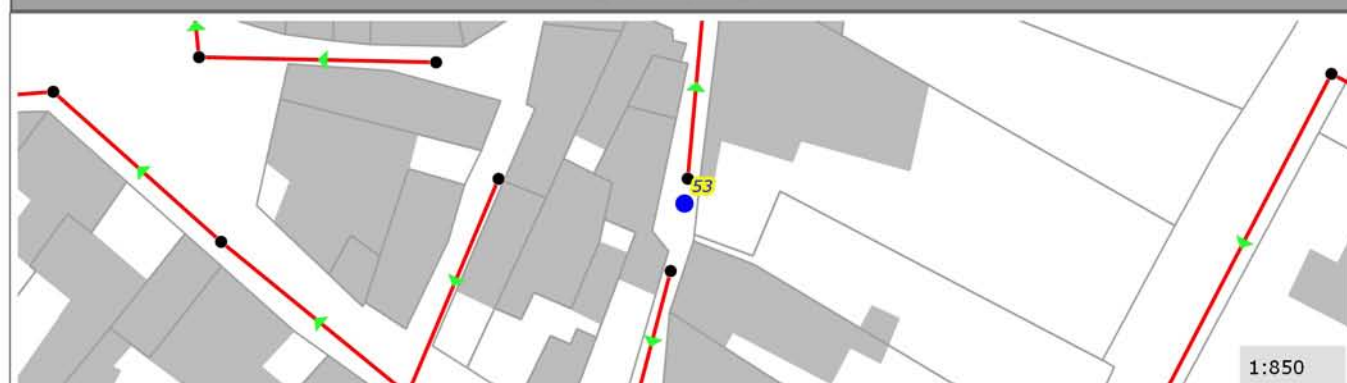
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	54
Localisation :	Rue Porche	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787104.86
Y (RGF93-CC44) :	3185972.72
Z (m NGF) :	68.643
Classement DT/DICT :	B
Profondeur radier (m) :	0.96

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



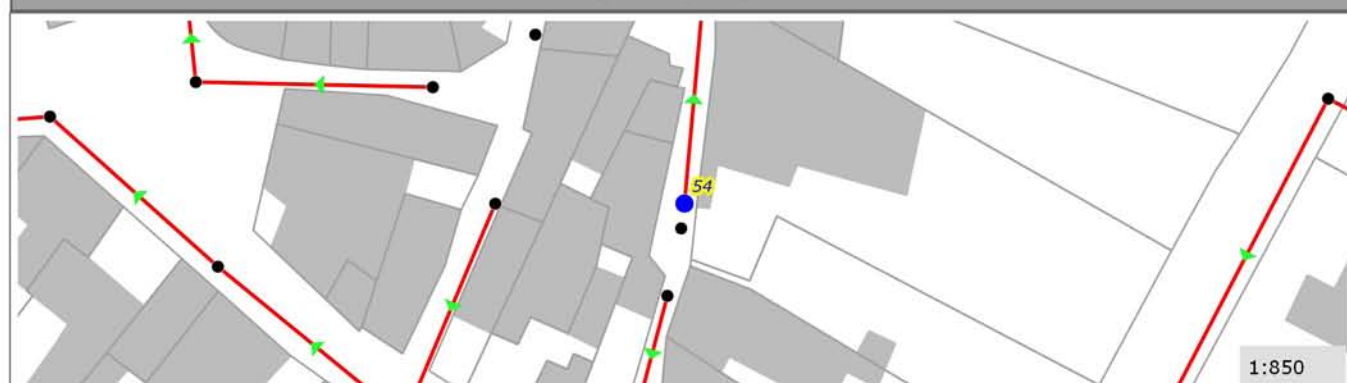
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.96

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	55
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787105.264
Y (RGF93-CC44) :	3186006.616
Z (m NGF) :	62.424
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



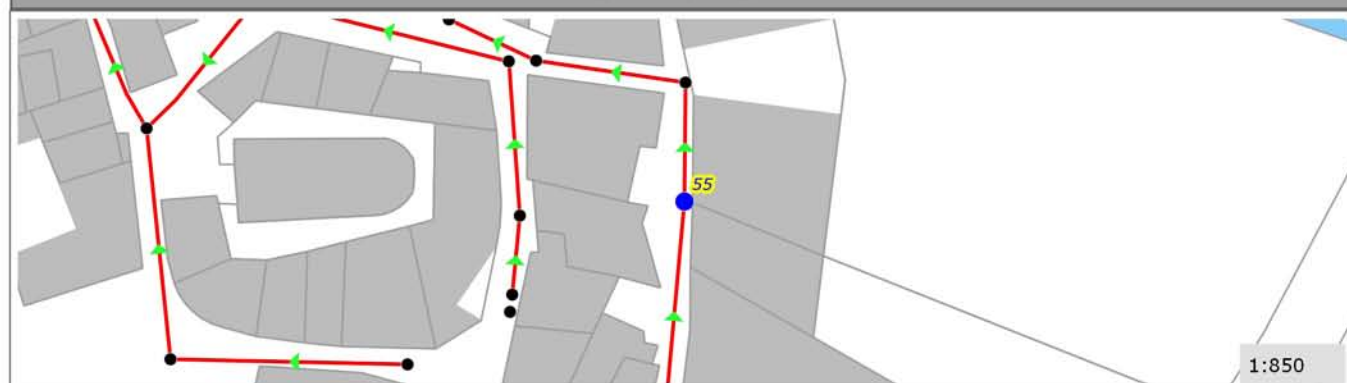
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	56
Localisation :	Rue Porche	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787105.39
Y (RGF93-CC44) :	3186019.966
Z (m NGF) :	62.009
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.93

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Racines	Peu grave

Commentaires

Photographie intérieure



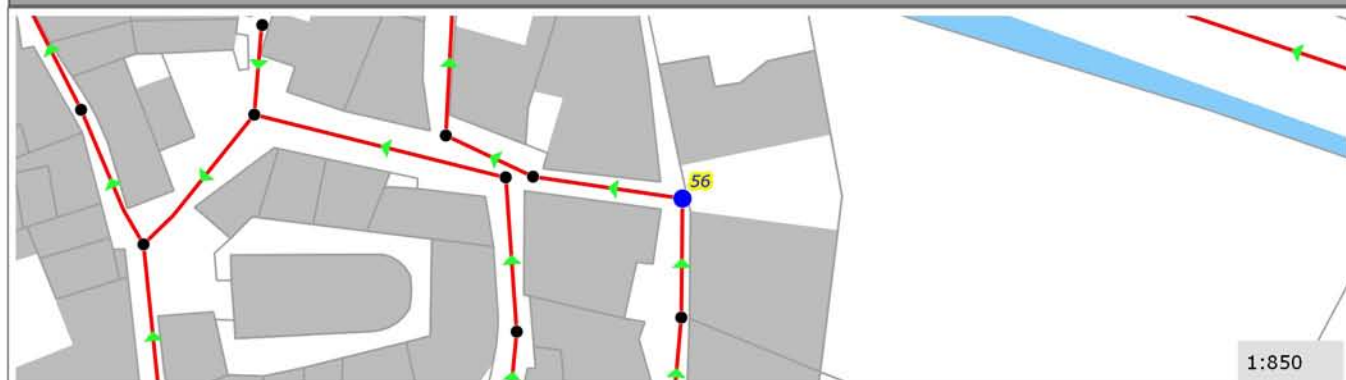
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.93
Depart Collecteur	09 h	Amiante ciment	150		Gravitaire	0.93

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	57
Localisation :	Rue 19 mars 1962	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787088.63
Y (RGF93-CC44) :	3186022.421
Z (m NGF) :	61.049
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.89

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



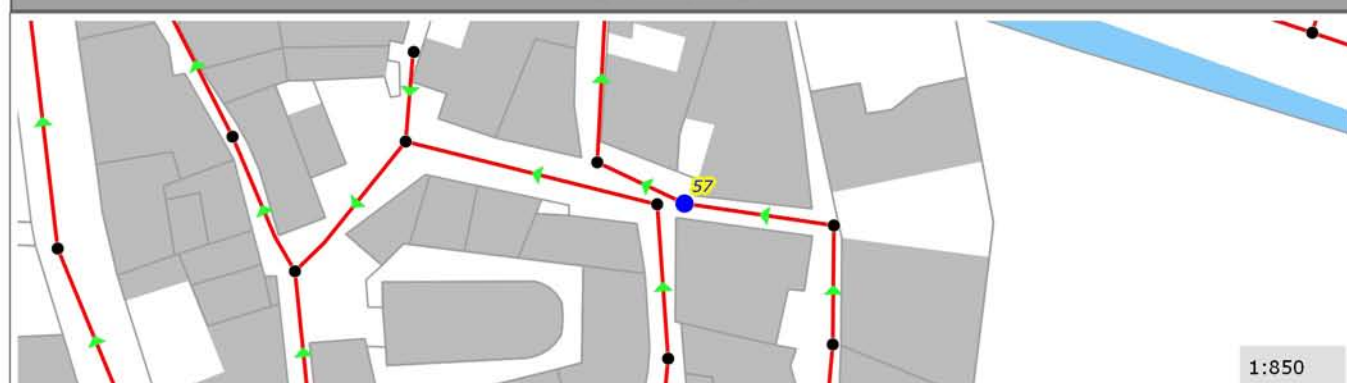
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	09 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.89
Depart Collecteur	03 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.89

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	58
Localisation :	Rue 19 mars 1962	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787085.58
Y (RGF93-CC44) :	3186022.315
Z (m NGF) :	61.084
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.1

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Cunette defectueuse	Grave

Commentaires

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.1
Départ Collecteur	09 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.1

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	59
Localisation :	Rue du Four	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787089.239
Y (RGF93-CC44) :	3186001.613
Z (m NGF) :	64.84
Classement DT/DICT :	B
Profondeur radier (m) :	0.9

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



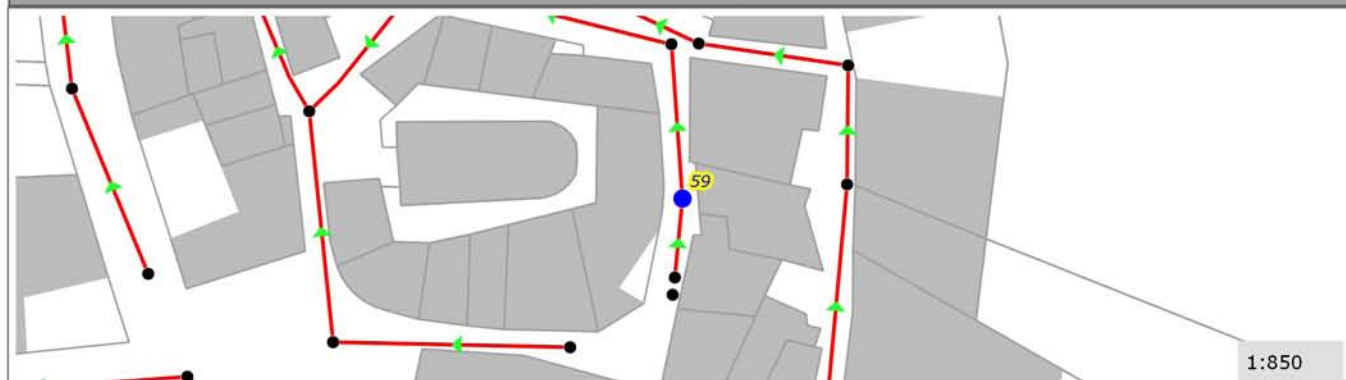
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.9
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.9

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	60
Localisation :	Rue du Four	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787087.82
Y (RGF93-CC44) :	3185991.204
Z (m NGF) :	62.184
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.95

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



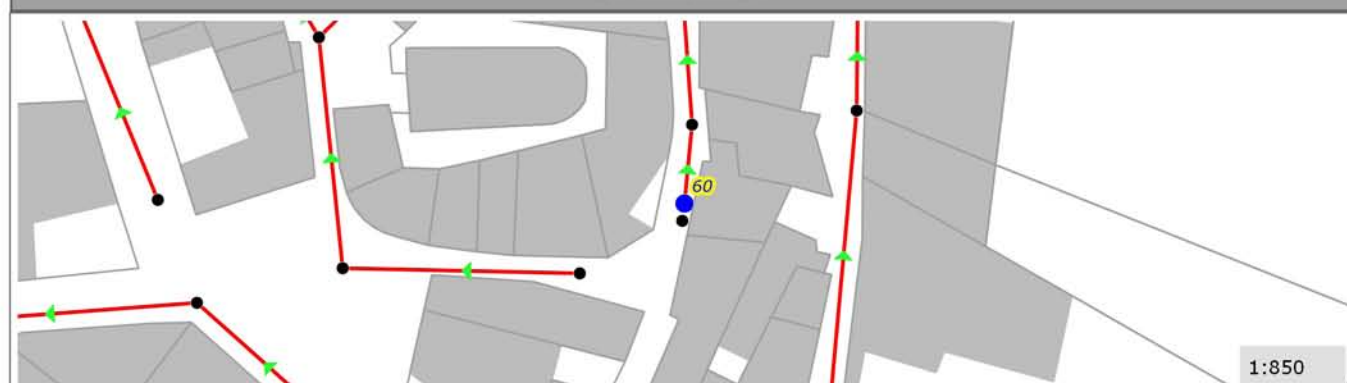
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.95

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	61
Localisation :	Rue du Four	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Chasse d'égout
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787087.142
Y (RGF93-CC44) :	3185990.061
Z (m NGF) :	62.974
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.81

Défaut(s)

Etat général :	

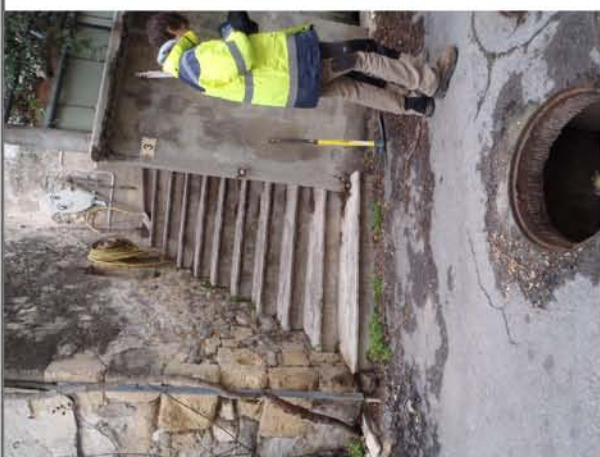
Commentaires

--

Photographie intérieure



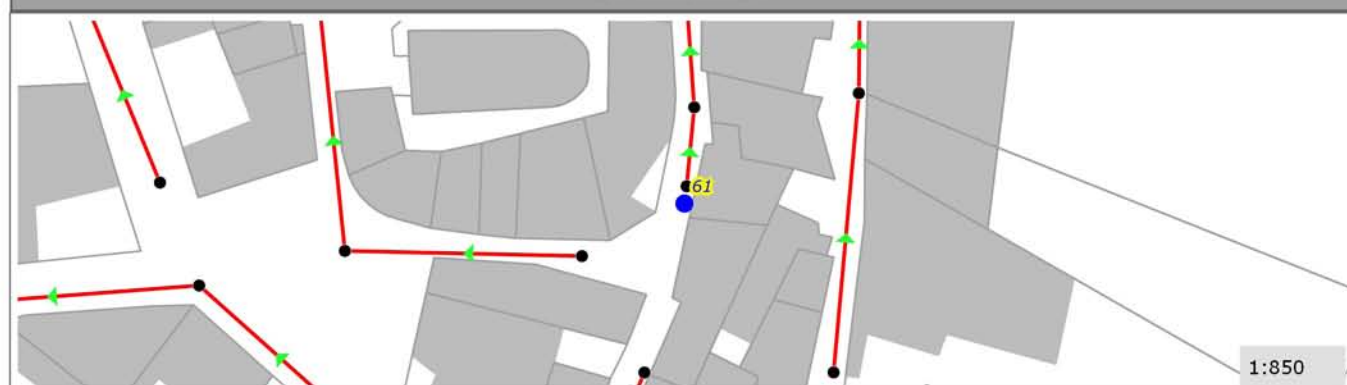
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	62
Localisation :	Rue de la Muraille	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787080.504
Y (RGF93-CC44) :	3186026.472
Z (m NGF) :	61.178
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.87

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



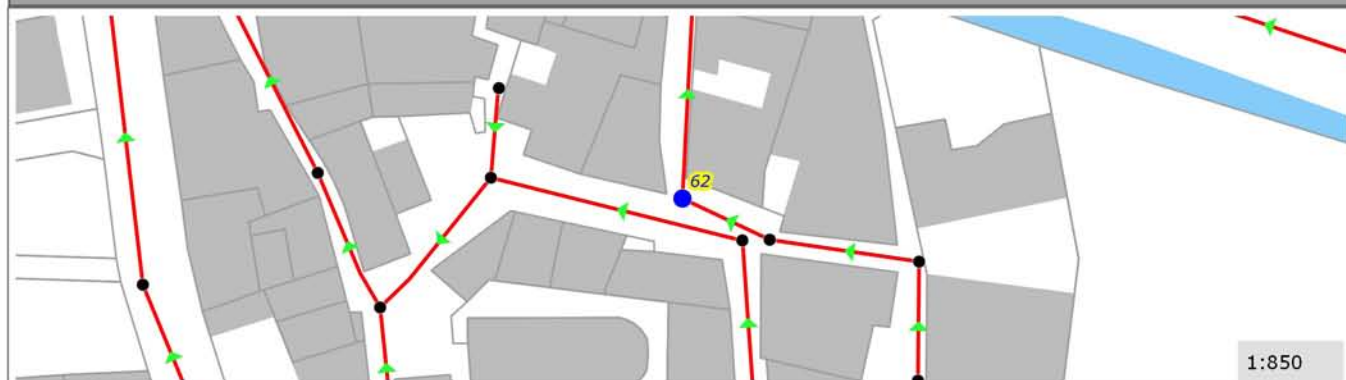
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.87
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150			0.87

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	63
Localisation :	Place Eglise	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787059.276
Y (RGF93-CC44) :	3186029.273
Z (m NGF) :	60.162
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.2

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



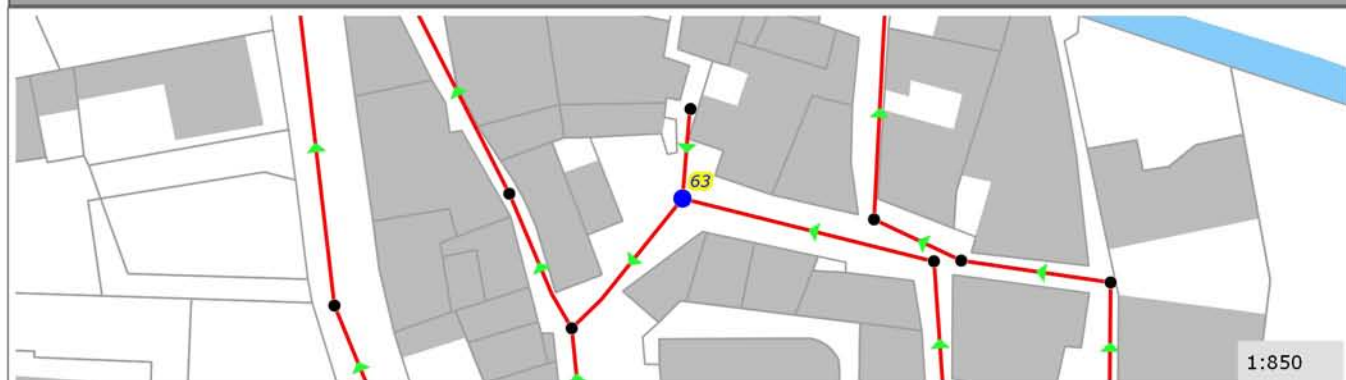
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.2
Arrivée Collecteur	03 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	
Depart Collecteur	07 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.2

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	64
Localisation :	Place Eglise	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787059.025
Y (RGF93-CC44) :	3186038.447
Z (m NGF) :	59.549
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.5

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



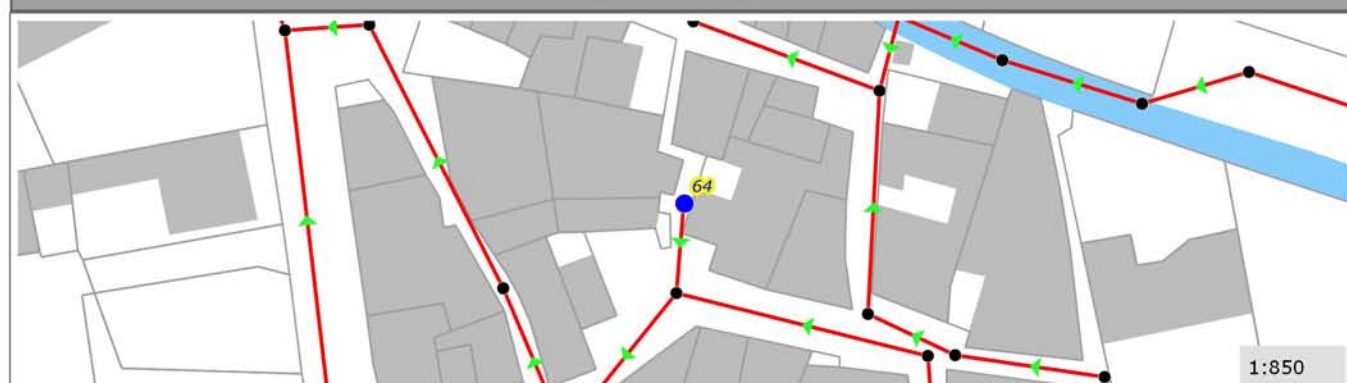
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	0.5

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	65
Localisation :	Place Eglise	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787044.945
Y (RGF93-CC44) :	3186014.826
Z (m NGF) :	61.453
Classement DT/DICT :	B
Profondeur radier (m) :	1.32

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



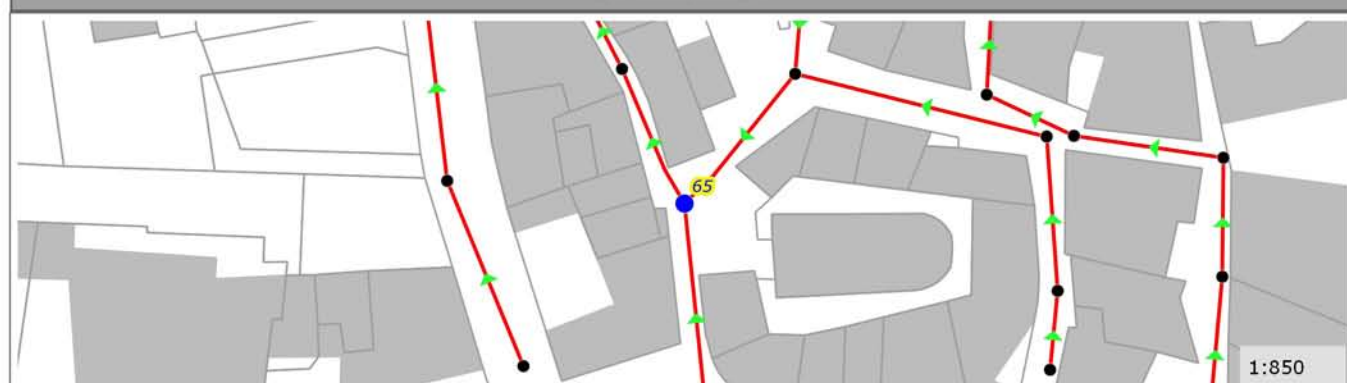
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	04 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.32
Arrivée Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	
Depart Collecteur	11 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.32

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	66
Localisation :	Rue de l'Estrangladou	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787047.559
Y (RGF93-CC44) :	3185988.694
Z (m NGF) :	59.634
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



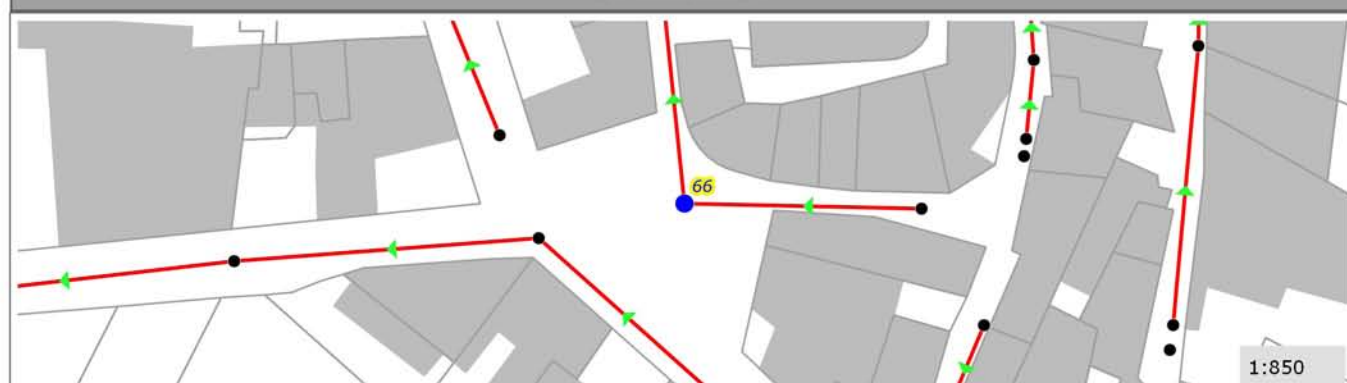
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	67
Localisation :	Rue de l'Estrangladou	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tête de réseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787072.339
Y (RGF93-CC44) :	3185989.316
Z (m NGF) :	65.894
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.02

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



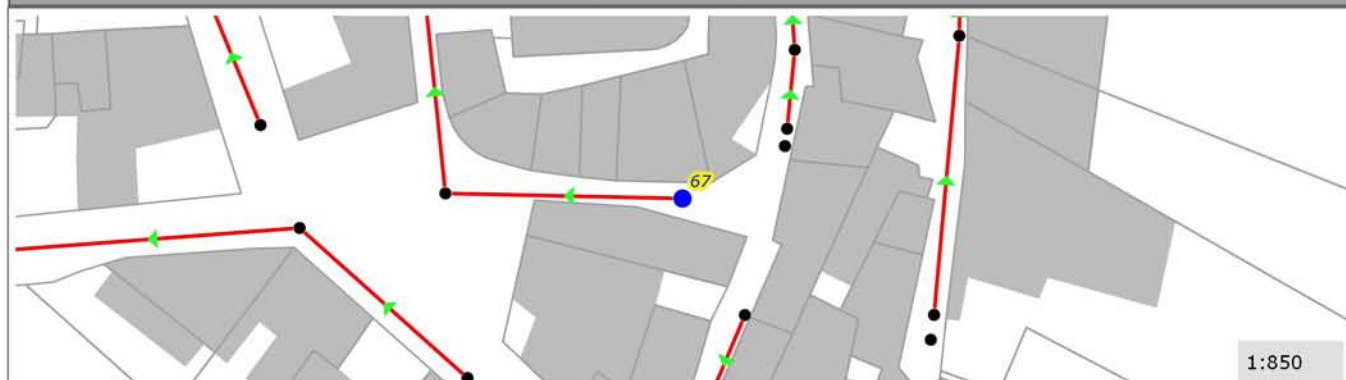
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	09 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.02

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	68
Localisation :	Rue du Four	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787081.611
Y (RGF93-CC44) :	3185974.426
Z (m NGF) :	64.757
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



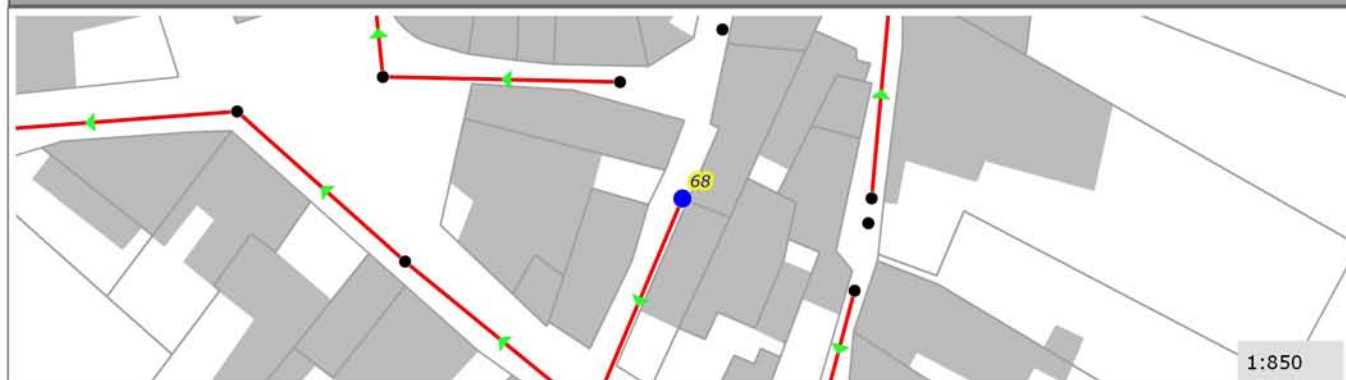
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	71
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787013.462
Y (RGF93-CC44) :	3186058.848
Z (m NGF) :	57.821
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.16

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



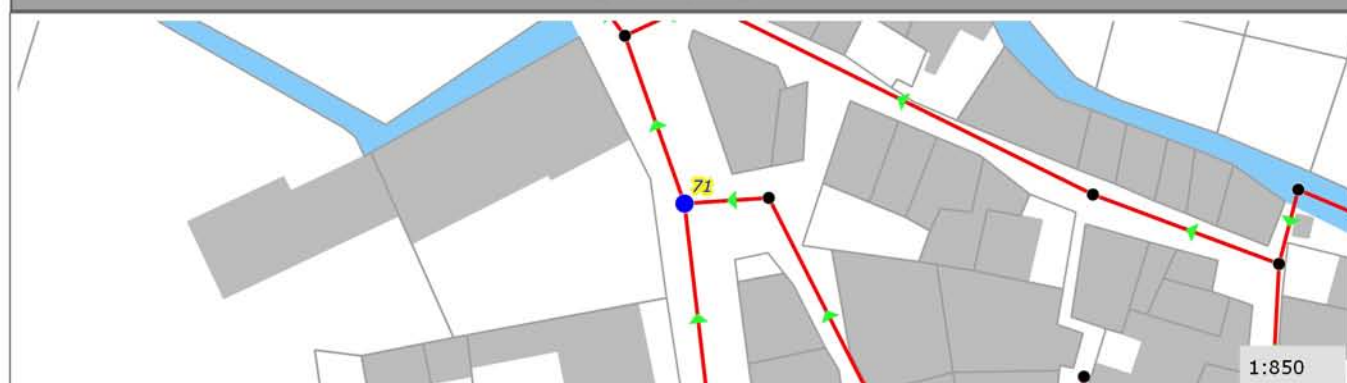
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.16
Arrivée Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	
Départ Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.16

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	72
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787006.784
Y (RGF93-CC44) :	3186077.667
Z (m NGF) :	58.217
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.53

Défaut(s)	
Etat général :	

Commentaires	
1BP	

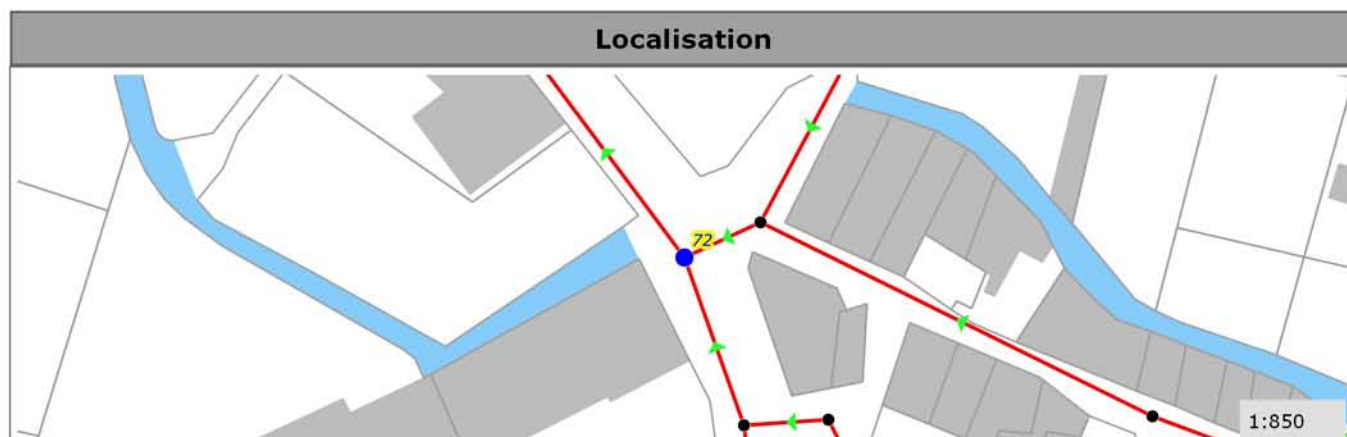
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.53
Arrivée Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	
Départ Collecteur	11 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.53



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	73
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787018.334
Y (RGF93-CC44) :	3186017.374
Z (m NGF) :	58.915
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.2

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



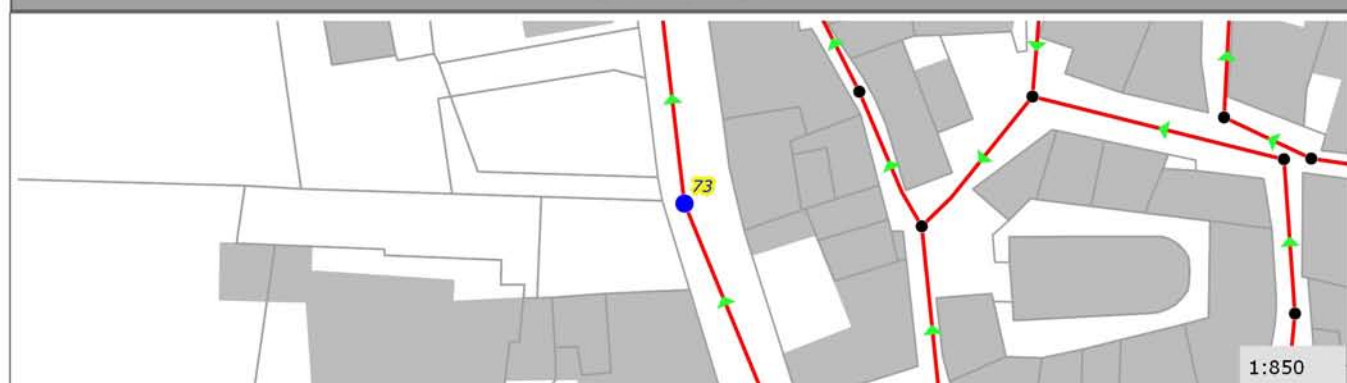
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.2
Depart Collecteur	06 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	1.2

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	74
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787026.884
Y (RGF93-CC44) :	3185996.595
Z (m NGF) :	59.433
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.13

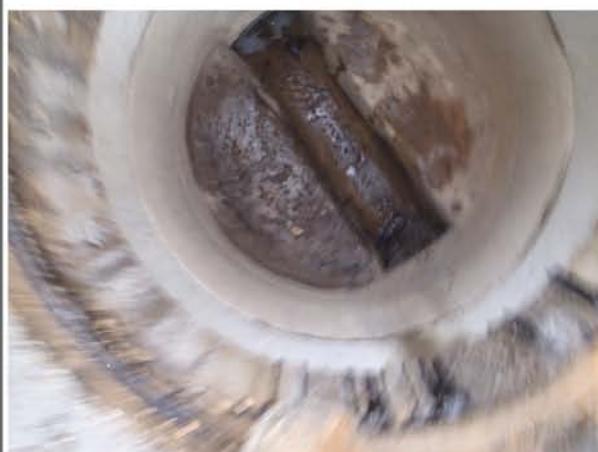
Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



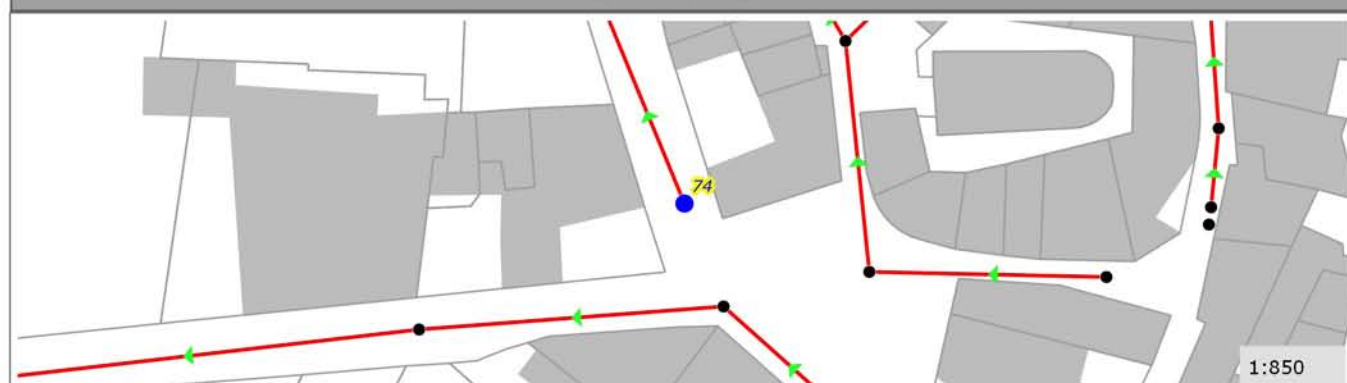
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	12 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	1.13

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	75
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787031.272
Y (RGF93-CC44) :	3185985.05
Z (m NGF) :	59.781
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.27

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



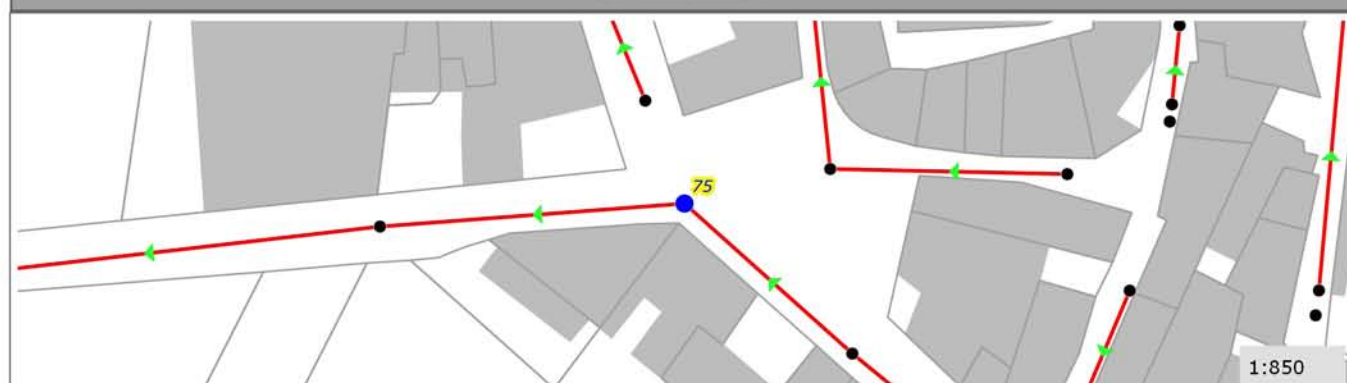
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.27
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.27

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	76
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Inaccessible
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787050.101
Y (RGF93-CC44) :	3185968.22
Z (m NGF) :	60.465
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



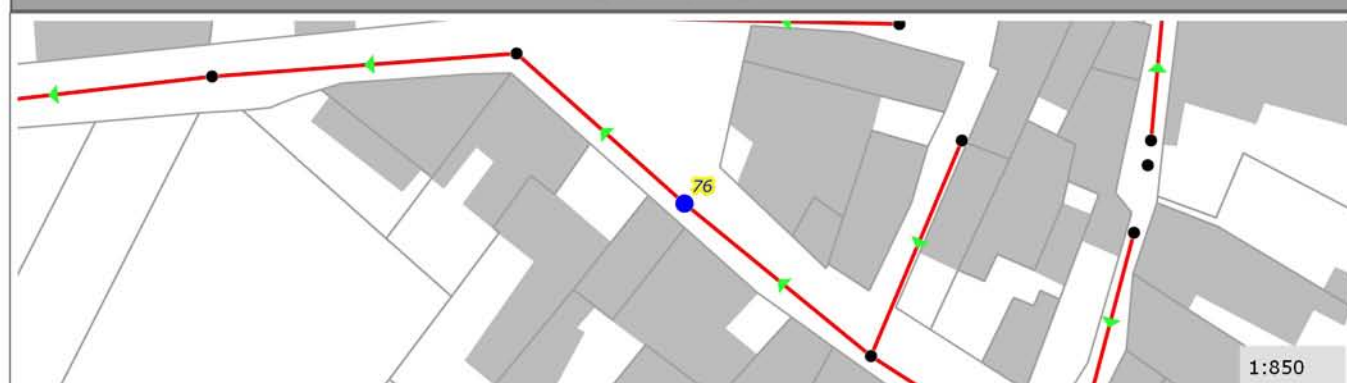
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	77
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787071.799
Y (RGF93-CC44) :	3185950.496
Z (m NGF) :	61.149
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.14

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	01 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.14
Arrivée Collecteur	05 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	
Depart Collecteur	10 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.14

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	78
Localisation :	Chemin LA CLASTRE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787016.942
Y (RGF93-CC44) :	3185744.532
Z (m NGF) :	64.064
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.14

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



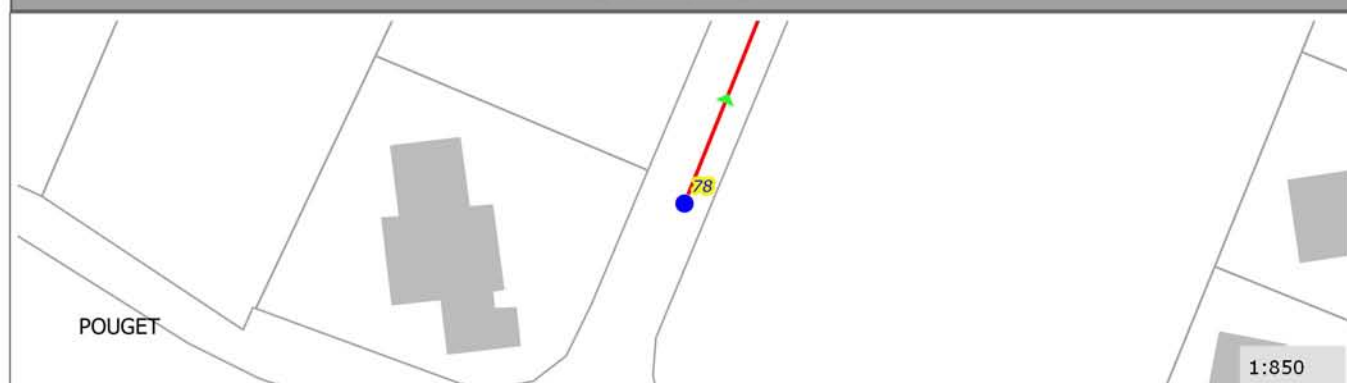
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2.14

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	79
Localisation :	Chemin LA CLASTRE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787031.962
Y (RGF93-CC44) :	3185781.903
Z (m NGF) :	62.764
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



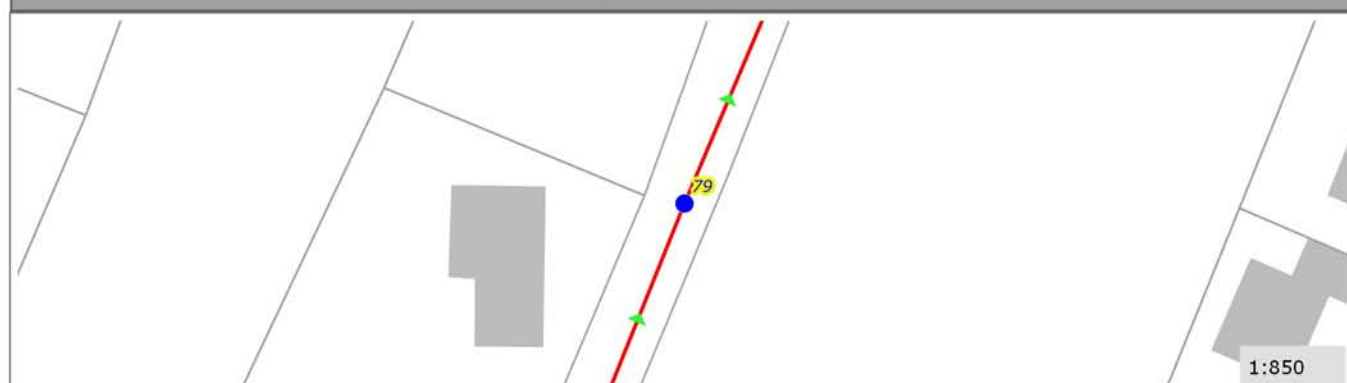
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	80
Localisation :	Chemin LA CLASTRE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787055.937
Y (RGF93-CC44) :	3185838.391
Z (m NGF) :	61.948
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



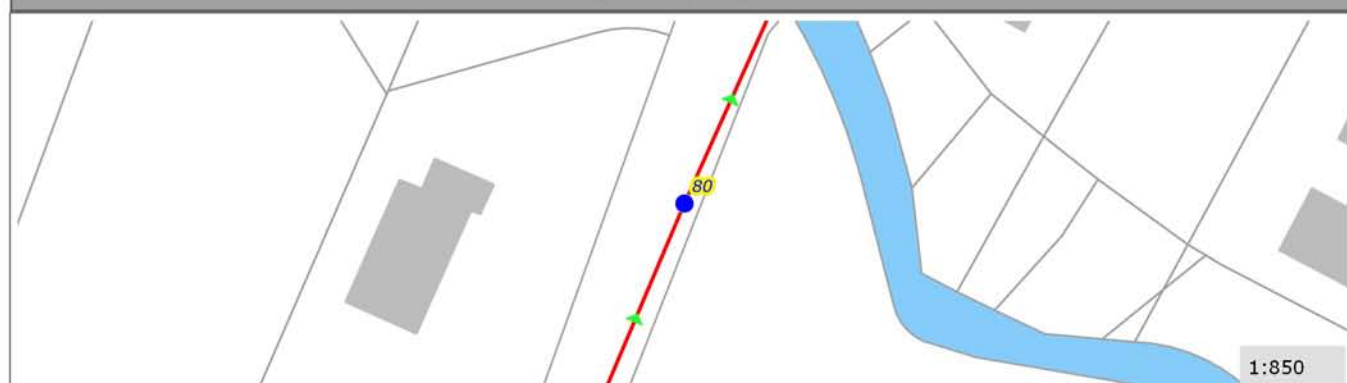
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	81
Localisation :	Chemin LA CLASTRE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787078.535
Y (RGF93-CC44) :	3185888.655
Z (m NGF) :	61.504
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



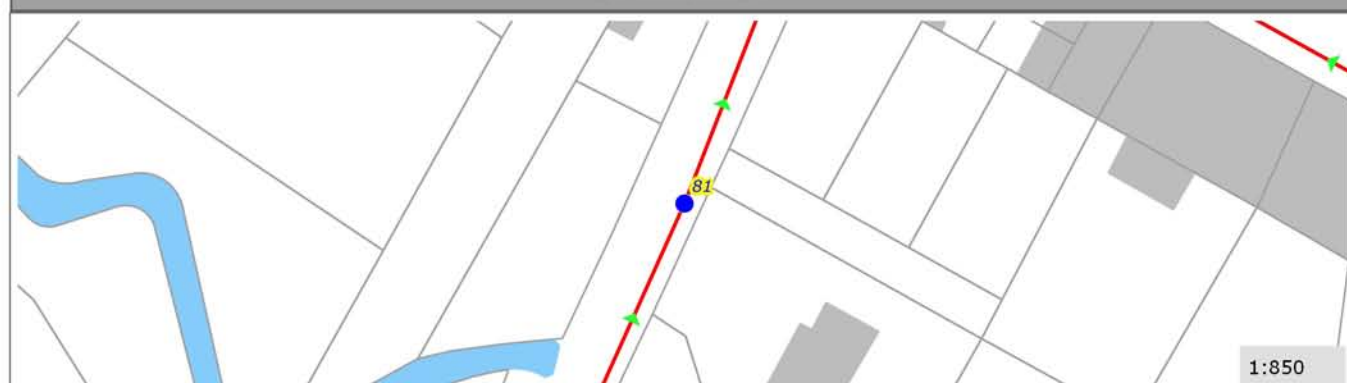
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	82
Localisation :	Chemin LA CLASTRE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787087.761
Y (RGF93-CC44) :	3185912.253
Z (m NGF) :	61.086
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



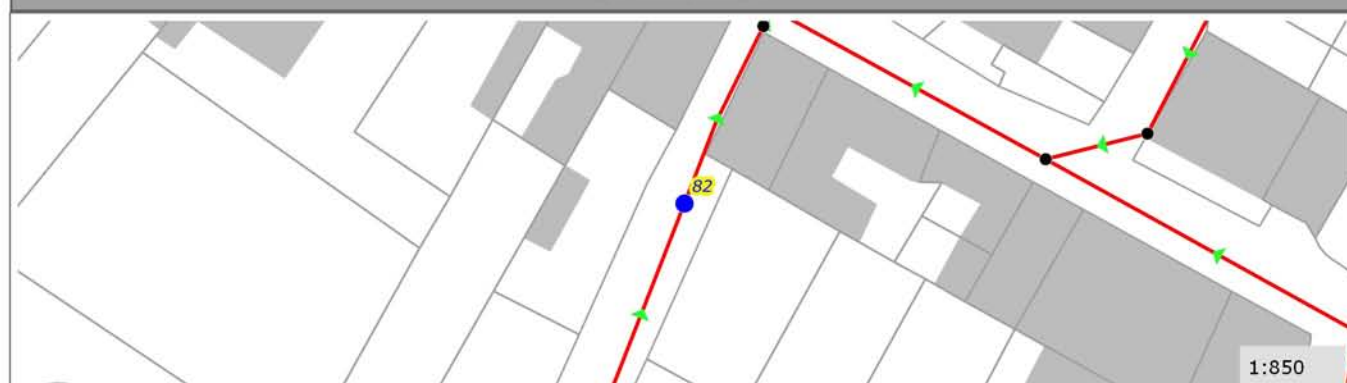
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	83
Localisation :	Chemin LA CLASTRE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787097.471
Y (RGF93-CC44) :	3185931.675
Z (m NGF) :	61.684
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



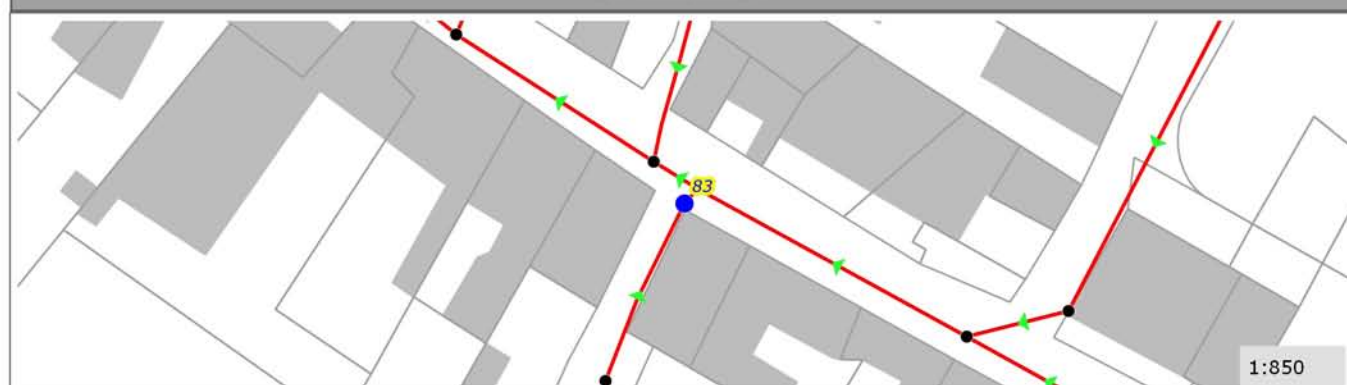
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	84
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

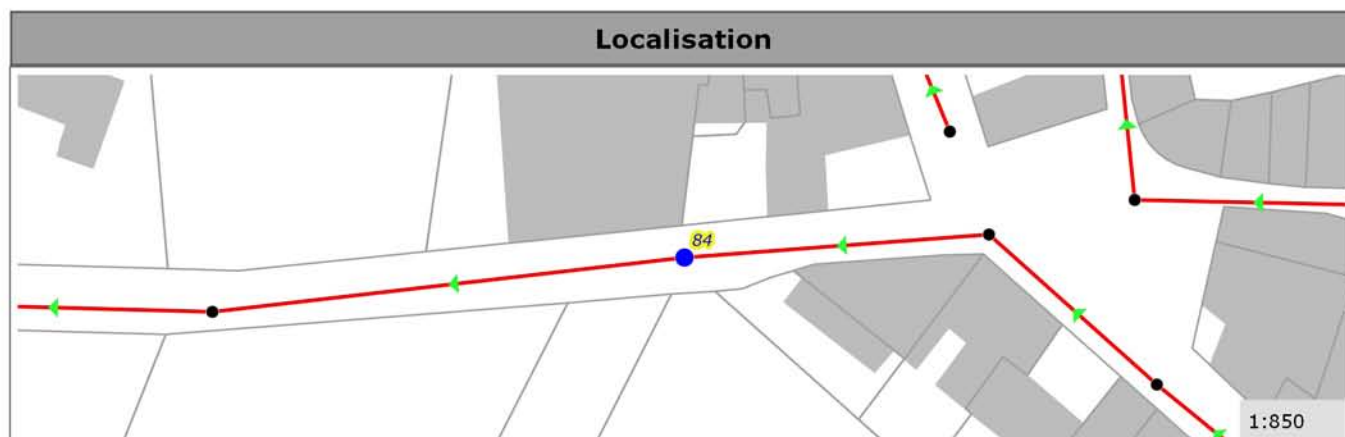
Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1786997.121
Y (RGF93-CC44) :	3185982.468
Z (m NGF) :	58.894
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.4

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.4
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.4



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	85
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44)	1786944.173
Y (RGF93-CC44)	3185976.376
Z (m NGF) :	58.368
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.35

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



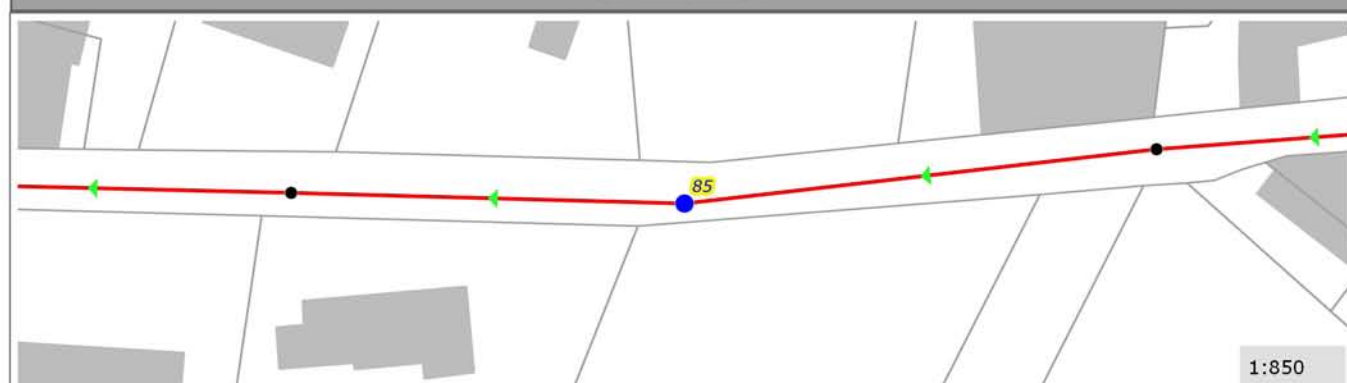
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.35
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.35

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	86
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786900.063
Y (RGF93-CC44) :	3185977.576
Z (m NGF) :	54.446
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.33

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



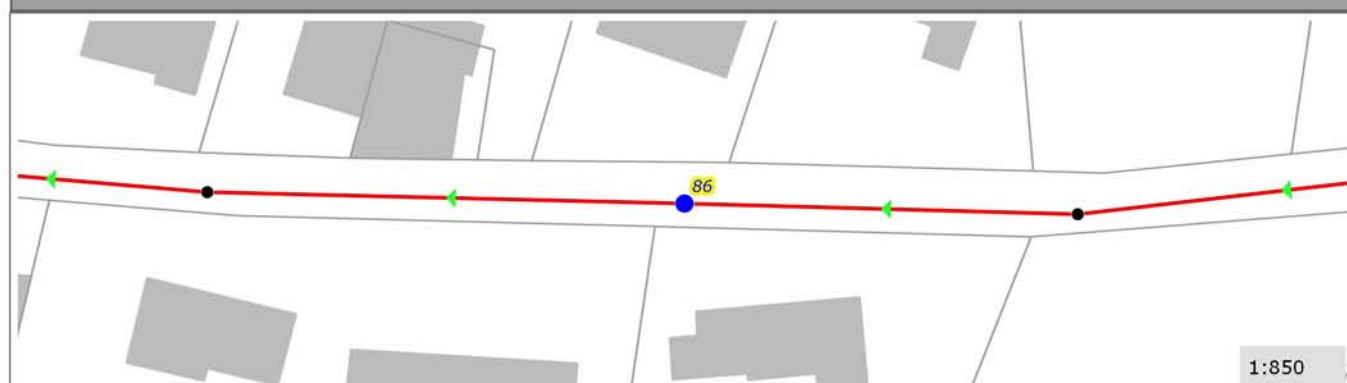
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.33
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.33

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	87
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786846.543
Y (RGF93-CC44) :	3185978.852
Z (m NGF) :	52.583
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.45

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



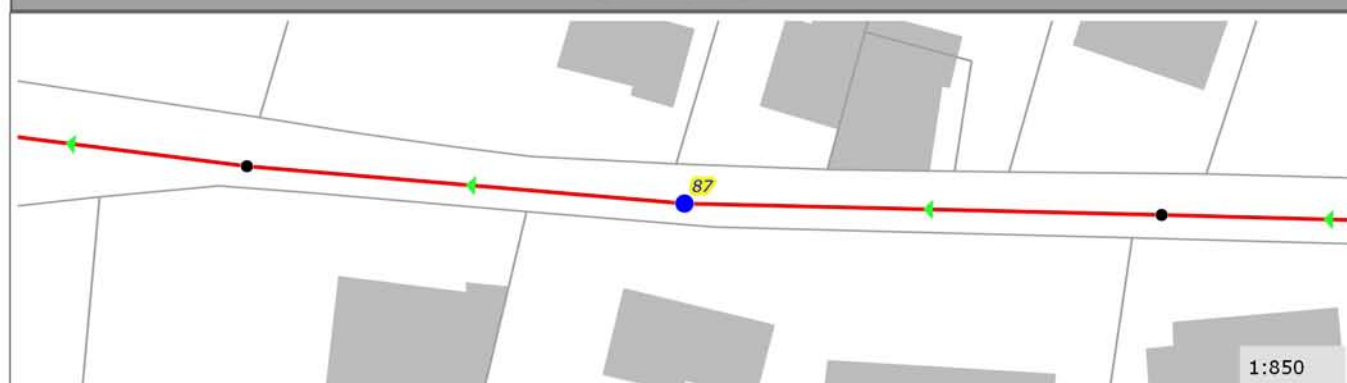
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.45
Depart Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.45

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	88
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786797.451
Y (RGF93-CC44) :	3185983.036
Z (m NGF) :	51.346
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.35

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



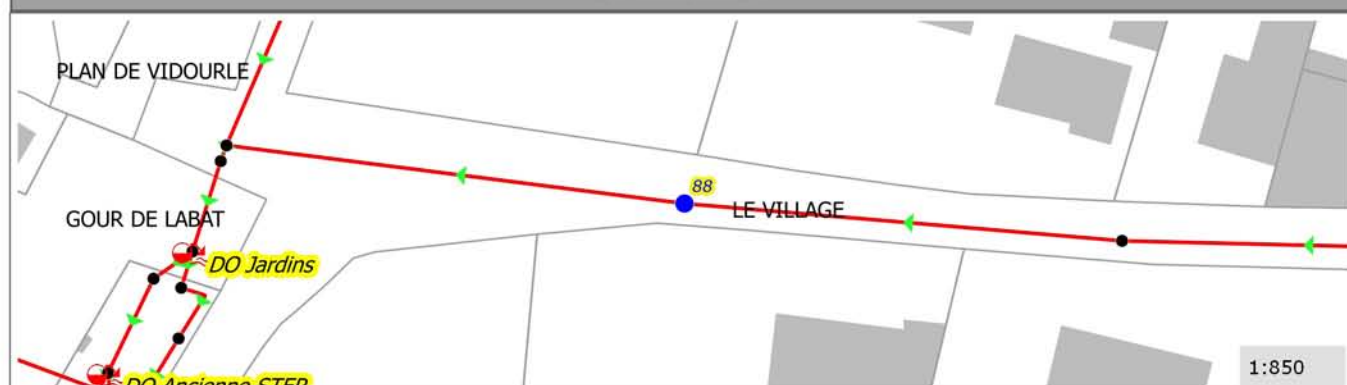
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.35
Départ Collecteur	09 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.35

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	89
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786746.108
Y (RGF93-CC44) :	3185989.564
Z (m NGF) :	51.031
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2

Défaut(s)

Etat général :	Moyen

Commentaires

Photographie intérieure



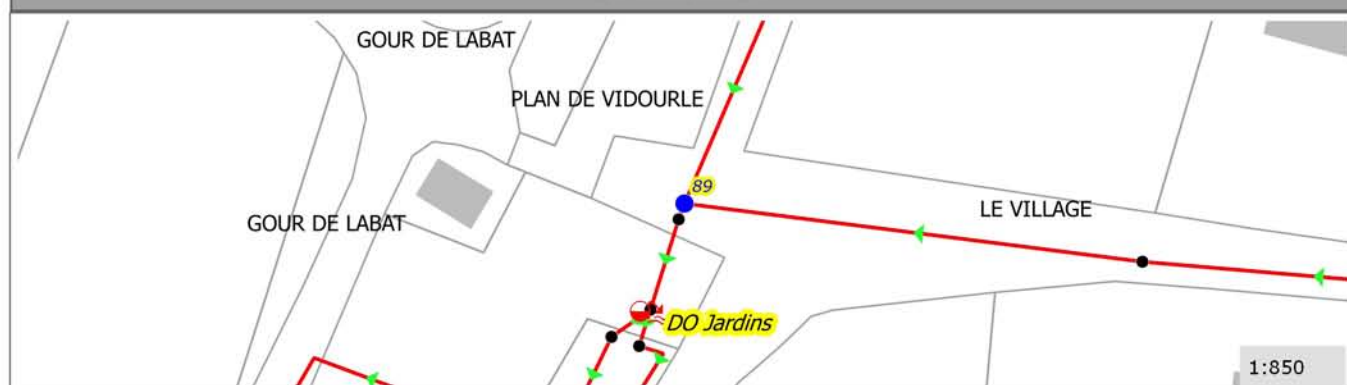
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2
Arrivée Collecteur	12 h	Inconnu	0	Circulaire	Gravitaire	
Depart Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	90
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786745.458
Y (RGF93-CC44) :	3185987.792
Z (m NGF) :	51.225
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Racines	Peu grave
Obstacles ou depots	Peu grave

Commentaires

Photographie intérieure



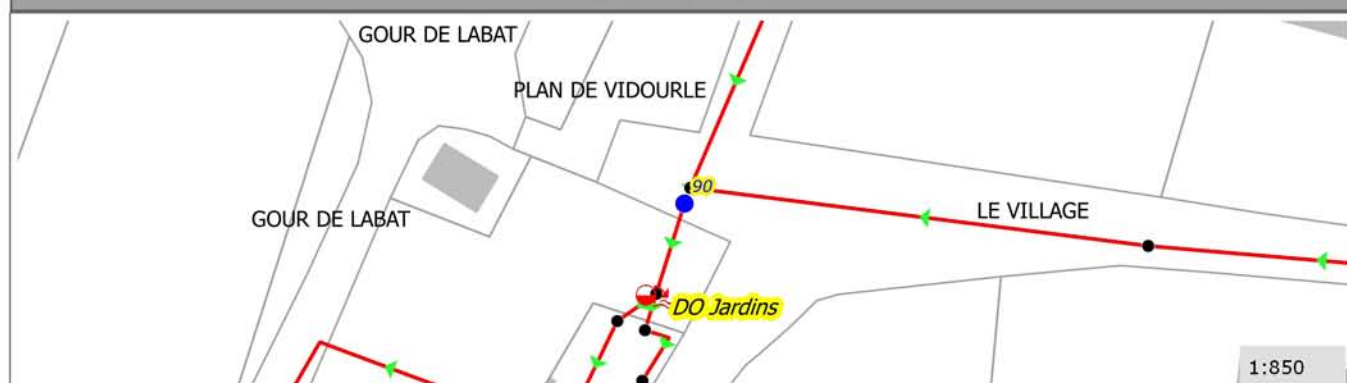
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	2
Départ Collecteur	06 h	Inconnu	200	Circulaire	Gravitaire	2

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	91
Localisation :	Rue VIDOURLE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786742.297
Y (RGF93-CC44) :	3185977.66
Z (m NGF) :	50.43
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.56

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

2 DEPARTS DONT 1 BETONNE

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.56
Depart OD	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.35
Depart Collecteur	08 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.56

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	92
Localisation :	Rue DES JARDINS	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enterre
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786775.706
Y (RGF93-CC44) :	3186058.192
Z (m NGF) :	51.127
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	93
Localisation :	Rue DES JARDINS	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enterre
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786796.503
Y (RGF93-CC44) :	3186100.848
Z (m NGF) :	51.344
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	94
Localisation :	Chemin des Jardins	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786827.518
Y (RGF93-CC44) :	3186155.243
Z (m NGF) :	53.112
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.6

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



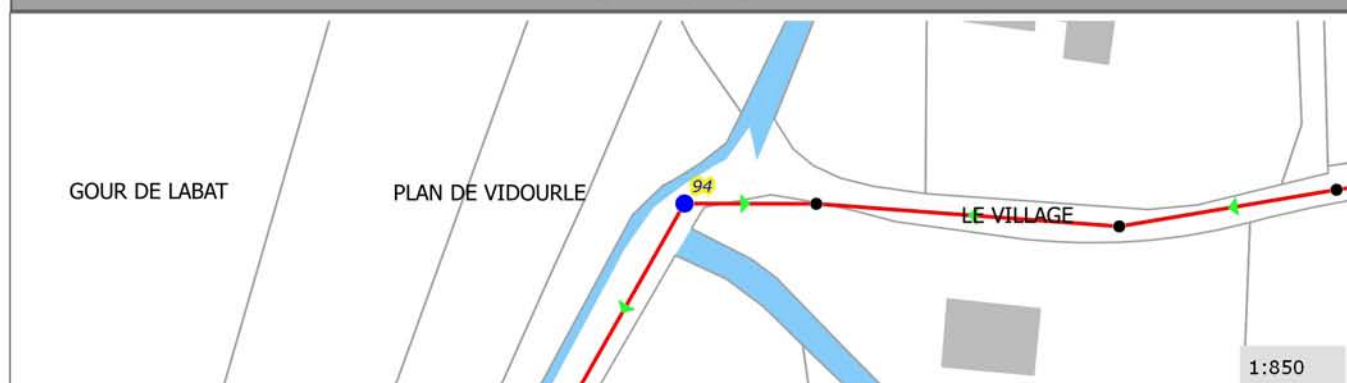
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.6
Depart Collecteur	07 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.6

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	95
Localisation :	Chemin des Jardins	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786842.236
Y (RGF93-CC44) :	3186155.533
Z (m NGF) :	53.269
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.25

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



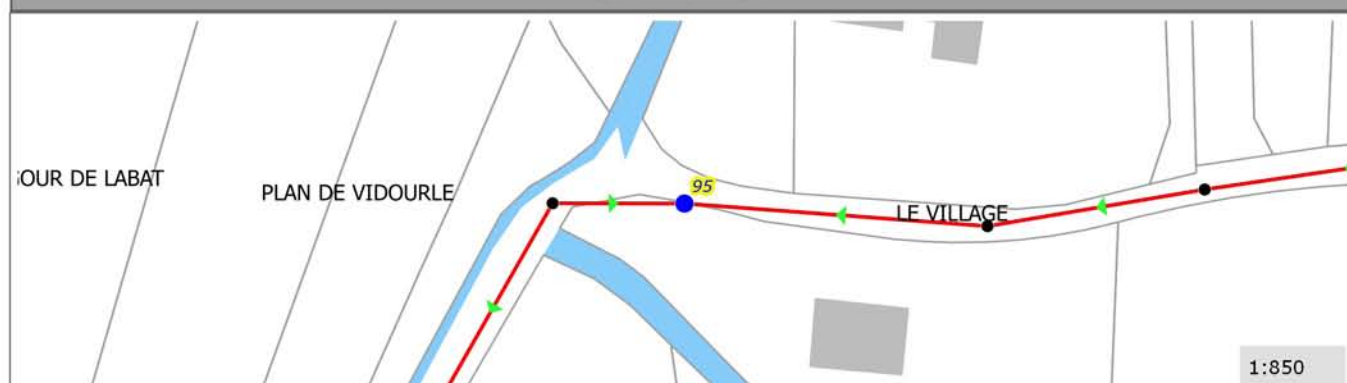
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.25
Depart Collecteur	07 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.25

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	96
Localisation :	Chemin des Jardins	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786876.283
Y (RGF93-CC44) :	3186152.678
Z (m NGF) :	53.042
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.08

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



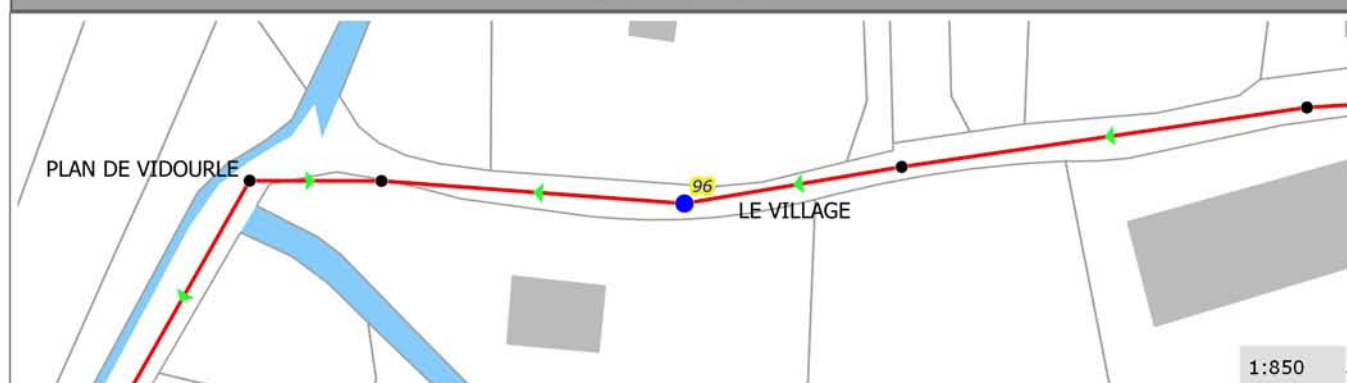
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.08
Depart Collecteur	08 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.08

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	97
Localisation :	Chemin DES JARDINS	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Scelle
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786900.646
Y (RGF93-CC44) :	3186156.789
Z (m NGF) :	53.797
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



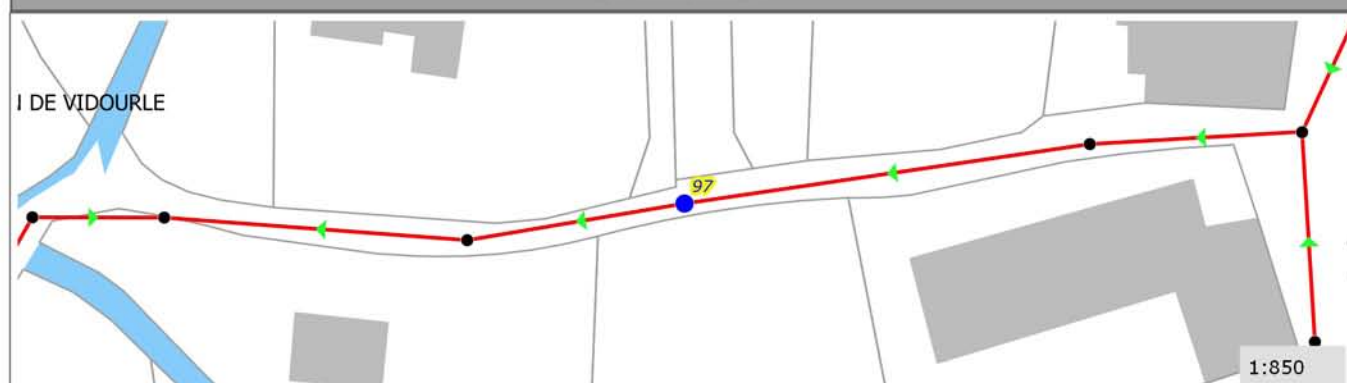
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	98
Localisation :	Chemin des Jardins	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44)	1786946.106
Y (RGF93-CC44)	3186163.455
Z (m NGF) :	56.312
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.76

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Cunette defectueuse	Grave

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



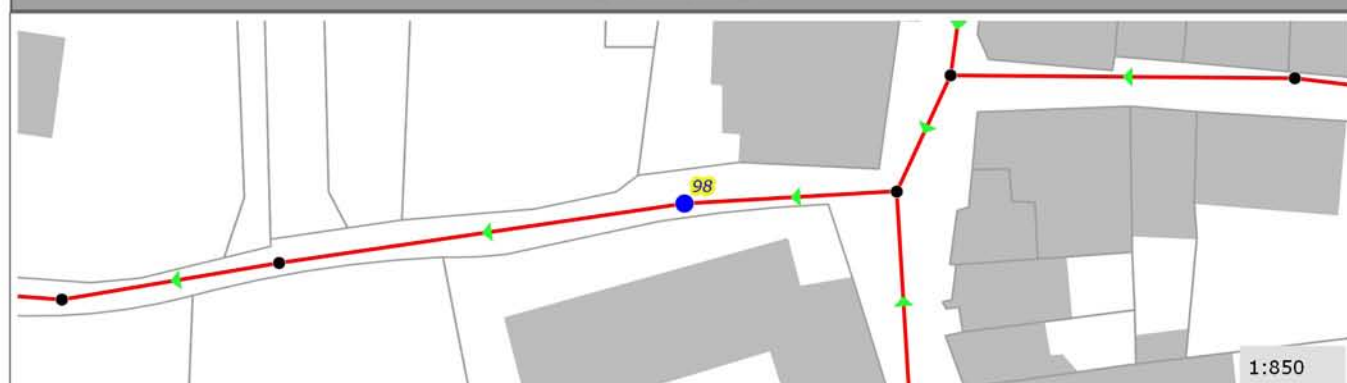
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.76
Départ Collecteur	08 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.76

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	99
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44)	1786969.916
Y (RGF93-CC44)	3186164.79
Z (m NGF) :	57.182
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.45

Défaut(s)

Etat général :	Moyen

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



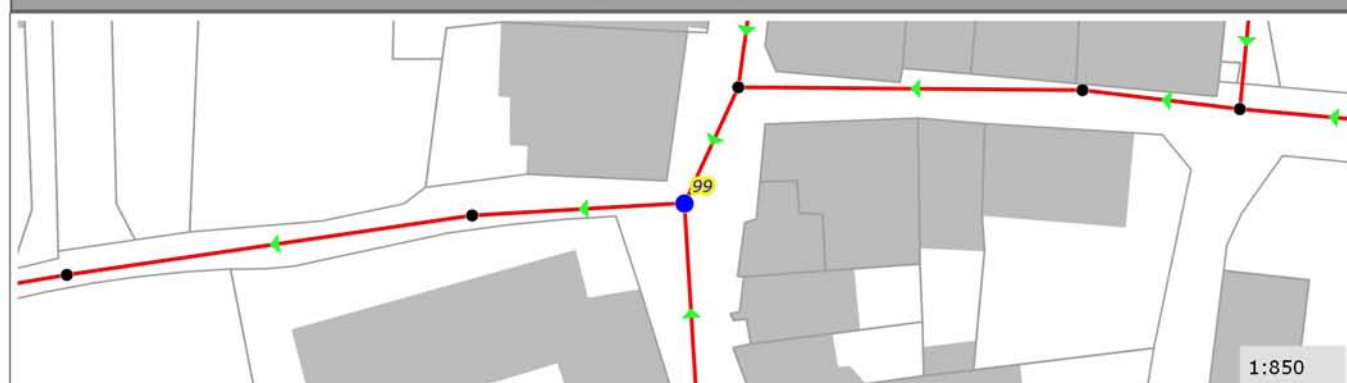
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	2.45
Arrivée Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	2.45
Depart Collecteur	09 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	2.45

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	100
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786975.958
Y (RGF93-CC44) :	3186177.832
Z (m NGF) :	56.941
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	2.16

Défaut(s)

Etat général :	Moyen

Commentaires

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.6
Arrivée Collecteur	12 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	2.16
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	2.16

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	101
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786982.182
Y (RGF93-CC44) :	3186222.709
Z (m NGF) :	55.118
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.04

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



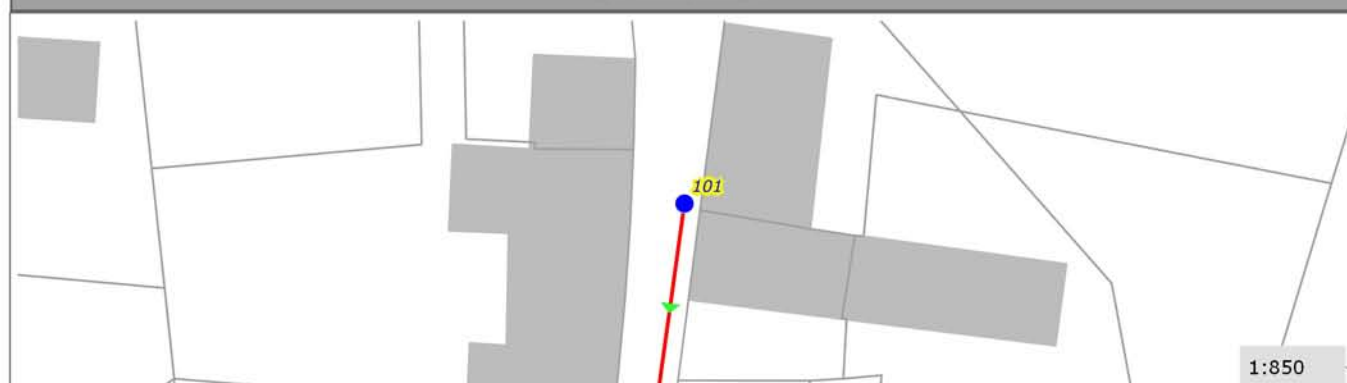
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	06 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.04

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	102
Localisation :	Rue du Temple	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44)	1787013.197
Y (RGF93-CC44)	3186176.419
Z (m NGF) :	59.308
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.1

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

POMPE VIDE CAVE ?

Photographie intérieure



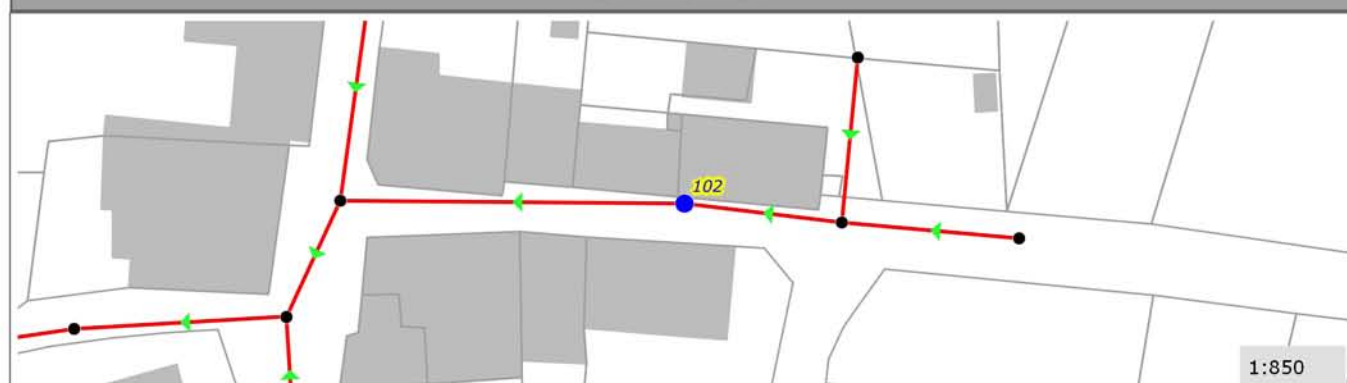
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.1
Depart Collecteur	09 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.1

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	103
Localisation :	Rue du Temple	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787032.324
Y (RGF93-CC44) :	3186172.64
Z (m NGF) :	62.466
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.26

Défaut(s)

Etat général :	Moyen
Trace de mise en charge	Peu grave

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



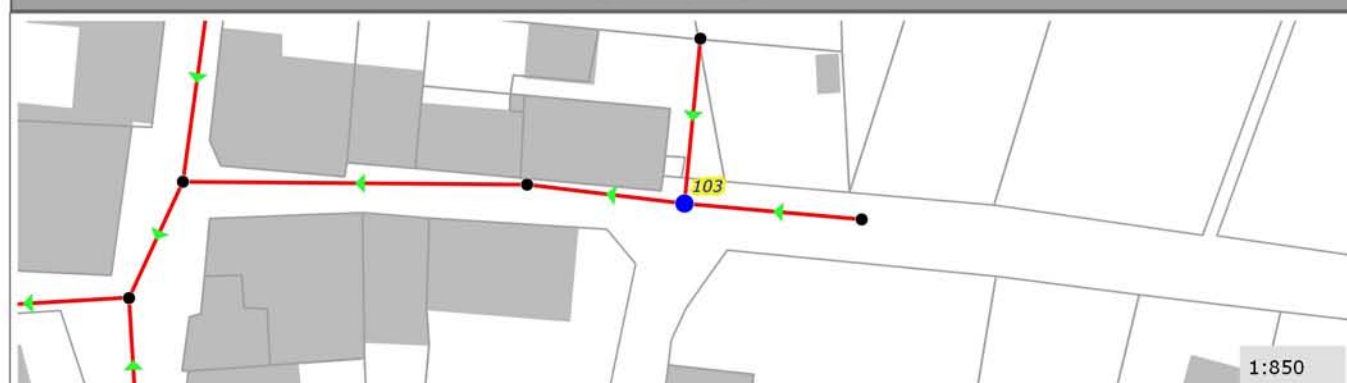
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	03 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.26
Arrivée Collecteur	12 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	
Depart Collecteur	09 h	Amiante ciment	150	Dalot	Gravitaire	1.26

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	104
Localisation :	Rue du Temple	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787033.997
Y (RGF93-CC44) :	3186193.89
Z (m NGF) :	59.67
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.26

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



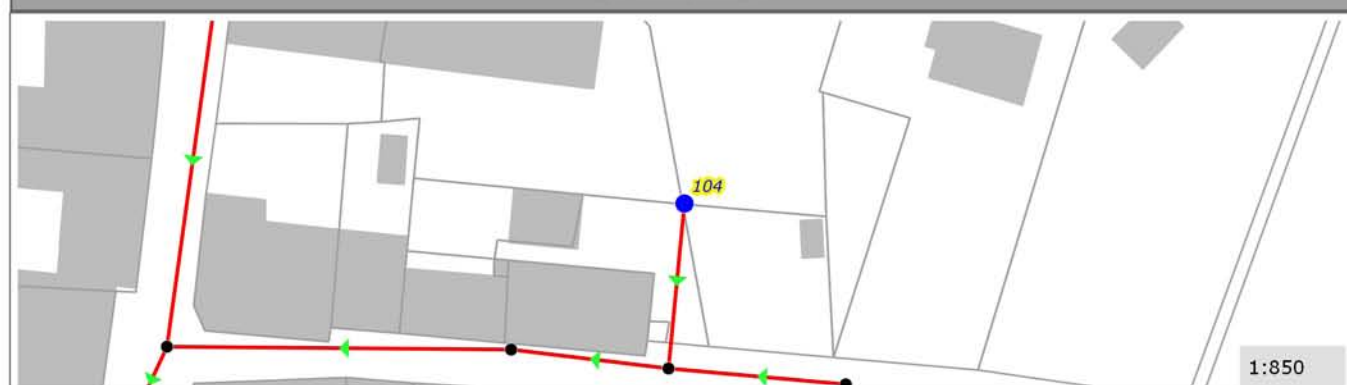
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.26

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	105
Localisation :	Rue du Temple	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787052.086
Y (RGF93-CC44) :	3186173.609
Z (m NGF) :	60.114
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.18

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



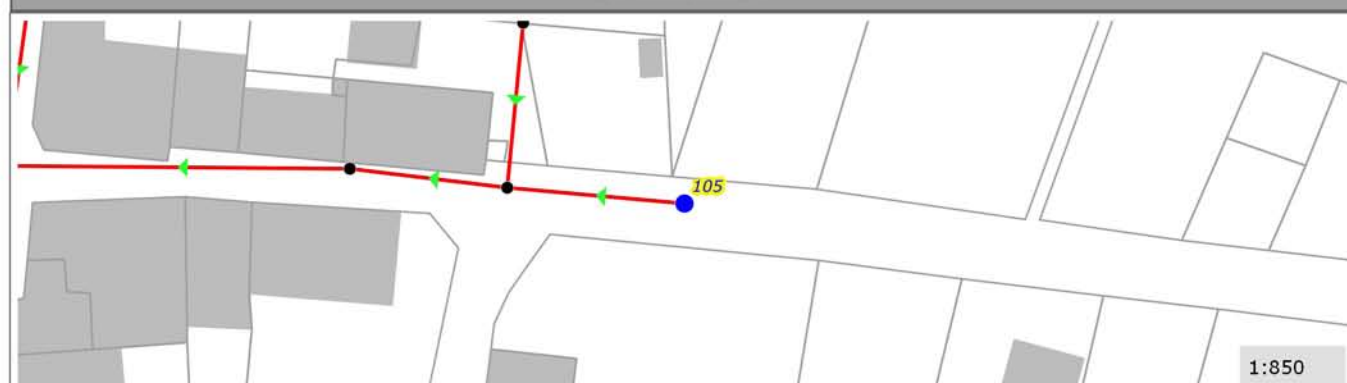
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Depart Collecteur	09 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.18

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	106
Localisation :	Rue du Temple	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Scelle
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787024.878
Y (RGF93-CC44) :	3186104.007
Z (m NGF) :	58.878
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



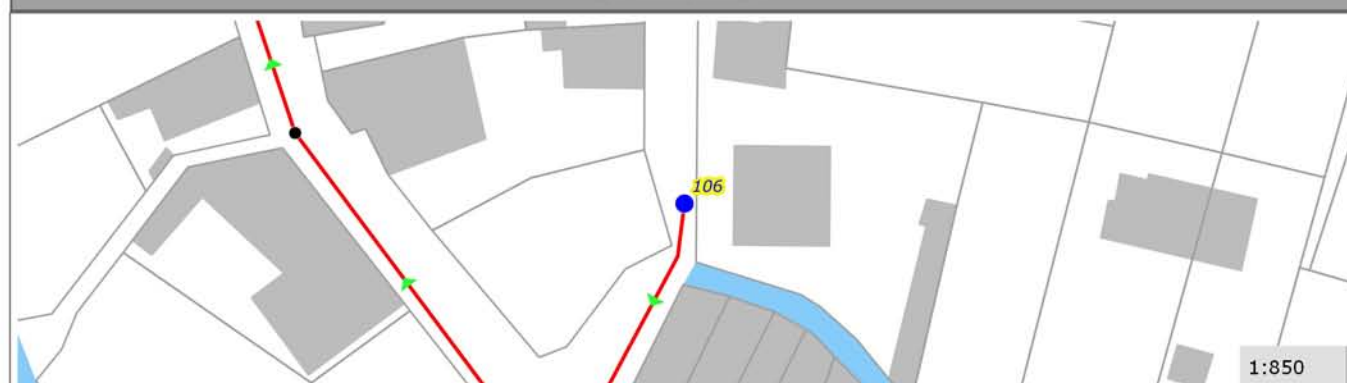
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	107
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786981.219
Y (RGF93-CC44) :	3186111.922
Z (m NGF) :	57.571
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.63

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

1BP

Photographie intérieure



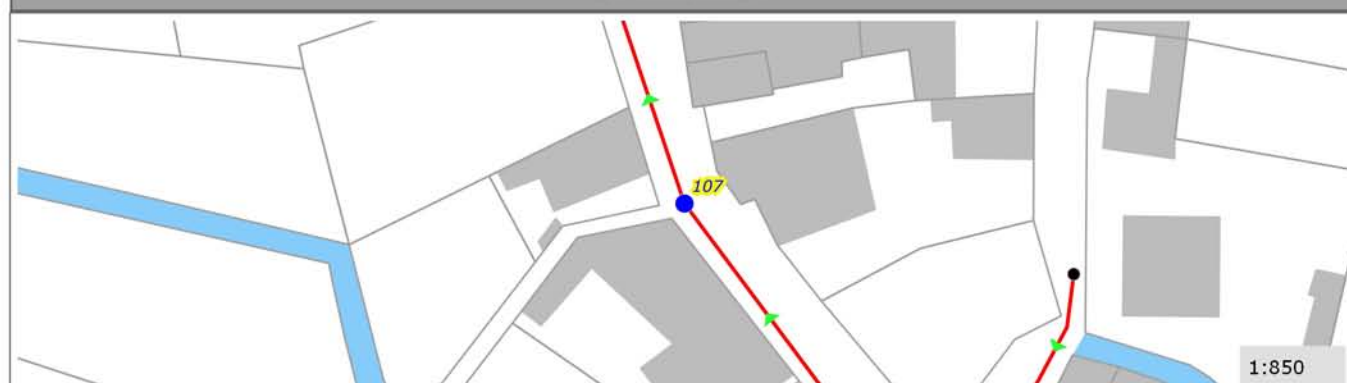
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.63
Depart Collecteur	11 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.63

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	108
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786971.357
Y (RGF93-CC44) :	3186141.261
Z (m NGF) :	57.575
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.86

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



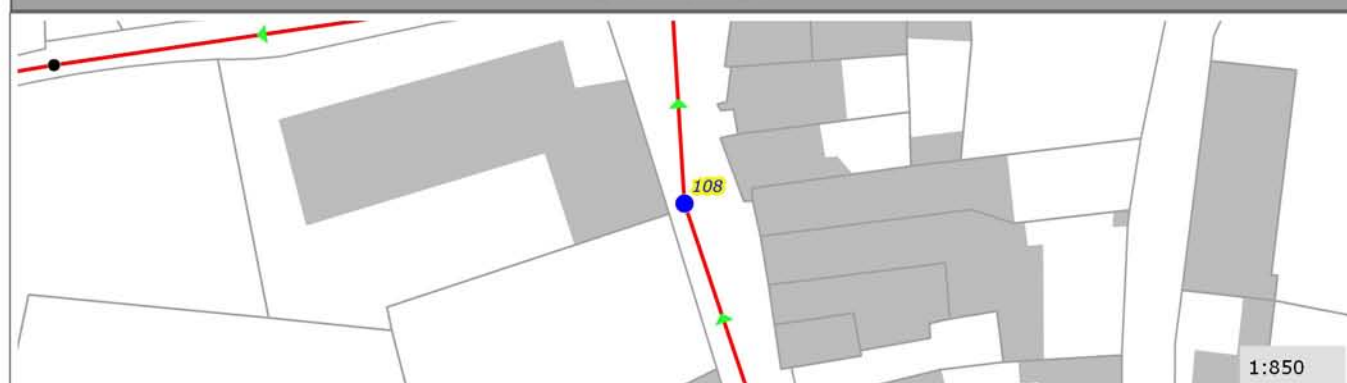
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	1.86
Depart Collecteur	11 h	Amiante ciment	150	Circulaire	Gravitaire	1.86

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	109
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Scelle
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787508.983
Y (RGF93-CC44) :	3185948.85
Z (m NGF) :	81.223
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Photographie intérieure



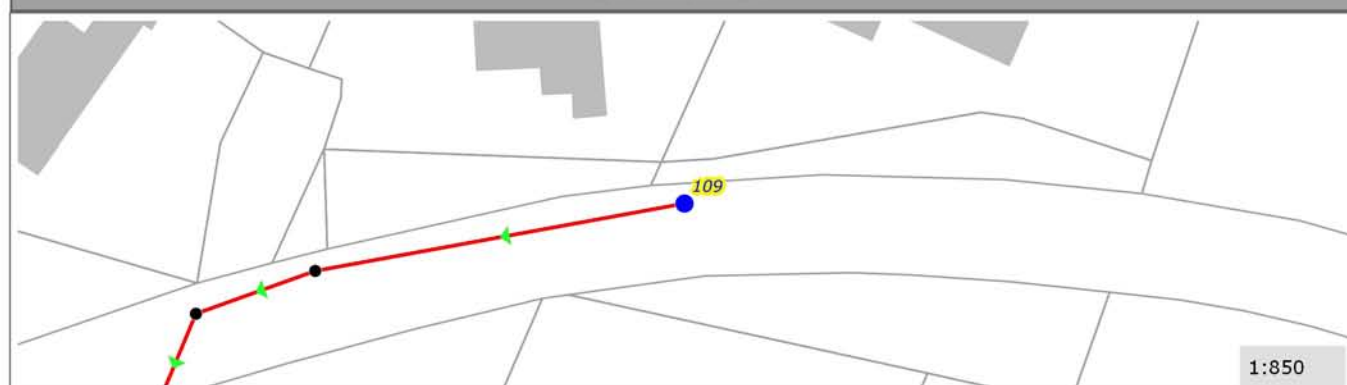
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	110
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787467.571
Y (RGF93-CC44) :	3185941.291
Z (m NGF) :	79.258
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1.04

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



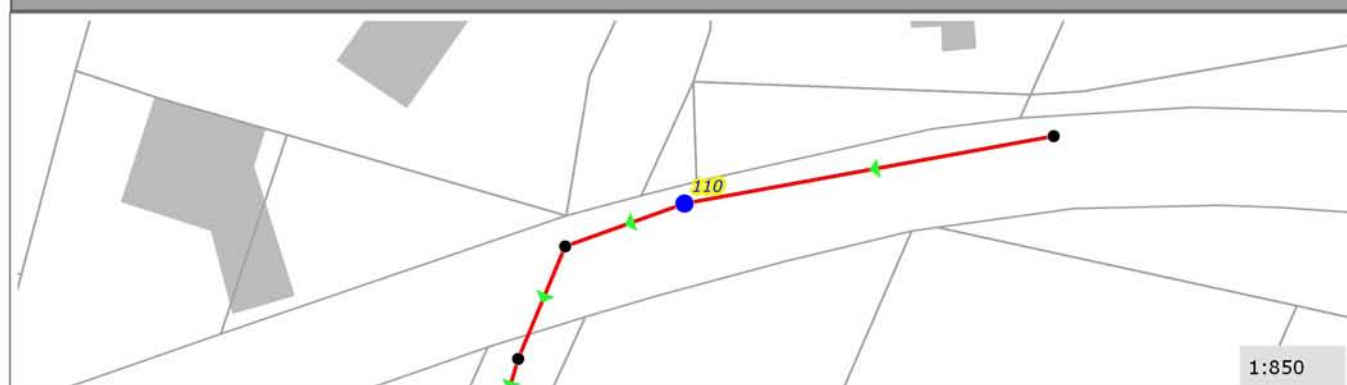
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	1.04
Départ Collecteur	08 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	1.04

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	112
Localisation :	Route GRAND RUE	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787448.925
Y (RGF93-CC44) :	3185923.866
Z (m NGF) :	77.725
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.82

Défaut(s)

Etat général :	Mauvais
Infiltration par virole	Grave

Commentaires

Infiltration d'eau potable depuis fuites compteur

Photographie intérieure



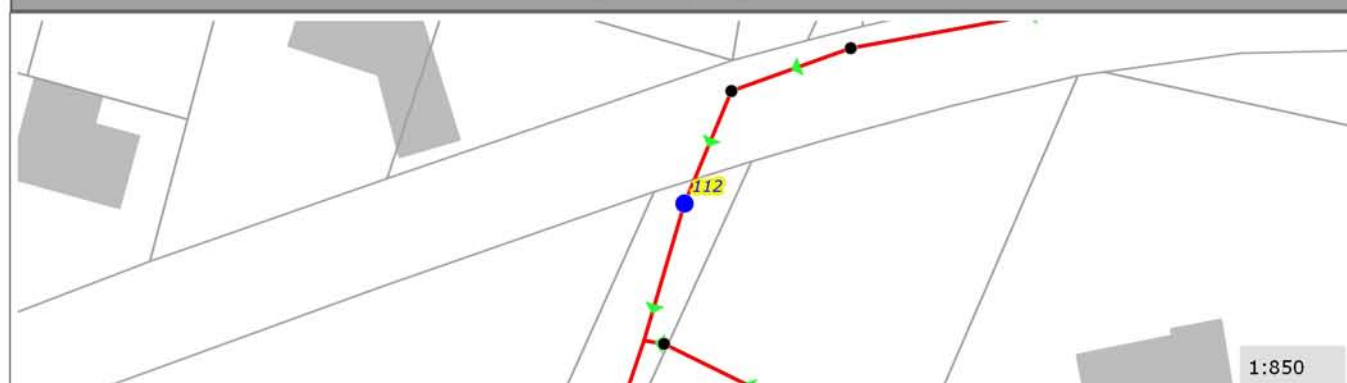
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	01 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	0.82
Depart Collecteur	07 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	0.82

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Prive	113
Localisation :		Numéro de parcelle :	0807	
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1787446.636
Y (RGF93-CC44) :	3185908.124
Z (m NGF) :	78.172
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.78

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

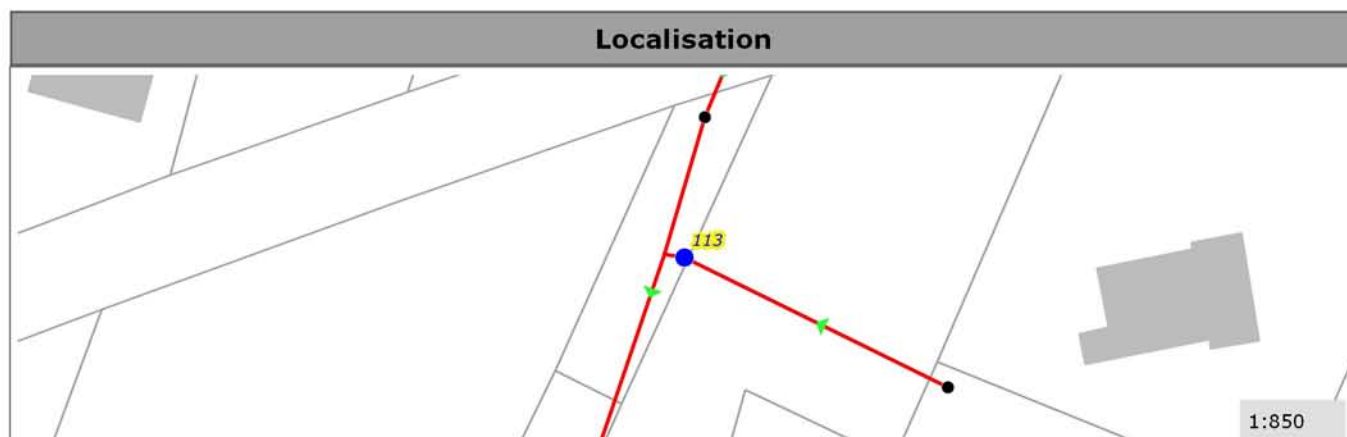
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	05 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	0.78
Depart Collecteur	09 h	PVC	160	Circulaire	Gravitaire	0.78



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Prive	114
Localisation :		Numéro de parcelle :	0703	
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Tete de reseau
Type de surface :	Inaccessible
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1787476.179
Y (RGF93-CC44) :	3185893.566
Z (m NGF) :	83.74
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



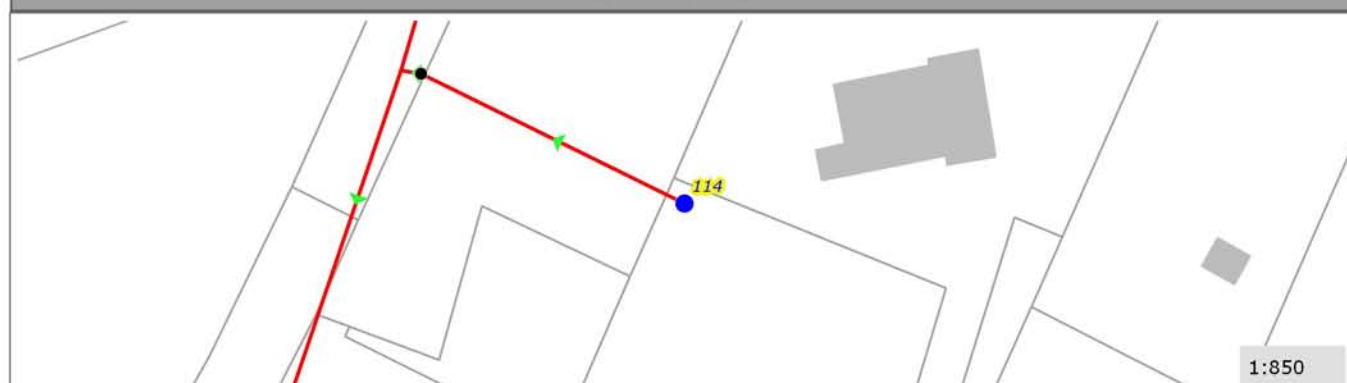
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	115
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	1786738.458
Y (RGF93-CC44) :	3185976.815
Z (m NGF) :	50.358
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.64

Défaut(s)	
Etat général :	Bon

Commentaires	

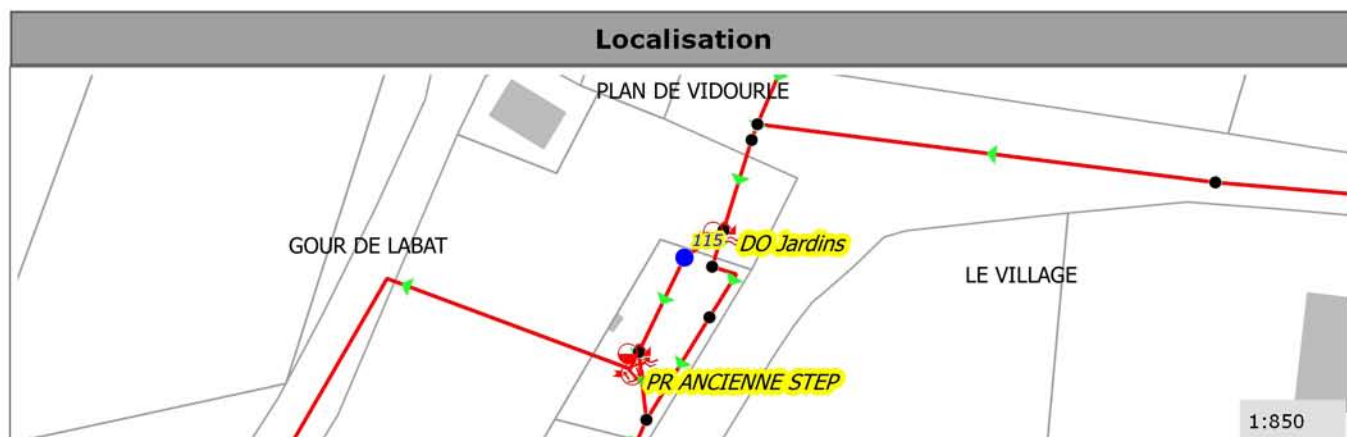
Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.64
Départ Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.64



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	116
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Cours d'eau	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786732.804
Y (RGF93-CC44) :	3185964.014
Z (m NGF) :	49.309
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.78

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

--

Photographie intérieure



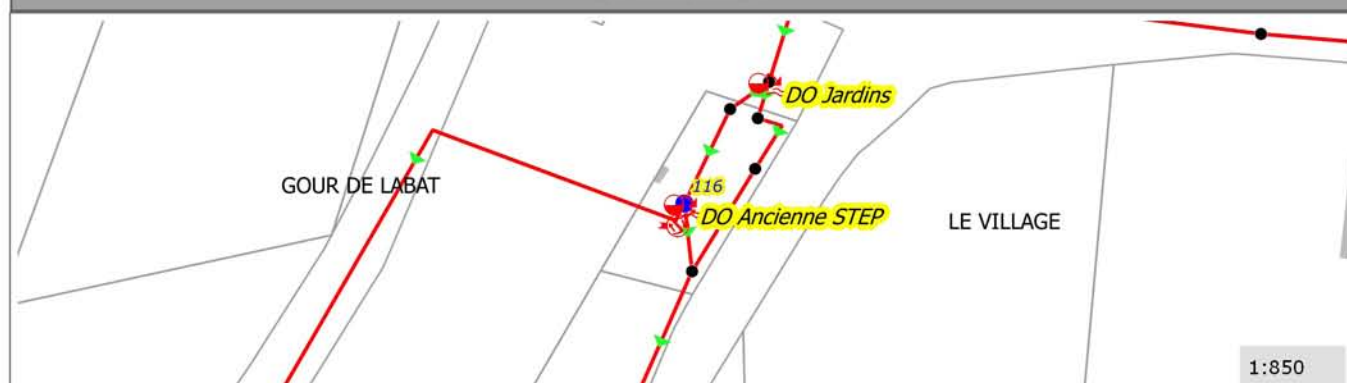
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.78
Depart OD	06 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.5
Depart Collecteur	07 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.78

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	117
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Deversoir d'orage
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Dalle beton
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786741.03
Y (RGF93-CC44) :	3185973.584
Z (m NGF) :	49.538
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	0.7

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

--

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Non defini	02 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	0.7
Non defini	04 h	Inconnu	150	Circulaire	Gravitaire	0.7

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	118
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Deversoir d'orage
Type de surface :	Scelle
Type de fermeture :	Dalle beton
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	

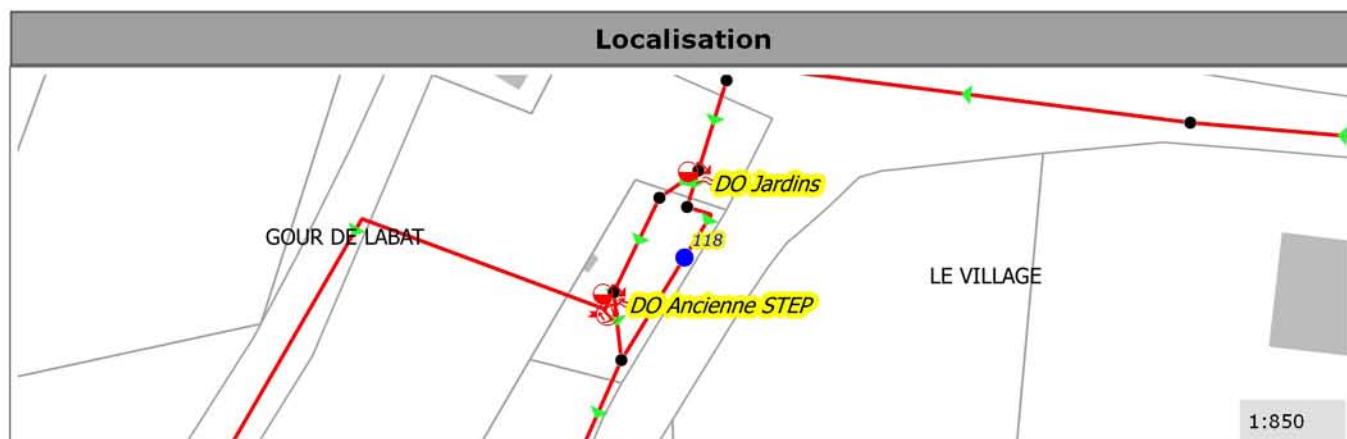
Positionnement	
X (RGF93-CC44)	1786743.409
Y (RGF93-CC44)	3185966.971
Z (m NGF) :	49.498
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)	
Etat général :	

Commentaires	



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	119
Localisation :		Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Deversoir d'orage
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Béton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786736.247
Y (RGF93-CC44) :	3185954.781
Z (m NGF) :	49.097
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	1

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Photographie intérieure



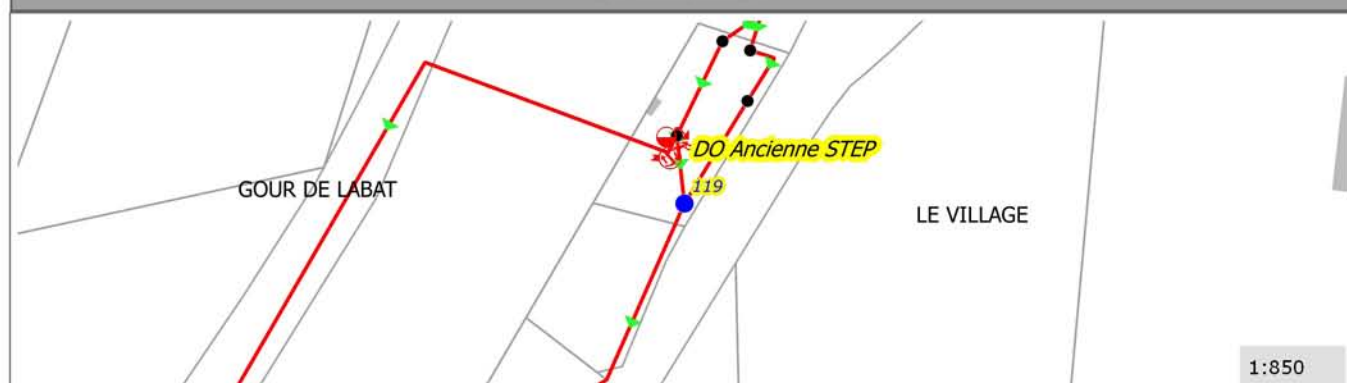
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Non défini	02 h	Non défini	150	Circulaire	Gravitaire	
Non défini	11 h	PVC	200	Circulaire	Gravitaire	
Non défini	07 h	Non défini	150	Circulaire		

Localisation



1:850

Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	120
Localisation :	Chemin du Moulin	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	Beton
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786406.958
Y (RGF93-CC44) :	3185622.632
Z (m NGF) :	41.984
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	Bon

Commentaires

Présence d'une vidange et de T de curages

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Non defini	02 h	PVC	90	Circulaire	Pression	
Non defini	05 h	PVC	90	Circulaire	Pression	

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	121
Localisation :	Chemin du Moulin	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Non defini
Type de surface :	Releve
Type de fermeture :	Non defini
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	

Positionnement

X (RGF93-CC44) :	1786536.699
Y (RGF93-CC44) :	3185745.607
Z (m NGF) :	44.351
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Vidange du refoulement sous BAC

Photographie intérieure



Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Arrivée Collecteur	02 h	PVC Pression	90	Circulaire	Pression	
Départ Collecteur	07 h	PVC Pression	90	Circulaire	Pression	

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Public	122
Localisation :	Chemin du Moulin	Numéro de parcelle :		
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard

Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enrobe
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	

Positionnement

X (RGF93-CC44)	1786471.823
Y (RGF93-CC44)	3185672.175
Z (m NGF) :	45.617
Classement DT/DICT :	A
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)

Etat général :	

Commentaires

Ventouse sur le refoulement du PR

Photographie intérieure



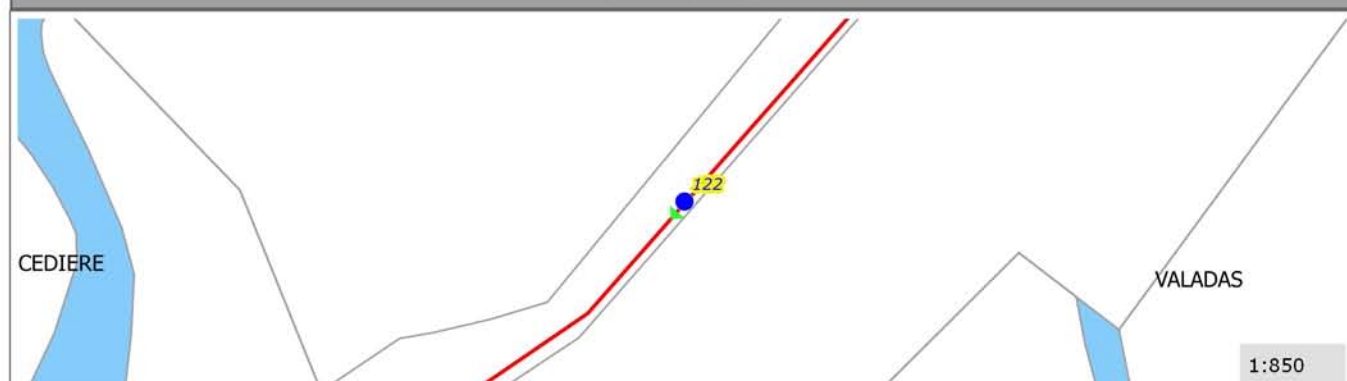
Photographie extérieure



Caractéristiques des collecteurs

Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)
Non défini	02 h	PVC Pression	90	Circulaire	Pression	
Non défini	07 h	PVC Pression	90	Circulaire	Pression	

Localisation



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Prive	123
Localisation :		Numéro de parcelle :	0987	
Type de réseau :	Eaux Usées	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enterre
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	800

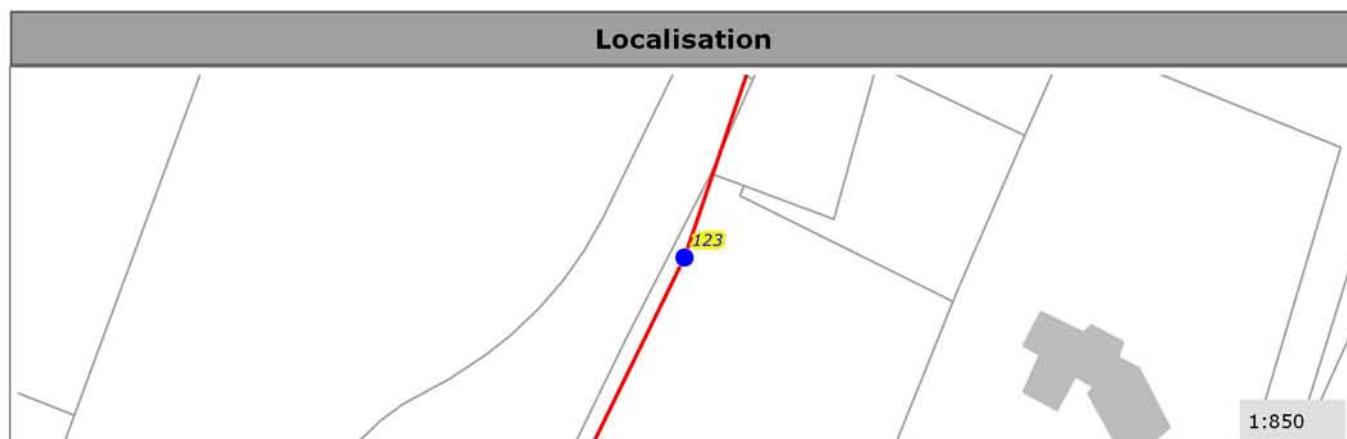
Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	
Y (RGF93-CC44) :	
Z (m NGF) :	
Classement DT/DICT :	C
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)	
Etat général :	

Commentaires	



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Prive	124
Localisation :		Numéro de parcelle :	0986	
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enterre
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	800

Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	
Y (RGF93-CC44) :	
Z (m NGF) :	
Classement DT/DICT :	C
Profondeur radier (m) :	

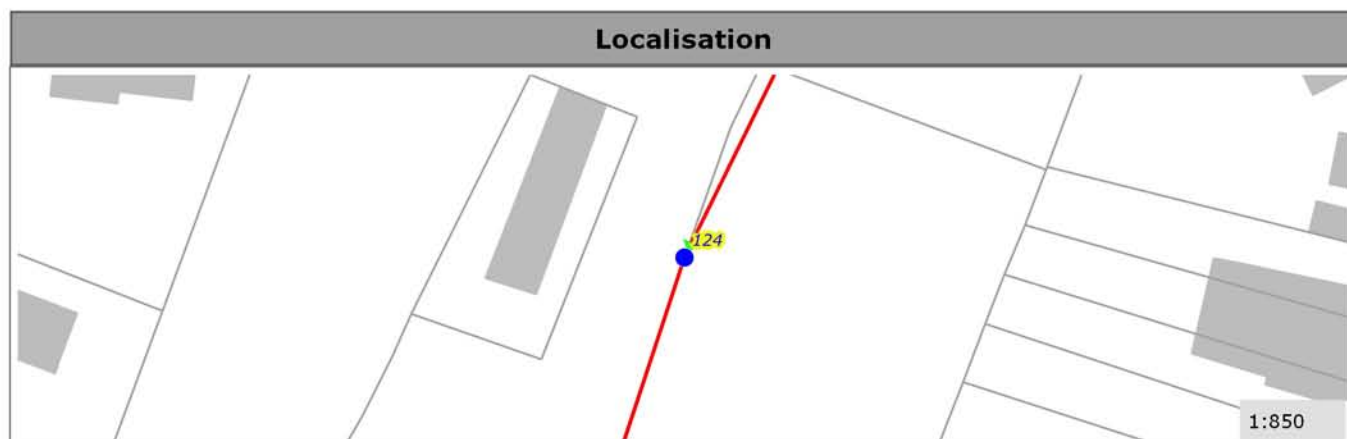
Défaut(s)	
Etat général :	

Commentaires	

Photographie intérieure	
--------------------------------	--

Photographie extérieure	
--------------------------------	--

Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)



Commune de :	Vic-le-Fesc	Domaine :	Prive	125
Localisation :		Numéro de parcelle :	0985	
Type de réseau :	Eaux Usees	Système d'assainissement :	Vic-le-Fesc	

Caractéristiques du regard	
Type de regard :	Regard de visite
Type de surface :	Enterre
Type de fermeture :	Tampon fonte
Matériau du regard :	
Diamètre du regard (mm) :	800

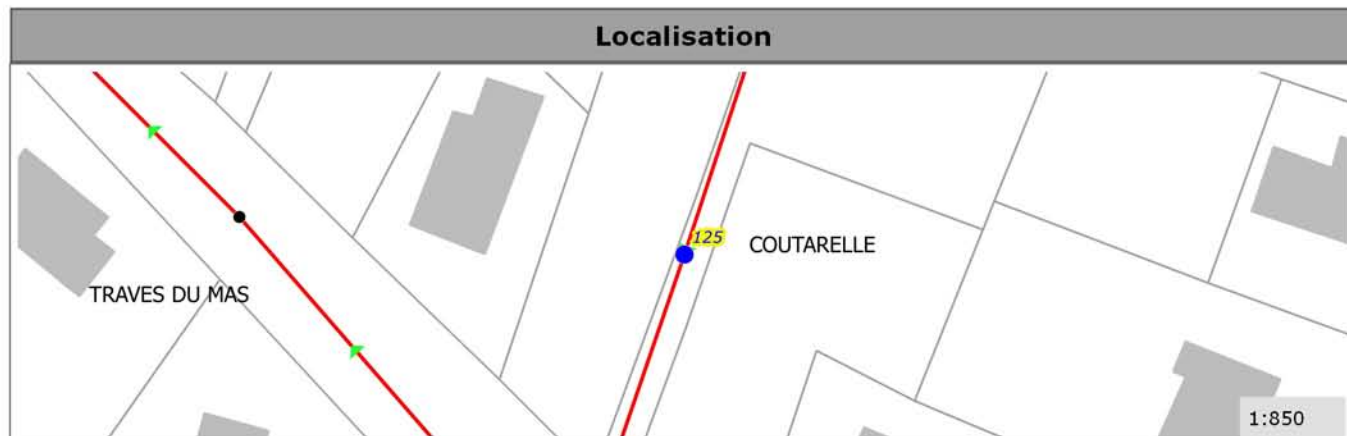
Positionnement	
X (RGF93-CC44) :	
Y (RGF93-CC44) :	
Z (m NGF) :	
Classement DT/DICT :	C
Profondeur radier (m) :	

Défaut(s)	
Etat général :	

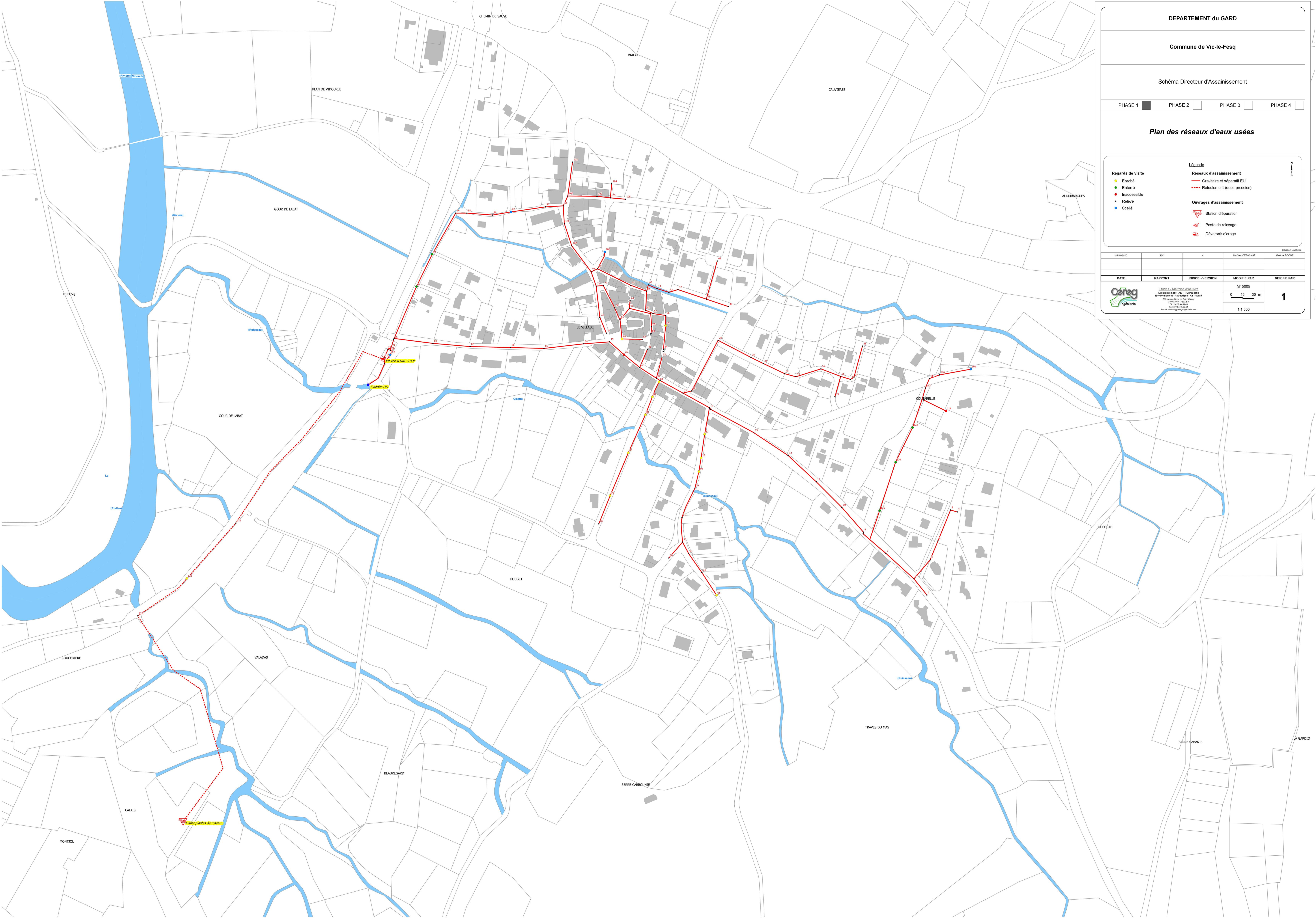
Commentaires	



Caractéristiques des collecteurs						
Type	Horaire	Matériaux	Diamètre	Géométrie	Ecoulement	Profondeur (m)



B. PLANS DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES



DEPARTEMENT du GARD

Commune de Vic-le-Fesq

Schéma Directeur d'Assainissement

PHASE 1PHASE 2PHASE 3PHASE 4

Plan des réseaux d'eaux usées

Regards de visite

Enterré

Enterré

Inaccessible

Relevé

Scellé

Réseaux d'assainissement

Gravier et séparatif EU

Refoulement (sous pression)

Ouvrages d'assainissement

Station d'épuration

Poste de relevage

Déversoir d'orage

03/11/2015

SDA

A

Mathieu DEDAGHET

Maxime ROCHE

DATE

RAPPORT

INDICE - VERSION

MODIFIÉ PAR

VERIFIÉ PAR

Cerég

Ingénierie

Etudes, Maîtrise d'œuvre

Assainissement - ASP - Vidéoréseau

Environnement Acoustique - Air - Santé

588 avenue France de Lapeyrou

34090 VILLECROUX

Tel : 04 67 47 48 60

Fax : 04 67 47 48 61

E-mail : cerreg@cerreg-ingenierie.com

M15005

0 15 30 m

1

1:1 500